

## Convoyeurs, caissiers... enquête sur les métiers à risques

**CONVOYEURS** de fonds assésés, conducteurs de bus agressés, employés de banque séquestrés, professeurs molestés, infirmières menacées..., la violence n'épargne plus les entreprises. Aucun chiffre officiel n'existe en raison de réticences d'une partie du patronat et de la Sécurité sociale à reconnaître comme des accidents du travail ces actes de violence commis par des personnes extérieures à l'entreprise. Le phénomène prend de l'ampleur. A la RATP, les statistiques font état de près de deux mille agents agressés chaque année. En moyenne, un bureau de poste, deux agences bancaires et trois bureaux de tabac sont attaqués par jour ouvrable. Les convoyeurs de fonds organisaient des manifestations vendredi, à Paris et en province. Mais les négociations pourraient reprendre dès samedi.

Lire pages 20 et 21

## Jospin : le quinquennat à l'automne

- Le premier ministre demande à Jacques Chirac d'engager immédiatement la réforme sur la réduction du mandat présidentiel
- Il propose au président un vote avant la fin de l'année
- Il juge cette réforme « essentielle pour la modernisation de notre vie démocratique »

DANS une déclaration publique, vendredi 19 mai en fin de matinée, le premier ministre a décidé d'informer directement les Français des propositions qu'il a faites au président de

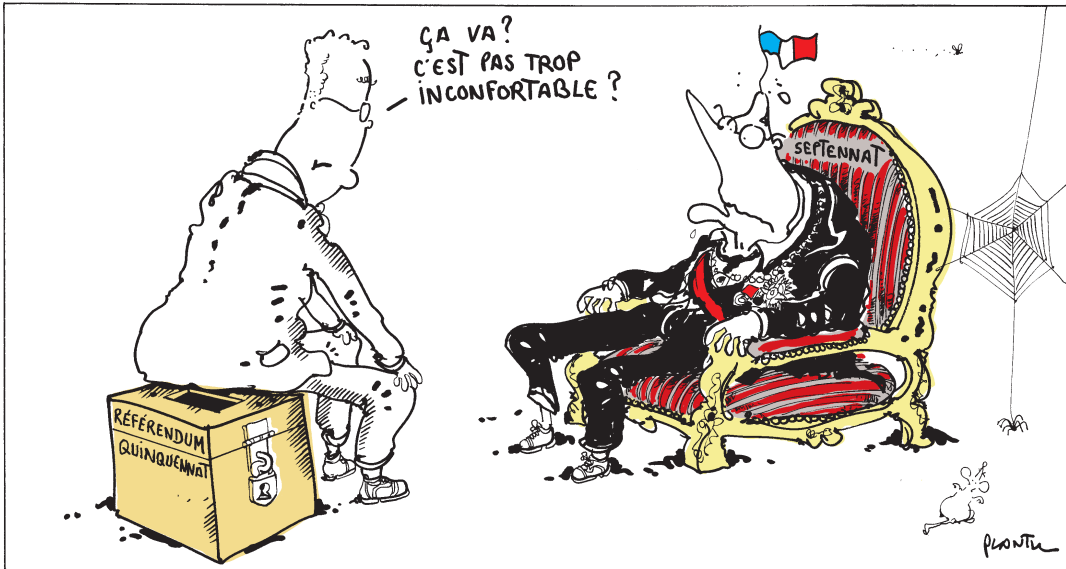
la République pour « engager rapidement » la réforme du quinquennat. Rappelant qu'il juge la réduction de la durée du mandat présidentiel « essentielle pour la modernisation de

notre vie démocratique », Lionel Jospin souhaite que « cette réforme soit définitivement adoptée avant la fin de l'année ». Pour y parvenir, il propose donc qu'un texte soit « débattu à

l'Assemblée nationale et, si possible, au Sénat dès le mois de juin » et se déclare « prêt à proposer au président dans les prochains jours, un projet de loi constitutionnelle ». Renouvelant l'alternative qu'il avait exposée à l'Assemblée nationale mardi 16 mai, le premier ministre ajoute que, dans l'hypothèse où le président de la République « ne retenait pas cette voie, le gouvernement favorisera l'examen dès le mois prochain de la réforme sur initiative parlementaire », que Valéry Giscard d'Estaing a récemment évoquée dans *Le Monde* avant de proposer une proposition de loi sur ce sujet. Cette dernière méthode oblige à conclure la procédure par un référendum.

A l'Élysée, l'entourage de Jacques Chirac - qui a été prévenu de son initiative par M. Jospin dans la matinée de vendredi -, souligne que « rien ne peut préjuger » de la décision du chef de l'Etat, décision qu'il fera connaître « après mûre réflexion et dans la sérénité ».

Lire page 8



## NUCLÉAIRE Les enfants de Tchernobyl

500 000 enfants biélorusses (photo) vivent encore dans les zones fortement contaminées par le nuage de Tchernobyl. Quatorze ans après, le césium 137 continue de s'enfoncer dans le sol, où il atteint les racines du maïs, des arbres et des légumes. Ainsi se perpétue le cycle de la contamination. Par ailleurs, aucune solution industrielle n'est encore en vue sur la gestion des déchets radioactifs.

p. 16, 28, et notre éditorial p. 17

## L'Europe, la France, l'Allemagne

**VEILLÉE** d'armes pour la France et l'Allemagne : à un mois de la présidence française de l'Union européenne, le 1<sup>er</sup> juillet, le chancelier Gerhard Schröder et le chef de sa diplomatie, le Vert Joschka Fischer, étaient attendus vendredi 19 mai à Rambouillet pour un séminaire à huis-clos avec le président Jacques Chirac, Lionel Jospin et leurs ministres des affaires étrangères et européennes, Hubert Védrine et Pierre Moscovici. Paris et Berlin veulent rapprocher leurs stratégies sur les enjeux de cette présidence : la généralisation du vote à la majorité qualifiée et les coopérations renforcées. Le projet de fédération d'Etats-Nation, que vient d'exposer M. Fischer, sera discuté.

Lire pages 2 et 3

## Le « dîner de cons » des « petits porteurs du trou » d'Eurotunnel

**MIREILLE GIOVINE**, petite dame aux cheveux gris, a été élue « reine des cons ». Jeudi soir au restaurant Le Dauphin, dans le 1<sup>er</sup> arrondissement de Paris, elle arborait sans complexe la médaille géante que venaient de lui décerner les adhérents de l'Association de défense des actionnaires d'Eurotunnel (Adacte). Une cinquantaine d'entre eux étaient réunis pour « un dîner de cons », arborant des tee-shirts « spoliés d'Eurotunnel » illustrés par un dessin de Piem représentant « un petit porteur du trou ». Entre tous, c'est Mireille qui a payé ses actions le plus cher : 123,60 francs. Le titre vaut 7,10 francs aujourd'hui. Combien en a-t-elle acheté ? Mireille ne tient pas trop à le dire, mais heureusement, confie-t-elle, « je n'avais pas trop d'argent à ce moment-là ». Sinon, elle en aurait peut-être acheté davantage.

Comme tous les « cons » participants au dîner, elle a cru aveuglément au projet de tunnel sous la Manche, dont Eurotunnel est le concessionnaire. En citoyenne d'un pays croyant à l'Europe et aux ingénieurs, elle s'est laissé persuader qu'un beau projet technique pouvait aussi être un pari financier réussi. Elle

a eu tort, comme des centaines de milliers de petits porteurs qui ont acheté des actions Eurotunnel dans l'enthousiasme, à 35 francs, lors de leur mise sur le marché en 1987. Ils n'ont pu ensuite que constater, année après année, le renchérissement des coûts de construction, le retard du démarrage du fret et du transport de voyageurs, la conception quasi suicidaire du montage financier, étouffé par ses dettes et, pis encore, l'incendie sous la Manche...

Aujourd'hui, la société va mieux et son président, Patrick Ponsolle, parvient à vendre l'action aux grands fonds de pension du monde entier et même à de nouveaux actionnaires individuels. Eurotunnel compte 78 000 actionnaires de plus que l'an dernier, a-t-il affirmé lors de la réunion d'information organisée l'après-midi du jeudi 18 mai au Carrousel du Louvre. Malgré cela, le titre ne décolle pas en Bourse. Les « petits porteurs du trou » doutent même que leurs petits-enfants aient une chance de devenir riches grâce à leur investissement. Certains d'entre eux sont sortis de leurs gonds en apprenant qu'Eurotunnel avait commandé un rapport sur un projet de deuxième tunnel... Ils ont interpellé M. Ponsolle, exigeant de connaître le coût de l'étude : « 10 millions », a-t-il répondu. Un montant dérisoire à l'échelle de la dette de l'entreprise - plus de 70 milliards de francs -, mais énorme pour la plupart des petits porteurs, peu fortunés.

Ils mettent aussi en cause la rémunération des dirigeants. Ils en veulent surtout à l'un des administrateurs, Christian Cambier, fondateur de l'Association pour l'action Eurotunnel, la première association de défense, à laquelle nombre d'entre eux avaient adhéré avant de faire scission pour créer l'Adacte. Il avait été le premier à porter plainte. Puis il est devenu membre du conseil d'administration d'Eurotunnel et touche 300 000 francs de jetons de présence par an. Il estime aujourd'hui que, pour que le cours de l'action remonte, il ne faut plus brouiller l'image d'Eurotunnel.

Tout bruyants et médiatiques qu'ils soient, les petits porteurs ne se font pas beaucoup d'illusions. En assemblée générale, ils représentent moins de 0,2 % des voix. Leurs espoirs reposent sur la justice.

Sophie Fay



## MODE Au bon chic jardinier

Le jardinier et la jardinière ont le droit d'être coquets. Le tablier se décline aujourd'hui en différents tissus, couleurs, formes. Chapeaux de paille, gants, sautoir, sabots, paniers, sacs, tous les accessoires nécessaires à l'entretien du jardin ou du potager font l'objet des soins attentifs des créateurs, inspirés des modes paysannes de jadis (photo Prince jardinier).

p. 30

## Le procès d'un procès



PATRICK DILS

LA COUR de révision a examiné, jeudi 18 mai, la requête de Patrick Dils, condamné à perpétuité, en 1989, pour le meurtre de deux enfants. Il fait valoir que le meurtrier en série Francis Heaulme a admis sa présence sur les lieux du crime, même s'il nie les avoir tués.

Lire page 12

Allemagne, 3 DM; Antilles-Guyane, 10 F; Autriche, 25 ATS; Belgique, 48 FB; Canada, 2,50 \$ CAN; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA; Danemark, 15 KR; Espagne, 225 PTA; Gabon, 900 F CFA; Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 500 DR; Irlande, 1,40 £; Italie, 3000 L; Luxembourg, 46 FL; Maroc, 10 DH; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal CON, 270 PTE; Réunion, 10 F; Sénégal, 900 F CFA; Suède, 16 KRS; Suisse, 2,20 FS; Tunisie, 1,4 Din; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 520 - 7,50 F



The Economist

## Création d'emplois, des performances historiques

« SATISFACTION », pour le ministre de l'économie, Laurent Fabius; « un niveau de création d'emploi (...) jamais atteint depuis quarante-cinq ans dans notre pays », pour la ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry; l'ambiance était à l'euphorie et aux superlatifs, jeudi 18 mai, dans les palais de la République.

De fait, les communiqués triomphants étaient largement justifiés. Selon les chiffres encore provisoires de l'enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (Acemo), les effectifs salariés des secteurs concurrentiels, privés et semi-publics (hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale), ont augmenté de 1 % au premier trimestre et de 3,1 % en un an (*Le Monde* du 19 mai). Soit, respectivement, 142 300 postes supplémentaires occupés en trois mois et 431 000 de plus en douze mois. Tous les secteurs sont créateurs d'emploi. Le tertiaire, bien sûr, avec 114 500 postes en un trimestre, la construction avec 11 400 autres, et même l'industrie, longtemps à la traîne, avec 16 100 (+0,4 %). Rarement, c'est également vrai,

ces chiffres, qui surclassent ceux des trimestres précédents, se sont inscrits dans une série aussi longue de résultats positifs. Quatorze trimestres de hausse ininterrompue, depuis 1996, cela ne s'était pas vu depuis la fin des « trente glorieuses », pratiquement - du moins à ce niveau.

Quant à savoir si l'augmentation bat des records vieux de vingt ans, selon Laurent Fabius, de trente ou même de quarante-cinq ans, selon Martine Aubry, l'un et l'autre soucieux de trouver à leur succès présente une référence historique éloquentes, c'est plus délicat. Pour établir sa comparaison la plus flatteuse, la ministre de l'emploi a besoin d'ajouter à son score les effectifs des emplois-jeunes qui porteraient le total annuel de créations d'emplois à 500 000, par exemple.

Peu importe, après tout. Depuis 1955, deux seules années se situent en progression au niveau atteint au cours des douze derniers mois : 1969 (+431 000) et 1999 (+454 000). Et cela suffit à donner la mesure de la performance.

Alain Lebaube

Lire la suite page 17



## FESTIVAL DE CANNES La guerre du Kippour

En compétition dans la Sélection officielle, *Kippour* du réalisateur Amos Gitai (photo) est un film étrange sur la guerre qui opposa Syrie et Egypte à Israël. Aussi méticuleusement précis qu'abstrait, *Kippour* enlève les soldats dans une terre qu'ils défendent, sans jamais expliquer les causes du conflit au spectateur.

p. 32-33 et les débats sur le cinéma p. 18-19

International.....	2	Aujourd'hui.....	28
France.....	8	Météorologie, jeux...31	
Société.....	12	Culture.....	32
Régions.....	15	Guide culturel.....	35
Horizons.....	16	Carnet.....	36
Entreprises.....	20	Kiosque.....	37
Communication.....	24	Abonnements.....	37
Tableau de bord.....	25	Radio-Télévision.....	38



**UNION EUROPÉENNE** Le chancelier Gerhard Schröder devait rencontrer Jacques Chirac et Lionel Jospin, à Rambouillet vendredi 19 mai, pour un séminaire à huis clos.

Ils devaient tenter de mettre leurs stratégies en conformité avant la présidence française de l'Union européenne au second semestre dans un contexte de relations franco-alle-

mandes distendues. ● **DEUX SUJETS** seront abordés en priorité : la généralisation du vote à la majorité qualifiée dans les procédures de prise de décision communautaire et la mise en

place d'un système souple de « **coopérations renforcées** » pour les Etats désireux d'aller de l'avant vers des politiques plus intégrées. ● **LES PROPOSITIONS** du ministre allemand des

affaires étrangères, Joschka Fischer, en faveur d'une Europe fédérale devaient faire l'objet de discussions libres. ● **LES PAYS** européens les accueillent avec beaucoup de prudence.

## France et Allemagne tentent de ressouder leur union à Rambouillet

Le chancelier Gerhard Schröder devait retrouver Jacques Chirac et Lionel Jospin pour accorder leurs positions avant la présidence française de l'Union européenne au second semestre. Ils devraient aussi évoquer les propositions allemandes d'Europe fédérale

À UN MOIS de la présidence de l'Union européenne, que la France va assurer pour la onzième fois à partir du 1<sup>er</sup> juillet, Paris et Berlin attachent l'un et l'autre une grande importance à ce que les négociations engagées sur la réforme du fonctionnement communautaire aboutissent. S'il n'est pas envisagé de propositions formelles communes, afin de ne pas interférer sur le rôle d'arbitre qu'aura la France, les deux pays ont l'intention pour y parvenir de travailler étroitement ensemble.

Pour affirmer cette démarche, le chancelier Schröder et son ministre des affaires étrangères, le vice-chancelier Joschka Fischer, étaient attendus, vendredi 19 mai en fin d'après-midi, à Rambouillet, pour un séminaire à huis clos avec le président Jacques Chirac et Lionel Jospin, accompagnés de leurs ministres des affaires étrangères et européennes, Hubert Védrine et Pierre Moscovici. Cet échange de

vues strictement confidentiel avait été convenu en mars lors du Sommet européen de Lisbonne, consacré aux politiques économique et sociale européennes, où il avait été remarqué que le tandem franco-allemand paraissait se diluer dans un nouveau concert européen où d'autres pays, comme la Grande-Bretagne et l'Espagne, faisaient, eux aussi, figure de forces d'entraînement.

### L'AGENDA SOCIAL

Les échéances qui attendent la présidence française, déterminantes pour assurer dans de bonnes conditions la nouvelle vague prévue d'élargissements de l'Union vers l'Est, ont resserré les rangs. Les faiblesses de l'euro, les hésitations sur l'élargissement et les difficultés rencontrées par le premier ministre britannique, Tony Blair, pour tenir ses promesses européennes, ont amené Français et Allemands à reconnaître en même

temps que le moment est venu de relancer la machine à idées. Cette prise de conscience a marqué le discours que le premier ministre français a prononcé à l'Assemblée nationale le 9 mai, pour présenter les objectifs de la présidence française, et les débats qui ont suivi. Et ce n'est pas par hasard que le ministre allemand Joschka Fischer a choisi ce moment pour rouvrir trois jours plus tard la discussion sur l'avenir fédéral de la construction européenne.

Les discussions de Rambouillet ouvrent un cycle de rencontres qui se continuera par le sommet franco-allemand du 9 juin à Mayence, puis la visite d'Etat que le président Chirac fera, fin juin, à Berlin. On rappelait ces jours-ci à Paris et à Berlin qu'il importe aujourd'hui de se concentrer sur les sujets qui vont marquer la présidence française : la conférence intergouvernementale (CIG) sur le fonctionnement des institutions européennes, qui doit

se clore à Nice en décembre, la Charte des droits fondamentaux européens, la consolidation de l'Europe de la défense et, enfin, ce qui tient aussi au cœur des Français, la fixation d'un agenda social pour l'harmonisation des législations.

### VOTE À LA MAJORITÉ QUALIFIÉE

L'enjeu de la CIG est important. France et Allemagne abordent cette phase avec des objectifs communs sur les deux sujets-clés, la généralisation du vote à la majorité qualifiée dans les procédures de prise de décision communautaire et la mise en place d'un système souple de coopérations renforcées pour les Etats désireux d'aller de l'avant vers des politiques plus intégrées.

Ces deux points sont considérés comme essentiels pour que l'Europe politique puisse progresser dans les années à venir. Les résistances restent fortes, notamment en Grande-Bretagne et dans les

pays scandinaves. Paris et Berlin ont besoin de régler certains points encore en litige, notamment sur la pondération des voix des pays au Conseil. L'Allemagne, pays le plus peuplé d'Europe, souhaite qu'on en tienne compte, la France veut s'en tenir au principe d'égalité des grands pays. Les deux pays doivent ensuite ajuster leurs stratégies, s'entendre sur le niveau auquel placer la barre pour parvenir à un accord à Nice. A Paris, on affirme qu'il faut un bon accord et que la France n'a aucun intérêt à vouloir cet accord à tout prix pour des raisons de prestige.

Les perspectives à plus long terme dessinées par M. Fischer dans son discours de Berlin devaient être abordées au cours du dîner de vendredi soir, consacré à une discussion plus libre entre les dirigeants. Le projet fédéral du leader Vert allemand a été accueilli avec un intérêt marqué, mais une certaine prudence, en France, où

l'on s'est surtout félicité de sa volonté de relancer le moteur franco-allemand. Les formations de droite, pour lesquelles le terme « fédéralisme » reste difficile, sont restées sur la réserve. Le Parti socialiste s'est montré plus allant, estimant que les idées de M. Fischer étaient en convergence avec les positions européennes du PS.

Seuls les Verts ont applaudi à deux mains. « *Construire l'Europe, allons-y Joschka* », se félicitent-ils dans un appel paru dans *Libération*, signé par les deux ministres Dominique Voynet et Guy Hascouet, par Daniel Cohn-Bendit et d'autres dirigeants. « *L'essentiel est là, écrivent-ils : il nous faut le grand bond en avant de l'Europe politique, de l'Europe efficace, qui décide pour ce qui la concerne à la majorité de ses citoyens. Bref, une Europe fédérale, que le nom plaise ou non.* »

Henri de Bresson  
et Arnaud Leparmentier

## Romano Prodi, président de la Commission européenne « Le temps de la réflexion sur l'avenir est revenu »



ROMANO PRODI

« Le débat sur l'Europe a été relancé avec l'initiative du vice-chancelier et ministre des affaires étrangères allemand, Joschka Fischer. Quel est votre sentiment sur cette idée d'une Fédération européenne, est-ce l'électrochoc dont l'Europe avait besoin ?

« J'ai toujours dit que le débat sur l'Europe aurait des hauts et des bas. Je suis très content de ne plus être le seul à défendre ces idées. Je suis désormais en bonne compagnie. Je ne mettrai pas l'accent sur le mot "fédéral", qui suscite des différences d'interprétation selon les pays, mais il est clair que cette invitation à une reprise d'une initiative franco-allemande sur l'Europe est bienvenue. Nous en avons besoin, car il n'est pas d'Europe sans une initiative forte de ces deux pays. Celle-ci n'est pas suffisante, mais elle est nécessaire. Le temps de la réflexion sur l'avenir est revenu.

« Jusqu'à présent, le mot "fédéralisme" était tabou...

« Il l'est encore dans certains pays, comme en Angleterre. Le problème est celui d'une Europe forte, performante. Personnellement, j'aime le mot fédéral, et aussi le modèle fédéral, même si je pense qu'il ne sera pas possible de le créer tout de suite. C'est d'ailleurs l'idée de M. Fischer. Au fond, ce qu'il dit, c'est que nous avons besoin de plus d'Europe.

« Les propositions de M. Fischer reposent sur l'idée que la méthode Monnet des "petits

pas" pour la construction européenne a trouvé ses limites. Est-ce votre avis ?

« L'Europe a toujours progressé avec des petits pas. Le problème est d'avoir aussi une grande vision. Ce n'est donc pas une question de méthode : nous avons relevé le défi de l'euro et c'était hier. L'euro fonctionne, et tout le monde a compris que ce n'était possible qu'avec un climat de cohésion politique.

« M. Fischer dit qu'avec l'élargissement, l'Europe ne peut plus avancer d'un seul pas...

« C'est vrai qu'il faut avoir de nouvelles flexibilités, en donnant la possibilité à un certain nombre de pays d'avoir entre eux des liens plus forts. Il n'est pas question que ces "coopérations renforcées" [la possibilité pour certains pays d'aller de l'avant sur certains sujets sans que les autres puissent s'y opposer] puissent se faire avec deux ou trois pays. Nous avons proposé un seuil d'au moins un tiers des pays membres, d'autres ont avancé un chiffre su-

périeur. Dans tous les cas, cela ne doit pas être l'"Europe à la carte". Il faut un processus institutionnel bien précis qui encadre ces coopérations renforcées.

« Dans le plan Fischer, ces coopérations renforcées ne sont qu'un premier stade, un instrument. Ensuite, il y a l'étape suivante du "centre de gravité", menant vers la fédération.

« Je ne pense pas aux coopérations renforcées pour des dossiers secondaires, mais au contraire pour les plus importants. Dès lors, la frontière entre des coopérations renforcées ainsi conçues et une Europe fédérale est difficile à tracer. L'intérêt n'est pas de donner des définitions politiques précises, mais de proposer et promouvoir une vision politique. J'ai accueilli le discours de M. Fischer avec beaucoup

de satisfaction, car désormais je ne suis plus tout seul. J'ai été critiqué, accusé d'avoir une approche trop peu concrète ; on a écrit que M. Prodi avait en tête une Europe qui n'existe pas ! Or, ma vision était juste ; la Commission n'est plus seule.

« Pensez-vous qu'il faut avoir aujourd'hui le courage politique de dire que l'Europe se fera à plusieurs vitesses ?

« Il faut prévoir la possibilité pour les pays les mieux préparés et qui ont la volonté et le désir d'aller de l'avant, de le faire. Et d'exercer ainsi une attraction sur les autres. Il faut voir un tel processus de façon dynamique. Dans une telle avant-garde, il faut avoir l'Allemagne et la France...

« Et la limiter aux Six ?

« Oui, peut-être les Six. C'est vrai

qu'on rassemblera facilement, pour de telles initiatives, le Benelux et l'Italie, mais aussi la Grèce et le Portugal.

« Après les discours de M. Fischer, faut-il avoir un ordre du jour de la conférence intergouvernementale nettement plus ambitieux ?

« Beaucoup va dépendre des résultats de la rencontre de Rambouillet. On va voir si ses idées à long terme sur une Europe fédérale peuvent susciter des propositions immédiates. Mais je ne pense pas que la problématique d'une Europe fédérale doive être inscrite dans l'agenda de la conférence intergouvernementale. Il faudra approfondir cette question et peut-être un "comité des Sages" peut-il nous aider à préciser notre vision.

« Doit-on pour autant se

contenter des trois points non résolus par les Quinze, à Amsterdam, en 1997 : la question de la majorité qualifiée, celle de la composition de la Commission, et la repondération des voix au Conseil ?

« Si ces trois points sont résolus et bien résolus, et que l'on y ajoute la question des coopérations renforcées, ainsi que la charte des droits fondamentaux, ce sera déjà considérable. Il y a maintenant de la part des Français et des Allemands une volonté de s'entendre. Ce n'est pas forcément la dernière conférence intergouvernementale, mais c'est la dernière avant l'élargissement. »

Propos recueillis par  
Philippe Lemaître  
et Laurent Zecchini

## Prudence ou hostilité à travers l'Europe face aux propositions de M. Fischer

**LES PAYS** membres de l'Union européenne ont diversement accueilli les propositions faites le 12 mai à Berlin par Joschka Fischer, vice-chancelier et ministre allemand des affaires étrangères, en faveur de la création d'une Europe fédérale.

### ● Italie

Rome a accueilli plutôt mollement les propositions de Joschka Fischer. L'information a été rapportée sans beaucoup de commentaires et les réactions ont été

rare. D'une manière générale, on considère que les idées du ministre allemand sont intéressantes et inscrites dans la logique de l'Union, mais qu'il faudra encore du temps avant d'arriver à ce qui, pour le moment, fait figure de rêve lointain. En dehors de Romano Prodi et du centriste Lamberto Dini, ministre des affaires extérieures, qui a déclaré partager « cette idée d'un indéniable intérêt », l'initiative de M. Fischer n'a pas suscité beaucoup de prises de position publiques. Ni au sein du gouvernement, ni dans l'opposition. Le chef de file de la droite, Silvio Berlusconi évoque d'ailleurs rarement les thèmes européens et la construction de l'Union. Du côté du Parti démocratique de la gauche, principale formation de la coalition au pouvoir, Giorgio Napolitano, en tant que parlementaire européen et président de la commission des affaires constitutionnelles, a estimé qu'il était « juste d'imaginer plusieurs vitesses, mais à condition que les navires les plus rapides ne perdent pas de vue les plus lents ».

### ● Pays-Bas

Répondant aux questions de la Commission chargée des affaires européennes à la Seconde Chambre, le ministre des affaires étrangères des Pays-Bas, Jozias Van Aartsen, a qualifié, mercredi 17 mai, d'intéressant le discours de son homologue allemand. « Il est bon que ce type d'idées soient jetées sur la table, mais chaque chose en son temps », a-t-il dit, estimant cependant nécessaire de se concentrer d'abord sur la conférence intergouvernementale. Les Néerlandais se félicitent du souhait de M. Fischer d'une mise en œuvre souple des coopérations renforcées. « Nous sommes heureux d'entendre ces pro-

positions dans la bouche du ministre allemand. Nous étions les premiers à vouloir renforcer la flexibilité telle que prévue dans le traité d'Amsterdam », indique-t-on à La Haye. En revanche, le fédéralisme dérange : « Il est encore trop tôt. Ce qui ne nous empêche pas de penser que l'Union a besoin de ce type d'idées, qui fournissent une bonne matière à discussions », souligne le porte-parole du ministre des affaires étrangères.

### ● Pays scandinaves

Les propositions de M. Fischer n'ont, pour plaire aux pays scandinaves, que très peu porté sur la notion de fédéralisme européen. Le discours du ministre allemand ne pouvait pas tomber plus mal pour le chef du gouvernement danois, le social-démocrate Poul Nyrup Rasmussen, qui a déjà fort à faire pour tenter de convaincre ses concitoyens d'adopter l'euro. L'issue du référendum sur cette question, organisé le 28 septembre, apparaît très incertaine. Ce ne sont pas les appels à la relance de l'intégration européenne qui vont amadouer les eurosceptiques danois, ni faire pencher les indécis du côté du « oui ». En rejetant le traité de Maastricht en 1992, les Danois avaient signifié leur désaccord vis-à-vis d'une évolution plus politique de l'Union européenne (UE). Même si M. Fischer souligne que seuls les Etats le désirant feraient partie de « sa » « fédération européenne », les partis anti-UE danois ont vu dans ce projet l'évolution souhaitée par les grandes nations. « C'est réjouissant que quelqu'un s'exprime clairement de la sorte... », a commenté Jens Peter Bonde, l'un des dirigeants du Mouvement de juin, qui regroupe des eurosceptiques à gauche des sociaux-démocrates.

En Suède, le discours de M. Fischer est passé inaperçu. Il n'a été mentionné pour la première fois que, mardi, par l'un des quotidiens de Stockholm, et encore de façon strictement factuelle. Le gouvernement s'est bien gardé de rebondir pour ne pas enflammer les partis anti-européens. En Finlande, seul des pays scandinaves à pouvoir envisager de faire partie de la fédération appelée de ses vœux par M. Fischer, ses propositions n'ont pas provoqué de réactions notables.

### ● Grande-Bretagne

Le thème du fédéralisme européen est totalement éclipsé outre-Manche par la controverse sur l'euro. En fait, il n'existe pas de divergences de fond entre travaillistes et conservateurs, opposés à tout abandon de souveraineté du Parlement de Westminster. La question de l'adhésion de la livre sterling à l'euro tétanise à ce point Tony Blair qu'il ne perd pas une occasion d'affirmer sa réticence face à toute accélération de la construction politique européenne. M. Blair, qui travaille, dit-on, sur l'hypothèse d'élections générales anticipées en 2001, ne s'exposera pas en tout cas sur ce terrain impopulaire. Les conservateurs, plus eurosceptiques que jamais, ont accusé l'Allemagne de vouloir imposer une Europe fédérale calquée sur le modèle germanique. Même les libéraux-démocrates, incontestablement les plus européens des grands partis politiques, plaident en faveur d'un « fédéralisme décentralisé » tout en précisant que celui-ci n'a rien à voir avec un super-Etat centralisé.

Enquête de nos  
correspondants en Europe

**PASTIS**  
**HENRI BARDOUIN**  
Le Grand Cru  
du Pastis

AYEZ L'ŒIL POUR RECONNAÎTRE UN GRAND PASTIS.

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTE. A CONSOMMER AVEC MODERATION.





## Inventer pour éviter la dilution de l'Union

IL Y A SIX ANS, la proposition de fédération européenne à cinq pays faite par les dirigeants chrétiens-démocrates allemands Wolfgang Schäuble et Karl Lamers avait susci-

### ANALYSE

La France aborde sa présidence avec des ambitions en demi-teinte

té une violente controverse en France et banni pour longtemps le terme de fédération du vocabulaire politique français. aujourd'hui, le projet de « fédération d'Etats-nations » lancé par le vice-chancelier et ministre des affaires étrangères allemand Joschka Fischer tombe en terrain nettement plus favorable. Face aux problèmes énormes que pose à l'Union européenne son élargissement aux nouvelles démocraties du centre et de l'Est du continent, personne ne peut plus nier, sauf vouloir la mort de cette Union, qu'il va bien falloir inventer.

Le débat du mardi 9 mai à l'Assemblée nationale française, où Lionel Jospin a présenté le programme de la présidence de l'Union que la France assumera à partir du 1<sup>er</sup> juillet, montre que de ce côté-ci du Rhin aussi le débat est ouvert. Le premier ministre l'a qualifié lui-même de « légitime ». L'Union ne cesse d'empêcher, par nécessité, sur des domaines clés de la souveraineté, comme la défense, la politique commerciale, la lutte contre la criminalité et, bien sûr, la monnaie, l'économique, le social. Il est de plus en plus clair que l'attelage actuel du Conseil des gouvernements et de la Commission ne suffit plus à la tâche, ni pour coordonner les politiques des Etats, ni pour garantir que ses décisions soient l'objet d'un suivi démocratique adéquat. D'où un sentiment d'opacité qui rend l'Union de plus en plus étrangère au citoyen.

Le débat de l'Assemblée nationale a clairement fait apparaître que pour une majorité la réponse est que l'Europe a besoin de plus de politique, pas de moins. Alain Juppé évoque l'inévitabilité d'« une forme de refondation de l'Union »; François Bayrou, président de l'UDF, réclame une Constitution européenne qui permettrait de fixer clairement les niveaux de compétence. Mais le discours français s'arrête là : personne ne se risque à évoquer la forme d'organisation étatique de la future Union, comme l'a fait Joschka Fischer.

### UNE PERSPECTIVE PLUS CLAIRE

La France aborde sa présidence avec des ambitions en demi-teinte. Sa priorité affirmée était tout d'abord de parvenir à orchestrer d'ici le sommet de Nice en décembre un accord qui tienne la route sur les problèmes en suspens : vote à la majorité qualifiée, pondération des voix au sein du Conseil, fonctionnement de la Commission. Ce sont des questions importantes pour corriger les dysfonctionnements actuels de l'Union mais leur résolution ne suffira plus à répondre aux enjeux de demain. C'est cette prise de conscience qui a amené Paris à militer à son tour pour que l'agenda institutionnel soit élargi à la charte des droits fondamentaux et surtout à l'assouplissement du système dit des « coopérations renforcées ».

Pour Hubert Vedrine, ministre français des affaires étrangères, un accord sur ce sujet permettrait de

mettre en pratique l'idée d'avant-garde, de noyau dur, préconisée, par exemple, par Jacques Delors, mais sans avoir à exclure qui que ce soit. On comprend que cette idée fasse l'effet d'un chiffon rouge pour les anti-européens de tous bords. Ce système ne peut en effet n'être qu'une étape. Si les coopérations sont coordonnées au niveau intergouvernemental – comme c'est le cas aujourd'hui de l'euro par l'euro-II, avec les problèmes que l'on sait – le problème de leur gestion se reposera vite dès lors qu'on y intégrera un grand nombre de pays. Si, au contraire, cette gestion est confiée à des organes collectifs, alors il faudra bien en organiser le cadre politique.

Paris, aujourd'hui, se contente d'un grand flou. Le mérite de M. Fischer est d'ouvrir une perspective plus claire. Il explique que ces coopérations devraient logiquement aboutir à ce que les Etats associés décident finalement de réglementer leurs relations : d'abord en se constituant en un « centre de gravité », puis en concluant « un nouveau traité fondamental européen qui serait le noyau d'une constitution de la fédération » future. Laquelle disposerait alors d'une Constitution, d'un gouvernement et d'une chambre bicamérale.

### UN MODÈLE ÉVOLUTIF

Les dirigeants allemands ont beaucoup consulté ces derniers temps en France. M. Delors, père de l'idée de Fédération d'Etats-nations, a été reçu par le chancelier et par M. Fischer. Ce dernier a été en contact étroit avec son homologue Hubert Vedrine. « Pour la première fois, note un haut diplomate français, un Allemand expose une idée de fédération dans laquelle la Commission ne devient pas forcément l'exécutif et le Conseil ne disparaît pas comme deuxième chambre du Parlement. »

La force du ministre allemand, qui a toujours pensé lui-même qu'on ne ferait l'Europe qu'avec ses nations, est effectivement de proposer à la réflexion un modèle évolutif qui propose une solution au problème clé de l'Europe de demain : son besoin d'un exécutif efficace, tout en prenant en compte le souhait des gens de garder le cadre national comme référence identitaire. Son argumentation ne peut plus être écartée d'un revers de la main si l'on continue à proclamer son attachement à l'élargissement. Dans une Europe à trente, la question ne sera pas de savoir si c'est la Commission ou le Conseil qui doit servir d'embryon de gouvernement européen, mais bien quelle forme de gouvernement et de contrôle parlementaire il faudra mettre en place pour garantir la gestion des intérêts collectifs, qui devront être soigneusement délimités.

Les réactions des Britanniques, qui s'inquiètent déjà d'une nouvelle convergence franco-allemande qui les placerait à nouveau à l'écart, témoignent de l'importance du moment. Rien ne dit que Londres et d'autres capitales réticentes à aller de l'avant ne bloqueront pas la réforme des institutions en cours de négociation en adoptant des positions minimalistes que Paris et Berlin ne pourraient accepter. On laisse entendre à Paris qu'une crise serait mieux qu'un mauvais accord et on s'y prépare. Alain Juppé s'est interrogé à l'Assemblée nationale sur une « crise refondatrice ». L'affrontement ne fait que commencer.

Henri de Bresson

# En Russie, M. Poutine installe son « pouvoir vertical » avec les militaires et les services de sécurité

La « révolution administrative » place sous contrôle gouverneurs et présidents des régions et Républiques

Plusieurs gouverneurs de régions russes se sont élevés, jeudi 18 mai, contre les mesures que le président russe, Vladimir Poutine, entend

prendre pour limiter leur autonomie. M. Poutine a demandé de pouvoir limoger les gouverneurs et leur retirer le droit de siéger au Conseil de la

Fédération. Les barons régionaux, privés de l'immunité parlementaire, seraient exposés à d'éventuelles enquêtes judiciaires.

### MOSCOU

de notre correspondant

Vladimir Poutine avance à marche forcée pour, selon ses termes, reconstruire « un pouvoir vertical », c'est-à-dire un appareil d'Etat qui soit tout entier dans les mains du Kremlin. Aussitôt investi, le président russe a engagé ce que plusieurs experts considèrent comme « une révolution administrative » : l'objectif revendiqué est de placer sous contrôle les gouverneurs et présidents des 89 régions et Républiques autonomes qui constituent la Fédération de Russie. Le 17 mai, dans une adresse télévisée à la nation, M. Poutine a présenté les projets de lois qu'il entend soumettre au Parlement : « Ils signifient que nous allons vivre dans un Etat unifié et fort, l'Etat de Russie », a-t-il expliqué, avant de reprendre sa formule de campagne électorale : « C'est la dictature de la loi. »

Le président russe prend de front les barons régionaux, élus au suffrage universel depuis 1995, et qui ont ces dernières années pris de plus en plus d'autonomie, appliquant à la

lettre la formule de Boris Eltsine : « Prenez autant de pouvoirs que vous le pouvez. » Au terme de cette réforme, ces gouverneurs ou présidents régionaux pourront être révoqués par le Kremlin et les assemblées locales dissoutes, s'ils violent la Constitution ou les lois fédérales. Selon plusieurs experts, plus d'un tiers des lois adoptées par les assemblées régionales contredisent la législation fédérale. « Le temps des compromis est révolu », a noté M. Poutine, ajoutant : « Le président du pays peut-être relevé de ses fonctions s'il viole la Constitution, un même mécanisme doit pouvoir s'appliquer aux responsables régionaux et aux assemblées locales. »

### VIVE RÉACTION DE M. LOUJKOV

Le rôle des gouverneurs sera, en outre, fortement limité. Jusqu' alors, ils siégeaient de droit au Conseil de la Fédération, la Chambre haute du Parlement russe, constituant ainsi un puissant lobby. La réforme engagée leur interdira d'être parlementaire. Ils perdront donc l'immunité judiciaire attachée à cette fonction.

Les premières réactions ont été extrêmement prudentes tant l'enjeu est important. Mintimar Chamiev, président de la République du Tatarstan, s'est dit « favorable » à une telle réforme, laissant le soin au président de son Parlement local de dénoncer les « risques d'usurpation de pouvoir ». Quelques gouverneurs ont choisi de hausser le ton. Aman Touléïev, de la région de Kemerovo, a dénoncé « un instrument de persécution politique contre les gouverneurs désobéissants ». Rouslan Aouchev, président de l'Ingouchie, y voit le retour des méthodes « communistes et du comité central ». L'attaque la plus vive est venue de Iouri Loujkov, maire de Moscou, estimant qu'une telle réforme conduirait « à des décisions arbitraires allant contre les normes constitutionnelles ».

La réforme devrait être rapidement adoptée, la Douma y étant largement favorable et pouvant, *in fine*, passer outre un vote négatif du Conseil de la Fédération. Dans le même temps, M. Poutine accélérerait la mise en place de sept « super-préfets », chargés de piloter de vastes

districts fédéraux regroupant plusieurs régions et dont la géographie est calquée sur celle des arrondissements militaires russes (*Le Monde* du 17 mai 2000).

Les nominations de ces sept représentants spéciaux ont été annoncées jeudi 18 mai. Le général Viktor Kazantsev, qui commande les troupes russes engagées en Tchétchénie depuis octobre 1999, dirigera l'ensemble du Caucase nord. Le général Konstantin Poulikovski est chargé de l'Extrême-Orient : il fut l'un des principaux responsables de la première guerre de Tchétchénie. Viktor Tcherkessov, numéro deux du FSB (ex-KGB) et fidèle de M. Poutine, supervisera le district du nord-ouest, qui inclut Saint-Petersbourg. Les responsables de l'Oural et du centre viennent du ministère de l'intérieur. Seuls deux « civils » ont été nommés : l'ancien premier ministre Sergueï Kirienko, représentant spécial pour la région de la Volga, et l'ancien diplomate Léonid Dratchevski, en Sibérie.

François Bonnet

**BOUCHERON**  
PARIS  
JOAILLIER DEPUIS 1858



# DES JUIFS PENDUS PAR L'IRAN ?

Nous soussignés, constatons que les 13 juifs accusés par l'Iran d'espionnage au profit d'Israël sont victimes d'un procès déloyal, irrespectueux des règles fondamentales du droit : le huis clos ; un procureur faisant office de seul juge ; des accusations sans la moindre preuve. Face aux caméras de télévision, les prétendus "aveux" extorqués et arrachés sous la menace, ne trompent personne : les mêmes méthodes ont déjà servi sous Staline. A travers ce procès fabriqué et truqué, c'est le régime iranien qui est en réalité jugé.

Si des juifs, uniquement parce qu'ils sont juifs, devaient être condamnés et pendus de sang froid et de manière préméditée, le gouvernement iranien serait coupable de ce crime d'Etat.

Les nations démocratiques devraient alors en tirer toutes les conséquences en rompant toutes leurs relations avec ce régime barbare.

## PREMIERS SIGNATAIRES

M. ALLIOT-MARIE, *pdte du R.P.R.* ;  
P. AIDENBAUM, *ancien pdt de la L.I.C.R.A.* ;  
G. ALLOUCHE, *v-pdt du Sénat* ;  
M. AOUNIT, *secrétaire général du M.R.A.P.* ;  
E. BADINTER, *écrivain* ;  
E. BALLADUR, *ancien Premier ministre* ;  
D. BAUDIS, *maire de Toulouse* ;  
P. BAUDOIN, *président de la Fed. internationale des droits de l'homme* ;  
F. BAYROU, *ancien ministre, pdt de l'U.D.F.* ;  
J.-M. BAYLET, *ancien ministre, pdt du parti Radical de Gauche* ;  
J.-L. BENNHAMIAS, *secrétaire national des Verts* ;  
S. BLISKO, *député de Paris* ;  
M. BOUTH, *pdt de SOS-RACISME* ;  
J.D. BREDIN, *membre de l'Académie française* ;  
H. de CHARETTE, *ancien ministre* ;  
A. CLARY, *député-maire de Nîmes* ;  
J.-A. De CLERMONT, *pdt de la Féd. protestante* ;  
C. COHEN-TANNOUDJI, *prix Nobel de Physique* ;  
J.-L. DEBRE, *ancien ministre* ;  
B. DELANOE, *sénateur de Paris* ;  
J. DELORS, *ancien pdt de la Commission européenne* ;  
M. DELEBARRE, *pdt du Cons. rég. Nord-Pas-De-Calais* ;  
L. DOMINATI, *sec. général de Démocratie Libérale* ;  
P. DOUSTE-BLAZY, *ancien ministre* ;  
R. DRAI, *écrivain, universitaire* ;  
M. DREYFUS-SCHMIDT, *v-pdt hon. du Sénat.* ;  
A. FINKIELKRAUT, *écrivain, philosophe* ;  
P. GAUBERT, *pdt de la L.I.C.R.A.* ;  
J.-C. GAUDIN, *v-pdt du Sénat, maire de Marseille* ;  
M. GENTILINI, *pdt de la Croix Rouge Française* ;  
A. GLUCKSMANN, *écrivain, philosophe* ;  
C. GOASGUEN, *ancien ministre* ;  
M. HALTER, *écrivain* ;  
F. HOLLANDE, *premier secrétaire du P.S.* ;  
R. HUE, *secrétaire national du P.C.* ;  
A. JUPPE, *ancien Premier ministre* ;  
K. KHALI, *pdte de l'Union européenne des femmes musulmanes* ;  
F. LEOTARD, *ancien ministre* ;  
B.-H. LEVY, *philosophe* ;  
A. MADELIN, *pdt de Démocratie Libérale* ;  
P. MAUROY, *ancien Premier ministre* ;  
A. MEMMI, *écrivain, philosophe* ;  
D. MOISI, *directeur-adjoint de l'I.F.R.I.* ;  
C. PONCELET, *pdt du Sénat* ;  
P. RICHERT, *pdt du Conseil gén. du Bas-Rhin* ;  
R. RIES, *maire de Strasbourg* ;  
N. SARKOZY, *ancien ministre* ;  
G. SARRE, *ancien ministre, pdt délégué du M.D.C.* ;  
P. SEGUIN, *ancien ministre* ;  
P. SHAPIRA, *v-pdt du Conseil économique et social* ;  
F. SYLLA, *député européen* ;  
P.-C. TAITTINGER, *ancien ministre* ;  
J. TIBERI, *maire de Paris* ;  
C. TRAUTMANN, *ancien ministre* ;  
S. TRIGANO, *écrivain* ;  
J. TOUBON, *ancien ministre* ;  
A. ZELLER, *pdt de la région Alsace* ;  
F. ZIMERAY, *député européen.*

Faites signer cette pétition et adressez-la  
par fax au 01.42.17.11.13

Annette Lü, vice-présidente de la République de Chine (Taïwan)

## « Nous voulons mettre fin à la guerre civile chinoise : il faut trouver une nouvelle voie, une voie médiane »

Samedi 20 mai, les premiers dirigeants d'une « province » chinoise à rejeter le principe d'une Chine politiquement unifiée doivent prendre les commandes de Taïwan. Chen Shui-bian, élu le 18 mars, et Annette Lü, vice-présidente, deviennent les plus hauts responsables de l'île après une muta-

tion démocratique qui a provoqué la fureur de Pékin. Quelques jours avant sa prise de fonctions, M<sup>me</sup> Lü a répondu aux questions du *Monde*.

« Quelle est la position exacte de la nouvelle administration sur le statut de Taïwan : est-ce que Taïwan fait partie ou non de la Chine ?

— D'abord, je tiens à dire que, depuis notre élection, certaines voix se sont élevées pour réclamer que je m'exprime moins, notamment à ce sujet. Je pense que cela est dû, sinon à une jalousie masculine, du moins au fait que les hommes n'ont pas l'habitude, ici, qu'une femme parvienne au sommet du pouvoir. Mais il faut bien comprendre que ces voix masculines sont venues du corps électoral lui-même et non pas du président Chen Shui-bian. Je souligne ce point parce que, en réalité, de plus en plus de femmes taïwanaises m'encouragent à parler.

— Le président et moi avons été clairs, durant la campagne électorale, sur cette question : il faut trouver une nouvelle voie, une voie médiane. La question de Taïwan est le résultat d'une guerre civile qui a opposé, sur le continent, le parti du Kuomintang et le Parti communiste. Si, aujourd'hui, le peuple de Taïwan a choisi le Parti progressiste démocratique (DPP), c'est qu'il veut mettre fin à la guerre civile. Il ne s'agit plus de s'opposer à la Chine. Mao Zedong contre Tchang Kaï-chek, c'est le passé ! Il y a, ici, une nouvelle administration dont l'ambition est d'assurer le bien-être du peuple qui l'a élue. C'est pour cette raison que j'ai dit que le peuple taïwanais est chinois comme le peuple du continent et que nous sommes comme des parents distants qui vivent tout près l'un de l'autre.

— Avez-vous été surprise par la colère de Pékin qui, entendant cela, vous a traitée de « rebut de la nation chinoise » ?

— En fait, l'année dernière, quand la Chine populaire a célébré son cinquantenaire, j'ai fait publier dans le *Washington Post* un encart publicitaire qui était un message du peuple taïwanais énonçant déjà cette formule : « parents distants et proches voisins ». Mais j'ai répété cette formule pendant la campagne électorale sans que cela suscite le moindre commentaire défavorable. Ce que je voulais dire est clair : nous devons nous poser la question de savoir ce qu'est la Chine, la nation. Ce n'est qu'il y a deux semaines que nous avons commencé à entendre ces réactions déplaisantes [de Pékin]. Peut-être s'agissait-il d'un stratagème pour nous diviser, le président et moi, saboter

nos relations et faire pression sur lui pour qu'il fasse des concessions en prononçant son discours d'investiture ? J'ai trois choses à répondre à cela : *primo*, je n'ai pas outrepassé mes pouvoirs de vice-présidente. Le président Chen lui-même l'a dit. *Secundo*, je me suis

chargé d'Etat au plus haut niveau dans l'histoire du peuple chinois. Qu'en pensez-vous ?

— Que je ne suis pas la première femme à atteindre un tel rang dans le monde. Si l'on compte les premiers ministres et vice-chefs d'Etat, Taïwan est le quatorzième

Parlement. Nous voulons faire progresser l'indépendance de la justice. Par le passé, sous le Kuomintang, trop de fautes commises en haut lieu sont restées impunies. Nous voulons l'égalité de tous devant la loi. Regardez Taoyuan : si mon prédécesseur a été assassiné, c'est que l'endroit était sous la coupe de la mafia. En deux ans, nous avons fait baisser de 26 % le taux de criminalité, et les dossiers criminels aboutissant devant un tribunal forment 92,5 % du total des instructions judiciaires. Chen Shui-bian et moi-même, ainsi que le ministre de la justice, sommes diplômés en droit de l'Université de Taïwan. Nous mènerons cette révolution judiciaire !

— Concernant les rapports avec la France, la nouvelle administration va-t-elle engager une action en justice afin de récupérer d'éventuelles rétro-commissions illégales perçues lors de la vente des frégates La Fayette à Taïwan ?

— Nous avons vu toutes ces informations de presse. L'ampleur de la corruption, dans cette affaire, est presque impensable ! Taïwan a payé ces frégates trois fois plus cher que Singapour. Après le 20 mai, le nouveau gouvernement du premier ministre Tang Fei va devoir faire quelque chose pour que le peuple de Taïwan obtienne des réponses. Il faudra mener une enquête approfondie à ce sujet. Puis, tôt ou tard, il y aura des poursuites en justice.

— J'aimerais aussi dire que la France, pays démocratique riche en culture et en art, devrait avoir des échanges plus approfondis avec Taïwan ; la France a prêté beaucoup d'attention à la question des droits de l'homme en Chine continentale, j'aimerais qu'elle montre aussi davantage d'intérêt pour Taïwan. »

Propos recueillis par  
Francis Deron



ANNETTE LÜ

« La France a prêté beaucoup d'attention aux droits de l'homme en Chine. J'aimerais qu'elle montre aussi davantage d'intérêt pour Taïwan »

délibérément abstenue de participer à l'élaboration du discours d'investiture présidentiel alors que le président Chen me le demandait. Ceci afin de faire comprendre à Pékin qu'il était inutile de m'attaquer, car quiconque s'attaque à moi, s'attaque à Chen Shui-bian et donc au peuple de Taïwan qui l'a élu. *Tertio*, ceci étant, je ne suis pas mécontente : ils me font de la publicité ! Qu'un grand pays comme la Chine s'acharne sur une femme comme moi, cela me rappelle l'époque où le Kuomintang, ici même, il y a vingt ans, m'accusait de subversion ! Aujourd'hui, c'est le Kuomintang qui doit nous remettre le pouvoir...

— Ne craignez-vous pas de voir votre position politique affaiblie par cet épisode ?

— Ce n'est pas si grave que cela. Il y a une profonde compréhension mutuelle entre le président et moi. On l'a vu pendant la campagne : quand il parlait, je l'écoutais ; quand je parlais, il m'écoutait. Un exemple de cette entente : c'est moi qui ai proposé que le président élu demande aux dirigeants de pays étrangers de pratiquer une « diplomatie préventive » auprès de Pékin pour les dissuader de se livrer à des actions hostiles à notre rencontre dans l'intermède menant à l'investiture. Je constate que si, dans le passé, Taïwan avait du mal à faire entendre sa voix, depuis l'élection du 18 mars, la communauté internationale commence à nous écouter.

— Vous êtes la première femme élue démocratiquement à une

pays du monde à atteindre ce niveau de parité. Ce n'est pas mal. Toute ma vie, j'ai voulu être une pionnière. Aujourd'hui, une jeune fille de Taïwan à qui l'on demanderait ce qu'elle veut faire de sa vie, peut répondre : « Annette Lü est vice-présidente, je veux être présidente » ! Certains disent que je suis ambitieuse. En fait, c'est une question de destinée. J'ai d'abord dû remplacer un gouverneur de département assassiné. Puis c'est Chen Shui-bian qui m'a demandé d'être sa colistière.

— Quels sont vos projets ?

— Je veux faire avancer certaines affaires intérieures pressantes : la reconstruction des régions sinistrées lors du tremblement de terre de septembre 1999 ; une amélioration des relations entre hommes et femmes. La société taïwanaise connaît beaucoup de drames dus à de mauvaises relations conjugales.

— La corruption ?

— Ce n'est pas tellement difficile de la combattre. Nous voulons empêcher les corrompus de siéger au

## PROFIL

### UNE FÉMINISTE CONTRE « UNE SEULE CHINE »

Il s'abstenir, les gardiens de l'ordre qui, en 1979, envoyèrent en prison Annette Lü, cette féministe résolue qui venait de prononcer, dans l'enthousiasme d'une manifestation à Kaohsiung (sud de Taïwan), un discours de vingt minutes critique envers les autorités de l'île pour leur fidélité à l'idée d'une Chine unifiée sous un seul gouvernement. Libérée, sous la pression d'Amnesty International notamment, à la moitié de la peine de douze ans à laquelle elle avait été condamnée, et exilée aux Etats-Unis, elle s'est juré, de retour à Taïwan, de mettre à bas une conception de la nation chinoise qu'elle juge trop marquée par une obsession masculine du pouvoir impérial. La voici, à cinquante-six ans, vice-présidente élue, et décidée à faire entendre une voix qu'elle a plutôt grave.

Petite mais pas menue, Annette Lü a le verbe haut, trop haut, estiment certains de ses amis politiques, pour ne rien dire de ses ennemis. Sa formule sur les Chinois du continent — « voisins proches, cousins distants » — a fait mouche. Pékin a hurlé de rage. Le malaise s'est répandu jusque dans les rangs des partisans de la nouvelle administration taïwanaise, emmenée par le président Chen Shui-bian, ancien partisan, comme elle, de l'indépendance déclarée, et qui prend ses fonctions le 20 mai.

Elle dit tenir son caractère d'un

traumatisme d'enfance vécu dans le district de Taoyuan, près de Taipei (dont elle est devenue, plus tard, le gouverneur) quand ses parents, humbles gens, tentèrent de la caser à deux reprises chez des proches, à une époque où une petite fille était encore, en terre de Chine, une bouche inutile à nourrir. L'incident rangé dans la mémoire familiale, elle fait des études de droit et fonde le mouvement féministe taïwanais au milieu des années 70.

Chinoise jusque dans son ensemble tailleur-jupe un peu ringard, elle n'hésite pas à mettre les pieds dans le plat sur une scène politique jusqu'à récemment monopolisée par les hommes : à un universitaire du continent qui l'agace à réclamer d'elle une reconnaissance du principe d'« une seule Chine », elle finit par répondre que, s'il insiste, elle considérera que les Taïwanais, en fin de compte, « ne sont pas des Chinois ». Elle est aussi à l'origine de la campagne diplomatique, infructueuse pour l'heure, visant à faire réadmettre Taïwan au sein des Nations unies. Depuis la femme de Mao Zedong, Jiang Qing (qui proférait, elle, des vues radicalement antidémocratiques dans les années 60-70), on n'avait pas entendu une voix féminine aussi forte sur la scène chinoise.

Pékin « m'a rendue célèbre », déclare-t-elle à l'hebdomadaire américain *Time*. Le grand portrait photographique d'elle-même qui trône derrière son bureau suggère qu'Annette Lü, à tout le moins, y a mis du sien.

F. D.

## PRÉFECTURE DE LA HAUTE-LOIRE

DIRECTION DES ACTIONS INTERMINISTÉRIELLES

2<sup>e</sup> DIRECTION - 1<sup>er</sup> BUREAU

### 2<sup>e</sup> AVIS D'ENQUÊTES

Contournement Est du PUY-EN-VELAY

Conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral du 13 avril 2000, le projet de contournement Est du PUY-EN-VELAY est soumis du 15 mai au 30 juin 2000 inclus aux formalités d'une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique, à l'attribution du caractère de route express à cette voie et à la mise en compatibilité des plans d'occupation des sols des communes de BRIVES CHARENSAC, CHADRAC, COUBON, CUSSAC-SUR-LOIRE, LE MONTEIL, LE PUY-EN-VELAY ET SAINT-GERMAIN LAPRADE.

Pendant cette période, les dossiers d'enquête sont déposés en mairie de BRIVES CHARENSAC, CHADRAC, COUBON, CUSSAC-SUR-LOIRE, LE MONTEIL, LE PUY-EN-VELAY, SAINT-CHRISTOPHE SUR DOLAIZON et SAINT-GERMAIN LAPRADE où ils peuvent être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies, sauf jours fériés. Les mêmes dossiers sont également déposés à la Préfecture de la Haute-Loire, siège de l'enquête, où ils peuvent être consultés les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h, sauf jours fériés.

Les observations peuvent être consignées sur les registres ouverts à cet effet ou être adressées par écrit avant la clôture de l'enquête, à Monsieur PERISSE, Président de la commission d'enquête, à la Préfecture de la Haute-Loire.

Cette commission désignée par le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand est composée de Monsieur Georges PERISSE, Directeur Régional de l'Équipement en retraite, Monsieur Jean DOUARRE, Ingénieur Divisionnaire des Travaux Ruraux en retraite et de Monsieur Jean-Paul SERANDON, Avocat honoraire.

La commission d'enquête ou un de ses membres siégera en Mairie des communes suivantes :

♦ BRIVES CHARENSAC  
jeudi 18 mai 2000 de 14 h à 18 h,  
lundi 19 juin 2000 de 14 h à 18 h.

♦ CHADRAC  
lundi 22 mai 2000 de 14 h à 18 h.

♦ COUBON  
vendredi 23 juin 2000 de 14 h à 17 h.

♦ CUSSAC-SUR-LOIRE  
mardi 30 mai 2000 de 14 h à 17 h.

♦ LE MONTEIL  
lundi 5 juin 2000 de 9 h à 11 h.

♦ LE PUY-EN-VELAY  
lundi 15 mai 2000 de 14 h à 17 h 30,  
jeudi 15 juin 2000 de 14 h à 17 h 30,  
lundi 26 juin 2000 de 14 h à 17 h 30.

♦ SAINT-CHRISTOPHE-SUR-DOLAIZON  
mercredi 21 juin 2000 de 14 h à 18 h.

♦ SAINT-GERMAIN LAPRADE  
vendredi 26 mai 2000 de 14 h à 18 h

♦ à la Préfecture de la HAUTE-LOIRE  
vendredi 30 juin 2000 de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h.

A l'issue de l'enquête, copie du rapport de la commission d'enquête sera déposée à la Préfecture de la Haute-Loire et dans chacune des mairies concernées.

Toute personne intéressée pourra en demander communication.



# République dominicaine : un président social-démocrate réélu

M. Mejia proclamé vainqueur au premier tour

SAINT-DOMINGUE  
de notre correspondant

Hipolito Mejia, le candidat de l'opposition social-démocrate, a été officiellement proclamé, jeudi 19 mai, vainqueur au premier tour de l'élection présidentielle qui a eu lieu, le 16 mai, en République dominicaine. Portant les couleurs du Parti révolutionnaire dominicain (PRD), dans l'opposition depuis quatorze ans, M. Mejia a obtenu 49,87 % des suffrages. Le président du Conseil électoral, Ramon Morrel Cerda, a expliqué, jeudi soir, que cette victoire au premier tour a été rendue possible par le retrait de la candidature de Danilo Medina, le candidat du parti au pouvoir, arrivé en deuxième position avec 24,94 % des voix. Tard dans la soirée, le président Leonel Fernandez a félicité le vainqueur et annoncé la formation d'« une commission de transition ». Quelques heures plus tôt, en présence des cadres de son Parti de la libération dominicaine (PLD), M. Medina avait reconnu sa défaite et retiré sa candidature « afin de ne pas mettre en péril la paix sociale et ne pas affecter l'économie ».

**Volontiers coiffé  
d'un Stetson blanc,  
il cultive l'image  
d'un paysan madré  
au langage fleuri**

« La solution correcte eut consisté à convoquer un deuxième tour », a cependant ajouté le dauphin du président Fernandez, qui devance d'extrême justesse le candidat conservateur Joaquín Balaguer. La mine défaite, plusieurs membres du PLD ont bruyamment critiqué cette décision.

Après la décision, annoncée mercredi, de l'ancien président Balaguer de reconnaître la « large victoire d'Hipolito Mejia », et compte tenu de son maigre score, le PLD n'avait d'autre choix que de se retirer de la course. Une nouvelle fois, le vieux caudillo, âgé de quatre-vingt-treize ans, est apparu comme l'arbitre d'une situation qui menaçait de dégénérer en crise postélectorale. Au lendemain du scrutin, des incidents, parfois ponctués de coups de feu, avaient opposé des militants du PLD et des sympathisants de M. Mejia qui, par dizaines de milliers, avaient commencé à fêter la victoire. Tard mercredi, une délégation

de haut niveau du PLD a rendu visite au patriarche pour tenter de le convaincre d'exiger un deuxième tour et de soutenir M. Medina. Songeant sans doute à redorer son image dans les manuels d'histoire, M. Balaguer a refusé, qualifiant cette demande de « mesquine », selon l'un de ses proches collaborateurs, Victor Gomez Berges.

Les milieux d'affaires ont pesé de tout leur poids pour dissuader le PLD de se lancer dans une bataille perdue d'avance. « Depuis la Semaine sainte, les ventes sont pratiquement paralysées à cause de la campagne. Prolonger ce marasme d'un mois et demi eut été suicidaire pour le PLD, qui aurait eu le plus grand mal à trouver des bailleurs de fonds », expliquait Salvador Fernandez, un commerçant d'origine espagnole installé rue El Condé, dans la ville coloniale.

Accompagné de sa colistière, Milagros Ortiz Bosch, une nièce du leader historique Juan Bosch, très populaire dans l'électorat féminin, M. Mejia a promis de former un gouvernement d'unité nationale pour lutter contre la pauvreté qui touche plus de la moitié de la population. Connu pour son franc-parler, cet agronome, né il y a cinquante-neuf ans à Gurabo, une communauté rurale de la province du Cibao, dans le centre du pays, s'est engagé à lutter contre la corruption et le désordre administratif. « J'ai été ministre de l'agriculture, et je défie quiconque de trouver la moindre irrégularité dans ma gestion », a-t-il déclaré, lors d'un entretien accordé au Monde. « Mon fort, c'est la gestion. Je sais établir des mécanismes de contrôle. Les corrompus, qu'ils appartiennent ou non au parti, n'auront aucune place dans mon gouvernement », ajoutait-il.

Volontiers coiffé d'un Stetson blanc pour protéger sa calvitie du soleil tropical, préférant les chemises aux costumes croisés, ce « politicien atypique », comme il se décrit lui-même, cultive une image de paysan madré dont le langage fleuri et spontané a fait merveille auprès de l'électorat populaire.

A l'inverse du gouvernement actuel, qui a concentré les dépenses publiques sur quelques mégaprojets d'aménagement urbain dans la capitale, M. Mejia affirme que ses priorités seront l'agriculture, la santé et l'éducation. De ses études chez les Jésuites, il a conservé un sens aigu des valeurs familiales et une pratique religieuse assidue.

J.-M. Ca.

## TROIS QUESTIONS À...

### HIPOLITO MEJIA

**1 Social-démocrate, vous venez d'être proclamé président de la République dominicaine. Allez-vous remettre en cause le processus de privatisations engagé par l'actuel gouvernement ?**

Nous allons le réévaluer au cas par cas. J'ai publiquement exprimé mon accord avec la privatisation de Molinos Dominicanos [une minoterie] et des aéroports. Mais dans certains cas on a délibérément mené des entreprises publiques à la faillite pour les brader au privé. J'ai critiqué la manière dont le Conseil d'Etat du sucre [les plantations sucrières appartenant à l'Etat] a été privatisé. Le processus de privatisation ne s'est pas toujours fait dans la transparence : le gouvernement a menti, il y a eu des accusations de corruption. Concernant l'électricité, les producteurs privés devront s'asseoir avec moi pour renégocier certains aspects de leurs contrats.

**2 Durant la campagne, vous avez critiqué le président Leonel Fernandez, qui proposait d'installer des ordinateurs dans toutes les écoles.**

Je ne suis pas hostile à la modernisation, comme mes adversaires ont voulu le faire croire. Comme ministre de l'agriculture et chef d'entreprise, j'ai été le premier à

utiliser l'informatique. Mais il faut définir des priorités. Est-il logique d'installer des ordinateurs dans des écoles qui n'ont ni électricité ni pupitres ? Il est plus urgent de réparer le pont qui mène à Constanza [communauté agricole du centre du pays] que de construire un tunnel sous l'avenue 27 de Febrero [principale artère de Saint-Domingue].

**3 Comment envisagez-vous les relations avec la République voisine d'Haïti ?**

Nos deux pays se trouvent dans une situation de mariage sans possibilité de divorce. Nous maintiendrons des relations respectueuses, humaines et harmonieuses avec Haïti. Il faut établir des règles du jeu claires en matière de commerce et de migration. Je respecterai la Constitution qui établit que les descendants d'Haïtiens nés sur notre territoire sont citoyens dominicains. La communauté internationale - l'Europe notamment - est prête à nous aider à développer la zone frontalière. J'ai longuement évoqué ce dossier avec le ministre français de la coopération, Charles Josselin. Nous devons mieux utiliser l'aide internationale, en respectant nos engagements de contrepartie et en assurant un meilleur suivi des projets.

Propos recueillis par  
Jean-Michel Caroit

# Au Pérou, l'opposant Alejandro Toledo refuse de participer au second tour de la présidentielle

Le président Fujimori récuse la demande de son concurrent de reporter le second tour du scrutin

Le président péruvien Alberto Fujimori a annoncé, jeudi 18 mai, qu'il continuait sa campagne électorale, malgré l'annonce de son rival, Ale-

jandro Toledo, de ne pas participer au second tour, prévu le 28, si celui-ci n'était pas reporté au 18 juin. Cette situation ouvre une grave crise po-

litique, alors que le premier tour de scrutin a fait l'objet de nombreuses contestations quant aux conditions de son déroulement.

**LE REFUS**, annoncé jeudi 18 mai, du candidat de l'opposition Alejandro Toledo de participer au second tour de l'élection présidentielle au Pérou, prévu le 28 mai, si celui-ci n'était pas reporté au 18 juin, ouvre une grave crise politique au Pérou. Le 28 mai, les 14 millions d'électeurs convoqués pour le second tour du scrutin présidentiel ne pourront désormais plus choisir que l'actuel président, Alberto Fujimori, qui brigue un troisième mandat, et qui sera de fait candidat unique.

La liste « Peru Posible ne participera pas aux élections du 28 mai », a déclaré M. Toledo, lors d'un rassemblement dans un quartier populaire de Lima. Il a ajouté, après l'annonce de son retrait, qu'il ne permettra pas au président Fujimori de rester « cinq ans de plus au pouvoir ». « Avec la meilleure volonté du monde, nous avons sollicité du Jury national d'élections (JNE) de repousser les élections au 18 juin, afin de rectifier les caractéristiques frauduleuses de ce processus », a expliqué le candidat de l'opposition, estimant que ce report per-

mettrait au Bureau national des processus électoraux (ONPE) d'assurer un fonctionnement transparent du système informatique de traitement des données électorales. Il a assuré qu'une telle démarche donnerait une crédibilité totale au scrutin, dont le premier tour a été marqué par de nombreuses irrégularités, et mettrait ainsi fin au climat détestable qui a dominé la campagne.

## « CRUELLE DÉCISION »

« La dictature, a déclaré M. Toledo, a pris la décision cruelle de rester cinq ans de plus au pouvoir. Elle a rejeté notre requête et participera seule aux élections. Servile, le JNE s'est réuni d'urgence, et, en moins d'un quart d'heure, a décidé de confirmer la date du 28 mai. L'ONPE nous a volé des votes au premier tour grâce au système informatique. Puis nous avons été bercés avec de fausses promesses. Et, maintenant, on veut nous conduire à l'abattoir. Nous ne le permettrons pas. »

La décision du candidat de l'opposition s'est appuyée sur les rapports de la Mission d'observation

électorale de l'Organisation des Etats américains (MOE-OEA) et du Défenseur du peuple (médiateur), Jorge Santistevan. Les deux recommandaient un report de la consultation. Dans son onzième bulletin, publié jeudi, la MOE-OEA se montrait préoccupée par les « signes persistants d'inconsistance et manque de clarté » mis en évidence au cours du premier tour, organisé le 9 avril. Les auteurs ajoutaient qu'il « ne sera pas possible d'obtenir des rectifications positives et substantielles pour le 28 mai, afin que les électeurs recupèrent la confiance dans ce processus et acceptent la validité des résultats, quels qu'ils soient ». Mercredi, M. Santistevan avait expliqué que le report du second tour était parfaitement légal et constitutionnel, mais le Jury national électoral (JNE) a catégoriquement écarté tout report du scrutin, fixé au 28 mai.

C'est au cours d'une manifestation très enthousiaste dans la ville de Trujillo (sur la côte Nord) que le président Fujimori a réagi à la décision de son adversaire. Il a assu-

ré, comme il l'avait fait dans la matinée, dans la ville andine d'Ayacucho, que la « date du second tour est inamovible ». Ironique, il a déclaré qu'Alejandro Toledo « doit savoir que les sondages d'opinion ne le favorisent pas, alors, de crainte de perdre les élections, il exige la modification de la Constitution et des lois ».

M. Fujimori a réfuté le principal argument avancé par l'opposition pour reporter le scrutin, selon lequel le système informatique de l'ONPE n'est pas opérationnel. « Avec deux caulettes, il est possible de compter les votes. Un complexe système de calcul n'est pas nécessaire, donc cet argument n'est pas valable », a-t-il expliqué, en avançant que le scrutin avec seulement deux candidats était « simple ». « Grève nationale ! Mobilisation ! », scandait, en revanche, la foule, rassemblée à Lima pour soutenir M. Toledo. Celui-ci a appelé à une grande manifestation, vendredi, « contre la dictature ».

Nicole Bonnet





# Un coup d'Etat favorable aux Mélanésiens renverse le gouvernement élu dans les îles Fidji

L'archipel est profondément divisé entre Indo-Fidjiens et population de souche

Le chef du putsch « civil » qui a renversé, vendredi matin 19 mai, le gouvernement issu des élections libres qui avaient eu lieu exactement un an

auparavant aux îles Fidji, est un homme d'affaires, George Speight. Depuis ce scrutin, des rumeurs de coup d'Etat ne cessaient de circuler

dans l'archipel, alimentées par l'opposition traditionnelle entre les Mélanésiens et la population indo-fidjienne, minoritaire mais plus riche.

AUCKLAND,

de notre correspondante dans le Pacifique sud

Vers 10 heures du matin heure locale, vendredi, à Suva, la capitale politique de Fidji, sept hommes armés et encagoulés ont investi le Parlement. Quelques coups de feu ont été tirés. Le premier ministre indo-fidjien, Rajendra P. Chaudry, et sept de ses ministres, ont été pris en otage, alors que les membres de l'opposition et la soixantaine d'étudiants de l'Université du Pacifique qui étaient venus observer la session parlementaire ont été progressivement libérés au cours de la matinée. Les communications internationales ont été coupées, seules deux radios fidjiennes émettant des informations. Les parents ont été invités à reprendre leurs enfants à l'école tandis que le centre commercial de Suva s'est rapidement fermé sous la menace de pillages.

La population des îles est profondément divisée entre Fidjiens de souche, les habitants mélanésiens coutumiers de l'archipel, et Indo-

Fidjiens, amenés aux Fidji au début de la colonisation britannique pour l'exploitation de la canne à sucre. Aujourd'hui, même si l'industrie sucrière n'est plus que le second secteur économique (après le tourisme), les Indiens continuent de contrôler une partie importante du commerce, et leur relative puissance agace toujours les Fidjiens mélanésiens.

**BAUX FONCIERS À ÉCHÉANCE**

Les tensions sont d'autant plus importantes qu'un grand nombre de baux fonciers, sur lesquels des familles indiennes sont installés depuis plusieurs générations, arrivent à échéance et que les propriétaires mélanésiens refusent de les renouveler.

Cela fait exactement un an que le nouveau gouvernement, à majorité indo-fidjienne, est au pouvoir à Suva. La dernière fois qu'un gouvernement à dominante indienne avait été élu, en mai 1987, il avait été renversé, avant d'avoir eu le temps de prendre ses fonctions, par deux coups d'Etat militaires. Leur auteur, le général Si-

tiveni Rabuka, avait, au fil des ans, modéré sa position jusqu'à prôner l'adoption d'une nouvelle Constitution, plus juste à l'égard de la minorité indienne. Des élections vraiment démocratiques n'eurent finalement lieu que douze ans plus tard, donnant une nette victoire à la coalition indo-fidjienne du gouvernement Chaudry.

Depuis l'élection du 19 mai 1999, des rumeurs de coup d'Etat, assorties de campagnes d'intimidation, n'ont cessé de circuler dans la capitale. Elles avaient redoublé d'intensité ces dernières semaines, à l'approche du 19 mai, date à forte connotation symbolique. Une marche de protestation au gouvernement, la troisième en quelques semaines, s'est déroulée dans le centre commercial de la petite ville tropicale, vendredi matin, en même temps que le coup avait lieu. Le principal auteur de ce coup d'Etat est un homme d'affaires fidjien connu à Suva, George Speight, propriétaire des sociétés Fiji Pine et Fiji Hardwood (commerce du bois d'acajou).

Le gouvernement avait été récemment accusé de corruption dans la gestion de ce dossier. « Nous avons mené un coup d'Etat civil au nom du peuple indigène de Fidji. [L'archipel] est maintenant sous administration civile, avec le soutien des forces armées, qui sont passives et resteront sous le contrôle du gouvernement civil en place dirigé par moi-même. Les membres de l'ancien gouvernement sont sains et saufs, retenus dans un endroit sûr », a-t-il déclaré. Il a désigné ensuite le député Ratu Timoci Silatolu, membre de l'Association des partis fidjiens, comme premier ministre par intérim.

La grande inconnue, vendredi en fin de journée, restait pourtant la position que prendrait l'armée, dont l'état-major était en réunion. Traditionnellement pro-mélanésienne, l'armée a la possibilité de remettre le gouvernement légitime en place ou, au contraire, d'entériner le gouvernement intérimaire annoncé du Parlement par les putschistes.

Florence de Changy

## La junte militaire ivoirienne affermit son pouvoir

HUIT des neuf membres de la junte au pouvoir en Côte d'Ivoire font partie du nouveau gouvernement de transition mis en place jeudi soir 18 mai par le général Robert Gueï. Il ne reste plus qu'un représentant du Rassemblement des républicains (RDR), le parti d'Alasane Ouattara. Ce nouveau « gouvernement de transition » compte 24 membres, contre 22 dans celui - dissous le même jour par la junte - qui avait été mis en place après le coup d'Etat du 24 décembre 1999, qui a renversé le président Henri Konan Bédié.

Alors que le Comité national de salut public (CNSP, nom de la junte) n'avait que quatre représentants dans le précédent gouvernement, il en compte maintenant neuf. Un seul membre du CNSP n'est pas au gouvernement : le

sergent-chef Boka Yapi, qui avait joué un rôle essentiel dans le coup d'Etat et dirige aujourd'hui la garde présidentielle. Le ministre d'Etat qui assurait la « coordination du gouvernement », l'homme d'affaires Seydou Diarra, devient premier ministre, un poste qui n'existait pas dans le premier gouvernement de transition.

Le général Gueï a expliqué jeudi soir que le « remaniement » était justifié par le « souci de conforter la solidarité gouvernementale » après « des actes de défiance, voire d'insubordination ». Ce changement de gouvernement intervient alors que le chef de la junte est engagé dans une épreuve de force avec Alasane Ouattara. Le général Robert Gueï, « président de la République », reste ministre de la défense. Suivent, dans l'ordre proto-

colaire, le général Lassana Palenfo, numéro deux de la junte, ministre d'Etat chargé de la sécurité, et le général Abdoulaye Coulibaly, numéro trois de la junte, ministre d'Etat chargé des transports. Tous deux, longtemps considérés comme des alliés de Ouattara, occupaient déjà ces postes.

**PROJET DE CONSTITUTION**

Le numéro quatre de la junte, Mathias Doué, récemment promu général, qui avait été relégué à l'avant-dernier rang protocolaire dans le précédent gouvernement, est en quatrième position, toujours avec le portefeuille de la jeunesse et des sports. Quatre membres de la junte font leur entrée dans le gouvernement : le colonel Grena Mouassi à l'intérieur, l'adjutant-chef major Honoré Zo-

hin à la construction et l'environnement, le commandant Henri Sama à la communication, et le commandant Djikalou Saint-Cyr au commerce.

Le seul militaire qui n'était pas membre de la junte dans le premier gouvernement de transition, le colonel Issa Diakité, ministre de l'intérieur, n'a pas été reconduit. Il est considéré comme proche du RDR. Alasane Ouattara, candidat déclaré à la présidentielle, est menacé de ne pas pouvoir y prendre part par le projet de Constitution que vient d'adopter le général Gueï, et qui doit être soumis à référendum le 23 juillet. Le parti de M. Ouattara n'est plus représenté dans le gouvernement que par Henriette Diabaté, secrétaire générale du RDR, qui conserve le portefeuille de la culture. - (AFP.)

## Plus de 330 casques bleus restent en otage en Sierra Leone

LE CONSEIL de sécurité des Nations unies devait se prononcer, vendredi 19 mai, sur le renfort de la force onusienne en Sierra Leone, qui pourrait voir porter ses effectifs de 11 100 à 13 000 hommes. L'ONU s'est dite jeudi « très inquiète » sur le sort de 30 à 40 casques bleus blessés toujours détenus par les rebelles en Sierra Leone, et dont elle est sans nouvelles. Selon un nouveau décompte, il reste encore 337 casques bleus otages du RUF, la milice du chef rebelle Foday Sankoh, capturé jeudi, après que seuls 13 soldats, et non 80, comme annoncé précédemment par les autorités libériennes, eurent en réalité été libérés. Ceux-ci s'ajoutent aux 137 casques bleus déjà libérés via la Liberia. Au

total, le RUF avait pris 500 casques bleus en otage à partir du 2 mai.

Le porte-parole de l'ONU, Fred Eckhard, a souligné que les seules indications en possession des Nations unies quant aux casques bleus blessés avaient été fournies par le président du Libéria, Charles Taylor, chargé par ses pairs d'Afrique de l'Ouest de faciliter la libération des otages, en raison de ses liens étroits avec le RUF.

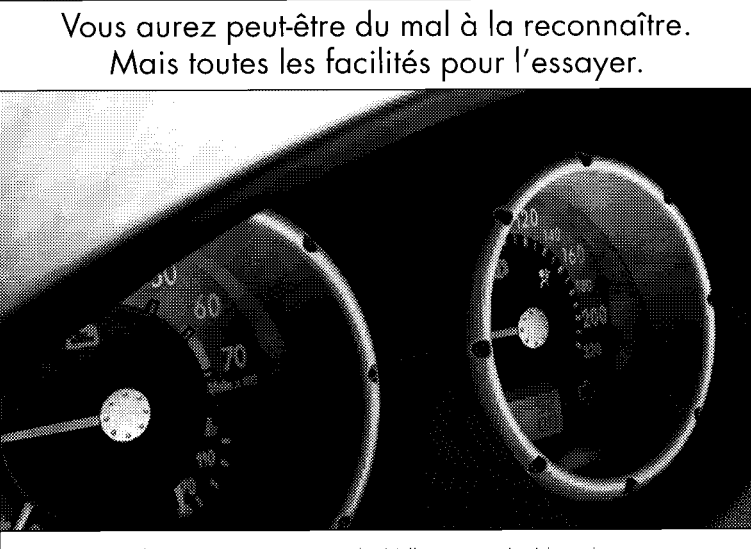
**DES BLESSÉS PAS TRANSPORTABLES**

Selon M. Eckhard, les blessés ne sont pas transportables par la route. « Nous avons préparé une évacuation médicale par voie aérienne, mais tant que les arrangements avec le RUF, qui

contrôle la région où ils sont apparemment détenus, n'auront pas été conclus, nous ne pourrions pas les évacuer », a-t-il expliqué.


D'autre part, selon un rapport publié par l'organisation américaine de défense des droits de l'homme Human Rights Watch, des soldats pro-gouvernementaux de Sierra Leone ont récemment torturé et « exécuté » des rebelles du Front révolutionnaire uni (RUF). Human Rights Watch a qualifié les meurtres des ex-rebelles du RUF réhabilités de « crimes de guerre ». « Les autorités militaires doivent intervenir immédiatement pour maîtriser leurs soldats et prévenir l'établissement d'une justice populaire », estime l'organisation. - (AFP)

Vous aurez peut-être du mal à la reconnaître.  
Mais toutes les facilités pour l'essayer.



Climatisation, système audio Volkswagen, double airbag, direction assistée, ABS avec répartiteur électronique de freinage EBV, verrouillage centralisé, vitres avant électriques...

**Nouvelle Polo Pack Clim**



Offre valable sur les véhicules équipés du Pack Clim (comportant air conditionné manuel et autoradio cassette Déat). Pack Clim non disponible sur modèle S10.

**Espace Suffren**  
40 ter, av. de Suffren - Paris 15  
Tél. : 01 53 58 10 00

**CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN**

## Kosovo : le Sénat américain rejette le retrait des troupes

NEW YORK. Le Sénat américain a rejeté, jeudi 18 mai, par 53 voix contre 47, un texte qui aurait entraîné le retrait des troupes américaines du Kosovo dans un an. Le président Clinton avait menacé de lui mettre son veto si ce texte était adopté par le Congrès, où le parti républicain détient la majorité. Il n'en a pas eu besoin, plusieurs sénateurs républicains ayant décidé de voter contre cette mesure. L'intervention du gouverneur George W. Bush, candidat républicain à la Maison-Blanche, a sans doute influé sur leur décision. Estimant que cette proposition de loi « outrepassait » les compétences du pouvoir législatif et lui lierait les mains s'il devenait président, le gouverneur du Texas avait fait savoir, mardi, qu'il était opposé à son adoption. Le texte prévoyait de cesser de financer la participation des 5 900 soldats américains à la force multinationale présente au Kosovo au 1<sup>er</sup> juillet 2001. - (Corresp.)

## Violents incidents entre police et manifestants à Belgrade

BELGRADE. La police anti-émeutes serbe a utilisé, jeudi 18 mai, des gaz lacrymogènes et des matraques pour disperser une manifestation d'environ 10 000 personnes dans le centre-ville de Belgrade. La foule protestait, pour la deuxième journée consécutive, contre la prise de contrôle, par les autorités, de la chaîne de télévision d'opposition Studio B. Plusieurs personnes ont été blessées. Des manifestants se sont réfugiés dans le bâtiment de la mairie, contrôlée par l'opposition. Certains scandaient « rébellion, rébellion » et « Sauve la Serbie, tue-toi Slobodan » (Milosevic), tandis qu'une équipe de l'ancienne TV Studio B improvisait un journal télévisé du haut du balcon de l'hôtel de ville. D'autres rassemblements antigouvernementaux ont lieu en Serbie, notamment à Novi Sad, dans le nord. L'Eglise orthodoxe serbe a demandé aux autorités de cesser la répression contre les médias indépendants et de relâcher une quarantaine de militants d'opposition arrêtés mercredi. - (Reuters, AFP)

## Un deuxième journaliste tunisien en grève de la faim, à Londres

TUNIS-LONDRES. La peine de trois mois de prison ferme prononcée à l'encontre de Jelal Zoghalmi, frère du journaliste tunisien Taoufik Ben Brik, a été commuée en seize jours d'emprisonnement par la cour d'appel de Tunis, jeudi 18 mai. Selon son avocat, ce « verdict clément » confirme la volonté d'apaisement des autorités judiciaires tunisiennes. En Grande-Bretagne, pendant ce temps, un autre journaliste tunisien en est à sa 17<sup>e</sup> journée de grève de la faim. Noureddine Aouididi, réfugié politique à Londres depuis trois ans et collaborateur de plusieurs journaux arabes, entend protester contre le traitement infligé aux membres de sa famille, victimes, dit-il, de représailles depuis des années, en raison de son travail et de ses opinions politiques.

**EUROPE**

■ **MACÉDOINE : plus de 40 000 partisans de l'opposition se sont rassemblés** jeudi 18 mai sur la place principale de Skopje pour exiger des élections législatives anticipées et dénoncer la corruption dans les milieux officiels. Branko Crvenkovski, dirigeant de l'Alliance sociale-démocrate (SDSM), a notamment déclaré devant la foule que la « Banque mondiale et le Fonds monétaire international n'approuvent pas de prêts pour la Macédoine, parce qu'ils ne croient pas en ce gouvernement, qui n'a tenu aucune de ses promesses ». - (AFP)

■ **TCHÉCHÉQUIE : Jacques Chirac a reçu, jeudi 18 mai à l'Elysée, la famille de Brice Fleutiaux**, le photographe français détenu depuis octobre 1999 en Tchétchénie. La porte-parole de l'Elysée, Catherine Colonna, a indiqué qu'une photographie de Brice Fleutiaux, prise début mai, était parvenue à l'ambassade de France en Russie. Les dernières nouvelles de l'otage français datent du 23 avril, lorsqu'il avait pu téléphoner à sa famille pour lancer, selon son frère, « un appel au secours ». - (Reuters.)

**PROCHE-ORIENT**

■ **IRAK-FRANCE : Bagdad rejette « dans sa forme actuelle » la résolution** 1284 du Conseil de sécurité des Nations unies, a déclaré, jeudi 18 mai, le président du Parlement irakien, Saadoun Hamadi, qui était en visite à Paris. « Cette résolution contient des points très négatifs, et n'est pas applicable dans sa forme actuelle », a-t-il dit. Qualifiant de « floue » cette résolution, M. Hamadi a notamment déploré en particulier le fait qu'elle ne mentionne pas explicitement la perspective d'« une levée de l'embargo » contre l'Irak, ne reconnaît pas les progrès accomplis par Bagdad et perpétue l'inspection de l'armement irakien.

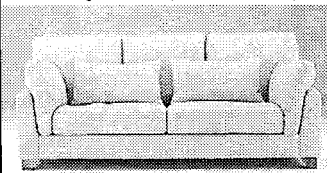
■ **IRAN : le Conseil de surveillance de la Constitution** a annoncé jeudi 18 mai que les résultats de l'élection législative à Téhéran seraient rendus publics d'ici samedi à la suite d'« une demande expresse dans ce sens » du Guide de la République islamique, l'ayatollah Ali Khamenei. Dans une réponse à une lettre du Conseil l'informant qu'il n'était pas en mesure de valider les résultats, en raison « de multiples cas d'irrégularités », l'ayatollah Khamenei l'avait en effet sommé de « proclamer définitivement les résultats de Téhéran compte tenu de l'état actuel des choses ». Le Guide a également demandé « à la justice de poursuivre les auteurs des irrégularités électorales ». - (AFP)

**AMÉRIQUE**

■ **ÉTATS-UNIS : le troisième essai** de missile antimissile américain, prévu le 26 juin à partir de Colorado Springs, a été repoussé à début juillet, a indiqué, jeudi 18 mai, le Pentagone, assurant que ce nouveau délai n'était dû qu'à un problème mineur. Le Pentagone estime que deux essais réussis valident le système national américain de défense antimissiles sur lequel le président Clinton doit prendre une décision. Jusqu'à présent, une seule expérimentation a fonctionné correctement. Un scientifique de renom, Theodore Postol, a pressé la Maison-Blanche de commander un rapport à des scientifiques indépendants avant toute décision. - (AFP)

■ **ÉTATS-UNIS-BIRMANIE : le président américain a reconduit, jeudi 18 mai, pour une année supplémentaire les sanctions économiques** imposées en 1997 par les Etats-Unis contre la Birmanie. Bill Clinton a affirmé que l'application de ces mesures, qui interdisent les investissements américains, restait nécessaire, le gouvernement birman continuant sa politique de répression contre l'opposition. - (AFP)

**DETAILLANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS**  
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix



Recommandé par Paris Pas Cher, Paris Combines, etc...

**MATELAS • SOMMIERS VENTES PAR TÉL. POSSIBLE**

fixes ou relevables - toutes dimensions.  
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI  
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...  
Garantie 5 et 10 ans

**Canapés - Salons - Clic-Clac...**

CUIRS - TISSUS - ALCANTARA  
Steiner - Duvivier - Coulon - Sufren etc...  
5500 m2 d'exposition

LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

**MOBECO**

• 239 à 247, rue de Belleville  
Paris 19<sup>ème</sup> - M° Télégraphe  
• 50, avenue d'Italie  
Paris 13<sup>ème</sup> - M° Place d'Italie

**01.42.08.71.00**  
7 jours sur 7



**COHABITATION** Lionel Jospin a informé Jacques Chirac, vendredi 19 mai, par téléphone, qu'il juge souhaitable d'engager rapidement la procédure de révision constitution-

nelle pour instituer le quinquennat « avant la fin de l'année ». Dans la matinée, le premier ministre a rendu publique cette démarche. ● **DANS SA DÉCLARATION**, M. Jospin précise qu'il

est « prêt à proposer au président, dans les prochains jours, un projet de loi constitutionnelle » dont il souhaite qu'il soit débattu au Parlement en juin. Dans le cas où il n'y aurait

pas de projet de loi, le chef du gouvernement « favorisera » l'examen d'une proposition de loi d'origine parlementaire. ● **À L'ÉLYSÉE**, l'entourage du chef de l'Etat estime que ce-

lui-ci n'a « aucun commentaire » à faire sur l'initiative du premier ministre. On ajoute que M. Chirac « fera connaître sa décision après mûre réflexion et dans la sérénité ».

## Lionel Jospin veut que le quinquennat soit voté avant la fin 2000

Dans une déclaration publique, vendredi 19 mai, le premier ministre a demandé au président de la République « d'engager rapidement » la réforme du quinquennat pour un aboutissement « avant la fin de l'année ». Pour l'Elysée, rien ne permet de « préjuger » la position de Jacques Chirac

**LA PRESSION.** Matignon a décidé de mettre tout son poids dans la balance pour faire basculer Jacques Chirac sur le quinquennat et l'amener sur son propre calendrier : un projet de loi déposé dans les quinze jours et un référendum à la fin de l'automne. Devant le rythme « tranquille » que le président affirme vouloir adopter, depuis une quinzaine de jours, craignant aussi que le président ne prépare un « coup », le premier ministre a décidé d'affirmer sa volonté. Vendredi, il a donc décidé d'exposer lui-même publiquement la méthode et le calendrier qu'il s'est choisis pour aboutir sur la réforme de la durée du mandat présidentiel. Assortissant le tout d'une menace à peine voilée : si le président ne s'accorde pas rapidement avec son premier ministre sur le projet de loi constitutionnelle, alors Matignon choisira de favoriser la voie parlementaire. M. Jospin a seulement pris soin de téléphoner vendredi matin à M. Chirac, afin de l'avertir.

Dès mercredi 17 mai, pourtant, le directeur de cabinet du premier ministre, Olivier Schrameck, déjeunerant avec le secrétaire général de l'Elysée Dominique de Villepin, avait esquissé cette première avancée dans la

guerre de positions à laquelle se livre, depuis une semaine, l'Elysée et Matignon. Le plus proche collaborateur de Lionel Jospin avait ainsi évoqué, déjà, la méthode que Matignon entend proposer. Jeudi 18 mai, dans un entretien téléphonique, M. Schrameck a plus précisément livré à M. de Villepin le calendrier parlementaire précis qui pourrait être suivi. A charge pour l'Elysée d'y adhérer.

Selon Matignon, un projet de loi sur la réduction du mandat présidentiel, sans autre réforme institutionnelle, pourrait être déposé avec l'accord du président, dès les prochains jours. Afin d'éviter le mois de délai réglementaire nécessaire à l'examen, en Conseil d'Etat, de tout projet de loi, Matignon propose de réclamer l'examen du texte par la commission permanente du Conseil d'Etat. L'examen en première lecture du projet pourrait alors avoir lieu à l'Assemblée dans la première quinzaine du mois de juin. Puis, si tout va bien, par le Sénat dans la seconde quinzaine du mois de juin, Matignon évoquant même la possibilité de convoquer une session extraordinaire au Sénat si le temps est insuffisant. Les mois de septembre et octobre seraient alors consacrés



aux navettes parlementaires et le référendum pourrait être organisé entre le 15 novembre et le 15 décembre.

Apprenant cela, M. Chirac a aussitôt chargé ses collaborateurs de faire passer le message : « Le pré-

sident a commencé ses consultations depuis deux mois, rien ne peut préjuger de sa décision. Il a indiqué qu'il donnera sa réponse prochainement. Il est le garant des institutions et c'est après une mûre réflexion et dans la sérénité que le président fera

connaître sa décision. » Reconnaisant que M. Jospin lui avait bien téléphoné, vendredi matin, le chef de l'Etat a voulu réaffirmer qu'il « ne fait aucun commentaire sur les positions du premier ministre ». Fermez le ban.

Il devient pourtant de plus en plus difficile pour le président de résister à l'accélération du débat sur le quinquennat. Car ce n'est pas seulement M. Jospin qui le presse d'aller « vite » vers la réforme de la durée du mandat présidentiel. Ce sont aussi les propres amis du président et certains de ses conseillers qui l'invitent aujourd'hui à reprendre l'initiative sur le quinquennat et d'adopter un calendrier très rapide du référendum.

Vendredi 19 mai, sur Europe 1, Alain Juppé est ainsi remonté au créneau : « Si j'avais une indication à formuler, il me semble que la fin de l'année 2000 serait une bonne solution », pour l'organisation d'une consultation populaire, a-t-il lancé. Depuis plusieurs semaines, l'ancien premier ministre multiplie en effet dans cette direction ses entretiens avec le président et Dominique de Villepin. Convaincu que le chef de l'Etat ne doit pas rester en défensive sur un sujet qui garde, pour l'heure,

la faveur des trois quarts des Français, M. Juppé considère aussi que « reporter le référendum avant la présidentielle de 2002 ou même au moment des municipales de 2001 n'a pas beaucoup de sens ». Pis, cela pourrait présenter un danger, alors même que les campagnes électorales battent leur plein et que l'opinion française sera perturbée par l'arrivée concrète de la monnaie unique. Au sein même de l'Elysée, M. de Villepin tient le même raisonnement.

Depuis quelques jours, cependant, le chef de l'Etat multiplie les consultations. Vendredi 19 mai, il a ainsi rencontré Michèle Alliot-Marie pour le RPR et Robert Hue pour le PCF. La veille, François Bayrou (UDF) s'était lui aussi rendu à l'Elysée, et, lundi 22 mai, ce sera au tour de François Hollande pour le PS, Alain Madelin pour DL et Jean-Luc Bénéhamias pour les Verts. Parallèlement, notes d'opinion, analyses juridiques, stratégies politiques tombent chaque jour sur le bureau de M. Chirac.

Tout a donc déjà été envisagé. Tous les calendriers. Toutes les procédures. Même un recours à l'article 11, qui permettrait au président de proposer un référendum sans débat parlementaire a été envisagé. Maurice Ulrich, spécialiste des affaires juridiques et institutionnelles à l'Elysée et conseiller du président, comme M. de Villepin ont engagé le président à opter pour un quinquennat « sec », sans autre réforme institutionnelle. Mais le chef de l'Etat a deux préoccupations. D'abord, faire passer dans l'opinion l'idée que sa conversion est le fruit d'une longue réflexion et non le résultat d'un intérêt cyniquement compris. M. Chirac s'inquiète aussi d'éventuelles résistances parlementaires et de la campagne que plusieurs chefs de parti pourraient mener contre le quinquennat, rendant son adoption plus malaisée. Enfin, il refuse absolument de paraître suivre son premier ministre sur une réforme qui est la clé de la modernisation des institutions.

Raphaëlle Bacqué et Pascale Robert-Diard

## Une semaine de ballons d'essai, consultations, invitations et... accélérations

● **Lundi soir, aparté Jospin-Chirac** lors du dîner en l'honneur du président polonais. A l'Elysée, lors du dîner d'Etat en l'honneur d'Aleksander Kwasniewski, président de la République de Pologne, le chef de l'Etat et le premier ministre s'isolent un bref instant. Lionel Jospin prévient Jacques Chirac qu'il va répondre, le lendemain, à l'Assemblée nationale à la question de Valéry Giscard d'Estaing sur le quinquennat, et l'informe dans les grandes lignes de qu'il compte dire. Le chef du gouvernement en retire la conviction que le président est bel et bien converti, sur le fond, à la réduction du mandat présidentiel. Mais les deux hommes n'évoquent aucun calendrier.

● **Mardi matin, petit-déjeuner des « éléphants ».** A l'Hôtel Matignon, les dirigeants socialistes, à l'exception de Raymond Forni, consacrent une bonne partie

de leur rendez-vous hebdomadaire au quinquennat. En marge, ils évoquent le calendrier parlementaire et les enchères téléphoniques. Lionel Jospin sait qu'il va être interrogé par « VGE » ainsi que par le groupe communiste. Les participants écartent l'idée d'une question supplémentaire sur le même sujet d'un député socialiste. Lionel Jospin évoque son aparté de la veille avec Jacques Chirac : « On en a parlé », explique le premier ministre à ses convives. « J'insiste pour que ça aille vite », ajoute Lionel Jospin, en indiquant que si le président de la République préfère prendre son temps, il a en réserve la carte de la proposition de loi. Pression, ballons d'essais, course de vitesse : pour accélérer le calendrier, François Hollande évoquant un référendum « au moment » ou en même temps que les élections municipales.

● **Mardi après-midi, réunion des**

**groupes de la majorité plurielle à l'Assemblée nationale.** Lionel Jospin vient à peine de confirmer à « VGE » sa volonté d'aller vite, que Daniel Vaillant et Jean-Marc Ayraut sondent les partenaires du PS. Marie-Hélène Aubert explique que les Verts sont favorables à cette réforme mais souhaitent que le sujet ne devienne pas le centre de la vie politique française. Georges Sarre est emballé : le Mouvement des citoyens est partisan d'un régime présidentiel. Les radicaux de gauche sont pour, explique Jean Rigal, député de l'Aveyron, mais sont attachés aux valeurs du régime parlementaire. Le député communiste des Hauts-de-Seine, Jacques Brunhes, prévient que, malgré les déclarations de Robert Hue, chez eux, ce n'est « pas totalement fait ». Le « Parti » veut des assurances : être certain, notamment, que tout cela ne risque pas de favoriser une bi-

polarisation de la vie politique et... d'affaiblir les petits partis.

● **Mercredi soir, dîners et annonces de consultations.** Bertrand Landrieu, directeur du cabinet de Jacques Chirac, prend son téléphone et appelle les chefs de partis. Le président de la République souhaite les consulter sur la présidence française de l'Union européenne et... le quinquennat. Juste avant d'aller dîner avec le secrétaire national des Verts, François Hollande explique qu'il ne pourra se rendre, vendredi, à ce tête-à-tête : manque de chance, le député de Corrèze sera ce jour-là sur les terres du président. Rendez-vous est donc pris pour lundi 21 mai. « Nous, on ne parlera que du quinquennat », dit tout naturellement le secrétaire national du PS à son convive Jean-Luc Bénéhamias.

Ariane Chemin et Michel Noblecourt

## LA CHIRURGIE ESTHÉTIQUE EN CONFIANCE.

- LIPOSCULPTURE
- PAUPIÈRES
- LIFTING
- SEINS
- NEZ...

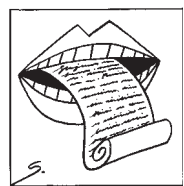
- TRAITEMENT DES RIDES  
PEELING / LASERS
- EPILATION
- BLANCHIMENT DES DENTS...

**CLINIQUE MATIGNON**  
5, AVENUE MATIGNON 75008 PARIS

RENSEIGNEMENT ET DOCUMENTATION SUR SIMPLE DEMANDE  
TEL: 01 53 83 79 79 - 36 15 INFO ESTHÉTIQUE - [www.clinique-matignon.com](http://www.clinique-matignon.com)

## « La réforme (...) peut réunir un large accord »

Dans une déclaration à la presse, vendredi 19 mai, à l'hôtel Matignon, Lionel Jospin a indiqué : « Au moment où le président Jacques Chirac entame des consultations à propos



VERBATIM

du quinquennat, je souhaite, dans un souci de transparence, informer les Français des propositions que je lui ai faites. La réforme du quinquennat, que je juge essentielle pour la modernisation de notre vie démocratique, peut désormais réunir un large accord.

Dans ces conditions, j'ai indiqué au président de la République qu'il me paraissait souhaitable d'engager rapidement la procédure de révision constitutionnelle avec, pour objectif, que cette réforme soit définitivement adoptée avant la fin de l'année. Pour cela, un texte devrait être débattu à l'Assemblée nationale et, si possible, au Sénat dès le mois de juin. A cet effet, je suis prêt à proposer au président, dans les prochains jours, un projet de loi constitutionnelle. S'il ne retenait pas cette voie, le gouvernement favorisera l'examen, dès le mois prochain, de la réforme sur initiative parlementaire. Le président a souhaité réfléchir à ces propositions. Nous serons amenés très prochainement à évoquer à nouveau cette question afin que soient arrêtées les décisions nécessaires. »

## Des divergences qui dépassent le clivage droite-gauche

● **RPR.** Alain Juppé pousse le chef de l'Etat à prendre l'initiative d'instituer le quinquennat « avant 2002 ». Le RPR est partisan d'une réforme limitée à la simple réduction du mandat présidentiel. Quelques élus restent arc-boutés sur le septennat, comme Christian Poncelet, président du Sénat, le président du groupe RPR du Sénat, Josselin de Rohan, ou encore les députés Nicole Catala (Paris) et Jacques Baumel (Hauts-de-Seine).

● **UDF.** C'est Valéry Giscard d'Estaing qui a relancé le débat en déposant, le 9 mai, une proposition de loi. Celle-ci a été cosignée, à l'UDF, par Philippe Douste-Balzy, président du groupe de l'Assemblée nationale. La réforme, approuvée par François Bayrou, ne convainc toutefois pas tout le monde.

● **DL.** Alain Madelin et José Rossi, président du groupe de l'Assemblée nationale, ont cosigné la proposition de loi de M. Giscard d'Estaing. Selon M. Rossi, tous les députés de Démocratie libérale sont favorables au quinquennat, à l'exception de Pascal Clément (Loire).

● **RPF.** Le Rassemblement pour la France de Charles Pasqua et de Philippe de Villiers refuse le quinquennat.

● **PS.** En 1995, candidat à l'élection présidentielle, Lionel Jospin s'est prononcé pour le quinquennat, avec application immédiate. En juin 1996, le PS soulignait que le septennat n'a « plus aucune jus-

tification démocratique » et plaiderait en faveur d'un « quinquennat, renouvelable une seule fois, consécutivement ». Il proposait également « d'uniformiser la durée de tous les mandats à cinq ans ». Dans sa plate-forme pour les législatives de 1997, le PS réitérait cet engagement.

● **PCF.** Hostile jusqu'à présent au quinquennat, le PCF a opéré un revirement doctrinal qui ne va pas sans résistances internes. Mardi 16 mai, Robert Hue a pris fait et cause, dans *Le Parisien*, pour le quinquennat, alors qu'Alain Bocquet, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, avait réitéré, mercredi 10 mai, la position traditionnelle du PCF en faveur du septennat non renouvelable. Mais M. Hue veut réduire à quatre ans le mandat des députés pour éviter que les deux mandats coïncident.

● **Verts.** Ils ont pris position depuis 1995. « Tout ce qui contribuera à une réduction du caractère monarchique de la V<sup>e</sup> République est positif », selon Denis Baupin. Cette mesure leur paraît toutefois « cosmétique », et les Verts veulent aussi « instaurer la proportionnelle aux élections législatives, limiter de manière draconienne le cumul des mandats ».

● **MDC.** Le Mouvement des citoyens n'est pas partisan d'un quinquennat « sec ». « Oui au quinquennat, si c'est l'acheminement vers un régime présidentiel », déclarait Georges Sarre, président délégué du MDC, le 16 mai.



# Le retrait d'Edouard Balladur à Paris modifie la donne au sein du RPR

L'ancien premier ministre dénonce le mode de sélection

Six semaines après s'être porté candidat à l'investiture du RPR pour les élections municipales à Paris, Edouard Balladur a annoncé, jeudi 18 mai,

qu'il retirait « *purement et simplement sa candidature* ». L'ancien premier ministre incrimine la procédure retenue par le RPR pour choisir son

chef de file, la jugeant insuffisamment transparente. M. Balladur n'a pas exprimé une préférence pour les candidats encore en lice.

**EDOUARD BALLADUR** abandonne la course à la Mairie de Paris. Moins de vingt-quatre heures après la réunion, mercredi 17 mai au soir, de la commission d'investiture du RPR, l'entourage de l'ancien premier ministre, candidat à la candidature depuis le 5 avril, a fait savoir, dans un communiqué, jeudi, en fin de matinée, qu'il avait « *décidé de retirer purement et simplement sa candidature* ». L'ancien premier

ministre a fait beaucoup d'efforts pour se plier aux exigences de son parti et de sa présidente, Michèle Alliot-Marie, suggère le texte. Mais les promesses d'ouverture de la séance d'audition « *inhabituelle* » du 11 mai n'ont pas été tenues : « *La transparence des procédures et la clarté des motifs inspirant les choix, si nécessaires l'un et l'autre à la vie publique, n'en sont pas, pour autant, mieux assurées aujourd'hui* », estime le député du 15<sup>e</sup> arrondissement. « *Trop c'est trop, lâchait-on de mauvaise grâce, jeudi, dans son entourage. On se moque de nous. Le premier ministre ferait les pieds au mur que l'équilibre du jeu ne changerait pas d'un iota. Nous n'étions plus dans le film, un point c'est tout.* »

Un programme d'abord pour « *Emanciper Paris* », une déclaration officielle de candidature ensuite : M. Balladur s'était efforcé de faire entendre sa musique personnelle en entrant dans la campagne. Mais la dynamique escomptée n'avait pas été au rendez-vous. A la traîne dans les sondages, il s'était retrouvé rapidement marginalisé et enfermé dans le rôle de celui qui y va seulement « *pour voir* ». Il s'était alors replié sur la critique de la procédure de désignation arrêtée par Michèle Alliot-Marie, multipliant, d'abord, les mises en garde contre cette « *commission de circonstance* », majoritairement acquise à Philippe Séguin, chargée de départager les candidats, exigeant, ensuite, un « *débat public à l'américaine* » entre les quatre candidats et allant jusqu'à fournir des fiches techniques pour l'organiser, exigeant encore, et obtenant, finalement, que l'audition des candidats, le 11 mai, se passe en présence de

l'UDF et de Démocratie libérale (DL). Mais une fois cette « *concession accordée à Balladur* », selon les termes du séguiniste François Fillon, et les auditions passées, le problème restait entier. Pas question, pour le RPR, d'accéder au souhait de l'ancien premier ministre d'une décision « *commune* » aux trois partis de la majorité parisienne. Dans ce cas, prévenait M. Balladur (*Le Monde* daté 14-15 mai), il ne pousserait pas plus loin le « *simulacre* ». Le député du 15<sup>e</sup> arrondissement a donc préféré organiser lui-même sa sortie plutôt que d'essuyer l'humiliation d'un échec. Le « *lâchage* » du président de DL, Alain Madelin, qui, dimanche 14 mai, avait déclaré que les jeux étaient faits en faveur de M. Séguin, a aussi pesé.

#### LES ESPOIRS DE M<sup>ME</sup> DE PANAFIEU

« *Edouard Balladur n'a rien perdu dans cette affaire, analyse un proche de M<sup>me</sup> Alliot-Marie. Il avait besoin d'entrer dans la danse pour bien verrouiller son 15<sup>e</sup>. Il y est parvenu. Il est pratique-*

*ment en mesure aujourd'hui de composer un groupe de balladuriens au Conseil de Paris.* » La réaction de M. Séguin à l'abandon de son concurrent conforte effectivement cette analyse. Soucieux de ne pas souffler sur les braises, le député des Vosges, a souhaité, jeudi, que M. Balladur « *prenne toute sa part au combat* ».

Reste Françoise de Panafieu. L'ancienne adjointe de Jean Tiberi a immédiatement réagi en affirmant que le retrait de M. Balladur « *modifie la situation à quelques jours de la désignation du candidat de la droite* ». Françoise de Panafieu sent un frémissement, espère une modification des équilibres au sein du RPR. Le fait est qu'elle reste seule face à M. Séguin et qu'elle ne peut qu'en tirer avantage. Mais si elle récupère l'héritage de M. Balladur en affirmant qu'elle partage sa « *vision de l'avenir de la ville* », ce dernier s'est gardé de toute déclaration la concernant.

Christine Garin

# Les radicaux de gauche font bande à part aux municipales à Toulouse

Le PS déplore cette « erreur politique »

#### TOULOUSE

de notre correspondant régional  
Les radicaux de gauche se présenteront au premier tour des élections municipales à Toulouse « *sous leurs propres couleurs* ». Jean-Michel Baylet, le président du Parti radical de gauche (PRG), l'a confirmé, jeudi 18 mai, en annonçant que la liste de sa formation serait conduite par le président de la fédération de la Haute-Garonne du PRG, Guy Debuissou. « *C'est un choix mûrement réfléchi* », a-t-il ajouté, regrettant une fois de plus que le Parti socialiste ait refusé de « *fédérer* » la gauche en choisissant de désigner un candidat parmi les militants locaux plutôt que de faire appel à une personnalité d'envergure nationale (*Le Monde* du 8 avril).

Elargissant son propos à la situation à Paris, Lyon, Marseille et Bordeaux, M. Baylet a manifesté son mécontentement à l'égard du PS, lui reprochant sa volonté hégémonique. « *Dans les cinq plus grandes villes, on trouve cinq candidats PS* », a-t-il remarqué. Guy Debuissou a pris soin d'affirmer que l'adver-

saire des radicaux à Toulouse restait le candidat de la droite, Philippe Douste-Blazy, et non François Simon, la tête de liste du PS. Il n'en a pas moins estimé que les socialistes avaient « *tiré les premiers* ». M. Debuissou espère donner « *l'occasion aux radicaux de se compter à Toulouse et aux autres de compter avec les radicaux* ».

#### « ACCORDS CADUCS »

François Simon se montre « *très étonné de la précipitation avec laquelle les radicaux de gauche annoncent une liste autonome alors que l'on est en train de créer une dynamique et que la victoire ne peut passer que par l'unité de la gauche "plurielle"* ». La tête de liste socialiste, qui qualifie la décision du PRG d'« *erreur politique pour tout le monde* », espère que « *les radicaux reviendront à la raison* ». Sinon, affirme-t-il, « *toutes les négociations encore en cours au niveau national seront interrompues et, au niveau local, les accords déjà existants seront caducs* ».

Jean-Paul Besset

## Jean Tiberi

### « pas étonné »

Le maire de Paris, Jean Tiberi, a tenté de rebondir après la défection d'Edouard Balladur. Il a immédiatement réagi, jeudi 18 mai, en estimant que le député du 15<sup>e</sup> arrondissement l'avait « *rejoint* » dans son constat que « *tout est joué d'avance* ». « *Arrêtons cette mascarade, a-t-il lancé. Nous sommes ridiculisés face à nos adversaires* ». La décision de M. Balladur, « *un homme sérieux* », selon le maire, « *n'étonne pas* » ce dernier qui dénonce « *une procédure non démocratique, sans clarté et sans transparence* » au sein du RPR. Pour M. Tiberi, il n'y a plus « *qu'une seule issue pour clarifier les choses : le vote démocratique des militants à bulletin secret* ».

De son côté, le secrétaire général de la Ville, Bernard Bled, qui tente, depuis plusieurs semaines, de garder la bonne distance avec le maire, a saisi l'occasion du retrait de M. Balladur pour démentir des rumeurs sur son éventuelle candidature comme tête de liste séguiniste dans le 18<sup>e</sup>. « *Je ne serai candidat qu'avec Jean Tiberi* », a-t-il affirmé.

## M. Bayrou prend ses distances avec la procédure de désignation

LE RETRAIT d'Edouard Balladur de la course à l'investiture à la mairie de Paris, qui accentue un flottement perceptible au sein du mouvement gaulliste (*Le Monde* du 19 mai), donne indirectement un peu d'air à François Bayrou. S'engouffrant dans la brèche ouverte par l'ancien premier ministre, le président de l'UDF en a profité, jeudi 18 mai, pour prendre ses distances vis-à-vis du processus de désignation du candidat de la droite dans la capitale, et multiplier les mises en garde à l'encontre du RPR.

Intervenant en clôture de la convention de la fédération UDF de Paris, M. Bayrou a tout d'abord rendu hommage à M. Balladur, « *un homme par nature rassembleur [pour lequel] beaucoup d'entre nous avons de l'estime et de l'affection* ». Puis il a fait part de ses propres « *regrets* » sur la procédure mise en place par la présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie. « *On aurait dû associer la base à la décision. Si ce choix avait été fait, on n'aurait pas eu ces problèmes de ralentissement que l'on connaît aujourd'hui* », a noté le président de l'UDF, avant de souligner que « *le choix aurait été plus fort et plus indiscutable si les trois formations de l'opposition y avaient été associées à égalité* ». « *La clé de l'élection, a-t-il poursuivi, n'est pas seulement dans les investitures des appareils, mais aussi dans les capacités des candidats à s'adresser aux électeurs hors des frontières des partis politiques.* »

Après avoir brièvement présenté les résultats du questionnaire adressé aux militants UDF parisiens – qui place Françoise de Panafieu en tête, avec 36 % des suffrages, suivie par M. Balladur (32 %), Philippe Séguin (29 %) et Jean Tiberi (3 %) –, M. Bayrou a affirmé que Françoise de Panafieu avait inspiré aux militants un « *sentiment de nouveauté, de renouvellement* » – « *pour moi, le grand homme politique dont Paris a besoin, c'est une jolie femme* », a

lancé un militant du 17<sup>e</sup> arrondissement – tandis que M. Séguin avait pour lui « *une expérience, et peut-être le fait que les sondages le placent en tête* ». En présence des responsables de la fédération de Paris, qui ont tous exprimé, à des degrés divers, leur adhésion à la candidature du député des Vosges, M. Bayrou a concédé que les « *différences de pensée importantes* » qui séparent l'UDF de M. Séguin « *n'empêchent pas de se rassembler* ». Son éventuelle désignation « *ne souffrira pas d'oukases* », a-t-il promis, tout en affirmant qu'il ne considérerait pas que ce choix soit d'ores et déjà « *joué* ».

#### SORTIR DU « SYSTÈME »

Ménageant ainsi le député des Vosges, M. Bayrou a concentré le tir sur un RPR qui risque de sortir quelque peu affaibli de la longue procédure de désignation de son candidat. « *La cause de la crise municipale à Paris est dans le fait que la mairie a été pris dans un système entièrement gouverné par un parti politique et par un seul* », a-t-il affirmé, avant de faire part de son « *exigence que ce système prenne fin* ». « *La condition de la sortie de ce système, c'est qu'enfin on retrouve l'équilibre légitime et normal entre les sensibilités qui forment la majorité municipale à Paris* », a souligné le président de l'UDF. Les modalités de ce rééquilibrage continuent de diviser la fédération de Paris et la direction du Parti (*Le Monde* du 19 mai). A l'instar de ses collègues, le président de la fédération, Didier Bariani – qui a été désigné jeudi comme chef de file pour les municipales – a plaidé pour « *faire accéder aux responsabilités électives celles et ceux qui représentent l'UDF sur le terrain* ». Se refusant à aborder le thème du renouvellement en public, M. Bayrou a toutefois invité l'UDF parisienne à retrouver sa « *dignité* » en renonçant à la « *vasalisation* ».

Jean-Baptiste de Montvalon

# Déclaré d'intérêt public.

The Economist



# La situation de Jean-Marie Le Pen provoque un débat au Parlement européen

La déchéance du mandat européen du dirigeant du FN demeure en sursis

La situation juridique de Jean-Marie Le Pen, déchu de son mandat de député européen à la suite d'une décision de justice en France, a pro-

voqué un débat animé au Parlement de Strasbourg, jeudi 18 mai. Les socialistes, qui contestaient cette décision, ont finalement dû se

résoudre à ce que le président du Front national bénéficie d'un sursis en attendant l'issue de recours qu'il a introduit auprès du Conseil d'Etat.

## STRASBOURG

de notre envoyée spéciale

La question de la déchéance du mandat de député européen de Jean-Marie Le Pen a provoqué une belle empoignade au Parlement de Strasbourg, réuni en séance plénière, jeudi 18 mars. Les députés se sont opposés non seulement sur le sort de l'élu Front national, mais aussi sur la délimitation des pouvoirs de leur assemblée au regard du droit international. Lors de la séance, Nicole Fontaine (UDF-PPE), présidente du Parlement européen, a annoncé qu'elle entendait suivre l'avis rendu mardi par la commission juridique (*Le Monde* des 17 et 18 mai).

Celui-ci déclarait que le Parlement doit attendre, pour prendre acte de la déchéance de M. Le Pen, que l'élu ait épuisé les voies de recours contre le décret mettant fin à son mandat. Ce décret du gouvernement français a été publié au *Journal officiel* du 22 avril. Il tire les conséquences de la condamnation de M. Le Pen à une peine d'inéligibilité d'un an pour avoir agressé une candidate socialiste pendant la

campagne des législatives de 1997. Enrique Baron Crespo, président du groupe du Parti socialiste européen (PSE), favorable à une déchéance immédiate de M. Le Pen, a demandé que ce ne soit pas la présidente seule qui se prononce, mais l'ensemble des parlementaires. Battu de peu en commission juridique, il espérait ainsi faire prévaloir son point de vue.

La présidente de cette commission, sa compatriote Ana Palacio Vallelersundi, membre du Parti populaire européen (PPE), s'est déclarée hostile à cette proposition, les députés n'étant pas en mesure, selon elle, de se prononcer sur une question de droit aussi compliquée au vu d'un simple avis et non d'un rapport établi en bonne et due forme, accompagné d'une proposition de résolution. Cette position a été soutenue par Hans-Gert Pötering, président du PPE, Diana Willis, représentante des Libéraux, et Marie-France Garaud, élue de la liste Pasqua, qui siège chez les non-inscrits.

Francis Wurtz, président du groupe de la Gauche unitaire euro-

péenne (GUE), a démontré qu'une grande « confusion » règne en effet dans l'esprit de certains élus, après que la coprésidente des Verts, Heidi Hautala (finlandaise), eut recommandé de voter contre la levée de l'immunité parlementaire de M. Le Pen, alors qu'il était question de la déchéance de son mandat, ce qui est différent.

## LE PRÉCÉDENT TAPIE

M. Pötering ayant affirmé qu'il fallait « respecter le droit, quelles que soient les opinions politiques de la personne mise en cause », M. Wurtz s'est dit d'accord pour appliquer le « le droit français », ce qui ne laissait « aucune autre possibilité » que de « prendre acte de la décision prise par le gouvernement français, bonne ou mauvaise ». Daniel Cohn-Bendit, tête de liste des Verts français, a vivement réfuté cette assertion : « L'Etat français est certes souverain, mais le Parlement européen est lui aussi souverain ! », a-t-il martelé. Il a donc demandé que le Parlement attende l'arrêt du Conseil d'Etat, et convié M. Baron Crespo à retirer sa proposition de vote en plénière.

Le leader des socialistes a finalement dû battre en retraite après que M<sup>me</sup> Fontaine eut habilement cité son premier vice-président, l'Allemand Klaus Hänsch (SPD) : lorsqu'il présidait le Parlement, M. Hänsch, qui avait eu à statuer sur le cas de Bernard Tapie, avait proposé d'attendre l'arrêt du juge administratif français.

Du côté du gouvernement français, on conteste la marge d'appréciation que s'est ainsi donnée le Parlement européen, tout en n'envisageant pour l'heure aucun recours auprès de la Cour de justice européenne. On fait observer que le droit français prévaudra sur le plan financier : dès que le Parlement aura prononcé la déchéance de M. Le Pen, la questure de l'Assemblée nationale, qui règle l'indemnité de base d'une partie des députés européens, lui réclamera le remboursement de l'argent perçu depuis le 22 avril, date à laquelle le gouvernement français l'a déchu. Elle reversera la somme à Marie-France Stirbois, réputée élue depuis.

Rafaële Rivais

# Présomption d'innocence : droite et gauche s'accordent

Le compromis entre députés et sénateurs prévoit l'enregistrement audiovisuel des gardes à vue des mineurs

**DERRIÈRE** les portes capitonnées de la salle de la commission des lois du Palais-Bourbon, loin de l'agitation suscitée par le forfait d'Edouard Balladur dans la course à la Mairie de Paris, sept députés et sept sénateurs ont adopté, jeudi 18 mai, en commission mixte paritaire (CMP), le projet de loi renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes. Ce vote doit être confirmé, le 24 mai à l'Assemblée nationale et le 30 mai au Sénat, mettant ainsi un point final à un feuilleton à rebondissements qui a débuté en septembre 1998.

Après dix heures de débats, la CMP a finalement adopté à l'unanimité un texte introduisant des novations considérables dans le droit français : appel du verdict des cours d'assises, limitation de la détention provisoire, « judiciarisation » des libérations conditionnelles, élargissement de la procédure de témoin assisté pour limiter les mises en examen. « Cette unanimité est importante pour la suite, car il faut que de telles réformes soient portées par l'ensemble de la représentation nationale », estime Bernard Roman (PS, Nord), le président de la commission des lois.

Ce sont, en fait, deux textes qui ont été soumis au Parlement : une mouture de portée plus limitée en première lecture ; un projet modifié en profondeur en deuxième lecture, les députés de gauche ayant introduit – avec l'appui de la droite – des mesures aussi importantes que le juge de la détention provisoire, la présence de l'avocat dès la première heure de garde à vue ou encore l'enregistrement sonore des interrogatoires de gardes à vue. C'est ce point qui a fait, jeudi, l'objet des discussions les plus âpres. Sous la pression des magistrats et de policiers, le Sénat avait supprimé cet enregistrement, et il n'avait pas l'intention de le réintroduire dans le texte final. Un compromis s'est finalement dégagé en faveur de l'enregistrement audiovisuel des interrogatoires des

seuls mineurs. Celui-ci ne pourra pas être utilisé au cours du procès. Commissariats et gendarmeries auront un an pour s'équiper, avant que la loi n'entre en vigueur. Au bout d'un an, le gouvernement en fera le bilan, « afin de préciser les modalités de l'élargissement de cet enregistrement aux majeurs ».

Députés et sénateurs se sont aussi entendus sur la dénomination du magistrat chargé de la détention provisoire, qui s'appellera « juge des libertés et de la détention provisoire ». Il aura des prérogatives très importantes (placement, prolongation de la détention, libération...).

## LES DÉLITS DE PRESSE

Un autre point faisait débat : le nombre de jurés des cours d'assises jugeant en première instance et en appel : les premières auront 9 jurés, les secondes 12. Comme le souhaitait le Sénat, la CMP a maintenu la possibilité pour le parquet de faire aussi appel des verdicts des cours d'assises (et non plus seulement les condamnés). Le texte donne aux députés et aux sénateurs le droit de « visiter à tout moment » locaux de garde à vue, centres de rétention, zones d'attente et prisons.

Par ailleurs, la CMP a mis fin à un archaïsme français : les peines d'emprisonnement pour délits de presse introduites par la loi de 1881. Ces peines, qui n'étaient plus appliquées, sont supprimées (sauf pour les injures racistes). Pour faire respecter la présomption d'innocence, la loi prévoit que, lorsqu'une personne est présentée publiquement comme coupable de faits faisant l'objet d'une enquête ou d'une instruction (avant toute condamnation), « le juge peut, même en référé (...), prescrire toutes mesures » destinées à faire cesser l'atteinte à la présomption d'innocence (rectification, communiqué). Ceux qui publient la photographie d'une personne menottée ou en détention provisoire seront passibles de 100 000 francs d'amende.

Jean-Michel Bezat

La bonne adresse pour votre future adresse ?

# WWW.SELECTAUX.COM

selectaux.com, c'est la sélection des meilleures solutions pour le crédit et l'immobilier.

## ➤ Financez

Simple et rapide, selectaux.com vous donne accès en toute transparence à des financements personnalisés, proposés par les banques les plus dynamiques.

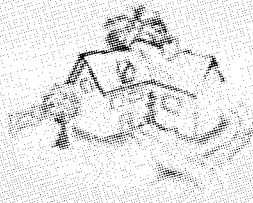
## ➤ Achetez

Et, pour trouver le logement qu'il vous faut, selectaux.com vous propose une sélection d'offres immobilières (programmes neufs) et de sites d'annonces.

## ➤ Aménagez

Sur selectaux.com, il y a aussi des solutions pour les travaux et l'aménagement de votre logement !

selectaux.com, c'est vraiment la bonne adresse pour financer, acheter ou aménager votre future adresse.



# SELECTAUX.COM

La centrale du crédit et de l'immobilier

# Le « collectif » budgétaire est adopté dans la confusion à l'Assemblée

**INITIALEMENT**, l'examen en première lecture par les députés du « collectif » budgétaire promettait de n'être qu'une formalité. Il n'en a finalement rien été. Si le texte de loi qui répartit la « cagnotte » 2000 de plus de 50 milliards de francs entre baisse d'impôts (40 milliards) et dépenses nouvelles (10 milliards), a finalement été adopté, jeudi 18 mai, par la majorité des députés présents, la séance a été plus animée que prévu.

La baisse d'un point des taux des deux premières tranches de l'impôt sur le revenu (11 milliards de francs) et du taux normal de TVA (18 milliards de francs) a été adoptée sans encombre. En revanche, la réforme de la taxe d'habitation – suppression de la part régionale et refonte des dégrèvements (11 milliards de francs) – a donné lieu à une véritable joute. La gauche ne s'était que peu mobilisée pour le « collectif » budgétaire. La droite en a profité. Elle a réussi à faire adopter un amendement de Pierre Méhaignerie (UDF, Ile-et-Vilaine) qui supprimait, tout simplement, les mesures gouvernementales concernant la taxe d'habitation. Treize députés sur les rangs de droite, quatorze sur ceux de gauche : le jeu s'annonçait serré. Le président de séance, Patrick Ollier (RPR, Hautes-Alpes), saisi d'un « doute sur le décompte des voix », a souhaité organiser un deuxième vote, par debout et assis. Entretemps, Michel Bouvard (RPR, Savoie) est entré dans l'hémicycle. Sa voix et celle du président Ollier ont fait basculer le vote.

« Il est déshonorant pour l'Assemblée que le président chargé d'organiser des débats objectifs se soit livré à deux contorsions pour arriver à ce vote. Je n'avais jamais vu ça », s'est exclamé Augustin Bonrepaux (PS,

Ariège). Le vote du président de séance est autorisé par le règlement, mais la tradition veut que celui-ci n'utilise pas ce droit. « La majorité doit être dans l'hémicycle quand elle défend le gouvernement. Si vous n'étiez pas là, ce n'est pas notre faute », a rétorqué Jean-Jacques Jégou (UDF, Val-de-Marne). « Mardi prochain, je rapporterai cet épisode à la conférence des présidents. Ce sont des petits jeux infantiles et immatures », a considéré Henri Emmanuelli (PS, Landes), qui a demandé une suspension de séance.

## « ARTIFICES DE PROCÉDURE »

De retour dans l'hémicycle, les députés ont repris l'examen du texte, avec, à gauche, des rangs un peu moins clairsemés. « Je ne peux que regretter le comportement de l'opposition, qui préfère utiliser des artifices de procédure plutôt que d'avoir un débat de fond sur une mesure de justice sociale (...). Je demanderai une seconde délibération sur cet article 6 que vous avez supprimé », a lancé la secrétaire d'Etat au budget, Florence Parly. « Le gouvernement n'a pas à se mêler du fonctionnement de l'Assemblée nationale. Je n'ai jamais vu ça, qu'un gouvernement se permette de donner des leçons de fonctionnement de l'Assemblée », a immédiatement réagi Marc Laffineur (DL, Maine-et-Loire). « Ce qui vient d'être dit n'est pas acceptable », a renchéri Philippe Auberger (RPR, Yonne), avant de demander encore une suspension de séance. Mais, pour finir, le gouvernement a évidemment obtenu gain de cause : après la réintégration, en seconde délibération, de la réforme de la taxe d'habitation, le « collectif » a été adopté.

Virginie Malingre



# Les chômeurs CGT critiquent Nicole Notat et placent Bernard Thibault en porte-à-faux

La CFDT appuie la réforme de l'Unedic proposée par le Medef

Les propositions de la CFDT sur la réforme de l'Unedic placent la CGT dans une position délicate, à la veille des manifestations prévues, sa-

medi 20 mai, à Paris et en province, à l'appel des associations de chômeurs. Alors que la centrale de Bernard Thibault veille à ne pas afficher de

divergences avec la CFDT, la CGT-chômeurs s'en est pris à Nicole Notat, l'accusant de « déclarer la guerre aux chômeurs ».

LA CFDT met sous pression la CGT. A la veille des manifestations prévues, samedi 20 mai, à Paris et en province, à l'initiative des associations de chômeurs, la CGT-chômeurs a violemment réagi aux propositions de Nicole Notat pour réformer l'Unedic. Dans un communiqué diffusé jeudi soir, le collectif CGT juge que la secrétaire générale

Medef pour détruire le code du travail et instaurer une police des chômeurs », ajoute-t-elle.

Cette « sortie » anti-Notat n'a pas été concertée avec la confédération CGT et risque de placer celle-ci dans une position délicate. Jusqu'ici, la centrale de Bernard Thibault avait scrupuleusement veillé à ne pas laisser affleurer la moindre critique,

l'Unedic, montait donc, sans se douter de rien, les marches du palais des festivals à Cannes.

Dans ce contexte, les défilés du 20 mai vont prendre une tournure plus polémique. A Paris, il quittera à 13 heures la place de la République, à l'appel des associations AC 1, Apeis, MNCP et la CGT-chômeurs ainsi que Droits devant!, Droit au logement (DAL), l'Union syndicale solidaires (Groupe des dix dont les SUD), la Confédération nationale du travail (CNT), les fédérations CFDT FGTE (transports et équipement) et ANPE, la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), Alternative libertaire, le PCF et les Verts.

## CONTRE LES PROJETS DU PATRONAT

La confédération CGT, elle, n'a pas souhaité s'y associer en tant que telle. Sous le mot d'ordre « Un emploi, c'est un droit, un revenu c'est un dû », la manifestation vise à dénoncer les projets du patronat et à réclamer une meilleure indemnisation. A cette occasion, les associations devaient collecter les bulletins d'un « référendum » lancé il y a plusieurs semaines pour exiger notamment

« que les chômeurs qui sont des citoyens à part entière soient (...) associés aux décisions qui les concernent ».

Patronat et syndicats doivent se retrouver pour une grande séance de négociations sur l'avenir de l'Unedic mardi 24 mai. Ils sont tenus par la date butoir du 30 juin qui marque l'expiration de l'actuelle convention Unedic. Martine Aubry, soucieuse de ne pas rester en dehors du jeu, a de son côté entamé des négociations parallèles. La ministre de l'emploi et de la solidarité a déjà reçu le président de l'Unedic, Denis Gautier-Sauvagnac (Medef) et M<sup>me</sup> Notat pour tenter de clarifier les relations financières entre le régime paritaire et l'Etat. Pour Martine Aubry, ces discussions-là doivent également aboutir « avant l'été ». La ministre qui juge « intéressantes » certaines des pistes de réforme étudiées par les partenaires sociaux, a même été jusqu'à proposer le concours financier de l'Etat pour mettre en place le CARE.

Isabelle Mandraud et Caroline Monnot

## Martine Aubry revendique

un tiers des emplois créés depuis juin 1997

La ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry s'arroge « 30 à 40 % » des 1150 000 emplois créés depuis juin 1997 grâce aux emplois-jeunes et aux 35 heures, soulignant que le rythme de créations « exceptionnel ne peut pas s'expliquer sans les politiques de l'emploi ».

Les offres d'emploi en contrats à durée indéterminée (CDI) ont augmenté de 25 % au premier trimestre 2000, s'est félicitée la ministre qui réagissait, jeudi 18 mai, à l'annonce des 142 000 nouveaux postes enregistrés dans le secteur marchand (+1 %) pour les trois premiers mois de l'année 2000, un record. Après des années dominées par les offres de travail précaire, « le CDI reprend le dessus », a-t-elle affirmé. Au total, les offres d'emplois ont progressé de 30 % tandis que les licenciements ont baissé de près de 40 %.

de la CFDT « a déclaré la guerre aux chômeurs », en disant « chiche » au contrat de retour à l'emploi (le CARE) imaginé par le Medef.

« Cette collusion avec le patronat porte un coup à l'unité des syndicats qui jusqu'alors avait été possible pour contrer le projet patronal », déplore la CGT-chômeurs qui fait part de son sentiment de « nausée ». M<sup>me</sup> Notat « apporte son soutien au

malgré des différences d'appréciation sur l'assurance-chômage. En début de semaine, la CGT-chômeurs avait interpellé la direction confédérale, l'invitant à ne pas « se laisser entraîner sur un terrain qui ne serait pas acceptable ». Le débat n'avait pas franchi les murs de la centrale de Montreuil. Jeudi, le secrétaire général de la CGT, qui doit présenter le 23 mai ses propres solutions pour

## LO et la LCR divorcent avant les municipales

LUTTE OUVRIÈRE (LO) et la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) n'iront pas ensemble aux élections municipales de mars 2001. Entre les deux organisations d'extrême gauche, la rupture est consommée, tant les désaccords stratégiques semblent insurmontables. A quinze jours du congrès de la LCR (qui aura lieu à Paris du 1<sup>er</sup> au 4 juin), où la question de la poursuite de l'alliance avec LO promet d'être au cœur des débats, la formation d'Arlette Laguiller a adressé, mardi 16 mai, une réponse en huit pages à la LCR au sujet des élections municipales. LO y écrit que « la recherche d'un accord présupposerait un accord politique qui semble se révéler inexistant. Ce fait était masqué lors des européennes », en raison du mode de scrutin de cette élection, poursuit LO.

## LO refuse de voter pour la gauche gouvernementale au second tour des municipales

Entre les deux organisations, le désaccord est total sur deux points. Contrairement à la « Ligue », LO refuse de voter pour les listes de la gauche gouvernementale au second tour des municipales. De même, elle demeure hostile à la présence sur les listes communes de militants non membres d'une des deux organisations. Ces désaccords ont déclenché un échange épistolaire nourri. LO a répondu, le 17 janvier, à une première courrier de la LCR. La seconde lettre envoyée, le 27 mars, par la « Ligue » avait provoqué de forts remous internes, une partie des militants estimant que leur organisation se soumettait sans discuter aux exigences de LO. A Lutte ouvrière, la perception est tout autre : la seconde lettre « n'est que la répétition de votre première lettre, ce qui, plus de deux mois après, ne peut être perçu que comme un ultimatum », écrivait LO.

Cette deuxième lettre est surtout, pour LO, l'occasion de vider les malentendus naissants entre les

deux organisations. LO reproche à la « Ligue » d'avoir été « incapable » de lui présenter « des militants associatifs » à intégrer dans des listes communes et soupçonne la LCR de vouloir rallier, « grâce au crédit politique et surtout électoral » des deux organisations, des militants à la « politique de construction d'un parti pluriel » auquel Lutte ouvrière n'adhère pas. « Nous n'avons justement pas la même vision de la construction du parti qui manque au monde du travail », écrit LO.

La querelle du second tour est ancienne. La LCR entendait s'appuyer sur le précédent des élections municipales de 1983, où les deux formations avaient présenté des listes communes au premier tour, avant de faire à sa guise au second tour. LO rétorque que la situation est radicalement différente. « Que ce soit sur les salaires, sur les impôts, (...) la gauche, qu'elle soit socialiste monolithique ou « plurielle » PS-PC-Verts, a fait largement ses preuves, et nous ne pouvons pas dire qu'il vaut mieux soutenir la gauche, en la cautionnant », estime LO. « La gauche abuse les travailleurs, leur ment, les trompe, les trahit, et cela depuis des années. (...) Des ministres comme Chevènement, comme Fabius, comme Aubry, comme Strauss-Kahn, sont non seulement ouvertement au service de la bourgeoisie, mais lui sont liés par des liens personnels, familiaux, professionnels », poursuit-elle.

Lutte ouvrière récuse les « strapontins municipaux » et souhaite avoir des élus « sur la base (...) d'une opposition déterminée à la politique du gouvernement ». En résumé, LO accuse la LCR d'aller à la « soupe électorale ». L'organisation d'Arlette Laguiller prend pour référence Huguette Bouchardeau en 1981, Brice Lalonde en 1988 et Dominique Voynet en 1995 : avec des « scores extrêmement faibles », ces personnes qui « ont rejoint la majorité présidentielle se sont systématiquement vu récompenser par le soutien des grands partis de cette majorité » et sont même devenus « ministres ». « Si votre problème est surtout d'avoir des élus, peut-être pourriez-vous, dès le premier tour, négocier avec la gauche « plurielle ». Vous auriez plus de chances d'avoir des élus qu'avec nous », conclut LO.

Alain Beuve-Méry

## M. Marchiani (RPF) prêt à soutenir Charles Millon à Lyon

JEAN-CHARLES MARCHIANI, membre du bureau national du Rassemblement pour la France (RPF) et député au Parlement européen, en visite dans les communes de l'Est lyonnais, où le Front National réalise ses meilleurs scores, a annoncé, jeudi 18 mai, que son mouvement présenterait à Lyon des listes « dans les arrondissements où des militants seront capables de défendre un projet municipal », et qu'ailleurs, il soutiendrait « le candidat le plus proche de ses valeurs, c'est-à-dire [son] ami, Charles Millon ». L'ancien préfet du Var, lui-même candidat à la mairie de Toulon, a cependant exclu toute alliance avec l'extrême droite. « On ne fera pas comme Anne-Marie Comparini [présidente UDF, du conseil régional Rhône-Alpes], on ne se trompera pas d'adversaire, mais nous ne ferons pas la politique du pire », a-t-il affirmé devant une centaine de sympathisants réunis à Meyzieu, dont d'actuels ou anciens élus régionaux de l'extrême droite. (Corresp.)

## DÉPÊCHES

■ **PCF** : cent cinquante opposants internes du PCF ont appelé, jeudi 18 mai, au « rassemblement dans l'action » pour « mettre en cause sur le fond la politique gouvernementale et patronale ». Dans ce texte intitulé « nous assumons nos responsabilités », les premiers signataires qui regroupent des membres de l'Appel des 500, d'anciens dirigeants nationaux et des militants du PCF et de la CGT, jugent que le 30<sup>e</sup> congrès du parti, fin mars, « n'a pas relevé [le] défi » d'une « alternative crédible à la politique du gouvernement de la gauche plurielle ».

■ **ASSEMBLÉE** : le bureau de l'Assemblée nationale a décidé d'acquiescer à l'immeuble de la rue de Lille qui abritait, jusqu'à présent, le siège du RPR. Le mouvement gaulliste, qui louait cet immeuble à une société immobilière, doit le quitter dans les prochaines semaines. Cette acquisition de plus de 2 000 mètres carrés, décidée mercredi 17 mai, devrait permettre d'améliorer les conditions de travail d'un certain nombre de députés installés actuellement boulevard Saint-Germain.

■ **OUTRE-MER** : pour soutenir les producteurs de bananes communautaires, les autorités européennes ont décidé, mercredi 17 mai, d'augmenter de 22 % en 1999, par rapport à 1998, l'aide compensatoire pour perte de recette. Une aide supplémentaire de 554 francs par tonne pour la Guadeloupe et de 196 francs pour la Martinique sera en outre accordée aux producteurs de ces deux régions des Antilles françaises, qui ont éprouvé de graves difficultés de trésorerie l'an dernier.

**ProXchange.com**

- Déjà plus de 600 véhicules d'occasion, classés par catégories : outils, pneumatique, D...
- L'accès à des milliers d'entreprises en Europe et...
- Des services sur mesure qui facilitent et sécurisent vos transactions
- Des spécialistes par secteur à votre écoute

Rejoignez-nous sur [www.proxchange.com](http://www.proxchange.com)

Le premier marché européen de l'occasion professionnelle



**JUSTICE** La chambre criminelle de la Cour de cassation statuant comme Cour de révision s'est réunie, jeudi 18 mai, pour étudier le recours de Patrick Dils, condamné à perpétuité, en

1989, alors qu'il avait dix-huit ans, pour le meurtre de deux enfants. ● L'AVOCAT DE PATRICK DILS a fait valoir que le meurtrier en série Francis Heaulme avait admis sa présence

sur les lieux, le jour du crime. Francis Heaulme nie cependant avoir tué. ● L'AVOCATE GÉNÉRALE s'est opposée à la révision du procès de Patrick Dils, mais elle a demandé un

complément d'information afin que « tout ce qui est humainement et scientifiquement possible soit tenté pour écarter le risque de s'être trompé ». ● DEPUIS LA LOI DE 1989, qui a

assoupli les conditions de révision, la Cour de révision siègeait pour la troisième fois. Seuls deux procès criminels ont été révisés sur les cinq cents requêtes émanant de condamnés.

## La Cour de révision a examiné la requête de Patrick Dils

Depuis 1989, sur cinq cents requêtes criminelles, seules trois sont parvenues jusqu'à la Cour. Condamné à perpétuité pour le meurtre de deux enfants, Patrick Dils fait valoir que le meurtrier en série Francis Heaulme a admis sa présence sur les lieux du crime, même s'il nie avoir tué

**EXCEPTIONNELLE** en elle-même, la réunion de la chambre criminelle de la Cour de cassation, statuant comme cour de révision, jeudi 18 mai, l'a été également car elle a permis de débattre pour la première fois publiquement d'une affaire jusqu'alors protégée par le huis clos imposé aux dossiers de mineurs. Apprenti cuisinier âgé de seize ans au moment des faits, Patrick Dils a été reconnu coupable par la cour d'assises des mineurs de la Moselle, le 27 janvier 1989, du meurtre, deux ans et demi auparavant, de deux garçons de huit ans. Condamné à la réclusion criminelle à perpétuité, le jeune homme ne s'était vu attribuer le bénéfice d'aucune circonstance atténuante, pas même l'excuse de minorité permettant habituellement de réduire le montant des condamnations.

Le 28 septembre 1986, les corps sans vie d'Alexandre Bekrich et de Cyril Beining avaient été retrouvés à Montigny-lès-Metz, sauvagement frappés à la tête à coups de pierres, près d'un pont, le long d'une voie ferrée. Interrogé trois fois sans être inquiété, Patrick Dils avait finalement avoué, sept mois après les faits, avoir agi « sans raison ». Il avait réitéré ces aveux devant le juge d'instruction. Puis il s'était rétracté, un mois plus tard, en écrivant à son avocat. Clamant son innocence depuis cette date, Patrick Dils a engagé le 24 mars 1998 un recours en révision.

Convaincus de l'innocence de leur fils, ses parents ont, depuis le

procès, mené l'enquête. En janvier 1992, se fait jour le parcours meurtrier du tueur en série Francis Heaulme, dont des parents habitent la région. Or, lors de ses interrogatoires, en mars 1992, Francis Heaulme a parlé d'un incident « dans l'Est » : une randonnée à vélo le long d'une voie ferrée, des pierres jetées d'un pont par des enfants, des policiers et des pompiers aperçus ensuite sur les lieux. Saisie, la commission de révision a nommé un conseiller rapporteur, qui a entendu Francis Heaulme. Celui-ci a confirmé sa présence, en fournissant des précisions, mais a nié avoir tué. Le 21 juin 1999, la commission a jugé que ces éléments, nouveaux, étaient « de nature à faire naître un doute sur la culpabilité » du condamné et justifiaient l'examen de l'affaire par la cour de révision.

Ferme adossé à la « certitude absolue » de la présence de Francis Heaulme, M<sup>e</sup> Jean-Marc Florand, avocat de Patrick Dils, a, devant la cour de révision, rassemblé les éléments qui désignent, selon lui, le tueur en série : « l'alcoolisme explosif » (il a reconnu ce jour avoir bu douze bouteilles de bière), les meurtres « commis dans l'instabilité » (il a été condamné pour trois crimes, dont le meurtre d'un enfant de neuf ans, mis en examen pour cinq autres), la sauvagerie des actes (à Montigny, des débris humains ont été retrouvés dans un rayon de deux mètres) et, aussi, « le mode opératoire » (pantalons et slips baissés, sans trace d'agressions sexuelles), voire sa présence

par la suite dans un établissement hospitalier (comme ce fut le cas dans d'autres affaires). « Le crime porte sa signature », a estimé l'avocat. M<sup>e</sup> Florand a par ailleurs dénoncé l'« acharnement », selon lui, des policiers lors de l'enquête, au début de laquelle deux autres suspects avaient également avoué avant d'être disculpés. Une enquête « orientée », a-t-il dit, sur un « garçon manipulable », dont un expert, lors du procès, avait fixé l'âge mental à huit ans.

Avocat des parents du petit Alexandre, M<sup>e</sup> Dominique Rondu a assuré que ceux-ci ne voulaient faire preuve d'« aucun acharnement », mais que la culpabilité de Patrick Dils, à leurs yeux, « ne faisait aucun doute ». « On connaît la psychologie de Francis Heaulme, a-t-il ajouté. Il s'accuse de crimes qu'il a

commis et d'autres qu'il n'a pas commis. » « La révision du procès, c'est aussi la révision de la blessure [des parties civiles] », a, quant à lui, expliqué M<sup>e</sup> Daniel Delrez, l'avocat des parents de Cyril, qui s'en est remis « à la sagesse de la cour ».

### « UN FAIT NOUVEAU »

Puis, avec rigueur et tact envers les parties, l'avocate générale, Dominique Commaret, s'est attachée à montrer aux hauts magistrats ce qui, tant dans le dossier initial que dans l'élément présenté à l'audience, pouvait ou non les orienter sur la voie de la révision, illustrant la difficulté qu'il y a à remettre en cause l'autorité de la chose jugée. « La présence de Francis Heaulme constitue un fait nouveau d'une gravité certaine, a-t-elle dit, mais aucun témoignage ne permet d'étayer sa

culpabilité. » Elle a rappelé les silhouettes aperçues par des témoins, mais noté des discordances avec la personne de Francis Heaulme. De plus, selon elle, « des charges subsistent [sur Patrick Dils] même si tout n'est pas limpide ni linéaire ».

Jugeant, à partir de ce cas, « indispensable » l'enregistrement sonore des mineurs pendant leur garde à vue, M<sup>me</sup> Commaret n'a pas caché l'intérêt qu'elle portait aux aveux circonstanciés du condamné, « d'une extrême exactitude », notamment en ce qui concerne l'utilisation des pierres qui ont servi à tuer (sept réponses exactes sur dix-sept choix possibles) et qui, selon elle, ont dû agir dans l'esprit des jurés. Elle s'est, en outre, refusée à croire que Patrick Dils, même suggestible, ait pu retenir toutes ces informations à la suite de la lecture

des journaux. Enfin, elle a minimisé ses erreurs lors de la reconstitution, au cours de laquelle il avait situé le drame à quarante-deux mètres du lieu où il s'était produit.

Ainsi, l'avocate générale ne s'est pas montrée favorable à l'idée d'une révision du procès « sur une simple hypothèse de nature essentiellement subjective ». Elle a cependant proposé qu'un complément d'information soit ordonné de sorte que « tout ce qui est humainement et scientifiquement possible soit tenté pour écarter le risque de s'être trompé ». Elle a ainsi suggéré d'étudier, notamment, la faisabilité d'une mission d'analyse des ADN éventuellement récupérables sur les pierres.

Arrêt le 28 juin.

Jean-Michel Dumay

## Sans tapage, cinq personnes traquent les failles du dossier depuis six ans

### NANCY

de notre correspondante

Quand ils regardent les photocopies en noir et blanc de la scène du crime, quand ils voient les deux enfants morts, les corps désarticulés sur le ballast, ils pensent aux familles. Et puis, tout de suite après, c'est une autre image qui s'impose, celle de Patrick, enfermé dans sa prison depuis plus de douze ans. « Si ce n'est pas lui, pourquoi devrait-il payer pour ce qu'il n'a pas fait ? », s'interroge Nathalie. Celle-ci s'efforce de ne pas penser au sang pour se concentrer sur les détails techniques de l'affaire. Elle fait partie du groupe de cinq personnes qui a, depuis plus de six ans, travaillé à la révision du procès de Patrick Dils. Un petit groupe discret, des gens qui habitent là-haut, au nord de la Meurthe-et-Moselle dans la vallée sidérurgique de la Fensch. Pendant ces années, ils n'ont pas fait de tapage. Ils ont compulsé le dossier jusqu'à le connaître par cœur. Marie-Claire est incollable, elle connaît les cotes de chaque page. « On se voyait chaque semaine, chacun avait un bout du dossier. On s'interrogeait sans ménagement, on se disait toujours : "Es-tu sûr de ce que tu dis ?" », souligne encore Nathalie.

Autour d'eux, les gens les décourageaient. Il ne fallait pas remuer la boue. Malgré cela, ils sont allés sur le terrain, là-bas, le long de la voie ferrée où, le 28 septembre 1986, les deux enfants

ont été assassinés sauvagement. Ils ont crié comme Alexandre et Cyril ont certainement hurlé pour savoir si, de l'autre côté de la voie, on les entendrait. Régulièrement, ils rendaient compte aux parents de Patrick Dils, un couple muré dans la honte et le chagrin, qui s'est accroché, sans trop y croire, à cette dernière chance. En 1996, ils ont accompagné M. et M<sup>me</sup> Dils chez l'avocat parisien qui a accepté de se charger de l'affaire et qui a détourné la piste de Francis Heaulme. « Ce qu'on avait apporté à M<sup>e</sup> Florand, c'était le début de l'espoir », dit l'un d'entre eux.

### CALME AU-DELÀ DE LA NORMALE

Aujourd'hui, ce comité informel a fini son travail. Un travail de détective accompli dans la discrétion avec les moyens du bord. « Tout ce qu'on a fait, on l'a fait avec l'accord des parents, mais sans concession. Notre but, c'est d'être clair, crû. C'est la quête de la vérité. Nous sommes arrivés au bout. » Le bout, c'est la Cour de cassation, la révision. C'était l'objectif que Jean-Claude Seignert, trente-deux ans, masseur-kinésithérapeute, copain d'enfance de Patrick Dils, s'était assigné. Un gars tranquille que Jean-Claude Seignert. Pas un exalté. Il se souvient de leur jeunesse, des Noël en famille, car les parents étaient amis. « C'était un garçon calme au-delà de la normale. Il n'aimait pas le foot, il préférait les puzzles et la lecture, c'était un type un peu ché-

tif. Quand il a été arrêté, pour moi, ce meurtre trop horrible, trop violent ne collait pas avec son tempérament », ajoute-t-il.

Après la condamnation à la perpétuité par la cour d'assises de la Moselle en 1989, il est toujours resté un doute dans l'esprit de Jean-Claude. Le procès avait eu lieu à huis clos. Il manquait une pièce à ce puzzle judiciaire. Jean-Claude et sa femme Marie-Claire se sont dit qu'il fallait un autre procès, plus équitable, pour tout remettre à plat. « Il fallait trouver un élément nouveau. On avait peu de moyens d'action, explique Astrid, une quadragénaire, mère de famille. En matière judiciaire, nous ne sommes que des profanes. On s'est jeté dans ce dossier que l'on ne connaissait pas avec notre logique, notre bon sens. On a pointé les erreurs, les petites choses incohérentes. On s'est demandé pourquoi la mémoire revenait à un témoin sept mois après, pourquoi on n'avait pas tenu compte du témoignage d'un enfant qui parlait d'un grand homme édenté portant lunettes aperçu sur les lieux du crime. » Astrid n'a rencontré Patrick Dils qu'il y a un an au parloir de la prison de Toul. « Je ne voulais pas être influencée, ni avoir un regard d'amitié sur le dossier. » Elle a toujours à l'esprit la phrase que Patrick répète : « Je suis comme le roseau. Je plie mais ne romps pas. »

Monique Raux

## Deux procès criminels révisés depuis 1989

● **Procédure** : les recours en révision de procès correctionnels ou criminels sont examinés par une commission composée de cinq magistrats de la Cour de cassation. C'est elle qui décide ensuite de saisir ou non, après instruction de la demande, la chambre criminelle de la Cour de cassation statuant comme Cour de révision. Depuis la loi de 1989, il faut faire état d'un fait nouveau ou d'un élément inconnu de la juridiction au jour du procès « de nature à faire naître un doute sur la culpabilité du condamné » et non plus seulement, comme le précisait selon l'ancien texte, « de nature à établir l'innocence du condamné ». Si elle estime la demande fondée, la Cour de révision annule la condamnation prononcée et renvoie les accusés ou les prévenus devant une autre juridiction de même ordre et de même degré que celle dont émane la décision annulée.

● **Précédents** : sur environ 500 requêtes émanant de condamnés à des peines criminelles, la Cour de révision n'a été saisie par la commission que de trois dossiers criminels, dont celui de Patrick Dils, depuis 1989. Rida Daalouche, condamné à quatorze ans de réclusion pour coups mortels en 1994, a été rejugé et acquitté le 8 mai 1999. Rabah Meradi, condamné à quinze ans pour viol et agression sexuelle en 1993, n'a pas été rejugé, sa peine ayant été annulée partiellement. Depuis le début du siècle, cinq procès liés à des condamnations pour meurtre ont été révisés et ont abouti à l'acquiescement.

## Francis Heaulme, une figure de l'histoire criminelle française

**VAGABOND** sanglant ou coupable idéal ? En projetant son ombre sur le dossier Patrick Dils, Francis Heaulme pose une nouvelle interrogation aux enquêteurs qui, depuis huit ans, tentent de suivre le sinistre tour de France de ce meurtrier en série. A quarante ans à peine passés, l'homme s'est déjà vu infliger cinq condamnations pour meurtres, dont deux peines de réclusion criminelle à perpétuité. Il doit encore répondre de quatre crimes. Quel que soit son rôle dans l'affaire de Montigny-lès-Metz, Francis Heaulme occupe donc déjà une place à part dans l'histoire criminelle française.

Né d'un père alcoolique violent, ce jeune homme particulièrement fruste affirme avoir commencé sa dérive meurtrière après le décès de sa mère, en 1984. « Ça a fait boum dans ma tête, je me suis noyé dans l'alcool », a-t-il expliqué, en avril 1997, devant la cour d'assises de la Dordogne. Il quitte son emploi de maçon, est expulsé de son logement, traîne un temps chez sa grand-mère avant d'être interné en hôpital psychiatrique.

### INTERNEMENTS ET ERRANCES

La suite est une succession d'internements et d'errances à travers la France, de foyer en abri de fortune, d'hôpital en hébergement provisoire. Un parcours ponctué de meurtres. En janvier 1992, la ténacité de Jean-François Abgrall, maréchal des logis et chef de la section de recherche de la gendarmerie de Rennes, aboutit à son interpellation, dans le cadre de l'enquête sur le meurtre, en mai 1989, d'une aide-soignante. Deux mois plus tard, Francis Heaulme

confesse au gendarme une série de « pépins », comme il dit, ce qui aboutit à sa mise en examen pour dix meurtres. Des victimes âgées de neuf à plus de soixante ans, tuées entre 1986 et 1991. Les a-t-il toutes assassinées ? A-t-il omis certains crimes ? Difficile de disposer de certitudes tant l'homme est instable, confus, capable d'avouer ce qu'il ne commet pas – il sera acquitté, en 1997, par les assises de la Dordogne – et habitué à rejeter sur d'autres la responsabilité de ses propres crimes. Ses avo-

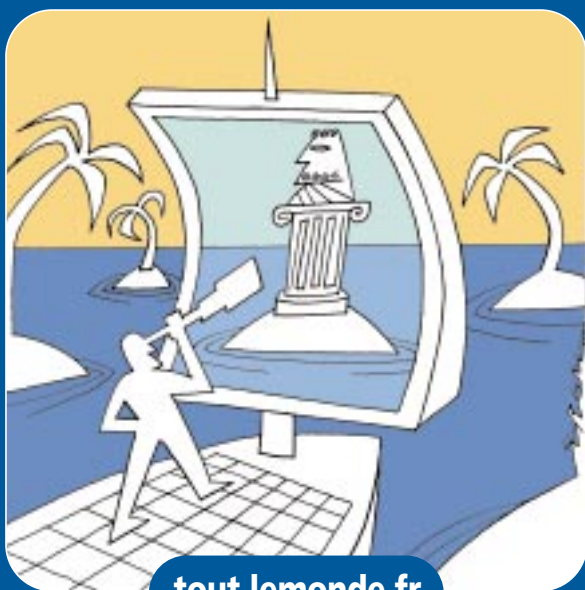
cats successifs ont maintes fois tenté de plaider la démente. Mais sa responsabilité criminelle n'a encore jamais été exonérée. Tout juste les médecins ont-ils reconnu son alcoolisme chronique, une dépendance aux médicaments et des évaluations de son quotient intellectuel qui varient entre 63 et 90. Devant la cour d'assises du Var, en mai 1997, l'un de ces médecins a toutefois constaté « des traits patents de déséquilibre psychique ».

Nathaniel Herzberg

Le Monde

CULTIVEZ-VOUS SUR INTERNET.

EN VENTE JUSQU'AU LUNDI 22 MAI



tout.lemonde.fr

SPÉCIAL 36 PAGES

Le Monde vous livre les meilleures adresses du Net dans tous les domaines culturels : de la philosophie à la photographie, de la littérature au cinéma en passant par la musique. Un guide de référence avec la critique de 350 sites remarquables, illustré par les meilleurs artistes de la Toile. Plus un kit de connexion pour entrer dans la communauté du Monde : tout.lemonde.fr

DÉCOUVREZ CE SUPPLÉMENT AVEC VOTRE QUOTIDIEN - 10 F.

MONTBLANC

STAINLESS style\*

\* Un style à l'épreuve du temps

Boutiques Montblanc

Paris 6<sup>e</sup> : 47, rue de Rennes - Paris 8<sup>e</sup> : 60, rue du Faubourg St Honoré



# Le crash de cap Skirring conduit au tribunal les anciens patrons du Club Méditerranée

Poursuivi pour « homicides involontaires », Gilbert Trigano évoque la « fatalité »

Gilbert et Serge Trigano, les anciens responsables du Club Méditerranée, comparaissent, depuis jeudi 18 mai, devant le tribunal de Paris

DE CET AVION qui reliait Dakar au cap Skirring, au Sénégal, des passagers retiennent le souvenir de sièges défoncés, de ceintures de sécurité impossibles à boucler. « Des tendeurs de vélos fermaient les portes. » Certains rivets sur la carlingue avaient disparu. L'hôtesse, qui parlait le russe, guidait chacun à sa place à l'aide d'une lampe de poche. Les pilotes, un Américain de soixante-sept ans et un Norvégien de trente et un ans, pouvaient, selon eux, « siffler en plein vol une bouteille de bourbon dont le cadavre traînait par terre ». Quelques semaines avant l'accident, l'avion avait dû précipitamment se poser en Gambie : le bouchon du réservoir avait sauté, le carburant s'était dispersé dans l'atmosphère. La piste, à Cap Skirring, était balisée par de simples lampes-torches à pétrole... Jeudi 18 mai, la 16<sup>e</sup> chambre du tribunal correction-

nel de Paris a commencé à se pencher sur l'accident, qui a fait 30 morts et 26 blessés, le 9 février 1994, au Sénégal, et vaut aujourd'hui à Gilbert et Serge Trigano, anciens patrons du Club Méditerranée, d'être poursuivis pour « homicides involontaires ».

Ce jour-là, Thierry Kamani embarque à 4 h 30 dans cet avion avec d'autres « gentils membres » du Club. « On était groggy, pressé d'arriver. Il y avait de la terre, de la paille sur le sol, c'était n'importe quoi. Certaines plaisanteries fusaient pour conjurer la peur. On se disait : c'est l'Afrique, c'est exotique, on ne va pas jouer les chouchottes parisiennes. Le Club Méditerranée était une multinationale reconnue, on avait confiance. » Un autre rescapé se souvient avoir eu « la trouille » : « Je me suis mis exprès à côté de la sortie de secours. » A 5 h 15, selon M. Leduc, un témoin qui se trouvait sur la plage, l'avion touche des arbres, remet les gaz, puis se crasche définitivement.

« Je me suis réveillé parmi les flammes, je passais mon temps à

perdre connaissance et à reprendre conscience », raconte Thierry Kamani. « Le plus dur, c'était de voir les Sénégalais piller l'avion et les blessés. Une ambulance locale est venue, on a demandé aux blessés de payer avant de les embarquer », dit M. Leduc. De 5 h 30 à midi, les rescapés ont attendu les secours. « Un GO chargé de l'infirmier est venu et m'a demandé quel avion on avait pris. Ça ne l'a pas étonné. C'était prévisible, selon lui : aucun GO ne prenait cet avion, car il y avait un risque », poursuit Thierry Kamani.

## « UNE IMMENSE COMPASSION »

A la barre, Gilbert, le père, et Serge, le fils, n'en démordent pas : ils ne se sentent pas responsables de cet accident « dont nous portons tous le deuil ». « Nous avons une immense compassion pour les victimes. La faute humaine de pilotage, malheureusement, existe. Les Américains appellent cela la fatalité », déclare Gilbert Trigano.

Pour acheminer ses clients vers le Cap Skirring, le Club n'avait pas d'autre choix que de traiter avec

Air Sénégal, qui a l'exclusivité des lignes intérieures. Celle-ci, débordée, sous-traitait en particulier avec la compagnie gambienne Gamberest, propriétaire d'un seul avion, le Convair qui s'est écrasé. En faillite, la Gamberest ne payait plus les primes d'assurance de l'avion et n'était visiblement plus en mesure d'assurer sérieusement sa maintenance. L'appareil était demeuré illégalement immatriculé sous le nom de son ancien propriétaire américain. L'enquête a révélé que seize équipements de l'appareil étaient défectueux, dont le radar d'altitude. Parmi les hypothèses retenues, le pilote, « pour pallier la panne des équipements de bord », aurait navigué à vue et aurait confondu la piste d'atterrissage avec une allée éclairée d'un hôtel.

« Nous avons été les premiers à fermer des villages quand cela s'imposait », rappelle Serge Trigano. « Les gens se plaignaient des retards et du manque de confort pour aller à Cap Skirring, mais jamais de la sécurité. Nous ne connaissions pas Gamberest et ce n'était pas notre rôle de le connaître. Si j'avais su, je serais allé voir le directeur d'Air Sénégal et le ministre des transports pour leur demander de retirer cet avion de la circulation. Nous ne savions pas », répète-t-il. Le Club Méditerranée accueille chaque année un million de personnes, en transporte 600 000 par an. « Il est difficile d'être dans chacune des carlingues pour vérifier l'état de santé ou d'ébriété d'un pilote. Il n'était pas de notre compétence de vérifier l'état de l'avion d'une compagnie sous-traitante. » Et d'ajouter : « Bien sûr que nous sommes malheureux ».

Dominique Le Guilledoux

## Des associations de victimes demandent le gel du texte sur les délits non intentionnels

DOUZE ASSOCIATIONS, représentant les victimes des principales affaires de santé publique ou d'accidents collectifs, ont dénoncé, jeudi 18 mai, l'« amnistie anticipée des décideurs » que contiendrait la proposition de loi Fauchon sur les délits non intentionnels. Ces associations, regroupant des victimes du sang contaminé, de l'hormone de croissance, de l'amiante, des accidents de la route, du travail ou des accidents collectifs, ont écrit au premier ministre, Lionel Jospin, afin qu'il accepte de « geler » l'examen de ce texte, visant à adoucir la responsabilité pénale des élus et des décideurs publics, et qui devrait revenir en seconde lecture au Sénat, le 30 mai.

Le texte, conçu par le sénateur centriste, Pierre Fauchon, propose de modifier la définition des infractions d'homicides et de blessures involontaires. Aujourd'hui, la jurisprudence autorise les juges, saisis d'un accident collectif par exemple, à remonter la chaîne des responsabilités, des exécutants aux supérieurs hiérarchiques, voire, le cas échéant, les élus locaux. Le texte propose donc de différencier les responsables, selon qu'ils seraient directement ou indirectement à l'origine du dommage.

Les premiers pourraient toujours être poursuivis, tandis que les seconds ne le seraient qu'en cas de faute d'« une exceptionnelle gravité » ou de « violation manifestement délibérée d'une règle de prudence ou de sécurité ».

Les associations dénoncent justement cette différenciation comme « un formidable retour en arrière », qui permettrait aux décideurs de s'exonérer de leurs responsabilités. « Ces dernières années au contraire, la justice s'est attachée à une recherche exhaustive de toutes les responsabilités, sans s'arrêter au premier maillon de la chaîne, celui des lampistes », a estimé Michel Parigot, du Comité anti-amiante Jussieu. « On veut empêcher que les instructions soient menées à bien dans les affaires de santé publique, a renchérit Edmond-Luc Henry, président de l'Association française des hémophiles. On est en train de faire une justice à deux vitesses, selon que l'on est décideur ou non. »

## « UNE LOI DE CIRCONSTANCE »

Dénonçant « une loi de circonstance, votée dans la précipitation, qui défend l'intérêt particulier des élus, et non l'intérêt général », les associations demandent solennellement au premier ministre de suspendre l'examen du texte afin « d'en faire évaluer les conséquences sur les affaires en cours et plus généralement sur les questions de sécurité sanitaire et de prévention des risques ». Une demande qui a peu de chance d'être entendue, puisque le gouvernement s'est engagé devant les élus locaux à faire adopter la loi avant les élections municipales de 2001.

Cécile Prieur

## Au tribunal de Créteil, l'incompréhension entre jeunes de banlieue et magistrats

XAVIER, Rudy, Fabrice et Kasoma sont des jeunes de banlieue ordinaires, avec leurs galères, leurs mots et leurs règles du jeu bien à eux. D'origine française, turque ou congolaise, ils ont entre vingt et vingt-quatre ans, parfois un petit quelque chose inscrit au casier judiciaire et souvent l'espoir d'un vrai travail après les petits boulots. Avec deux autres copains, ils comparaissent, jeudi 18 mai, devant la 10<sup>e</sup> chambre correctionnelle du tribunal de Créteil (Val-de-Marne) pour avoir participé à des « violences urbaines ».

Un soir d'août 1998, la bande avait décidé de « mettre le feu » à la cité, quelque part entre Orly et Choisy-le-Roi, par haine du système et de la police. La veille, l'un d'entre eux avait été interpellé, injustement selon eux. Ils avaient décidé de se venger en organisant un guet-apens aux forces de l'ordre. Une vingtaine de jeunes, visages masqués, ont brûlé une voiture volée au milieu de la rue et quand les policiers sont arrivés, ils les ont accueillis à coups de caillasses et de cocktails Molotov. L'un d'entre eux est même allé chercher un pistolet et a tiré des coups de feu en l'air. Le lendemain, c'est la salle des fêtes municipale qui a subi leur colère.

Presque deux ans après les faits, la justice a demandé des comptes à six des émeutiers en les jugeant, notamment, pour « violences et voies de fait commises en réunion avec armes, dégradation de biens

publics et agression d'agents de la force publique dans l'exercice de leurs fonctions ». Pas impressionnés pour autant, ils affichent, à l'audience, des moues dubitatives et des sourires en coin. Jouant les durs ou les idiots selon les moments, ils alternent agressivité et provocation, sans avoir l'air de bien comprendre ce qu'ils font là. Indifférents au cérémonial de la procédure et au ton solennel des magistrats en robe, ils font mine d'être respectueux, sans exprimer de regret. « Vous n'avez pas l'air de trouver tout ça vraiment grave », s'étonne le président du tribunal, mi-amusé, mi-désemparé.

## « UNE ESPÈCE DE DIVORCE »

En dépit du bon sens et à l'encontre de leur propre intérêt, les jeunes contredisent leurs propres déclarations et réfutent de manière désinvolte les témoignages les plus accablants. « C'est une défense un peu débile », fait remarquer le président, un brin agacé. Un peu plus tard, le ton monte quelque peu. « Hé, ça va ! », lance un jeune au président, trop insistant à son goût. « C'est bon, lâchez-le », intervient un autre, pour venir en aide à son copain, pressé de questions par le magistrat. « J'étais jeune, pas bien dans ma tête. C'est une erreur de jeunesse, quoi » lâche, guoguenard, un des jeunes pour expliquer pourquoi il a lancé des cocktails Molotov.

Indulgents et patients, les magistrats essaient d'établir le dia-

logue et soulignent les peines en jeu. « Vous avez un problème, vous. Vous avez un sursis, vous savez ce que cela veut dire ? », demande le juge à l'un des jeunes qui risque de la prison ferme. Mais le fossé entre les deux mondes semble infranchissable et le contact entre les jeunes et les juges a du mal à passer. « Mais, nous, monsieur, on est des banlieusards », finit par expliquer l'un des jeunes, à court d'arguments à l'issue d'une passe d'armes avec le président. « Et alors, vous pensez que cela vous autoriser à caillasser des policiers ? », réplique ce dernier.

Le ministère public, lui, se veut « pédagogique ». « Ce qui me choque et me gêne, c'est la constatation d'une espèce de divorce, de haine entre la police, la justice et les jeunes », explique le représentant du parquet. « Moi, je n'admets pas que l'on puisse dire que j'ai de la haine, je veux que vous compreniez les sanctions qui vous seront infligées. » Il insiste néanmoins sur la gravité des faits : « Le territoire de la République est un, les jeunes de banlieue peuvent aller partout, les policiers aussi. Quand on fait un guet-apens pour marquer son territoire et dire qu'on y fait ce que l'on veut, c'est inadmissible ».

Le tribunal a condamné les jeunes à des peines de deux à dix mois de prison avec sursis et de deux à cinq mois de prison ferme pour trois d'entre eux.

Frédéric Chambon

## Affaire de la Sages : l'ex-maire de Massy en difficulté

CLAUDE GERMON, ancien maire (PS) de Massy (Essonne), et Michel Mauer, ex-PDG de la Cogedim, ont été entendus, jeudi 18 mai, par le tribunal correctionnel de Rennes dans le cadre de l'affaire de la Sages, société considérée comme l'une des sources de financement occulte du PS dans les années 80 (Le Monde du 18 mai). L'un et l'autre ont contesté la prévention de trafic d'influence qui leur vaut d'être poursuivis en compagnie de huit autres personnes.

M. Germon a nié avoir eu recours aux services de Michel Reyt, PDG de la Sages, afin que des entreprises désireuses d'investir dans sa ville financent ses activités politiques. Le maire de Massy a précisé que des entreprises l'avaient effectivement « aidé » mais sans passer par M. Reyt, en « réglant certaines factures » liées aux campagnes électorales. Selon lui, les entreprises agissaient ainsi par « philanthropie », par « habitude » et n'exigeaient aucune contrepartie. Le procès devrait s'achever le 25 mai.

## Les personnels non enseignants de l'éducation nationale en grève

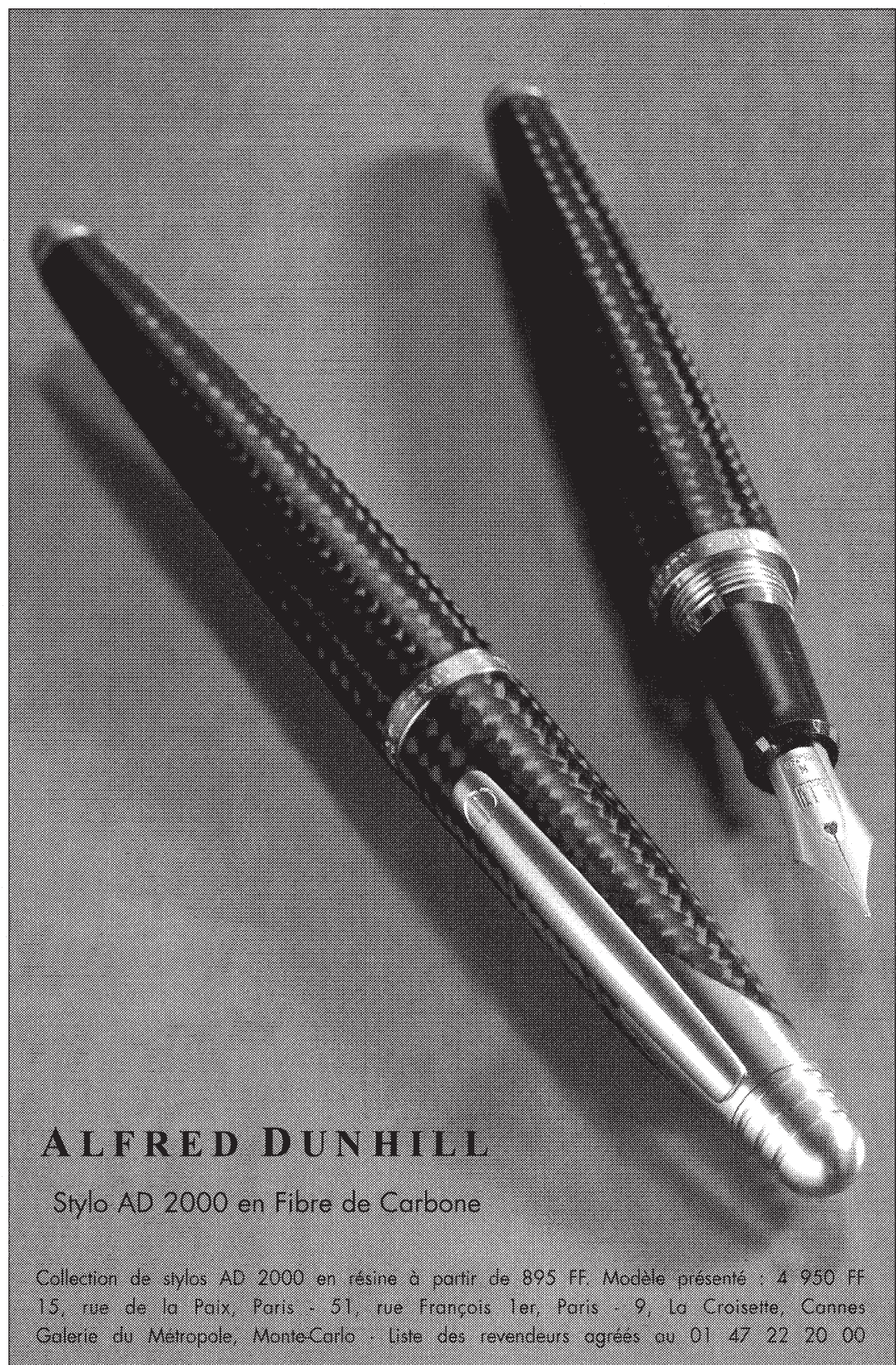
LA GRÈVE des personnels ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers, de santé et de service (Iatoss) de l'éducation nationale a été suivie, jeudi 18 mai, à 16 % selon le ministère, plus de 50 % selon les syndicats. A l'appel de la FEN, de la FSU, de la CFDT et de la CGT, cette journée a été organisée, afin de tenter de peser sur les arbitrages budgétaires en cours. A Paris, une manifestation a rassemblé près de 3 000 personnes. Les Iatoss jugent que leur travail éducatif n'est pas assez reconnu. Ces personnels sont au nombre de 250 000, dont 77 000 non titulaires et 48 000 contrats emploi-solidarité. Leurs syndicats estiment que la création de 30 000 emplois est nécessaire. Les Iatoss, qui n'ont pas encore été reçus par Jack Lang, s'inquiètent du fait que les discussions sur la programmation pluriannuelle des recrutements ne sont pas encore engagées.

## DÉPÊCHES

■ FAIT DIVERS : un CRS a été mis en examen mercredi 17 mai, à Lille, pour violences volontaires sur un adolescent de quinze ans, lors d'un contrôle d'identité effectué dans le quartier de Lille-Sud, le 17 avril, au lendemain de la mort de Riad Hamlaoui, jeune Algérien de vingt-cinq ans, tué par un policier lors d'une interpellation.

■ IMMIGRATION : le local parisien du Mouvement immigration banlieue (MIB) dans le 11<sup>e</sup> arrondissement a été évacué, jeudi 18 mai, par les forces de l'ordre. Cette expulsion a été ordonnée à la suite d'une décision judiciaire d'expulsion prise en novembre 1998 ; l'association ne s'acquittait plus de ses loyers, a précisé la préfecture de police. Des militants du MIB ont occupé dans l'après-midi les locaux du Fonds d'action sociale (FAS) pour protester contre les subventions « insuffisantes et tardives ».

■ UNIVERSITÉ : la cour administrative d'appel de Nantes a prononcé, jeudi 18 mai, un non-lieu à la requête de l'Université de Bretagne occidentale (UBO) demandant l'annulation d'un jugement du tribunal administratif de Rennes, qui ordonnait la réorganisation d'une épreuve du concours de première année de médecine en 1999. La régularité du concours avait été mise en cause (Le Monde du 11 mars). Quatre-vingt-huit étudiants, aujourd'hui en deuxième année, devraient repasser l'épreuve dont l'université les avait dispensés.



**ALFRED DUNHILL**  
Stylo AD 2000 en Fibre de Carbone

Collection de stylos AD 2000 en résine à partir de 895 FF. Modèle présenté : 4 950 FF  
15, rue de la Paix, Paris - 51, rue François 1<sup>er</sup>, Paris - 9, La Croisette, Cannes  
Galerie du Métropole, Monte-Carlo - Liste des revendeurs agréés au 01 47 22 20 00



# L'universitaire toulousain Jacques Viguier continue à nier avoir tué sa femme

Le vice-doyen de la faculté de droit a été mis en examen et écroué

Mis en examen et incarcéré le 11 mai pour l'assassinat de son épouse, Jacques Viguier, vice-doyen de la faculté de droit de Toulouse, clame son innocence. Les

enquêteurs ont découvert des traces de sang correspondant aux ADN mélangés des deux époux sur la housse du canapé où dormait la disparue.

## TOULOUSE

de notre envoyé spécial

De sa cellule, le vice-doyen de la faculté de droit de Toulouse met, dit-on, une dernière main à un article de droit constitutionnel. Jacques Viguier, quarante-trois ans, est écroué à la maison d'arrêt de Toulouse depuis le 11 mai, jour de sa mise en examen pour « assassinat » par la juge d'instruction Myriam Viargues dans un dossier concernant la disparition de son épouse (*Le Monde* du 13 mai). Soupçonné d'avoir tué Suzanne Viguier, dont le corps n'a toujours pas été retrouvé, ce professeur de droit public, qui avait commencé sa carrière avec éclat - il avait été reçu à l'agrégation de droit public en 1990, dès sa première tentative et au troisième rang -, continue de clamer son innocence.

Cet universitaire méthodique et brillant, doté d'une mémoire phénoménale qui lui permettait de donner ses cours sans note, a d'emblée adopté un système de défense assez surprenant. « Il conteste les évidences les plus flagrantes, fournissant dans l'instant des explications sur tout et s'enfermant dans les contradictions », commente une source proche de l'enquête. « Il continue de tout nier en bloc », tempère son avocat, M<sup>e</sup> Georges Catala, qui affirme respecter la « vérité » de son client tout en lui rappelant, dit-il, qu'un jury d'assises se montre habituellement indulgent face à des crimes passionnels non prémédités.

Le dimanche 27 février, Suzanne Viguier, ancienne étudiante de la faculté de droit, devenue professeur de danse et âgée de trente-huit ans, a disparu du domicile conjugal. Elle y avait été accompagnée vers 4 h 30 du matin par son plus proche ami et confident, Olivier, dont elle avait fait la connaissance par le biais d'une passion commune pour le tarot. Tous deux venaient de concourir à une épreuve de qualification au championnat de France, samedi après-midi, puis de participer à un tournoi nocturne à Montauban (Tarn-et-Garonne). Inquiet de ne pas avoir de nouvelles de son amie, Olivier demande avec insistance à l'époux, à partir du dimanche après-midi, qu'il avertisse la police. M. Viguier a laissé passer trois jours avant de signaler la disparition, puis une semaine avant de déposer plainte pour « enlèvement et séquestration ». Le 9 mars, la police judiciaire a été saisie d'une enquête.

Le couple Viguier, qui a trois enfants, faisait chambre à part depuis plusieurs mois. Le mari dit avoir entendu son épouse rentrer au petit matin du dimanche, puis l'avoir ultérieurement aperçue dormant seul chez ses parents. A son retour au domicile conjugal, ajoute-t-il, sa femme avait disparu de la maison fermée à clef, où elle avait laissé son sac à main et ses papiers, ses lunettes et ses lentilles de contact malgré une forte myopie, ses clés et sa voiture. M. Viguier a affirmé tout ignorer du premier rendez-vous que sa femme avait pris avec un avocat, le lundi suivant, pour engager une procédure de divorce.

Ses amis peinent à croire que cet « homme intelligent, rompu aux rapports juridiques de causalité, ait pu monter un scénario aussi abracadabrant »

Placé en garde à vue pendant quarante heures, les 11 et 12 mars, en qualité de « témoin important », M. Viguier a dû s'expliquer sur l'escamotage du matelas du canapé sur lequel sa femme dormait. Il a déclaré avoir choisi de remplacer ce matelas, symbole d'une mauvaise période conjugale, afin de reprendre la vie commune sur de meilleures bases. Il ajoute avoir jeté dans une déchetterie des environs cet élément de literie de type « clic-clac ». La pièce à conviction ne sera jamais retrouvée, tandis que M. Viguier reconnaît un autre matelas de forme sensiblement différente qui lui sera présenté par les policiers. A l'époque, la juge avait écarté toute mise en examen du vice-doyen, le temps de prolonger les investigations.

Ce sont finalement les expertises génétiques des prélèvements opérés dans la maison par le laboratoire de police scientifique de Toulouse qui ont, semble-t-il, emporté la conviction de la magistrature. Re-

pérée sur la housse de protection du canapé où dormait la disparue, une auréole large de vingt centimètres s'est révélée déterminante : les experts y ont décelé des traces infinitésimales de sang correspondant aux ADN mélangés de chacun des époux Viguier. Le profil d'ADN de Suzanne est en outre apparu sur une chaussure de sport du mari, ainsi que sur la bassine et la baignoire d'une salle de bains de la maison. Aussi M<sup>me</sup> Viargues a-t-elle substitué la qualification d'« assassinat » à celle d'« enlèvement ».

« Je suis convaincu qu'un type innocent ne peut pas être condamné », a écrit M. Viguier le 28 avril à l'un de ses plus proches collègues, le professeur Serge Regourd, dont il a été l'assistant pendant des années. Dans le cercle des amis de M. Viguier, on peine à croire que cet « homme intelligent, rompu aux rapports juridiques de causalité, spécialiste du droit du cinéma, cinéophile passionné des westerns américains et des films policiers, ait pu monter un scénario aussi abracadabrant ».

Dans les couloirs de la fac de droit, les étudiants de M. Viguier sont aussi enclins à privilégier la présomption d'innocence. A la mîmars, ce professeur très apprécié avait emporté l'adhésion d'un amphithéâtre de trois cents élèves à la faveur d'un cours mémorable qu'il avait consacré aux libertés publiques. La presse régionale s'était alors fait l'écho des soupçons pesant sur l'universitaire à l'issue de sa longue garde à vue. A entendre un étudiant présent dans l'amphithéâtre, le vice-doyen avait alors affronté la rumeur « avec brio », évoquant son propre cas au travers d'une analyse juridique de la garde à vue.

« On est en présence d'un crime sans cadavre, sans mobile et sans aveux », renchérit une étudiante inscrite en licence. Elle s'étonne de la qualification retenue, « en l'absence apparente de préméditation », mais préférerait qu'on ne parle pas de l'affaire avant un éventuel procès. Le président de l'université Toulouse I-sciences sociales, dont dépend la faculté de droit, Bernard Belloc, souhaite également « ne pas préjuger ». En cette fin d'année universitaire, il vient de solliciter la juge d'instruction afin que M. Viguier soit autorisé à donner des sujets d'examen à ses étudiants, puis à corriger leurs copies.

Erich Inciyan

# « Le Figaro Magazine » publie une « confession » de Sid Ahmed Rezala

Lors d'un entretien réalisé dans des conditions incertaines, le « tueur des trains », toujours détenu au Portugal, aurait avoué les trois meurtres dont il est soupçonné

d'Emilie me l'ont présentée, elle fumait aussi. On a sympathisé. Elle sortait avec deux mecs. Il y en avait un gros. (...) Il pleurait parce qu'il souffrait avec Emilie. Je l'aimais bien. Je l'ai tuée pour venger son mec. Je trouvais dégueulasse de faire souffrir un mec. Trente secondes avant, je ne savais pas que j'allais la tuer. C'est un flash, tu la vois morte, c'est comme un ordre qu'on te donne en image et après, tu l'exécutes. »

## « DE LA FOLIE PURE »

« Pour Isabelle Peake, [l'étudiante anglaise tuée dans le train Limoges-Paris], c'était un peu pareil. Elle était très douce. On a sympathisé à la gare de Limoges, il était 3 heures du mat'. (...) Elle a téléphoné à son mec, elle a tiré sur mon joint. J'ai encore vu ce flash... » Puis, évoquant Corinne Caillaux, tuée dans le train Calais-Vintimille, il explique : « Elle, c'était complètement gratuit. (...) De la folie pure. Je ne comprends pas. Je l'ai suivie dans les toilettes du train pour "l'endormir" en lui parlant pour lui faire son sac. Je voulais juste la voler. Elle était avec son petit chien. Je ne sais pas ce qui m'a pris. Je n'ai pas vu qu'elle avait un gamin parce que je n'aurais rien fait, c'est sûr. Pour moi, les enfants, c'est plus que tout. »

Le jeune homme poursuit : « Tu as un flash, tu ne vois plus rien, tu es poussé par... Quand tu fais ça, ce n'est pas toi, tu ne contrôles plus rien. Tu ne réalises même pas quand tu vois le sang. C'est la nuit que ça vient, tu commences à réaliser quand tu te retrouves seul. Je ne dors pas la nuit. Je crie, je me lève, je me débats, et puis après, ça me calme. »

ALORS QUE le Tribunal suprême du Portugal pourrait se prononcer, mercredi 24 mai, sur son éventuelle extradition, *Le Figaro Magazine* publie, dans son édition du 20 mai, un texte présenté comme un entretien avec Sid Ahmed Rezala. Il aurait confessé, devant un journaliste, alors qu'il était incarcéré à l'hôpital-prison de Caxias, dans la banlieue de Lisbonne, les trois meurtres de jeunes femmes commis en 1999 dont il est soupçonné. L'hebdomadaire ne précise pas les conditions de l'entretien. Le document, long de deux pages, se présente comme un long monologue de Sid Ahmed Rezala, suivi de la mention « propos recueillis par Aziz Zemouri ».

« Si on avait fait ça à quelqu'un de ma famille, j'aurais tué le coupable, je lui aurais arraché le cœur et je l'aurais bouffé, commence Sid Ahmed Rezala. Que Dieu aide les familles et qu'il ne me donne que du malheur. » Le jeune homme, âgé de vingt ans, affirme qu'il a « essayé plusieurs fois de [se] suicider » depuis qu'il est incarcéré à Lisbonne. Il explique qu'il avait l'habitude de prendre des trains, en France, pour voler. « Dans le train, j'étais défoncé. A l'époque, je buvais deux litres de Jack Daniel's par jour, mélangé au shit, et je prenais aussi des cachets, c'était des missiles. Je ne voyage jamais seul. Quand tu voles dans les trains, tu as toujours besoin de quelqu'un pour faire le guet. »

A propos d'Emilie Bazin, retrouvée étranglée en 1999 à Amiens, Sid Ahmed Rezala explique avoir fait sa connaissance à l'université : « Je vendais du shit. (...) Des potes

Puis il relate sa fuite, qui l'a mené d'Amiens au Portugal, où il a été arrêté le 11 janvier. Il raconte son enfance, en Algérie. « Je me suis fait violer à l'âge de neuf ans par des jeunes du quartier, dit-il. Ils sont tous passés sur moi, ils étaient sept ou huit, ils avaient entre vingt et trente ans. » « Moi aussi j'ai violé, et je me suis fait aussi violer en prison en France. Je ne veux pas rentrer en France », conclut-il.

Sollicité par *Le Monde*, vendredi 19 mai, l'auteur de l'article, Aziz Zemouri, a refusé de préciser les conditions de cet entretien - dont un enregistrement sonore aurait été effectué, indique-t-on de source policière. « J'ai pris un engagement de ne pas divulguer les conditions de l'entretien, a-t-il affirmé. Je refuse de dire si je l'ai vu ou pas, si je l'ai eu au téléphone ou pas. Je peux juste dire que tout ce qu'il dit est rigoureusement exact. » Un des avocats du jeune homme, M<sup>e</sup> Joël Bataillé, explique qu'il n'était « au courant de rien quant à des aveux ou pseudo-aveux fait devant un journaliste ». M. Zemouri avait été l'auteur d'un reportage contesté sur un trafic d'armes en banlieue, réalisé pour France 2 en 1995 avec des « caméras cachées ». Accusé par Martine Aubry d'avoir « bidonné » ce reportage, il avait poursuivi la ministre en diffamation, et avait été débouté, le 12 avril 1996. Le tribunal de Paris avait estimé que le sujet diffusé comportait « le recours à des procédés mensongers de mise en scène incompatibles avec les exigences d'un reportage journalistique » (*Le Monde* du 15 avril 1996).

Cécile Prieur

# Une campagne télévisée pour le recrutement de policiers

LES POLICIERS sont des fonctionnaires en exercice, les figurants, des habitants des quartiers, et les scènes représentent l'ordinaire d'un métier « au service des autres », qu'il s'agit de faire aimer. Pour lancer sa campagne de recrutement en images, le ministère de l'intérieur a fait le choix du réel. Les trois films publicitaires tournés pour l'occasion empruntent à la vie quotidienne des hommes et des femmes portant képi. Dans le flot rythmé des plans d'interventions, d'arrestations ou de dialogues avec la population, ne s'est glissée qu'une seule comédienne. Elle joue le rôle d'une femme battue, à laquelle deux policiers s'efforcent de porter secours, en une illustration du slogan répété dans chacun des films : « Policier, un métier au service des autres ».

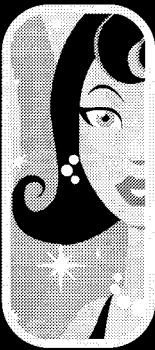
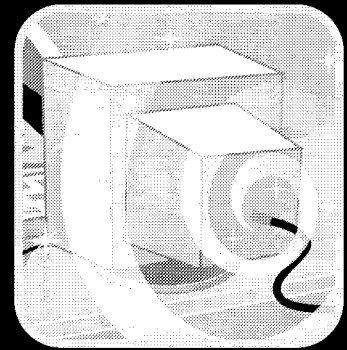
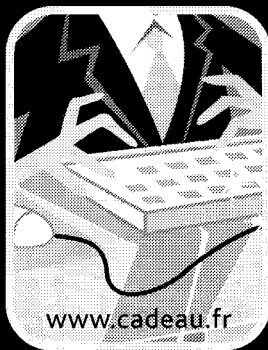
Diffusée à la télévision à partir du vendredi 19 mai au soir, la campagne s'étendra sur quatre semaines sur TF 1, France-Télévision, M 6, Canal+, ainsi que sur des chaînes musicales du câble. Une deuxième vague

sera retransmise à l'automne, doublée d'une série de messages radiophoniques. Le coût de l'opération s'élève à 15 millions de francs. Le public visé est celui des jeunes de 18 à 25 ans, susceptibles de se présenter au concours de gardiens de la paix.

Cet effort exceptionnel a pour objet de combler les départs à la retraite massifs qui vont toucher d'ici à 2005 la police nationale. Près du quart des fonctionnaires en tenue vont devoir être remplacés. Il vise aussi à populariser la profession auprès de nouvelles couches de la population qui étaient jusque-là presque totalement absentes de la police nationale. « Nous voulons faire en sorte de former une police qui soit plus à l'image de l'ensemble de la population, a expliqué le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement. Il est bon que des jeunes des quartiers sensibles puissent à leur tour exercer ces missions ».

Pascal Ceaux

# Un cadeau à faire ?



# cadeau.fr

- Du bouquet de fleurs à la balade en montgolfière en passant par la rivière de diamants, vous trouverez des centaines d'idées-cadeau sur cadeau.fr
- D'un simple clic, votre cadeau est remis en mains propres dans un élégant paquet, accompagné de votre message personnel
- Avec Cadeau.fr, votre paiement est sécurisé par le Crédit Mutuel.



le cadeau bien envoyé

www.cadeau.fr



# Les nouvelles normes pour les marchés de plein vent inspirées par la NASA

La réglementation sur l'hygiène alimentaire des étals français, en vigueur depuis le 16 mai, trouve sa source dans une réglementation d'origine américaine. Les collectifs antimondialisation dénoncent une volonté d'uniformisation

**NE TROUVERA-T-ON** bientôt plus, sur les 6 000 marchés qui se déroulent chaque semaine en France, que des produits labellisés par... les astronautes de l'Agence spatiale américaine (NASA)? L'entrée en application, le 16 mai, d'un arrêté réglementant l'hygiène alimentaire sur les marchés de plein vent n'est-elle qu'une nouvelle étape de cette asepsisation rampante? L'idée n'est pas si saugrenue pour les tenants d'une agriculture - et plus généralement d'une économie - alternative qui voit la mondialisation s'immiscer sournoisement au cœur même des traditions villageoises.

Le collectif « Sauvons nos marchés ! » réactive la « phalange » française des tribulations qui avaient perturbé le sommet de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Seattle, à l'automne 1999. Il regroupe une quinzaine d'associations, parmi lesquelles l'Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens (Attac), la Coordination pour un contrôle citoyen de l'OMC (CCCOMC), des associations de consommateurs, Nature et progrès (une association de défense de l'agriculture biologique) ou la Confédération paysanne. Ces militants feront circuler autour des étals du pays, ce week-end, une pétition qui a déjà recueilli 50 000 signatures, demandant la suspension de l'application de l'arrêté (*Le Monde* du 17 mai).

Ces opposants s'interrogent sur les raisons de cette réglementation qui impose de lourds investissements à de modestes gens et risque d'entraîner l'affaiblissement organoleptique de nombreux produits

comme le fromage de munster, altérant ainsi leur qualité. L'arrêté, qui date de 1995 mais laissait un délai de cinq ans pour que chacun puisse s'y conformer, transpose en fait une directive européenne de 1993 sur l'hygiène alimentaire. « Cette directive est elle-même inspirée du codex alimentaire, qui régit le commerce international des aliments », assure Agnès Bertrand, de l'Institut pour la relocalisation de l'économie, une autre association anti-OMC membre de la croisade de Sauvons nos marchés !.

A l'examen des textes, une certaine filiation avec l'Amérique apparaît en effet. Ainsi l'article 17 de l'arrêté de 1995 enjoint aux marchés de se conformer au système dit Hazard Analysis and Critical Control Limit (HACCP), en français « analyse des

risques et des points critiques pour leur maîtrise ». Il s'agit là d'une norme permettant d'identifier les dangers en matière alimentaire et de modéliser les moyens de sa prévention. Elle est fondée essentiellement sur l'élimination de tout risque bactériologique. Elle sert également de principe à la directive de 1993 et au codex alimentarius, ou code alimentaire, instance dépendant des Nations unies chargée de « l'harmonisation des normes alimentaires » et fournisseur de la mondialisation alimentaire pour ces opposants.

Le HACCP est né dans les années 60 aux Etats-Unis. La société Pillsbury a inventé ce cahier des charges à la demande de la NASA, client qui souhaitait garantir la sécurité de ses astronautes. Multinationale de l'agro-alimentaire, Pills-

bury commercialise les marques Géant vert ou Haagendazs. Elle a racheté la chaîne de fast-food Burger King avant d'être elle-même absorbée par Diageo (chiffre d'affaires de 140 milliards de francs, 85 000 employés dans le monde).

## UNE QUESTION D'ÉCHELLE

Dans les années 70, la Food and Drug Administration, organisme de régulation alimentaire américain, adoptait le HACCP comme principe de prévention. En 1991, le codex alimentarius, où siègent en tant qu'observateurs tous les grands lobbys du secteur, adhérerait officiellement à ce modèle. Appliquant cette grille de lecture du danger alimentaire, l'instance a ainsi autorisé la viande aux hormones et conteste la dangerosité des organismes génétiquement mo-

difiés (OGM). En revanche, le représentant français à dû batailler ferme, au début des années 90, pour que ne soit pas imposée la pasteurisation obligatoire du lait.

Aujourd'hui, les opposants à la mondialisation vitupèrent contre cette uniformisation qui, via l'Europe, se répand dans les petits marchés locaux. « Les risques ne peuvent être évalués de la même façon pour un produit fermier commercialisé à proximité du lieu de production, sur un temps limité, que pour un produit issu de l'industrie agro-alimentaire qui entre dans un circuit de distribution plus long, donc pour une durée plus importante », estiment les adhérents de Sauvons nos marchés. En clair, une norme d'hygiène utilisée pour transporter sans danger des produits sur toute la planète et

jusque sur la Lune est-elle applicable à un petit producteur qui vend quelques fromages sur un marché local ?

« Les problèmes d'intoxication alimentaire ne sont pas liés à la vente sur les marchés », s'insurge Pascal Coste, président du Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA). « Les épidémies de listeria et autres intoxications graves sont liées à la grande distribution », estime Arlette Harrouch, responsable de Nature et progrès. Mais aucune statistique n'est disponible sur ce sujet précis. L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) n'en dispose pas. Interrogée par *Le Monde*, la direction générale de l'alimentation (DGAL), cosignataire de l'arrêté, n'a pas souhaité répondre. Seule la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) avance un chiffre : 700 procès-verbaux ont été dressés en 1999 pour des infractions constatées sur les marchés de l'ensemble du territoire. Par ailleurs, le gouvernement a prévu des prêts bonifiés pour aider les petits commerçants à s'adapter.

Lors d'un colloque organisé, mercredi 17 mai, à Paris, par Alliance, un autre collectif réunissant paysans, écologistes et consommateurs, les représentants des pouvoirs publics ont mollement défendu l'arrêté. Les intervenants ont conclu à la nécessité d'établir, au niveau national et par profession, un guide pratique d'hygiène qui respecte à la fois la protection du consommateur et la spécificité des marchés de proximité. Afin d'établir une alternative crédible aux dogmes internationaux.

Ph. L.

Benoît Hopquin

## La Commission de Bruxelles estime qu'on lui fait un faux procès

### BRUXELLES

de notre bureau européen

L'Europe contre les marchés de plein air, contre les bons produits de la ferme, contre les vrais paysans ? L'attaque a surpris Bruxelles par la méconnaissance du processus de décision communautaire et de la législation elle-même qu'elle suppose. Elle rappelle fâcheusement les contresens qui avaient été répandus en France lorsque la Communauté avait imposé un minimum de règles de précaution pour la production et la commercialisation de fromages au lait cru.

On est convaincu à Bruxelles que les défenseurs acharnés du terroir se trompent radicalement de cible. Tirer profit du marché unique européen implique le respect d'un minimum de discipline visant à protéger le consommateur. Autrement dit l'existence de règles communes de sécurité alimentaire est nécessaire pour que les paysans puissent continuer à vendre et, a fortiori, à

exporter des produits fermiers. Sans ces garanties, les autres Etats-membres, d'ailleurs sous la pression des organisations de consommateurs, adopteraient vite des mesures de sauvegarde qui aboutiraient au cloisonnement du marché.

### LA DIRECTIVE DÉFINIT UN CADRE GÉNÉRAL

« La directive sur l'hygiène alimentaire [adoptée par les Quinze en 1993 avec le soutien du gouvernement français] établit des règles générales et ne fait rien d'autre que de demander la mise en œuvre de mesures très simples, mais absolument nécessaires pour protéger le consommateur », a commenté David Byrne, le commissaire chargé de la protection de la santé et des consommateurs. Elle fixe des objectifs de sécurité alimentaire. Les Etats-membres et les opérateurs économiques définissent la façon la plus appropriée de les réaliser, tout en prenant en compte les spécificités locales et la nature des produits. »

Il est bien évident que la police des marchés ne peut pas être exactement la même en Finlande, dans le Languedoc ou dans la région de Naples. La directive de 1993 définit un cadre général, mais ce sont les administrations nationales qui précisent les paramètres (température, conditions de réfrigération...). En l'occurrence, l'arrêté français va au-delà de ce qu'exige la directive communautaire.

Le procès fait à Bruxelles est jugé ici d'autant plus injuste que l'Union s'est dotée d'une réglementation favorable à la qualité et qui vise tout particulièrement à protéger les produits de terroir et les appellations traditionnelles. En outre le drame de la « vache folle » a montré à quel point, en matière de production agricole et alimentaire, l'absence (lorsqu'il en était encore temps) de discipline pouvait être lourde de conséquences.

## Quand la grande distribution explore le « concept terroir »

### AURILLAC (Cantal)

de notre envoyée spéciale

Il devient de plus en plus facile de trouver du saucisson d'Auvergne ou de la tartiflette savoyarde dans les supermarchés de Lille ou de Metz. En revanche, les produits typiques pourraient, paradoxalement, se faire plus rares sur les marchés et dans les petits commerces locaux. Les acheteurs de la grande distribution recherchent en effet des produits originaux, afin de se distinguer de leurs concurrents. Ils achètent des « concepts terroir », précise Philippe De Francesco, délégué de l'Union régionale des industries agroalimentaires de l'Auvergne (Uriaa). Quant aux petits producteurs, ils ont besoin de nouveaux débouchés, le marché local n'assurant pas la rentabilité de leurs productions.

La convention d'affaires « Terroir », organisée pour la quatrième année à Aurillac (Cantal) les 17 et

18 mai sous l'égide de l'Agence régionale de développement d'Auvergne, se donnait précisément pour objectif de mettre en relation petits industriels régionaux et acheteurs français ou étrangers. Objectif : multiplier les rendez-vous, plutôt difficiles à décrocher en temps normal pour une PME. La grande distribution peut choisir à sa guise un produit parmi la multitude qui s'offre à elle, les producteurs doivent donc coûte que coûte séduire les supermarchés.

**Le produit lui-même est, de l'avis général, ce qui compte le moins aux yeux des centrales d'achat**

Le produit lui-même est, de l'avis général, ce qui compte... le moins aux yeux des centrales d'achat. L'important, c'est le « plus produit », ce qu'il y a autour. Christophe Gueze, « charcutier mécanisé », a semble-t-il trouvé un bon filon. Son produit phare, la caquette de l'Ardèche, une boule de légumes et de viande, existait déjà au XVII<sup>e</sup> siècle. L'équipe qui la fabrique aujourd'hui est âgée en moyenne de 35 ans, mais les produits sont testés « par de vrais Ardéchois de 60 ans qui ne laissent pas dénaturer leur pro-

duit ». Succès assuré. A la coopérative laitière de Saint-Flour, l'effort de séduction impose de « changer tout un état d'esprit ». Outre les méthodes de production, on transfère les locaux, afin des les rendre « fleuris et accueillants ». M. De Francesco résume : « Il faut des produits de tradition mais faciles à utiliser, fortement identifiés. » Ultime exigence de la grande distribution : les garanties de qualité. Les produits bardés de labels ont du succès en ces temps d'angoisses alimentaires. Face aux distributeurs, les producteurs s'imposent des cahiers des charges draconiens et consacrent de plus en plus d'argent à la recherche.

Difficile en effet de remplir tous ces critères. D'autant que la grande distribution procède avec les producteurs du terroir comme avec les autres : rabais et ristournes sont souvent exigés. « Grâce à ma quasi-exclusivité, j'ai une petite marge de négociation », explique Christophe Gueze. C'est plus difficile pour les fabricants de simples fromages ou de saucissons. Les producteurs du terroir cherchent donc à diversifier leur points de vente. Que les amateurs se rassurent : on devrait continuer à trouver des produits régionaux en région. Grâce aux professionnels du tourisme notamment. Aujourd'hui, il n'est plus question de trouver, comme cela arrivait il y a encore quelques années, du camembert sur un plateau de fromage en plein Cantal.

Gaëlle Dupont

## L'eau de Maubourguet, fief de M. Glavany, polluée par les pesticides

### TOULOUSE

de notre correspondant

Les habitants de Maubourguet et de cinq autres communes de ce canton rural des Hautes-Pyrénées sont invités à ne plus boire l'eau du robinet. Des analyses ont révélé la présence de tryazine, un pesticide utilisé dans les champs de maïs, qui constitue la principale source des revenus du très agricole val d'Adour. La nouvelle aurait pu passer quasi inaperçue, si Maubourguet n'était le fief électoral de Jean Glavany : le maire de la commune, Jean Guilhas, a aussitôt averti le ministre de l'agriculture.

Cette nouvelle survient alors qu'un rapport établi pour le compte du Fonds mondial pour la nature (WWF) par Jean-Claude Le-feuvre, professeur au Museum d'histoire naturelle, constate dans les trente départements testés une inquiétante augmentation des taux de nitrates et de pesticides dans les eaux (*Le Monde* du 19 mai).

Sachant le sujet sensible, la direction départementale des affaires sanitaires et sociales précise qu'il n'y

a aucun risque sanitaire immédiat : on se contente d'appliquer le fameux principe de précaution. Les analyses auraient permis de détecter 0,8 microgramme de pesticide par litre, bien en deçà de la valeur considérée comme dangereuse par l'Organisation mondiale de la santé (2 microgrammes par litre). Mais bien au-delà de la norme européenne, fixée à 0,1 microgramme. Pour trancher le débat des normes, les autorités sanitaires des Hautes-Pyrénées ont finalement décidé de se ranger à un avis du Conseil supérieur d'hygiène publique de France de juillet 1998, qui préconise d'alerter la population à partir de 0,4 microgramme par litre, à la manière des alertes atmosphériques en ville.

La méthode présente l'avantage de graduer l'information, à défaut de pouvoir évaluer scientifiquement les risques. Mais elle alimente, aussi, la polémique locale : le dépassement du seuil est-il un accident ou la marque d'une pollution de fond ? Pour le responsable local de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles

(FNSEA), il ne peut s'agir que d'un pic de pollution généré par de récentes pluies. Mais pour le maire d'une autre commune du canton, agriculteur « bio » et militant de la Confédération paysanne, c'est la preuve des nuisances accumulées dans la nappe phréatique par des années de monoculture du maïs.

La nappe de Maubourguet était sous surveillance depuis plusieurs années. L'agence de l'eau Adour-Garonne affirme disposer de mesures qui révèlent des teneurs en pesticides, mais aussi en nitrates, supérieures aux normes depuis au moins 1997. Il a d'abord été envisagé d'installer de nouveaux captages sur des nappes plus lointaines, ou plus profondes. Mais toutes les eaux souterraines du val d'Adour sont touchées, à des degrés plus ou moins importants, par la pollution agricole. Les élus envisagent de construire une nouvelle usine de traitement : un investissement estimé à 6 millions de francs par le maire de Maubourguet.

Stéphane Thépot

**renoma**

renoma boutique 129 bis rue de la Pompe - 75116 Paris - Tél : 01 44 05 38 25 - www.renomastar.com

### Le Monde

A LA TELEVISION ET A LA RADIO

#### Le Monde des idées

LCI  
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10  
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10  
Le lundi à 15 h 10

#### Le Grand Jury

RTL-LCI  
Le dimanche à 18 h 30

#### La rumeur du monde

FRANCE-CULTURE  
Le samedi à 12 heures

#### Idéaux et débats

FRANCE MUSIQUES  
Le dimanche à 17 heures

#### Libertés de presse

FRANCE-CULTURE  
Le premier dimanche de chaque mois

#### A la « une » du Monde

RFI  
Du lundi au vendredi  
à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

#### La « une » du Monde

BFM  
Du lundi au vendredi  
13 h 06, 15 h 03, 17 h 40  
Le samedi  
13 h 07, 15 h 04, 17 h 35



**C'**EST l'écrivain biélorusse Svetlana Alexievitch, grande exploratrice des tourments de l'«*âme soviétique*», qui l'a, en quelque sorte, découvert. Elle préparait son livre sur le «*peuple de Tchernobyl*», c'est-à-dire ces deux millions de Biélorusses pris au piège de la radiation (*La Supplication*, Lattès), lorsqu'un ancien fonctionnaire soviétique lui relata la scène suivante : quelque temps après la catastrophe nucléaire, lors d'une conférence d'experts soviétiques, un homme avait pris la parole pour souligner l'urgence d'évacuer la population à au moins 100 kilomètres à la ronde, de distribuer des dosimètres et des tablettes d'iode, de sauver les enfants. La salle était restée inerte, chacun jugeant qu'il exagérait. L'homme avait insisté, bataillé. L'auditoire était resté sceptique. Quand l'orateur avait vu que ses efforts étaient vains, que chacun faisait mine de croire à une situation «*normale*», comme le proclamait la propagande, des larmes de rage s'étaient mises à couler sur son visage... «*Cet homme, il fallait que je le rencontre*», conclut Svetlana Alexievitch.

Il s'appelle Vassili Borissovitch Nesterenko et est aujourd'hui âgé de soixante-six ans. Physicien, ancien membre du Parti, il a participé au lancement des premiers satellites Spoutnik avant de devenir directeur de l'institut de l'énergie nucléaire de l'Académie des sciences de Biélorussie. Il a été déchu de son rang pour avoir osé dire la vérité sur Tchernobyl. Cité dans «*La Supplication*», il raconte ces heures où il tomba en disgrâce : «*Le 29 avril 1986, à 8 heures du matin, j'attendais déjà dans l'antichambre de Slioukov [le premier secrétaire du Parti communiste de Biélorussie]. A 5 h 30 du soir, un célèbre poète biélorusse est sorti du bureau. Nous nous connaissons bien. Il me dit : "Avec le camarade Slioukov, nous avons abordé les problèmes de la culture biélorusse". J'ai explosé : "Mais bientôt il n'y aura plus personne pour développer cette culture. Il n'y aura plus de lecteurs pour vos livres, si nous n'évacuons pas d'urgence les habitants des environs de Tchernobyl. Si nous ne les sauvons pas !"*». Vassili Nesterenko a perdu son emploi et subi les pressions du KGB, qui l'a menacé d'internement en asile psychiatrique, dans le plus pur style de la répression contre les dissidents. Plus récemment, les autorités biélorusses ont tenté de l'amadouer en lui proposant de réintégrer un institut d'Etat «*mais à condition de ne plus s'occuper de Tchernobyl*». Ce qu'il ne peut concevoir.

19 avril 2000. Sivitsa, un petit village à une heure de route de Minsk. Les fermes et les champs labourés se déploient sous un chaud soleil. A l'automne, on y ramasse des champignons à pleins paniers. L'endroit compte parmi les plus irradiés du pays. C'est une «*poche*» infestée de césium-137. Le danger, pendant longtemps, n'a pas été soupçonné. Les 350 kilomètres séparant ce village de la centrale de Tchernobyl ont fait croire – à tort – à une relative sécurité. Mais le danger ne diminue pas forcément lorsqu'on s'éloigne de Tchernobyl. Le territoire biélorusse, balayé en 1986 par le nuage radioactif, est constellé, comme une peau de léopard, de taches de radionucléides. A l'est et au sud, deux régions particulièrement atteintes ont été identifiées. Encore aujourd'hui, deux millions de personnes y vivent, c'est-à-dire un Biélorusse sur cinq.

Dans une salle de l'école, on croit être tombé en plein film de science-fiction. Des enfants s'alignent pour être «*mesurés*». A tour de rôle, ils s'assoient dans un appareil mobile, en forme de fauteuil, relié à un ordinateur. Des cristaux nichés dans le dos du fauteuil détectent la radioactivité contenue dans les organismes. Pour l'occasion, et parce que des visiteurs étrangers sont là, les fillettes ont revêtu leur plus belle robe et les garçons portent fièrement un petit costume sombre avec cravate. Les yeux écarquillés, les enfants se prêtent en silence à la procédure. L'opération est menée par l'équipe du professeur Nesterenko qui, à l'aide d'une demi-douzaine de minibus offerts par une association irlandaise, sillonne le pays avec ces fauteuils spéciaux pour établir une «*carte de la contamination des enfants*». Vaste tâche.

Au-delà de 60 becquerels par ki-



PHOTOS OLIVIER GACHEN

# Les enfants de Tchernobyl face à la « mort invisible »

Dans une salle de l'école de Sivitsa, près de Minsk, le professeur Nesterenko mesure le niveau de la radioactivité contenue dans l'organisme des enfants à l'aide d'un appareil de détection en forme de fauteuil équipé de capteurs et relié à un ordinateur.

**Quatorze ans après la catastrophe nucléaire, 500 000 enfants vivent encore dans les zones fortement contaminées de Biélorussie. Les autorités ferment les yeux. Seul contre tous, le professeur Nesterenko tente d'aider les familles à lutter contre les effets de l'irradiation**

logramme dans le corps, on estime que l'enfant est exposé à des pathologies. A Sinitsa, la moyenne relevée est de 110. Elle était de 340 en septembre 1998. Entre-temps, Vassili Nesterenko a commencé à distribuer des médicaments à base de pectine, un extrait de pommes découvert de longue date en France, qui facilite l'élimination de la radiation par le corps. Dans un couloir, une affiche dessinée par les enfants est exposée, représentant la mort et l'espoir d'échapper. Une fillette se tient debout dans un champ. Une partie de

son corps est noircie, rongée par un vilain insecte qui figure le cancer ; l'autre est colorée, dans un décor de fleurs. L'inscription dit : «*A notre enfance heureuse, merci cher pays !*».

Ily a une trentaine d'années, quand les premiers réacteurs nucléaires RBMK, de type Tchernobyl, ont été conçus, l'académicien russe Alexandrov assurait qu'ils seraient «*tellement inoffensifs que l'on pourra en installer un sur la Place rouge !*» Vassili Nesterenko pensa-t-il un instant à cette phrase lorsqu'il se retrouva, un jour d'avril 1986, dans un hélicoptère au-dessus de la fournaise du réacteur numéro 4 de Tchernobyl ?

Il s'était rendu sur place d'urgence, pour participer à la lutte contre l'incendie, dont il pressentait les effets dévastateurs. Des volutes noires de fumées radioactives se déployaient autour de lui. Pour mieux voir, il se pencha à l'extérieur – «*Vous savez, comme on peut sortir la tête par la fenêtre d'un train qui va entrer dans un tunnel*», se souvient-il. Un collègue lui cria : «*Tu es fou ? Tes enfants n'auront plus de père pour s'occuper d'eux !*». Le professeur répondit : «*L'Etat s'occupera d'eux*... A quoi le collègue rétorqua : «*Tu te fais des illusions : il n'en sera rien*...» Tchernobyl fut le premier signal de l'agonie du système soviétique.

**E**N Biélorussie, un terrible silence entoure tout ce qui touche à la radiation. Le régime autocratique du président Loukachenko maintient la population dans l'ignorance pour désamorcer toute contestation et encourager la nostalgie de l'ère soviétique. Quant à la communauté internationale, elle a détourné son attention de ce pays replié sur lui-même, où la ligne officielle est anti-occidentale et où les obstructions bureaucratiques ont fini par décourager l'aide humanitaire. C'est cet isolement, cette indifférence, que tente de briser Vassili Nesterenko.

Il dénonce : l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), assure-t-il, minimisent les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl. Celles-ci sont loin de se limiter au bilan of-

ficiel de 31 morts (pompiers contaminés dans la lutte contre l'incendie), à l'augmentation du cancer de la thyroïde chez les enfants (environ deux mille opérations d'ablation ont eu lieu en Biélorussie, une centaine de nouveaux cas apparaissant chaque année) ou encore à des problèmes de développement mental chez les petits.

Selon les travaux d'un collègue de Vassili Nesterenko, le professeur Iouri Bandazhevsky – persécuté par le régime biélorusse au point d'avoir été jeté cinq mois en prison en 1999 et inscrit par Amnesty International sur la liste des potentiels prisonniers de conscience –, une exposition prolongée à la radiation, même à de faibles doses, entraîne chez l'enfant une décomposition du tissu des organes vitaux : cœur, foie, reins, poumons.

Les enfants sont les premières



Enfants en traitement dans un centre de soins près de Minsk.

victimes de la radiation, et 80 % de la contamination provient de la nourriture qu'ils absorbent. Le lait, le gibier, les champignons et les baies de forêt sont les aliments les plus dangereux. En Biélorussie, la plupart des terres lourdement irradiées (23 % du territoire national) continuent d'être cultivées. Les vaches broutent une herbe empoisonnée, le lait est transporté par camions-citernes vers les villes, vers les écoles. L'incurie règne. Les autorités n'ont pas voulu financer une évacuation adéquate des populations. Les familles, frappées par la

crise économique, n'ont pas de quoi acheter des produits alimentaires «*propres*» (non radioactifs). On se nourrit grâce au lopin de terre familial où tomates, pommes de terre et carottes poussent sur une terre imbibée de césium et de plutonium. «*Une catastrophe nous attend*», dit Vassili Nesterenko.

Non loin de Minsk, dans un parc de colonie de vacances transformé en centre de soins, Olya, sept ans, se cache derrière un tronc d'arbre pendant que sa mère, Sveta, évoque sa maladie. «*Dans le corps de mon enfant, il y a la radiation. Olya a une leucémie depuis août 1996*... Nous ne voulons pas perdre nos enfants. C'est un combat que nous menons».

Ce programme mis en place par le professeur Nesterenko s'appelle «*Mère et enfant*». Il implique des traitements médicaux à base de pectine. Les mères suivent aussi des

l'air : «*La radiation, les doses, les risques*» ; «*Comment mesurer la radiation chez l'homme*» ; «*Comment élever un enfant en bonne santé*» ; «*Comment faire pousser des légumes "propres"*» ; «*Comment nettoyer les aliments des radionucléides*» ; «*La radiation et la grossesse*...» Chaque année, quelque deux mille enfants passent trois semaines dans ce centre unique en Biélorussie. Une goutte d'eau...

Pour «*nettoyer*» le lait d'une partie de sa radioactivité, apprend-on ici, il faut le placer dans un «*séparateur*» qui permet de retirer le petit-

lait, auquel il faut ensuite ajouter de l'eau «*propre*». Pour chaque litre, il faut compter dix minutes. Quant à la viande, il faut la désosser, la bouillir, la faire mariner pendant six à douze heures, puis la battre.

Devant la lourdeur de ces préparatifs, de nombreuses mères renoncent. Autre problème : en Biélorussie, les «*séparateurs*» sont rares et coûtent cher. De même que les dosimètres – décrits par Vassili Nesterenko comme «*les yeux de l'homme dans la zone*», vendus environ 100 dollars pièce, une fortune pour l'habitant moyen. Personne, hormis les «*nouveaux riches*», n'en possède.

**V**ASSIA, treize ans, souffre d'une forme d'hydrocéphalie et a perdu la vue. Il est né à Gomel, une des régions les plus contaminées de Biélorussie, le 2 avril 1987. Sa mère a été fortement irradiée pendant sa grossesse. A ses côtés, Rouslan, treize ans également, porte un foulard de pirate pour cacher la calvitie provoquée par la chimiothérapie. L'opération d'une tumeur osseuse maligne au bras lui a laissé une longue cicatrice.

Par quel bout prendre le problème de Tchernobyl ? Selon le professeur Nesterenko, faute d'évacuer les populations (vers où ?), il faut «*refaire*» des centaines, des milliers d'hectares de terres contaminées en les réhabilitant avec des traitements chimiques, des engrais. Les autorités n'en font rien.

Insidieusement, le césium-137 continue de s'enfoncer dans le sol, atteignant les racines des plantes, le maïs, l'herbe, les légumes. Des arbres hautement radioactifs sont utilisés comme bois de chauffe, parfois même dans des boulangeries pour cuire le pain. Ainsi se perpétue le cycle de la contamination.

Ce scandale, Vassili Nesterenko demande que les autorités biélorusses l'exposent enfin devant les Nations unies, qu'elles lancent un appel à l'aide. «*Un Fonds international pourrait être créé. Il serait alimenté en priorité par les Etats nucléaires*», suggère-t-il. Mais comme en 1986, il reçoit des mises en garde : «*Ne semez pas la panique !*».

Natalie Nougayrède



# Le bal des inconnus à Lyon

UNE SEULE ville occupe le terrain, fait la « une » des quotidiens et l'ouverture des journaux de 20 heures : Paris. A moins d'un an des municipales, dans ce pays jacobin, il en est ainsi depuis longtemps et il est inutile de se demander pourquoi le sort de deux millions de Parisiens paraît compter plus que celui de cinquante-huit millions de provinciaux. Pourtant, une autre cité est aussi en proie à de sourdes batailles, à de piètres manœuvres, à des alliances de circonstances, à des petites phrases distillées au compte-gouttes des rancœurs : Lyon, la troisième ville de France, pour laquelle la droite se déchire à pleines dents dans une presque indifférence. Certes, Paris est un symbole – surtout pour le RPR – et Lyon un mystère – surtout pour ceux qui ne la connaissent pas. Mais peut-être, dans cette affaire, Lyon n'a-t-elle qu'à s'en prendre à elle-même.

A Paris, parmi les prétendants RPR à la mairie, on compte un ancien premier ministre (Edouard Balladur) qui vient de déclarer forfait, un ancien ministre, ancien président de l'Assemblée nationale, qui fut un temps très court chef du parti (Philippe Séguin), une fille d'ancien ministre (Françoise de Panafieu) et Jean Tiberi. A Lyon, c'est le bal des inconnus.

Par ordre alphabétique sont candidats, sous l'étiquette droite : Henry Chabert, député RPR, qui fut gaulliste, « noiriste », centriste, puis de nouveau gaulliste mais toujours fidèle de Michel Noir, adjoint au maire sans délégation depuis sa mise en examen, en février, pour « recel d'abus de biens sociaux » ; Jean-Michel Dubernard, député RPR, adjoint au maire, et chirurgien spécialiste des greffes de la main, qui a passé une alliance avec Christian Philip, premier adjoint (UDF) et conseiller général ; Michel Mercier, maire de Thizy, une bourgade de trois mille habitants, président (UDF) du conseil général du Rhône et sénateur ; enfin, Charles Millon, ancien ministre, député (non-inscrit) de l'Ain, mais très isolé depuis qu'il s'est acquiné avec le Front national pour conserver, quelques mois, la présidence du conseil régional de Rhône-Alpes.

Tous s'engagent, bien sûr, à faire entrer Lyon dans le nouveau siècle, celui de la mondialisation. Pour mémoire, de 1905 à 1957 – excepté la triste parenthèse de la seconde guerre mondiale – la ville eut un maire qui l'incarnera, trop longtemps peut-être, le radical Edouard Herriot : l'homme fut plusieurs fois ministre, président du conseil ou président de l'Assemblée nationale... A sa mort, vint Louis Pradel, plus pe-

tit dénominateur commun du conseil municipal, apolitique de droite qui laissera comme trace le tunnel de Fourvière et des parkings en béton sur la Saône. Lui succéda, en 1976, Francisque Collomb (app. UDF) et son éternel costume bleu nattier, choisi lui aussi par ses pairs et par défaut, qu'un adversaire malheureux, Jacques Soustelle, traita de « maire intèrmaire ». Il resta dans son fauteuil quand même jusqu'en 1989, où il fut sèchement battu, parce que les Lyonnais avaient un peu honte de son élocution hésitante et qu'ils se laissèrent séduire par le charme de Michel Noir qui leur proposait une autre image d'eux. La jeune pousse du RPR raffla la mise, neuf arrondissements sur neuf. L'idylle se finit devant les tribunaux où le maire en exercice fut condamné, notamment, à l'inéligibilité jusqu'en 2002. En attendant, il écrit des romans.

## UN MANQUE DE COURTISANS

En 1995, l'UDF lyonnaise, encore en panne de chef de file, appela au secours Raymond Barre, ancien premier ministre et toujours député (app. UDF) depuis 1978 de la quatrième circonscription du Rhône, c'est-à-dire plutôt les beaux quartiers du centre de Lyon.

Ainsi, après cinquante ans de régime unique et trois décennies de gestion anonyme, Lyon s'était donnée, avec M. Noir et M. Barre, des maires identifiés ailleurs que *Chez la mère Brazier*, restaurant du tout politique local et du bas des pentes de la Croix-Rousse. M. Noir sut éclairer la ville, lui rendre sa beauté. M. Barre a plus travaillé sur l'international : lecteur de Fernand Braudel, il sait que l'avenir de la ville tient à sa capacité à s'ouvrir vers l'Europe du Sud. Deux styles différents, deux méthodes, mais un même souci : qu'on cesse de dire que cette cité fait grise mine ou qu'elle attend tout de Paris.

Les noms de deux personnalités furent un moment évoqués pour reprendre ce flambeau en 2001. Jean-Jack Queyranne, élu de Bron, commune voisine, actuel secrétaire d'Etat à l'outre-mer, laissa entendre qu'il était prêt à tenter sa chance. Gérard Collomb, le chef de file des socialistes lyonnais depuis 1983, maire du 9<sup>e</sup> arrondissement et sénateur depuis 1999, fit savoir publiquement que son voisin pouvait passer son chemin car la place était occupée.

Une rumeur fit de François Bayrou un autre postulant possible. Ce n'était pas improbable. Selon un mot de Valéry Giscard d'Estaing, alors président de la République, Lyon n'était-elle pas « *La capitale de l'UDF* » ? Mais l'actuel président

de l'UDF a préféré rester à Pau, d'autant que ses amis lyonnais lui savaient déjà la planche avant même qu'il ait eu le temps de démentir.

Martine Aubry candidate à Lille, Elisabeth Guigou en Avignon, ou Philippe Douste-Blazy à Toulouse ; Alain Juppé maire de Bordeaux, Jean-Claude Gaudin de Marseille : la plupart des grandes métropoles régionales suscitent les convoitises de responsables politiques de dimension nationale. Lyon semble délaissée, comme si personne n'osait la courtiser.

La faute à la cuisine lyonnaise, disent ceux qui ne voient la ville qu'à travers la cervelle de canut (fromage blanc, ciboulette hachée menue, sel, poivre et trace d'ail). Pourtant cette cité a été capitale des Gaules, de l'imprimerie, puis a inventé le drapeau noir et les syndicats ouvriers, le cinéma, le catholicisme social, les associations humanitaires, compte cent vingt mille étudiants, un pôle de biotechnologie de référence mondiale, est inscrite au Patrimoine de l'Unesco, a

un Opéra national et bénéficie d'un magnifique confluent salué par tous les géographes de la planète. Quelques atouts, donc.

Si les maires sont le reflet de leur ville, à regarder la liste de ses candidats, Lyon est de nouveau en train de se replier sur elle-même. La responsabilité en incombe peut-être à M. Barre qui, en 1995, alors qu'il savait que ce serait son unique mandat, n'a pas su, pas pu ou pas voulu préparer sa relève. Il y a quelques mois, il a lancé une sorte d'avis de recherche : son successeur devait être une personnalité « *dans la force de l'âge [avec] une expérience nationale et une connaissance de la vie internationale* ».

Aucun des candidats actuels ne doit correspondre à ce portrait-robot puisque M. Barre a choisi de ne pas choisir entre eux. En 2001, Lyon, que l'écrivain, philosophe et critique littéraire Albert Thibaudet qualifiait de « *capitale de la province* », risque fort de redevenir une ville de province.

Bruno Caussé

## Entrée des artistes par Jacek Woźniak

Picasso



## Emploi, des performances historiques

Suite de la première page

Le mois dernier, les chiffres officiels du chômage, établis selon la nouvelle nomenclature, avaient, pour la première fois, franchi à la baisse le seuil symbolique des 2,5 millions de personnes. Nul doute que la publication des prochaines statistiques, à la fin du mois, soit l'occasion d'un nouveau cri de victoire. Le taux de chômage devrait descendre au-dessous des 10 %, comme il ne l'avait jamais fait depuis janvier 1992. Pour les économistes qui retiennent un taux de chômage structurel, de l'ordre de 8,5 %, voire de 9,5 %, à partir duquel il devient très difficile de poursuivre une réduction, le fameux plein emploi serait plus que jamais à portée de main.

Les raisons d'une telle réussite tiennent à la vitalité de la croissance, qui ne se dément pas et dont les perspectives d'évolution sont prometteuses. Ce qui avait été obtenu sur le marché du travail en 1999, avec une croissance de 2,7 %, devrait être encore amplifié cette année si les 3,7 % escomptés se vérifient. Pour faire bon poids, Martine Aubry y voit aussi « *pour une large part* », l'effet des 35 heures. Allant jusqu'à attribuer un tiers de la baisse du chômage à la réduction du temps de travail, la ministre de l'emploi pense que la création ou le maintien de 197 000 emplois, promis par les accords actuellement signés, apporteront une contribution éclatante. Mais saura-t-on jamais, y compris si la confirmation était ac-

quise, ce qui relèverait du seul mérite de lois toujours àprement contestées par le patronat, ou ce qui a été favorisé par l'excellente tenue de l'économie, en proie, par ailleurs, aux tensions croissantes du marché du travail, voire aux difficultés dues à ce qu'on se refuse à nommer : des pénuries de main-d'œuvre.

La réalité d'une croissance plus riche en emplois n'est plus contestable. Mais elle intervient dans un contexte où son propre développement, accéléré par les transformations des statuts du travail et la multiplication des formes d'emploi, induit à son tour des effets pervers ou, à tout le moins, préoccupants pour la cohésion sociale. Admettre que le taux structurel du chômage se situe désormais aux alentours de 8,5 % ou 9,5 % de la population active revient à dire que les motifs de succès d'une croissance plus riche en emplois sont également ceux qui alimentent une croissance plus riche en chômage. Et l'on voit bien le risque social qu'il y aurait à ce que la césure s'aggrave entre ceux qui participent pleinement d'une reprise très dynamique et ceux qui resteraient « *enkystés* » dans le chômage et la marginalisation, pour reprendre une expression de Nicole Notat.

## LES MENACES RESTENT FORTES

Entre la précarité qui se généralise, condition de la croissance plus riche en emplois, et l'exclusion qui se maintient durablement pour les catégories les plus défavorisées, les menaces restent fortes. Là sont les sujets de demain, une fois l'auto-satisfaction célébrée à juste titre. Dans le développement de l'emploi salarié, il faut, en effet, compter avec la croissance de l'intérim qui a encore progressé de 20 % en un an. Il faut aussi garder en mémoire que le travail à temps partiel continue

de croître, expliquant pour partie le volume des effectifs créés, même si la fin des exonérations de charges vient désormais en limiter l'essor. Il en va pareillement avec le recours massif aux contrats à durée déterminée, quand bien même, en un an, la part des contrats à durée indéterminée, dans les embauches, est passée de 29,7 % à 34 %. L'inversion de tendance signifie certes qu'une amélioration conjoncturelle est en cours : elle ne modifie cependant pas une adaptation structurelle des conditions de fonctionnement du marché du travail.

On se félicitera également que le chômage de longue durée (de plus d'un an d'ancienneté) ait reculé de 19,4 % en douze mois, signe que l'on « *commence à atteindre le noyau dur de l'exclusion* », estime Martine Aubry. Mais les chômeurs de longue durée sont encore 900 000, sur un total de 2,5 millions.

Parallèlement, encore, trois autres indicateurs doivent faire réfléchir. Seuls 40 % des chômeurs sont indemnisés par les Assedic, preuve qu'une masse importante des actifs se trouve dans des situations d'activité, puis de non-emploi, qui ne donnent pas droit à indemnisation. De plus, le nombre de bénéficiaires du RMI ne cesse de grossir, qui sont 1 140 000. Le retour largement confirmé de la croissance et l'amélioration de l'emploi, enfin, n'ont pas encore atteint les quartiers en difficulté, plus isolés que jamais.

Il faudra du temps pour effacer définitivement, dans une société traumatisée, les traces de vingt-cinq années de crise, parfois de récession. Les performances d'aujourd'hui, qui redonnent espoir, doivent se poursuivre, mais on sait aussi que la patience ne suffira pas à panser toutes les plaies sociales.

Alain Lebaube

## RECTIFICATIFS

### LES RIVES DE LA TAMISE

Une erreur grossière nous a conduit à inverser les rives droite et gauche de la Tamise dans notre article sur la Tate Modern à Londres (*Le Monde* daté 7-8 mai). L'ancienne Tate se trouve sur la rive gauche, usuellement appelée rive nord ; la nouvelle sur la rive droite, ou rive sud, ainsi que l'ensemble des autres bâtiments que nous évoquions.

### JACQUES TOUBON

Contrairement à ce qu'indiquait l'infographie sur la droite parisienne, dans *Le Monde* du 9 mai, Jacques Toubon (RPR) est bien maire du 13<sup>e</sup> arrondissement de la capitale, mais pas député.

### LYON UDF

Le sénateur du Rhône Michel Mercier, désigné comme tête de liste aux élections municipales par les militants locaux de l'UDF, a recueilli 184 voix (et non 152) lors de cette consultation (*Le Monde* du 11 mai).

### ÉDUCATION

Dans l'entretien avec Jean-Luc Mélenchon, ministre délégué à l'enseignement professionnel (*Le Monde* du 16 mai), nous avons indiqué que les enseignants des lycées professionnels étaient au nombre de 6 000 alors qu'ils sont en réalité 60 000.

### ARSENAL

Un ajout malencontreux à l'article de notre correspondant Marc Roche sur les supporters du club de football londonien Arsenal (*Le Monde* du 19 mai) a attribué la nationalité néerlandaise à Nwankwo Kanu, alors qu'il s'agit d'un joueur nigérian.

# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléc. : 206 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Changement d'adresse et suspension : 0 803 022 021 (0,99 F la minute).  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

## Tchernobyl tue encore

ON l'avait oublié. Avec le temps, quatorze ans déjà, on le croyait définitivement disséminé, dissout, inoffensif depuis longtemps, ce nuage de radioactivité échappé le 26 avril 1986 du réacteur 4 de la centrale nucléaire de Tchernobyl, en Ukraine. Après tout, PONU ne dit plus rien à ce sujet ; l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ose minimiser le drame ; l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) ignore largement. Il n'y a pas de fonds spécial pour les victimes, pas de programme d'aide aux populations touchées – hormis les dizaines de millions de dollars que les Européens ont dispensés aux Ukrainiens, habiles maîtres chanteurs, pour fermer le réacteur 4. On sait bien – un reportage de temps à autre – que là-bas, en Ukraine, et en Biélorussie, premier pays balayé par le nuage, il y a, bien sûr, plus de cancers, plus de leucémies, plus de nouveau-nés malformés, hydrocéphales, aveugles, qu'ailleurs. Mais on imagine trop souvent que l'essentiel du mal est fait. A tort. Tchernobyl tue encore et va continuer à tuer et à mutiler. Dans une relative indifférence de la communauté internationale et avec la complicité de régimes comme celui du président biélorusse Alexandre Loukachenko.

Le césium 137 disséminé par le nuage est plus tenace que prévu. Cet élément radioactif contamine plus durablement qu'on ne l'avait prêté l'ensemble de la chaîne alimentaire : plantes, cultures, poissons, gibier etc. Une étude de la revue *Nature* (*Le Monde* du 19 mai) montre la permanence d'une haute teneur en césium 137 sur

des échantillons examinés dans le nord de la Grande-Bretagne et dans les pays scandinaves qui furent touchés par le nuage.

C'est la première ligne, celle qui prit le nuage de plein fouet, la Biélorussie, qui reste une terre d'épouvante, comme le rapporte aujourd'hui notre envoyée spéciale, Natalie Nougayrède (*lire page 16*). Il y a longtemps que le bilan officiel de 31 morts (pompiers contaminés des suites de la lutte contre l'incendie du réacteur) ne tient plus compte des décès dus à l'augmentation vertigineuse des cancers. Premiers visés, les enfants biélorusses, dont 2 000 déjà, depuis le drame, ont été opérés de la thyroïde – une centaine de nouveaux cas de cancer de la thyroïde apparaissant chaque année. La contamination vient aussi de la nourriture que les enfants absorbent. Le lait, le gibier, les champignons, les baies de forêt sont les aliments les plus dangereux dans un pays où près du quart des terres sont toujours lourdement irradiées : « *ils en ont pris pour au moins cent ans* », affirment les experts cités par *Nature*.

Mais il ne faut pas le dire, il faut le cacher ; il ne faut pas solliciter d'aide. Car l'autocrate Loukachenko, ultime dinosaure soviétique, a décidé que Tchernobyl, c'est fini. Ceux qui osent prétendre le contraire, les physiciens les plus compétents, des professeurs comme Vassili Nesterenko et Iouri Bandazhevsky, sont harcelés par la police politique. Ils observent qu'une bonne partie de la population se nourrit sur le lopin de terre familial, dans un sol imbibé de césium et de plutonium. Ils disent sobrement : « *Une catastrophe nous attend.* »

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel  
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet  
Directeur artistique : Dominique Roynette  
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment  
Rédacteurs en chef :  
Alain Frachon (*Editoriaux et analyses*) ;  
Laurent Greilsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*) ;  
Michel Kajman (*Débats*) ; Eric Fottorino (*Enquêtes*) ;  
Eric Le Boucher (*Internation*) ; Patrick Jarreau (*France*) ; Anne Chemin (*Société*) ; Claire Blandin (*Entreprises*) ;  
Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Jossiane Savigneau (*Culture*) ; Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg  
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;  
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),  
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.  
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,  
Fonds commun de placement des personnels du Monde,  
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,  
Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

### Le regard d'émeraude de Vivien Leigh

AUTANT en emporte le vent n'est pas le film d'un metteur en scène, mais le fait et la présence d'une actrice, Vivien Leigh. Le talent de Victor Fleming s'exprime plus librement dans le tumulte que dans l'intimité. La guerre de Sécession (1861) lui convient. Son film plaira. Scarlett est tout le film ; elle était tout le roman de Margaret Mitchell. Vivien Leigh a les yeux du personnage, ses froncements de sourcils, son regard d'émeraude.

Il faut bien dire que ce film est une extraordinaire réalisation artistique et technique. L'imagerie d'Épinal affirme une fois encore son pouvoir de suggestion : une gare à Atlanta, des blessés, qu'il faudra sans chloroforme amputer ; des jeunes femmes entourées de crinolines d'antan, de larmes d'un présent qu'il faut dissimuler, et de tout le tumulte d'une époque exceptionnelle.

Scarlett la traverse, cette époque

exceptionnelle, nouant des rubans de velours sur des caprices vaporeux. Un grand monsieur moustachu, cynique, ricane autour d'elle, beaucoup plus romantique qu'il ne le veut confesser. Les guerres, les remords, les trafics, les rêves, Rhett Butler feint de s'en moquer. Et pourtant tout cela lui tient tellement au cœur.

Leslie Howard nous laisse l'image de quelqu'un d'irremplaçable. Vivien Leigh secoue ses boucles et notre indifférence autour d'un regard qui lui dévore, on le comprend, le visage. Clark Gable se souvient de son emploi avec discrétion. Olivia de Havilland joue les petites sœurs des pauvres avec un naturel attendrissant.

C'est un film qui fait pffft !... et dont il reste quelque chose.

Henry Magnan  
(20 mai 1950.)

## Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)  
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60  
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78



# Grand écran, petites querelles

par Fabrice Montebello

Si je devais résumer en une série de propositions les points de vue des cinéphilés et des intellectuels qui s'expriment de manière récurrente sur le cinéma en France, depuis sa constitution comme espace social autonome au début des années 1930 jusqu'aux récentes querelles sur « l'exception culturelle », l'apparition des multiplexes et le rôle de la critique, je dirais : dans une ambiance générale où la « mort du cinéma » plane sur nos têtes, la menace conjointe du mauvais film de série américain et des multiplexes est en passe de transformer la culture du cinéma en marchandise et le spectateur en consommateur passif. La défense intransigeante des œuvres contre l'exploitation commerciale des films ne suffira pas à préserver le spectateur citoyen de la vulgarité et de l'abâtissement, et le cinéma français de l'hégémonie américaine.

Ces véritables lieux communs du jugement intellectuel sur le cinéma sont d'autant plus irritants qu'ils sont systématiquement avancés comme des arguments irréfutables désignant une réalité objective, et qu'ils se doublent, par ailleurs, d'une insupportable entreprise de moralisation des goûts cinématographiques du spectateur ordinaire. Dernier cri d'alarme en date dans ces colonnes : celui de Jean-Michel Frodon, pour qui la carte d'abonnement annuel de l'UGC porte en elle le « danger de réduire simultanément et la diversité des lieux (...) et la diversité de ce qu'on pourra y voir ». Marin Karmitz est ainsi appelé à la rescousse pour dire tout le mal qu'il pense d'une opération négative et méprisante qui « ramène le spectateur de cinéma à l'abonné d'une chaîne de télévision ou de téléphone portable » (*Le Monde* du 5 mai).

Et, pourtant, pas un seul de ces lieux communs ne résiste une seconde à l'analyse et à l'observation des faits.

**La mort du cinéma ?** Il n'y a jamais eu autant de films produits et en circulation qu'aujourd'hui, car il s'agit non seulement d'achalander des salles de cinéma mais d'alimenter également en films tous les supports parallèles qui n'ont cessé de se développer depuis le milieu des années 1950 : télévision hertzienne, chaînes par câble et satellite, vidéo, DVD.

**La menace américaine ?** Dans une étude minutieuse publiée en 1985, Francis Bordat a pu noter que « la "présence numérique" du cinéma américain en France s'affaiblit (...) depuis 1925 ! ». La part des films américains en France est passée de 70 % en 1925 à 45 % en 1937, 40 % en 1948 et 31 % en 1983 (*Revue française d'études américaines*, n° 24-25). Le rapport entre les films français et les films américains a

commencé à s'inverser à partir du milieu des années 1980, très précisément à partir du moment où le marché de l'exploitation secondaire du film (télévision, vente à l'étranger, vidéo) est devenu plus important que celui de l'exploitation en salles, pour l'amortissement des financements du film. Prisonnier de la vision cinéphilique et artistique du cinéma qui continue à assimiler ce dernier au « cinéma en salle », les pourfendeurs de la « massification américaine » se gardent bien de calculer les rapports entre cinéma français et cinéma américain, tous supports et tous types de films confondus (films, téléfilms, séries...).

**Les multiplexes, « porte-avions » du cinéma américain ?** La remontée de la part de marché des films nationaux dans les recettes des salles depuis 1994 « est liée en partie au développement des multiplexes et à une tendance à la stabilisation des prix des entrées » (*INC* n° 1091, 17 septembre 1999).

**La fin de la diversité des lieux et des films ?** Les salles Art et essai représentent depuis quelques années une part croissante du parc total des salles : 13,6 % en 1975, 17,2 %

en 1996. Par ailleurs, l'accès de plus en plus généralisé à l'enseignement supérieur (même « massifié ») et la multiplication des signes de reconnaissance intellectuelle du cinéma (développement des départements de cinéma à l'université, des revues, des magazines, des livres...)

La menace qui pèse sur le cinéma français n'est pas liée à un danger extérieur mais bien, paradoxalement, au système d'aides directes et indirectes de l'Etat

contribuent à la formation d'un public sensibilisé aux goûts et à l'esthétique des spectateurs cultivés. En ce sens, en termes de débouchés et d'amortissements des films, il est certainement plus difficile et risqué de « faire du Spielberg » que de « faire du Godard ». Qui plus est, la prolifération des supports parallèles de diffusion des films permet à n'importe qui de se constituer de véritables cinémathèques à domicile. Sans parler des usages anarchistes des films dits consensuels

ou même de ces films rares ou inconnus qui peuvent devenir le support de cinéphilés aussi diversifiées qu'illimitées.

La menace qui pèse sur le cinéma français n'est pas liée à un danger extérieur mais bien, paradoxalement, au système d'aides directes et indi-

gardent bien de rappeler qu'il existe un marché des subventions beaucoup plus stable et moins risqué que le précédent.

N'entendant rien aux films français, qu'il juge médiocres, le spectateur-citoyen est invité à payer deux fois son billet : une fois en tant que citoyen, une fois en tant qu'amateur de film américain, par exemple.

Tout cela n'empêche guère les élites administratives et intellectuelles de passer leur temps à dénigrer, au nom de « la culture pour tous », les préférences cinématographiques de la majorité de leurs concitoyens, systématiquement comparés à des crétiens obtus, abrutis par « la culture de masse américaine ». Cette propension à la leçon de morale et de bon goût est particulièrement écœurante lorsqu'elle provient des notables de la social-démocratie française, entièrement convertis aux principes du néolibéralisme (sauf justement lorsqu'il s'agit de culture) et qui se sentent plus facilement autorisés à dire aux classes populaires ce qui n'est pas bon pour elles en matière de cinéma et de culture, plutôt que de lutter contre la formidable violence sociale et économique qui s'exerce sur ces

dernières depuis plus de vingt ans. Si, dans la France de l'immédiat après-guerre, on avait appliqué au cinéma les principes farouchement antimarché, voire antiméricains, de Marin Karmitz, de Catherine Tasca ou des critiques du *Monde*, et, donc, si l'on avait tiré un trait sur les préférences du public d'alors, c'est tout un pan de leur propre cinéphilie qui se serait effondré : de Hitchcock à Hawks, en passant par Nicholas Ray, Raoul Walsh, John Ford, le Fritz Lang américain, etc. Plus précisément encore, une grande partie du patrimoine cinématographique universel, constitué notamment de grands films hollywoodiens considérés aujourd'hui comme des chefs-d'œuvre du cinéma mais dénigrés en leurs temps par les institutions culturelles et la majorité des intellectuels, serait perdue à jamais si ces films n'avaient rencontré l'amour des spectateurs des classes populaires, c'est-à-dire la préférence esthétique de ces citoyens au goût « suspect » et au jugement « imparfait ».

*Fabrice Montebello est maître de conférences en histoire du cinéma à l'université de Metz.*

## L'indispensable éducation au cinéma

par Olivier Curchod et Claude Miller

Il y a un an, en plein Festival de Cannes, Jack Lang, dans un vigoureux plaidoyer en faveur de la défense des cinémas nationaux (page Débats du *Monde* du 15 mai 1999), rappelait notamment qu'il était indispensable d'« alphabétiser cinématographiquement les jeunes Européens ». Un an plus tard, en clôture d'un colloque tenu à Cannes en prélude du festival, Lionel Jospin vient d'annoncer qu'il a demandé à son nouveau ministre de l'Éducation nationale de « réfléchir à un plan qui offrirait à l'ensemble des collégiens et des lycéens français la chance d'une véritable éducation cinématographique » (*Le Monde* du 11 mai). Réjouissons-nous qu'une telle priorité soit affirmée en si haut lieu. Il nous appartient en effet de faire en sorte que le cinéma, dont on a dit et redit qu'il avait été l'art par excellence du XX<sup>e</sup> siècle, le demeure au siècle prochain.

Voilà qui ne dépend pas seulement de la vitalité de son développement industriel, de la diversité de ses modes de production ou de ses formes de création, ni même de notre capacité à le défendre dans les instances internationales comme un bien culturel d'exception, mais aussi de notre volonté de

le transmettre aux générations futures comme un patrimoine en permanent devenir. Car le paradoxe veut que, pour les plus jeunes, le cinéma soit aujourd'hui, avec la musique, l'art le plus familier, le plus fréquenté et le plus directement accessible, mais aussi art de l'instant, soumis à la seule logique de la consommation éphémère et aux lois capricieuses du marché. Chacun peut observer avec quelle rapidité le fossé s'est creusé, en matière de cinéma, entre les goûts de générations différentes – au point qu'un film réalisé il y a quelques décennies, voire quelques années, paraît de prime abord plus éloigné qu'une œuvre littéraire ou picturale conçue il y a plusieurs siècles.

Doit-on se résigner à voir ainsi disparaître de la mémoire collective un art qui nous est cher, ou, pis encore, à le voir réservé à une élite sociale et culturelle ? Il est plus que jamais temps d'inventer une éducation véritable au cinéma : le souci de démocratiser l'accès à la culture trouverait là une de ses plus fortes expressions. Si l'école n'assure pas cette mission, qui, dans la société d'aujourd'hui, est en mesure de le faire à grande échelle ?

L'école a tout à gagner à ce pari. D'un point de vue strictement éducatif, le cinéma, par son histoire et son incomparable variété, offre, au même titre, par exemple, que la littérature, un réservoir inépuisable d'œuvres capables de développer la sensibilité, de susciter la réflexion et le débat, d'éveiller le regard critique, et constitue une ouverture vers des époques, des pays ou des civilisations différents de ceux qui nous entourent de façon immédiate.

Mais le défi à relever est aussi

culturel : l'école y trouverait un extraordinaire moyen de réconcilier culture populaire et culture scolaire, tout en assurant une de ses premières missions républicaines : de transmettre des connaissances, un intérêt, des goûts à qui n'a aucune chance de les découvrir autrement si le milieu dont il est issu ne l'y prédispose.

L'enjeu est, enfin, d'ordre civique : peut-on se priver d'un moyen d'expression dont les mille

l'épreuve obligatoire de lettres du baccalauréat, une œuvre cinématographique, *La Règle du jeu*, de Jean Renoir.

Il reste que l'éducation au cinéma, si on la considère d'un bout à l'autre du cursus scolaire, demeure aujourd'hui, pour l'immense majorité des élèves, une expérience discontinuée et purement occasionnelle. Le volontariat (des établissements, des professeurs et des élèves) qui fonde la plupart de ces

Doit-on se résigner à voir disparaître de la mémoire collective un art qui nous est cher, ou, pis encore, à le voir réservé à une élite sociale et culturelle ?

facettes sont à même de faire comprendre le monde et les questions qui l'ont agité et l'agitent encore ? La France a joué, depuis une dizaine d'années, un rôle pionnier : création d'une option cinéma-audiovisuel au baccalauréat, qui a notamment permis à plusieurs milliers de lycéens de découvrir des œuvres de Welles ou Tati, Godard ou Bergman, Lang ou Demy, Fellini ou Pialat ; opérations de « sensibilisation » qui offrent chaque année à plus d'un demi-million d'élèves de voir en salle des films d'époques et de cinématographies variées ; ouverture de certaines disciplines (clés de voûte de notre dispositif scolaire) à la prise en compte du cinéma. En témoigne, par exemple, depuis un an, l'expérience, unique en son genre et à cette échelle, de faire étudier par les lycéens de terminales littéraires, en vue de

actions marque ses limites si l'on accepte de penser que la formation au cinéma et aux images devrait être définie comme une priorité pour l'avenir – comme le sont déjà l'« éducation à la citoyenneté » ou celle au « multimédia ».

On assiste en outre actuellement à un repli de certains champs disciplinaires sur leurs centres d'intérêt traditionnels, au détriment des efforts auparavant consentis en direction du cinéma. Par exemple, dans le récent débat autour de l'enseignement des lettres, quelles voix se sont élevées pour regretter que les nouveaux programmes de français pour les lycées aient fait disparaître l'initiation au cinéma, ou que l'expérience menée avec *La Règle du jeu* soit enterrée dès la rentrée prochaine ?

Le moment est plus que jamais venu de transformer les essais ten-

tés depuis une décennie, et de fonder dans notre pays une politique éducative globale du cinéma. Les principaux mécanismes à actionner nous semblent être au nombre de trois. D'abord, la définition de programmes et de contenus dont la progression s'étend de la maternelle au baccalauréat, et dont la prise en charge pourrait être répartie sur les disciplines existantes (au premier rang desquelles le français, les langues vivantes, l'histoire, les arts plastiques). Ensuite, l'indispensable formation des enseignants, aujourd'hui en panne : formation initiale dans les universités et les IUFM, qu'une épreuve spécifique validerait au niveau des différents concours de recrutement ; mais aussi formation continue de vaste ampleur grâce à la multiplication des stages et des outils pédagogiques. Enfin, la reconnaissance de la mission de l'école en matière d'éducation au septième art, préalable au règlement du lancinant problème de la libre circulation des films dans le cadre d'une « exception pédagogique » à définir, car l'œuvre de cinéma demeure, à la veille du XXI<sup>e</sup> siècle, un objet d'étude interdit en classe par la loi.

Vaste chantier auquel il faut bien sûr d'importants moyens, techniques, juridiques et financiers, mais plus encore une volonté politique déterminée et harmonieuse.

*Olivier Curchod est professeur de lettres classiques et historien du cinéma.*

*Claude Miller est cinéaste et vice-président de l'Association des réalisateurs et producteurs (ARP).*

## Carte UGC : le danger demeure par Sébastien Monceau

FINALEMENT, la carte d'abonnement UGC – initiative temporairement suspendue –, au-delà d'un superbe coup médiatique, marque peut-être de façon décisive l'avènement de l'ère de la communication individualisée et de la dématérialisation de l'économie culturelle.

Ce dumping insolent et caractérisé témoigne de la volonté de la société UGC de détruire tous ses concurrents indépendants et de demeurer maîtresse d'un marché de l'offre qui prétend satisfaire les attentes du public ! Cette position dominante est clairement dangereuse : elle affirme la toute-puissance d'un pôle de concentration verticale distributeur-exploitants et, a fortiori, le contrôle de ses fournisseurs et du prix du marché.

L'essence du capitalisme est de rendre toute espèce de choses matérielles et immatérielles mar-

chandises. UGC introduit une nouvelle facette de cette stratégie en rendant, dans l'esprit du consommateur final, le bien gratuit. Le spectateur doit utiliser sa carte à trois reprises, ensuite il est bénéficiaire. Il est évident qu'UGC comptait accroître ses actions de promotion sur les ventes annexes, institutionnaliser le *merchandising* et segmenter encore davantage son public en fonction des multiplexes.

La rotation encore plus rapide des films, leur durée de vie plus courte : cela pourrait avoir comme conséquence qu'un distributeur, en plus du plan média traditionnel, soit dans l'obligation, à l'avenir, de concevoir une action de commercialisation de produits dérivés pour augmenter l'attraction du produit-film et de se conformer pleinement à la politique de produits d'UGC sous peine de ne pas être programmé.

Pour les multiplexes, soyons clairs : les consommateurs sont des bêtes à cornes consommantes qui se ruent sur « un buffet de films ». Si la carte doit exister, les cinémas indépendants disparaîtront. Ils n'ont pas les moyens logistiques et économiques d'investir dans un système de carte magnétique aussi développé et, surtout, de compenser la baisse du prix moyen du ticket grâce à la confiserie. Ils n'en ont pas envie et cela n'est pas leur métier.

Certes, ces grands vaisseaux dont UGC est la figure de proue apportent de belles augmentations, chaque semaine, des entrées, mais ils dévitalisent la culture cinématographique. La concurrence assèche les courants artistiques et impose un parangon absolutiste : la ressemblance. Emmanuel Berl nous dit que « la concurrence, loin de créer la différence, crée la ressemblance ». Hélas, cela se vérifie. Il est faux de croire que les multiplexes favorisent

le cinéma. Ils s'inscrivent dans une logique liée à l'urbanisme et au nouveau mode consumériste (trouver une offre pléthorique de biens et de services dans un même emplacement). Ils détruisent dans les centres-villes les lieux d'animation traditionnels et ne créent prioritairement que des emplois précaires.

Il est bon qu'UGC ait reculé mais il faut que le Conseil de la concurrence soit saisi réellement et que cessent les provocations hégémoniques des multiplexes. Une taxe prélevée sur les ventes annexes, destinées aux cinémas et aux distributeurs indépendants, pourrait aider le secteur cinématographique en contribuant au maintien de la diversité.

*Sébastien Monceau est responsable commercial de la société de distribution Cinéma Public Films.*

### BANG & OLUFSEN

222, bd St-Germain Paris 7<sup>ème</sup>

01 42 22 92 10

12, av. F. D. Roosevelt Paris 8<sup>ème</sup>

01 53 76 38 08

(Parking Rond-Point des Champs-Élysées)

**OPERATION REPRISE !**

Pour la première fois, à partir de la COTE OFFICIELLE, nous faisons l'EXPERTISE de vos produits BANG & OLUFSEN.

Vous voulez VENDRE, le règlement s'effectue COMPTANT.

■ VENDREDI 19 MAI, (en nocturne de 19h à 22h)

■ SAMEDI 20 MAI,

■ DIMANCHE 21 MAI,

■ LUNDI 22 MAI 2000.

OFFRES EXCEPTIONNELLES SUR MATÉRIEL D'OCCASION

BANG & OLUFSEN

B&O



# Une belle renaissance

par Jean-Pierre Hoss

Le lecteur de la presse française, ces temps-ci, doit se demander si l'édition 2000 du Festival de Cannes ne sera pas la dernière pour notre cinéma national : « Comment sauver le cinéma français ? » (*L'Express* du 11 mai), « France : des résultats décevants » (*Le Figaro* du 10 mai), « Le financement du cinéma français à bout de souffle », « Mal-aimé des salles obscures, le cinéma français est en crise » (*Le Monde* du 10 mai).

Il se rassurera un peu en se plongeant dans les revues de presse du passé : « Le cinéma français attend ses chirurgiens » (*Image et son*, n° 212, 1968), « Cinéma : la crise » (*Le Film français*, n° 1656, 1976), « France, la crise est bien là » (*Ecran*, n° 67, 1978), « Les signes de la crise » (*Le Film français*, n° 2394, 1992). La chronique d'une mort périodiquement annoncée est longue mais, heureusement, constamment démentie.

L'alerte d'aujourd'hui serait-elle plus sérieuse ? Regardons les chiffres et les faits contenus dans le bilan 1999 que vient de publier le Centre national de la cinématographie (CNC). La fréquentation des salles en 1989, avec 155 millions d'entrées, a décliné de 8,8 % par rapport à 1998. Mais si l'on met à part l'année 1998, dopée par l'effet *Titanic*, on constate que, sur les cinq dernières années, la tendance est à la hausse continue de la fréquentation. Les quatre premiers mois de cette année font même apparaître une augmentation de plus de 20 % par rapport à la même période de l'année 1999.

Il est réjouissant de constater que l'accroissement du temps passé devant les écrans de télévision (y compris ceux qui diffusent... des films) ou à surfer sur Internet ne diminue pas l'attrait des salles obscures où opèrent

toujours la magie du cinéma et l'expérience collective du spectacle.

La production de films français est abondante : la France est le premier pays producteur de films en Europe (181 films produits ou coproduits en 1999) et le troisième au monde après les États-Unis et l'Inde.

La plupart des genres y sont représentés. 1999 a été, pour le cinéma d'auteur, une bonne année (*Rosetta*, *Rien sur Robert...*), le cinéma français a été récompensé dans la plupart des festivals internationaux (notamment les films produits avec l'aide de l'avance sur recettes) et la sélection du Festival de Cannes fait, cette an-

beaucoup mieux que les autres cinématographies européennes sur leur marché national. Le système mis en place dans notre pays après la guerre, et géré par le Centre national de la cinématographie avec la taxation des entrées dans les salles puis, depuis les années 1980, l'obligation faite aux chaînes de télévision de participer au financement des films, a fait la preuve de son efficacité : notre cinéma résiste mieux que les autres à l'énorme machine hollywoodienne.

Au total, si l'on regarde les principaux indicateurs qui permettent de mesurer son état de santé, le cinéma français ne se porte pas si mal. Faut-il se satis-

faire pour y parvenir, notamment à travers les coproductions. Mais nous devons aussi développer l'éducation des jeunes à l'image, à l'école et dans les quartiers. Leur transmettre le goût de la diversité, l'exigence de la qualité.

L'investissement dans l'écriture de scénario et le développement de projets est encore insuffisant. La réflexion en cours, conduite par le producteur Charles Gassot, devrait déboucher, dans quelques semaines, sur d'audacieuses propositions.

La distribution et la promotion des films constituent un autre maillon faible du cinéma français - et d'ailleurs des cinémas européens. Le déséquilibre est patent avec les budgets de promotion et d'édition des films américains. L'irrégularité dans le rythme de sortie des films français tout au long de l'année - avec notamment le désert estival - aggrave les handicaps de la distribution. Il convient aussi d'être extrêmement vigilants sur les effets néfastes de la concentration quant à la diversité de l'offre de films.

Sur tous ces points, et sur l'impératif de maintenir un secteur de distribution indépendant, le rapport de Daniel Goudineau, qui vient d'être rendu public, contient de judicieuses propositions qui vont maintenant faire l'objet d'une concertation.

La présidence française de l'Union européenne sera l'occasion d'insister sur la priorité à accorder à la distribution des films européens dans le futur programme Média Plus.

Le secteur de l'exploitation présente aussi des faiblesses. L'ouverture de 70 multiplexes amène, certes, de nouveaux spectateurs dans les salles de cinéma. Mais elle peut mettre en péril l'existence des salles de centre-ville, renforcer la concentration et déséquilibrer notre réseau de salles,

Oui, le cinéma français a ses problèmes. Mais les chantiers sont ouverts, les maillons faibles analysés, certains remèdes identifiés. La volonté de les mettre en œuvre existe. Haut les cœurs ! Sa vitalité, en ce festival de l'an 2000, et son rayonnement international font mentir, cette fois encore, ceux qui doutent de son avenir

née, une place significative aux films français. Le succès remporté par *Himalaya*, *Taxi 2* et *Le Goût des autres*, en ce début d'année, montre que les auteurs et réalisateurs français savent aussi séduire le grand public.

La part de marché du cinéma français a dépassé, en 1999, 32 % (contre 27 % l'année précédente). Cela représente 50 millions d'entrées pour les films français, soit près d'une entrée sur trois. C'est moins que le cinéma américain (54 % des entrées en France, en recul de 9 points sur 1998) mais

faire de ce bilan ? Assurément pas. Certaines faiblesses de notre industrie cinématographique sont réelles et les équilibres auxquels nous sommes parvenus doivent être constamment consolidés.

Les jeunes Français, qui sont ceux qui vont le plus au cinéma, sont séduits par les films américains. Ils ne trouvent pas encore assez suffisamment dans la production française les films d'action, d'animation, de science-fiction qu'ils aiment. Il faut sans doute imaginer les formes de financements complémentaires né-

unique en Europe par sa taille (près de cinq mille écrans) et sa diversité. Le temps est venu de prendre les mesures de correction et de régulation qui s'imposent.

Les interrogations et les inquiétudes suscitées chez de nombreux professionnels par la mise en œuvre de la carte UGC - et par le succès qu'elle rencontre auprès du public - soulignent la fragilité du tissu d'exploitations indépendantes dont l'existence est pourtant indispensable à la diversité de l'offre cinématographique. La suspension de la vente de la carte, obtenue par la réaction rapide de Catherine Tasca, doit être mise à profit pour trouver, sans délai, les solutions qui concilient la démocratisation de l'accès au cinéma, le maintien durable de la diversité du parc de salles et de la programmation des films.

Il y a, enfin, le formidable défi que représente, pour l'ensemble des métiers du cinéma - de l'écriture au tournage, de la distribution aux industries techniques - la révolution numérique en cours. J'ai été frappé par l'appétit et la soif de s'approprier les nouvelles technologies exprimés par les réalisateurs français - et étrangers - venus pour en débattre à Cannes.

Oui, le cinéma français a ses problèmes. Mais les chantiers sont ouverts, les maillons faibles analysés, certains remèdes identifiés. La volonté de les mettre en œuvre existe.

Non, le cinéma français n'est pas à bout de souffle. Il connaît une belle renaissance.

Haut les cœurs ! Sa vitalité, en ce festival de l'an 2000 et son rayonnement international font mentir, cette fois encore, ceux qui doutent de son avenir.

Jean-Pierre Hoss est directeur général du Centre national de la cinématographie.

AU COURRIER DU « MONDE »

L'ESSENCE N'EST PAS CHÈRE

De l'Union routière au Parti communiste, on affirme péremptoirement que le prix de l'essence est devenu insupportable pour l'automobiliste. Laurent Fabius le laisse entendre lui-même quand, dès son installation, il intervient auprès des industriels pour qu'ils le diminuent de quelques centimes. La réalité est bien différente, car le prix de l'essence doit être apprécié non pas en fonction du prix affiché à la pompe, corrigé de l'inflation, mais en fonction du niveau de vie des ménages aux revenus modestes. Or, en 1970, un smicard devait travailler trente-huit minutes pour pouvoir acheter un litre de carburant ; en 1970, dix-huit minutes ; en 1980, douze minutes ; enfin, depuis 1990, huit minutes seulement (source : Beauvais-Consultants, moyenne pondérée par les volumes vendus des différents types de carburant).

Dans ces conditions, il est légitime de maintenir et, en milieu urbain, d'accentuer la taxation de l'essence afin que l'automobiliste paye ce qu'il coûte à la collectivité : création et entretien des infrastructures, surveillance de la circulation des bus (en 1993, la commission Quin avait évalué à 113 milliards de francs le déficit urbain annuel de l'automobile) : les sommes ainsi dégagées permettraient, enfin, d'assurer un développement pérenne des transports publics. Le développement soutenable ne doit pas rester un concept abstrait.

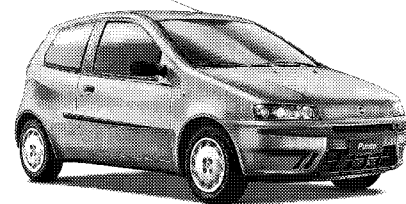
Jean Sivardière Paris

COULEUR DE PEAU

Il a donc fallu que la couleur de la peau des otages change pour que l'on en parle dans les médias internationaux. Depuis huit semaines, vingt et un otages philippins étaient prisonniers (dont une majorité d'enfants d'une école). On vient d'apprendre que deux instituteurs avaient été décapités. Qui en aurait parlé sans la prise d'otage des Occidentaux ?

Didier Rébora par courrier électronique

Les Jours Irrésistibles Fiat.  
Vous pouvez toujours essayer de résister  
à notre gamme Estivale climatisée.



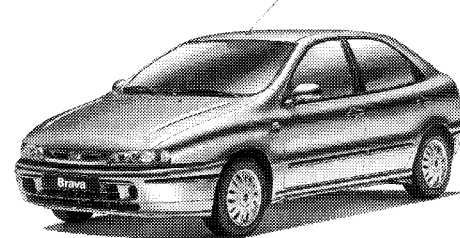
PUNTO ESTIVALE CLIMATISEE  
A PARTIR DE 59 900F\*

Grâce à la Prime Reprise de 5 600F. Climatisation, double Airbag Fiat®, ABS, direction assistée Dualdrive™, autoradio K7 RDS EON, système d'éclairage Follow-me-home™, ordinateur de bord... de série.



PALIO WEEKEND ESTIVALE CLIMATISEE  
A PARTIR DE 66 000F\*

Grâce à la Prime Reprise de 7 000F. Climatisation, ABS, double Airbag Fiat®, vitres AV électriques, direction assistée... de série et 1540 dm<sup>3</sup> de volume utile.



BRAVA ESTIVALE CLIMATISEE  
A PARTIR DE 76 500F\*

Grâce à la Prime Reprise de 10 000F. Climatisation automatique, sellerie velours, 4 Airbags Fiat®, ABS, autoradio cassette RDS EON, antivol Fiat code... de série.

PORTES OUVERTES  
CE WEEK-END\*

\*Tarif conseillé hors options au 01.04.2000 A.M. 2000. Offres réservées aux particuliers, non cumulables, valables jusqu'au 31.05.2000 dans les points de vente participants. Ouverture Dimanche selon autorisation.

FIAT



**SOCIAL** Si aucun chiffre officiel ne recense l'ensemble des actes de violence commis contre des employés par des personnes extérieures à l'entreprise, le phénomène

ne cesse de prendre de l'ampleur. ● L'UNION DES TRANSPORTS PUBLICS comptabilise plus de deux agressions par jour. En moyenne, un bureau de poste, deux agences ban-

caires et trois bureaux de tabac sont attaqués par jour ouvrable. ● SELON UNE ENQUÊTE de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de travail, sur les 147 mil-

lions de travailleurs de l'Union européenne, un peu plus de 14 % sont concernés par la violence. ● LES PSYCHIATRES distinguent trois degrés : l'incivilité, l'agressivité et, enfin,

l'agression. ● SI LES GRANDES ENTREPRISES publiques et les banques ont pris conscience du phénomène, d'autres, comme la grande distribution, refusent encore d'en parler.

## Les salariés sont de plus en plus victimes de violences physiques

Convoyeurs de fonds assassinés, conducteurs de bus agressés, guichetiers insultés, employés de banque séquestrés, professeurs molestés, infirmières menacées, caissières attaquées... Les entreprises tentent de faire face au phénomène

**CONVOYEURS** de fonds assassinés, conducteurs de bus agressés, guichetiers insultés, employés de banque séquestrés, professeurs molestés, infirmières menacées, caissières attaquées... la violence physique n'épargne plus les entreprises. Aucun chiffre officiel n'existe, en grande partie en raison de certaines réticences d'une partie du patronat et de la Sécurité sociale à reconnaître comme des accidents du travail ces actes de violence commis par des personnes extérieures à l'entreprise. Pourtant le phénomène existe bel et bien.

A la RATP, les statistiques officielles font état de près de 2 000 agents agressés chaque année, sur 17 000 « exposés à un risque d'agression ». Mais ses psychologues (*lire ci-contre*) en recensent quinze par jour, soit plus de 5 400 par an ! L'Union des transports publics (UTP), qui regroupe les autres transports urbains, comptabilise plus de deux agressions par jour. En moyenne, un bureau de poste, deux agences bancaires et trois bureaux de tabac sont attaqués par jour ouvrable. Fin 1999, deux institutions ont consacré un rapport à ce phénomène : à Paris, le Conseil économique et social ; à Genève, le Bureau international du travail (BIT). Dans l'étude du BIT, on apprend que, aux Etats-Unis, vingt salariés sont assassinés chaque semaine. La Commission européenne, dans son programme sur la santé et la sécurité au travail pour la période 1996-2000, a également identifié la violence au travail comme un risque émergent. Sur les 147 millions de travailleurs de l'Union européenne, un peu plus de 14 % sont concernés par la violence dans leur entreprise, selon

l'enquête sur les conditions de travail réalisée par la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de travail installée à Dublin.

Les victimes de violence sont plus nombreuses dans la fonction publique (6 %), le commerce et l'industrie de détail (5 %). Les cas les plus graves se situent dans les services de santé, qui concentrent 29 % des accidents dus à la violence. Les facteurs propices à la violence : le travail isolé (chauffeur de taxi), la présence d'argent, une attente particulièrement longue, la prise d'alcool ou de drogue. Selon la fondation de Dublin, la précarité de l'emploi constitue un élément aggravant. L'agresseur est souvent un homme, et l'agressé une femme. Si certaines professions sont connues pour être « à risques » – même si cette notion ne correspond à aucune définition légale –, d'autres ne font pas la « une » des journaux. Le médecin Michel Dubout, dans son rapport pour le CES, explique que les employés de péage considèrent la violence comme leur principal problème, devant la pollution. De même, il n'est pas exceptionnel que les salariés appelés pour réparer les ascenseurs dans les banlieues difficiles se fassent agressés.

### TROIS DEGRÉS

Bien sûr, il y a plusieurs degrés de violence. Le docteur Patrick Légeron, psychiatre, créateur du cabinet Stimulus, en distingue trois : l'incivilité, c'est-à-dire l'absence de respect d'autrui (dépasser quelqu'un dans une file d'attente) ; l'agressivité, qui consiste à attaquer l'autre physiquement ou verbalement sans le mettre en danger ; en-

fin, l'agression, qui marque une volonté de détruire l'autre, de le faire disparaître.

Dans ces actes de violence, les entreprises ont leur part de responsabilité. « Quand une grande banque a comme slogan "Le pouvoir de dire oui", je n'aimerais pas être le salarié qui doit dire non », explique M. Légeron. « Il est scandaleux, poursuit-il, de former des gens à vendre des produits et de ne pas les former à désamorcer l'agressivité ou à gérer le stress. » A l'ANPE, la réorganisation des agences et la diminution des files d'attente a permis de réduire les actes d'incivilité. La Poste commence à former ses 35 000 guichetiers à avoir de nouveaux réflexes en cas d'agression. « Tant l'agresseur que l'agressé passent toujours par les mêmes phases. Cette formation enseigne ce qu'il faut faire ou ne pas faire à tel ou tel moment », explique Brigitte Bancel-Cabiac, médecin coordina-

teur à La Poste. Dès 1995, l'UTP a fait de ce sujet une priorité. « Parmi les mesures de prévention, il y a les démarches dans les écoles. Les chauffeurs vont à la rencontre des élèves. Car nous pensons qu'on n'attaque que ce qui est anonyme. Il y a aussi les 1 000 agents d'ambiance. Mais nous formons aussi les salariés à la gestion des situations conflictuelles. La branche y consacre 120 000 heures par an, soit 20 % des heures de formation », explique Olivier de Hillerin, directeur des affaires sociales.

### STRESS POST-TRAUMATIQUE

Si les grandes entreprises publiques et les banques ont pris conscience du phénomène au début des années 90, d'autres refusent encore d'en parler. Comme la grande distribution. Pour ne pas effrayer la clientèle et ne pas payer davantage de cotisations d'accidents du travail, ce secteur ne cen-

tralise ni ne publie aucun chiffre. Pourtant, les témoignages sont édifiants. « Dans mon magasin, à Paris, nous avançons fréquemment d'une heure ou deux la fermeture, pour éviter les agressions. Début mai, des Africains ont agressé au sabre deux salariés d'un magasin du 20<sup>e</sup> arrondissement. La direction n'est même pas venue sur place et n'a passé aucun coup de téléphone », témoigne Samira Kouchi, déléguée syndicale centrale CFDT chez Ed (groupe Carrefour).

Dans d'autres entreprises, la situation est heureusement différente. Pour les psychiatres, les Français et, du coup, les entreprises ont compris qu'il fallait s'occuper des stress post-traumatiques depuis les attentats du RER en 1996. « Depuis un an ou deux, la collaboration avec les entreprises prend de l'ampleur. Nous travaillons notamment avec les banques AFB, les débiteurs de tabac, des convoyeurs de

fonds, les usagers de la SNCF, l'éducation nationale », explique Carole Damiani, psychologue à l'Institut national d'aide aux victimes et de médiation (Inavem), une structure associative qui regroupe une centaine de psychologues en France. Quand ses institutions sont victimes d'une agression, un psychologue de l'Inavem procède à un « debriefing » de la victime dans les quarante-huit heures. « Ce sont toujours les directions qui nous appellent, car il est important que le salarié ait l'impression que son employeur fait quelque chose pour lui », explique M<sup>me</sup> Damiani. Des entretiens sont également réalisés avec l'entourage personnel et professionnel de la victime. Dans certains cas, l'Inavem accompagne même les victimes avant, pendant et après les procès qu'elles intentent.

Stéphane Lauer  
et Frédéric Lemaître

## La Caisse d'épargne se mobilise contre les agressions

« UN JOUR, on a tenté de me trancher la gorge avec un coupe-coupe. Il s'agissait d'un client irascible qui ne supportait pas de faire la queue ou de respecter le délai d'encaissement d'un chèque. » Ce genre de mésaventures arrivé à un ancien directeur d'agence de la Caisse d'épargne est plus fréquent qu'on peut le croire. Au travers d'un réseau de 4 800 agences, les salariés de l'Ecureuil sont confrontés de différentes façons au problème de la violence au travail. Les hold-up constituent sans doute la situation la plus traumatisante, bien que leur nombre soit en constante diminution : sur la totalité des établissements bancaires, 720 attaques ont été recensées en 1999, trois fois moins qu'en 1986.

Mais le hold-up ne constitue pas la seule forme de violence. « Depuis deux ou trois ans on note une recrudescence de l'agressivité de la part des clients », note Jean Dupuy, responsable de la sécurité du réseau des Caisses d'épargne. La précarité, une gestion plus rigoureuse des comptes-clients, peuvent expliquer cette recrudescence. « Mais la pauvreté n'est pas la seule cause de la violence », explique Guy Truong, directeur des ressources humaines de la Caisse d'épargne de Poitou-Charentes, le phénomène peut aussi toucher le cadre supérieur. « Un distributeur d'argent en panne ou une file d'attente trop longue, constitue parfois l'étincelle à l'origine de violences. « On est dans une société où l'on accepte de moins en moins d'attendre », constate M. Truong.

### « LES GESTES QUI SAUVENT »

Dans ce contexte, les agressions contre les personnels des banques représentent aujourd'hui la moitié des accidents du travail. Pour faire face au phénomène, la Caisse d'épargne, dès 1993, a mis en place des dispositifs de suivi des personnes agressées. Les premières mesures ont concerné les victimes de hold-up. « On s'est rendu compte

que dans ces circonstances les gens étaient dépourvus et que comme pour un accident de la route, il faut apprendre les gestes qui sauvent », explique M. Truong, initiateur de la méthode des Groupe d'appui post-agression (GAPA), destinée à accompagner les victimes après leur agression.

Tout d'abord, un psychologue prend contact avec la victime dans les heures qui suivent l'agression pour l'informer et la rassurer sur la normalité des troubles qui suivent une attaque (trouble du sommeil, maux de tête...). Puis un entretien plus approfondi sert à évaluer les risques d'évolution du traumatisme. Une thérapie de groupe en compagnie de personnes qui ont déjà été agressées et qui vont faire partager leur expérience est prévue. Cette étape se déroule généralement dans un centre de thérapie et comporte des exercices de relaxation corporelle. Enfin la victime assiste à un nouvel entretien individuel, puis un collectif censés préparer la personne à une nouvelle agression.

Sur l'ensemble du réseau, un salarié agressé sur quatre bénéficie d'un suivi. « Tout le monde y gagne, l'entreprise mais aussi le salarié », constate M. Truong, qui explique qu'après une agression, souvent, l'employé refuse tout poste en contact avec le public. « Avec le dispositif que nous avons mis en place, la quasi-totalité retrouvent le poste qu'ils occupaient avant l'agression. » La Caisse de Poitou-Charentes a également lancé un programme de prévention. Désormais, les personnes en contact avec le public suivent systématiquement un stage de trois jours, pour anticiper les situations qui peuvent dégénérer pour mieux les contrôler, voire les éviter. « Rien que de savoir que quelque chose existe, cela rassure », confie un salarié.

S. L.

**ENTRE LA ROUTE ET VOUS, UNE NOUVELLE HISTOIRE D'AMOUR**

Avec ses vitres latérales de 5 mm d'épaisseur, la 607 dispose d'un habitacle extrêmement silencieux. Afin de préserver cette quiétude et votre plaisir de conduire, l'étanchéité des portières est assurée par trois joints périphériques différents. L'isolation acoustique de la 607 a été étudiée jusque dans le

M.I.I. MERCEDES-BENZ INTELIGENT INVESTING

• STUDIO DECO - AUTOMOBILES PUBLICITAIRES SAS - PARIS 15<sup>e</sup> - FRANCE





### La RATP à l'avant-garde

Confrontée à plusieurs milliers d'actes de violence par an (entre 2 000 et plus de 5 000, selon les sources !), la RATP est sans doute une des entreprises qui ont poussé le plus loin l'accompagnement psychologique de ses salariés. En août 1999, elle crée avec la GMF (qui assure la quasi-totalité des agents) l'Institut d'accompagnement psychologique post-traumatique de prévention et de recherche (IAPR). Dans des locaux indépendants de la Régie, dix-sept psychologues cliniciens sont mobilisés 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour répondre à un numéro vert, recevoir ou se déplacer auprès des agents agressés. Un audit interne avait en effet révélé qu'auparavant les agents considéraient le service médical comme trop proche de la direction pour lui confier leurs angoisses. En huit mois, près de 700 personnes sont venues consulter les psychologues de l'IAPR.

Ceux-ci mènent également des actions de prévention et des actions de formation pour l'entourage professionnel. Le succès ne s'est pas fait attendre. L'IAPR travaille désormais également pour les magasins Champion, l'hôpital Saint-Antoine et des caisses d'allocations familiales. Mi-avril, lorsqu'un groupe de salariés du Printemps en vacances en Thaïlande a eu un accident de car, l'entreprise a même demandé à l'IAPR de dépêcher deux psychologues sur place.

# Didier, le convoyeur trop fier pour évoquer sa peur

**DU COW-BOY**, il n'a que le téléphone portable, qui, comme un revolver, suit le mouvement de la hanche. Menu et discret, sous un gros pull à col camionneur, Didier,

**PORTRAIT** —  
Un mari et un père qui dit ne pas penser à l'attaque, comme pour rassurer sa femme

trente-trois ans, convoie des fonds depuis une dizaine d'années pour la Brink's. Sans l'avoir jamais souhaité. On devient convoyeur de fonds, c'est tout, parce qu'il est difficile d'entrer dans la police, parce qu'il faut bien travailler, parce qu'on est chauffeur-livreur et que l'on veut échapper au travail de nuit, espérer voir un peu grandir ses deux enfants.

En aura-t-il le temps ?, s'interroge sa femme, Patricia, qui supporte de plus en plus mal de se poser des questions chaque matin, quand Didier quitte la maison. « On vit au jour le jour, sinon on ne vivrait plus », dit-elle. Jusqu'à midi, pourtant, elle ne vit pas. Elle attend son coup de fil. Qui la rassure. Pour quelques minutes. « Je sais qu'il peut se faire agresser une demi-heure plus tard. » Les deux enfants ne savent rien du métier de leur père, qui note « confidentiel » à la rubrique « Profession des parents » des formulaires de l'école. Patricia voudrait que son

mari change de métier. « Quand on regarde les risques qu'il prend, et la paie qu'il se fait, c'est lamentable. » Son fils, en tout cas, ne sera jamais convoyeur de fonds. « Plutôt chômeur. »

Cette peur, les convoyeurs ne l'évoquent jamais. « Notre fierté à nous », lâche l'un des collègues de Didier, Claude, vingt-quatre ans de maison, qui, un soir de Noël, s'est retrouvé avec des bâtons de dynamite sur le pare-brise du fourgon. Didier ne parle jamais que de « méfiance ». De la « méfiance », donc, il en a bien ressenti un peu au début, puis s'est installée la routine. Ensuite, on ne pense plus à l'attaque en permanence, jure-t-il, comme pour rassurer sa femme. Pourtant, le récit de son quotidien au travail dément le propos : l'ambiance du fourgon, dans lequel le conducteur, le chef de voiture et le garde blaguent en permanence, histoire de ne pas penser à autre chose. Ou encore les coffres installés à l'extérieur par les banques pour protéger leur personnel et leurs clients, qui sont terriblement dangereux, comme les galeries commerciales, où la foule empêche de riposter, comme les courtes journées d'hiver, où la nuit peut surprendre...

#### LE COFFRE PLEIN

Comme la fin de tournée, le coffre plein. « On se dit que si ça arrivait maintenant, il y aurait gros. » Didier doit bien reconnaître qu'il a « plus ou moins

pensé » à ce qu'il ferait, au cas où. Repérer l'endroit du fourgon où il se jetterait par terre à plat ventre. « Pour 7 000 balles par mois, j'ai pas envie de me faire trouer. » Mais l'arsenal des gangsters est de plus en plus impressionnant et ne lui laisse guère d'illusions. « S'ils prennent un lance-roquette, ou des pains de plastique comme récemment, on n'a pas grande chance. C'est clair, ça pète, et nous avec. Les vieux convoyeurs disent que c'est de plus en plus dangereux, que les nouveaux bandits ne se gênent plus pour tirer avant de discuter. Est-ce qu'on aura la chance de Claude, nous ? » Claude, qui a refusé de sortir du fourgon, s'en est sorti ce soir de Noël 1988. Les bandits n'ont pas fait exploser la charge. Didier est convaincu que, « aujourd'hui, ils le feraient » : « Ils sont là pour l'argent, et ils le prennent par n'importe quel moyen. »

La peur, que les attaques récentes a exacerbée, n'est que « la goutte d'eau » venue s'ajouter aux pressions de l'encadrement pour que les tournées se fassent plus vite, quitte à rogner une demi-heure sur la pause déjeuner. Le passage aux 35 heures, via une annualisation du temps de travail, s'est pour l'instant soldé par un accroissement des heures supplémentaires, qui ne sont plus payées. Les primes d'ancienneté ont été plafonnées. Et les horaires, largement fluctuants, pénalisent la vie familiale. Pour autant, Didier ne semble pas prêt à

écouter sa femme. « Il n'y a pas de boulot ailleurs, de toute façon. » Il voudrait simplement que le risque et la charge de travail soient rémunérés à leur juste valeur. Embauché au SMIC, Didier gagne aujourd'hui 7 300 francs nets. Les plus anciens ne le devancent guère que de 700 francs.

#### UN MOUVEMENT JUSTE

« En province, les jeunes sont embauchés à 5 300 francs, et ils travaillent les jours fériés. Le midi, on les voit qui trempent des gâteaux dans un café-machine. Quand on pense aux risques qu'on prend, et surtout à l'argent qu'on nous fait transporter tous les jours !... C'est écœurant, démoralisant, tout ce fric dans la société, et nous qui avons les miettes. Il y a quand même quelque chose qui ne tourne pas rond. » Dix mille francs mensuels seraient plus justes. Mais il se contenterait d'une augmentation de 1 000 francs, car la grève, qu'il a suivie depuis le début, commence à coûter.

Le jeu en vaut la chandelle, se reprend-il : « Il y a un début de reconnaissance. » Ceux-là mêmes qui insultent les convoyeurs, crachent sur le pare-brise des fourgons quand ils bloquent la circulation, trouvent aujourd'hui ce mouvement juste. « Avant qu'on parle de nous, ils s'imaginaient qu'on était des riches, qu'on gagnait des 12 000 francs par mois ! »

Pascale Krémer

## Derrière les manifestations, la fin du conflit se profile

**COMME** ils l'avaient déjà fait le jeudi 11 mai, les convoyeurs de fonds devaient manifester vendredi 19 mai, au onzième jour de grève et trois jours après l'échec de la négociation avec le patronat. A Paris, la manifestation devait partir à 13 heures de Denfert-Rochereau et atteindre la place de la République, après un passage à la Bastille.

Mais les syndicats ne s'attendaient pas à une très forte mobilisation, expliquant par avance que certains convoyeurs préféreraient continuer à bloquer les dépôts de la Banque de France plutôt que manifester. Mais il n'est pas exclu non plus que les convoyeurs fassent preuve d'une certaine lassitude. Quelle que soit l'issue du conflit, ils ont d'ores et déjà gagné une reconnaissance de la part de l'opinion et des pouvoirs publics et certains s'inquiètent des conséquences financières de la grève sur leur bulletin de salaire. Le patronat, mais aussi les syndicats, sont donc pressés d'en finir avec ce conflit.

Christian Proville, le conciliateur nommé par le ministre des transports, a reçu séparément, jeudi, chaque organisation syndicale puis le patronat. Il devrait être en mesure d'organiser une nouvelle réunion de conciliation entre les deux parties, soit vendredi soir, soit plus vraisemblablement samedi matin.

La CGT reconnaissait, vendredi matin, s'organiser pour consulter les convoyeurs dès dimanche ou, aux premières heures de la matinée, lundi. Jeudi, les positions se sont en effet rapprochées. Les syndicats réclament 1 500 francs par mois pour les convoyeurs et des mesures pour les deux autres catégories : les « dabistes » et les caissiers des coffres-forts. Or, le patronat qui proposait une prime de 1 000 francs brut tente de convertir cette prime en indemnité non soumise à cotisations sociales. Les 1 000 francs brut deviendraient donc 1 000 francs net, plus très loin des 1 500 francs revendiqués. Autre revendication syndicale : que les primes (ou indemnités) des « dabistes » soient la moitié de celle des convoyeurs et que les primes des agents de coffres soient la moitié de celle des « dabistes ».

De son côté, le patronat veut être certain que la table-ronde avec les donneurs d'ordre (les banques et la grande distribution) se tiendra le 25 mai. Il souhaite également que les agressions ne donnent pas lieu à une augmentation de la cotisation des accidents du travail et qu'au moment de leur embauche, les convoyeurs obtiennent leur port d'armes plus rapidement qu'actuellement (six mois environ).

F. Le

## Une agence du Crédit lyonnais en circuit fermé

**MALGRÉ LA GRÈVE** des convoyeurs de fonds, les journées de Jean-Paul G., directeur d'une agence Crédit lyonnais dans un quartier commerçant de Paris, ne sont pas trop perturbées. Le système D. s'est rapidement mis en place dans sa clientèle et personne n'a cédé à la panique. « Les clients qui avaient l'habitude de retirer 1 000 francs au guichet toutes les semaines retirent plutôt 1 500 francs et ceux, nombreux, qui utilisent le distributeur comme une tirelire, retirant 200 francs plusieurs fois par semaine prennent un peu plus d'argent moins souvent, pour éviter de faire la queue », explique-t-il. L'agence a en caisse davantage de billets de 500 francs et moins de petites coupures et de pièces.

#### « PAS DE PÉNURIE DE CASH »

« Quand les commerçants viennent déposer leur recette, ils nous apportent les billets de 500 francs mais gardent toute leur monnaie et se dépannent entre eux, explique le banquier. Nous n'avons pas du tout rationné les retraits d'espèces au guichet, mais nous insistons pour que les clients acceptent les billets de

500 francs dont personne ne veut ». Il ne redoute pas non plus l'accumulation d'espèces dans son agence : les distributeurs fonctionnent et sont alimentés avec les billets les moins usagés remis aux caissiers, sans trop de problème de « bourrage » jusqu'à présent. Le chef d'agence n'a pas la clé des distributeurs qui sont entretenus par des techniciens de Serval : ceux-ci ne sont pas en grève, contrairement à leurs confrères convoyeurs de fonds de la même société. La banque a décidé d'exonérer de frais les retraits effectués par ses clients sans chéquier, hors de leur agence. « Il n'y a pas de pénurie de cash ». Pour l'instant, il n'y a pas non plus d'afflux de petits chèques sur les comptes.

M. G. reconnaît que la vie économique du quartier permet à son agence de bien fonctionner en circuit fermé. C'est plus difficile pour les guichets de centres commerciaux, qui n'ont que des dépôts, ou pour ceux situés dans les quartiers de bureaux qui n'ont que des retraits.

Sophie Fay



# Le mariage des Bourses de Londres et de Francfort se heurte à des résistances

La future cotation des valeurs anglaises en euros irrite la City

Selon le quotidien allemand *Frankfurter Allgemeine Zeitung* du vendredi 19 mai, le patron de la Bourse allemande, Werner Seifert, a

averti jeudi le conseil central de la Bundesbank, la banque centrale allemande, que la fusion entre la place allemande et Londres

pourrait échouer. Dans la City, les vieux cli- chés anti-allemands ont la vie plus dure qu'on ne croit.

## LONDRES

de notre correspondant à la City

Après avoir déjà échoué une première fois, le mariage annoncé le 3 mai entre le London Stock Exchange (LSE) et la Deutsche Börse suscite à nouveau de sérieuses résistances. Selon le quotidien allemand *Frankfurter Allgemeine Zeitung* du vendredi 19 mai, le patron de la Bourse allemande, Werner Seifert, a avverti jeudi le conseil central de la Bundesbank, la banque centrale allemande, que la fusion pouvait encore échouer. M. Seifert, qui doit prendre la direction du nouvel ensemble, baptisé International Exchange (iX), a souligné le risque que font peser les réserves exprimées à Londres. Car dans la City, les vieux clichés anti-allemands ont la vie plus dure qu'on ne croit.

Première pierre d'achoppement: le projet de cotation des principales actions européennes, y compris britanniques, en euros. L'abandon prévu des cotations des titres britanniques en sterling provoque une levée de boucliers chez les éléments les plus eurosceptiques de la place de Londres. Pour les opposants à l'adhésion de la Grande-Bretagne à la monnaie unique, cette clause du contrat de mariage est vécue comme une véritable provocation. Pour calmer ces appréhen-

sions, le nouveau président du LSE, Don Cruickshank, a affirmé le 17 mai devant la commission des finances de la Chambre des communes que c'était aux investisseurs à décider de la devise dans laquelle ils souhaitent effectuer leurs transactions.

## INCERTITUDES SUR LES COÛTS

Autre problème à l'horizon, la concentration à Francfort du segment des valeurs de croissance, une joint-venture entre la société commune iX et le Nasdaq américain. Les Britanniques souhaitent aujourd'hui la création d'un deuxième marché à Londres des transactions des sociétés de la nouvelle économie, ce dont la partie allemande ne veut pas entendre parler.

Troisième casse-tête vu de la City, les incertitudes sur le coût in-

formatique de la fusion. Les petites et moyennes charges d'agent de change, particulièrement celles installées en province, rechignent devant les investissements considérables représentés par la conversion au système allemand XTRA préféré au britannique Sets. Par ailleurs, les petits établissements de province craignent de voir leur pouvoir dilué dans un ensemble dominé par les supermarchés internationaux de la finance. Or, l'influence de ces PME sur le déroulement du vote n'est pas négligeable, puisque la fusion doit être adoptée par 75 % des 298 membres du LSE.

Quatrièmement, les questions de réglementation. En Grande-Bretagne, le contrôle boursier est du ressort d'un organisme omnipotent, la Financial Services Authority (FSA) nouvellement créée

et imbue de ses pouvoirs. Ainsi, l'autorité de régulation pour les introductions à la Bourse de Londres a été transférée à la FSA dans le cadre de la démutualisation en cours de la Bourse de Londres et à son projet de se transformer en compagnie commerciale cotée.

Autre point sensible, la structure de direction. Et signe qui ne trompe pas, les dirigeants des deux places se regardent actuellement en chiens de faïence lors des discussions concernant l'attribution des postes de responsabilités.

Enfin, les professionnels craignent l'impact négatif de cette union sur le développement de la City, aujourd'hui première place financière européenne devant Francfort. Pour beaucoup, la parité 50 %-50 % entre les deux Bourses sous-estime le poids plus important de Londres par rapport à Francfort, la grande rivale. Par ailleurs, la position dominante de Londres dans les transactions sur les actions internationales pourrait être menacée par la création d'iX. Vu de Londres, le vibrant discours sur la « communauté de destin » cher aux dirigeants de la Deutsche Börse et du London Stock Exchange est largement en avance sur la réalité.

Marc Roche

# Le fonds de garantie porte l'affaire du Crédit martiniquais en justice

Les anciens dirigeants sont visés

LE FONDS DE GARANTIE des dépôts a engagé, mercredi 17 mai, devant le tribunal de grande instance de Paris, des actions en responsabilité à l'encontre de l'ensemble des anciens dirigeants du Crédit martiniquais ainsi que ses commissaires aux comptes. Les principaux visés sont les grandes familles « békés » de l'île, réunies au sein du holding Cofidom, les Mutuelles du Mans et la Chase Manhattan Bank. Cette action s'ajoute à celles lancées au pénal à Fort-de-France à l'encontre de certains dirigeants de la banque.

C'est une grande première pour le fonds de garantie, créé en 1999 par la loi relative à l'épargne et à la sécurité financière. Il utilise ainsi pour la première fois le nouvel article 52-4 de la loi bancaire qui lui permet d'engager des actions en responsabilité contre les dirigeants des établissements auxquels il vient en aide. Le fonds de garantie était intervenu, à la demande de la Commission bancaire, pour sauver le Crédit martiniquais au bord de la faillite le 30 septembre 1999. Ce sauvetage qui s'est accompagné ensuite de la reprise par la Bred Banque populaire d'un milliard d'encours sains de l'établissement, mettait fin à un feuilleton qui s'éternisait depuis trois ans. Depuis 1997, après un sévère rapport de la Commission bancaire sur la

situation de l'établissement, le Crédit martiniquais vivait sous administration judiciaire et seulement grâce à la garantie apportée par l'Etat des quelque 3 milliards de francs de dépôts de clients. La Chase Manhattan avait accepté à l'été 1998 d'apporter de l'argent frais pour sauver l'établissement mais les grandes familles de l'île et les Mutuelles du Mans refusaient de faire leur devoir d'actionnaire ce qui bloquait tout plan de reprise par un autre établissement bancaire.

En assignant les anciens dirigeants du Crédit martiniquais, le fonds de garantie veut que soit sanctionné le comportement peu conforme à la bonne morale des affaires de certains actionnaires. Il espère récupérer une partie des sommes qu'il a débloquées. Au 10 mai, les débours nets du fonds s'élevaient à 1,475 milliard de francs, le coût net prévisible avoisinerait 1,260 francs après la récupération de provisions pour créances douteuses qui ne devraient pas être totalement utilisées. Le fonds doté de 3 milliards de francs est alimenté par les établissements de crédit, le groupe Crédit agricole et celui des Caisses d'épargne représentant près de la moitié des cotisations versées.

Joël Morio

## Contacts entre le New York Stock Exchange et Euronext

Après l'alliance entre les Bourses de Londres, Francfort et le marché du Nasdaq, Euronext, issu de la fusion entre les marchés français, belge et néerlandais, cherche aussi à passer un accord avec un marché américain. Depuis leur rencontre à la mi-avril, lors d'une réunion organisée par Paris-Europlace à New York, Jean-François Théodore, le président d'Euronext, et Richard Grasso, président du New York Stock Exchange, se sont rencontrés à plusieurs reprises pour discuter d'une éventuelle collaboration. Pour le moment, ces contacts n'ont abouti sur rien de concret et devraient se poursuivre dans les prochaines semaines.

## NOMINATIONS

### Un nouveau directeur général chez Usinor

JEAN-LOUIS RICAUD (47 ans) est nommé directeur général d'Usinor. Cet ancien élève de la rue d'Ulm, ingénieur du corps des Mines, a fait toute sa carrière à la Cogema, et était présenté comme le dauphin de Jean Syrota, avant la nomination d'Anne Lauvergeon à la tête du groupe nucléaire.

Chez Usinor, il reprend les fonctions de direction générale (recherche, automobile, technique) qu'assurait jusqu'à présent Francis Mer (60 ans). Il apparaît comme un de ses possibles successeurs.

■ **RENAULT**: Philippe Mellier (45 ans) actuellement directeur commercial Europe, est nommé directeur général adjoint du groupe RVI/Mack et directeur général de la branche Europe.

■ **MATTEL**: Robert Eckert (45 ans), président du groupe alimentaire Kraft, prend la direction de Mattel, avec mission de redresser le groupe de jouets en difficulté. Il succède à Jil Barad, partie avec 37 millions de dollars d'indemnités.

■ **HEWLETT-PACKARD**: François Trouillet (43 ans, ISIM Montpellier), directeur marketing de Baan, intègre HP comme directeur marketing de la division informatique d'entreprise.

■ **AGF**: Danièle Guedj (38 ans, X Ponts, Normale Sup) prend la direction du département financement et participation au sein de la direction financière du groupe. Elle était directeur adjoint aux activités de change et de taux au sein du groupe BNP Paribas depuis 1997.

■ **COMITÉ COLBERT**: Jean-Marc Simon (56 ans, IEP Paris, ENA) membre du Conseil d'Etat, est nommé président délégué du Comité Colbert en remplacement d'Alain Teitelbaum.

■ **RENAULT SAMSUNG MOTORS**: Jérôme Stoll (46 ans), actuellement directeur des achats mécaniques de Renault, va prendre la direction de Renault Samsung Motors.

Merci d'envoyer vos informations à Martine Picouet. Fax : 01 42 17 21 67.

## L'euphorie est retombée en Allemagne

FRANCFORT de notre correspondant

Trois semaines après la naissance sur le papier de la super bourse européenne, iX ne soulève plus l'enthousiasme à Francfort. Le projet devait être entériné dès mardi 23 mai par le conseil de surveillance de la Deutsche Börse, mais la décision pourrait être purement et simplement ajournée: certaines banques actionnaires de la bourse allemande ne cachent plus leurs réserves.

Bien que Werner Seifert, patron de la Deutsche Börse, soit pressenti pour diriger iX, une partie de la communauté financière allemande craint que Londres ne prenne le dessus dans la nouvelle alliance. « Si la fusion entre égaux se révèle dans les détails être une domination de Londres, je ne donnerai pas mon approbation », a dernièrement prévenu un des vice-présidents du conseil de surveillance de la place allemande, Manfred Zass, par ailleurs président du directoire de la DGZ DekaBank. « C'est délicat, une fusion entre deux bourses », a remarqué M. Zass. « C'est encore plus difficile que pour des banques. (...) Les marchés financiers sont liés à leurs racines historiques. » Jeudi 18 mai, le ministère de l'économie de Hesse (le Land de Francfort), a même demandé à la Deutsche Börse qu'il prenne des garanties

pour l'avenir de la place financière francfortoise. Selon le *Financial Times* du 19 mai, le ministère menacerait même de bloquer la fusion, en retirant à la Bourse allemande sa licence d'exploitation.

« Si la fusion entre égaux se révèle dans les détails être une domination de Londres, je ne donnerai pas mon approbation »

C'est le sort du marché des valeurs de croissance qui suscite le plus de réticences. En principe, ce marché doit être développé sur la base du Neuer Markt de Francfort, organisé selon les réglementations en vigueur en Allemagne, mais son siège serait implanté à Londres: une répartition des rôles qui suscite des vagues. « Si j'ai l'impression que le centre de gravité se déplace vers Londres, je refuserais la fusion au conseil de surveillance », a indiqué jeudi un des membres du directoire de la BHF-Bank, un établissement

actionnaire de la Deutsche Börse: « Finalement, nous avons mis en place une réussite boursière avec le Neuer Markt, et nous le vendons maintenant à Londres », a ajouté ce banquier. Certains ne comprennent pas pourquoi le Nasdaq américain devrait détenir la moitié de la filiale d'iX appelée à piloter le segment des valeurs de croissance.

Le Neuer Markt est en effet un des joyaux de la Bourse allemande: créé en 1996, il a réussi en quelques années a creusé l'écart avec ses concurrents européens, le Nouveau marché français en particulier. Actuellement, fort de plus de 250 sociétés cotées, il représente largement les trois quarts de la capitalisation européenne des jeunes entreprises technologiques. Une centaine d'introductions sont prévues cette année.

Bref, en quelques semaines, le climat a changé. L'euphorie suscitée par la fusion aura été de courte durée. Lors des négociations initiales, les Allemands semblaient être décidés à ne pas trop montrer leur force, pour ne pas effrayer les Britanniques. Désormais, ce sont eux qui s'interrogent sur l'intérêt d'une union, qui, de l'avis général, conforte surtout la prééminence de Londres comme première place financière européenne.

Philippe Ricard

## Le japonais Nissan affiche 44 milliards de francs de pertes

NISSAN A PERDU 684,4 milliards de yens (6,7 milliards d'euros au cours de change du 31 mars, soit près de 44 milliards de francs) lors de l'exercice clos le 31 mars 2000. Cette perte est nettement supérieure à la prévision de 590 milliards de yens annoncée par Nissan au début de l'année. En revanche, le résultat opérationnel est positif de 82,6 milliards de yens (809,5 millions d'euros). Ces résultats sont essentiellement dus aux provisions engagées dans le cadre du plan de restructuration lancé en octobre 1999 par le français Carlos Ghosn, le nouveau patron de Nissan. Le constructeur japonais, passé en 1999 sous le contrôle de Renault, prévoit un retour aux bénéfices dès l'année fiscale 2000-2001, avec une prévision de résultat net de 60 milliards de yens (618 millions d'euros). Les pertes de Nissan représenteront pour Renault, actionnaire à 36,8 %, une charge nette de 376,5 millions d'euros (2,469 milliards de francs) pour le premier semestre 2000.

## TotalFinaElf supprime 1 313 emplois

LA DIRECTION de TotalFinaElf a présenté jeudi 18 mai les conséquences sur l'emploi de la fusion. Ce projet, qui envisage 1 313 suppressions de postes, sans licenciement, a été remis aux représentants du personnel de Total raffinage distribution SA, TotalFinaElf SA, Elf Antar France, Elf Exploration production, Elf Lubrifiants, et Elf Trading SA. Cette réorganisation qui ne concerne pas la chimie, aboutira à la création de 193 postes et à la suppression de 1 313 autres, soit un impact réel sur l'emploi de 1 120 postes. Les départs seront basés sur le volontariat. Une préretraite choisie (PRC) sera proposée et les départs pourront s'échelonner jusqu'au 30 juin 2003. Environ 1 650 salariés pourront y participer. Une première réunion des comités centraux d'entreprise aura lieu les 29 et 30 mai. Lors du lancement de l'offre publique d'échange sur Elf, en juillet 1999, le président de TotalFina, Thierry Desmarest avait annoncé une réduction de 4 000 personnes, dont la moitié en France, sans licenciement, sur un effectif de 130 000 salariés.

## WorldCom-Sprint remis en cause

LA FUSION entre WorldCom et Sprint, deux opérateurs téléphoniques américains, annoncée en octobre 1999, ne plaît guère aux autorités antitrust. La décision de la bloquer n'est pas formellement prise mais une réunion est prévue la semaine prochaine. Le nouveau groupe contrôlerait près de 44,5 % du marché de la téléphonie longue distance et du transport des données Internet, et les concurrents de WorldCom demandent la cession de sa filiale Internet UUNet, le joyau du groupe. Bernie Ebbers, le président de WorldCom, s'y refuse. Mais le groupe pourrait chercher un compromis car son intérêt pour Sprint concerne surtout la filiale de téléphonie mobile. Grâce à l'expérience acquise dans ce domaine, WorldCom veut attaquer le marché européen. Il est candidat au rachat d'Orange au Royaume-Uni et à une licence en Allemagne.

## Carrefour céderait

### une douzaine de magasins

CARREFOUR pourrait finalement passer sans trop de casse l'examen de sa fusion avec Promodès par les autorités de la concurrence françaises. Selon *La Tribune* du 19 mai, le Conseil de la concurrence aurait examiné le cas d'une centaine de zones où, potentiellement, Carrefour est en position de fausser la concurrence par son nouveau poids, et aurait remis son avis au ministère de l'économie et des finances. Selon cet avis, le groupe de grande distribution ne serait contraint de céder que « onze à treize magasins » en France, pour obtenir le feu vert du ministère, à qui la Commission européenne a donné jusqu'au 25 mai pour se prononcer. En Espagne, une quinzaine de magasins seraient sur la sellette.

## rallye mathématique de Paris

par équipes de 4 (dont au plus deux adultes)

Parcours d'énigmes à travers les rues de la capitale.

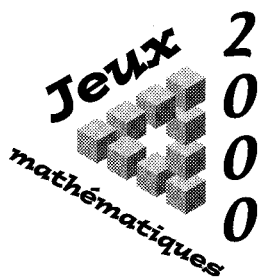
Un moment inoubliable, à déguster en famille ou avec des amis.

dimanche 28 mai 2000

Bulletins d'inscription disponibles dans les mairies d'arrondissement, les agences France Telecom, les agences commerciales RATP.

Permanence à la mairie du VI<sup>ème</sup> Internet : www.cijm.org

Organisé par le CIJM (Comité International des Jeux Mathématiques) dans le cadre du salon des jeux mathématiques et de la culture mathématique du vendredi 26 mai au dimanche 28 mai 2000 place Saint-Sulpice Paris VI<sup>ème</sup>





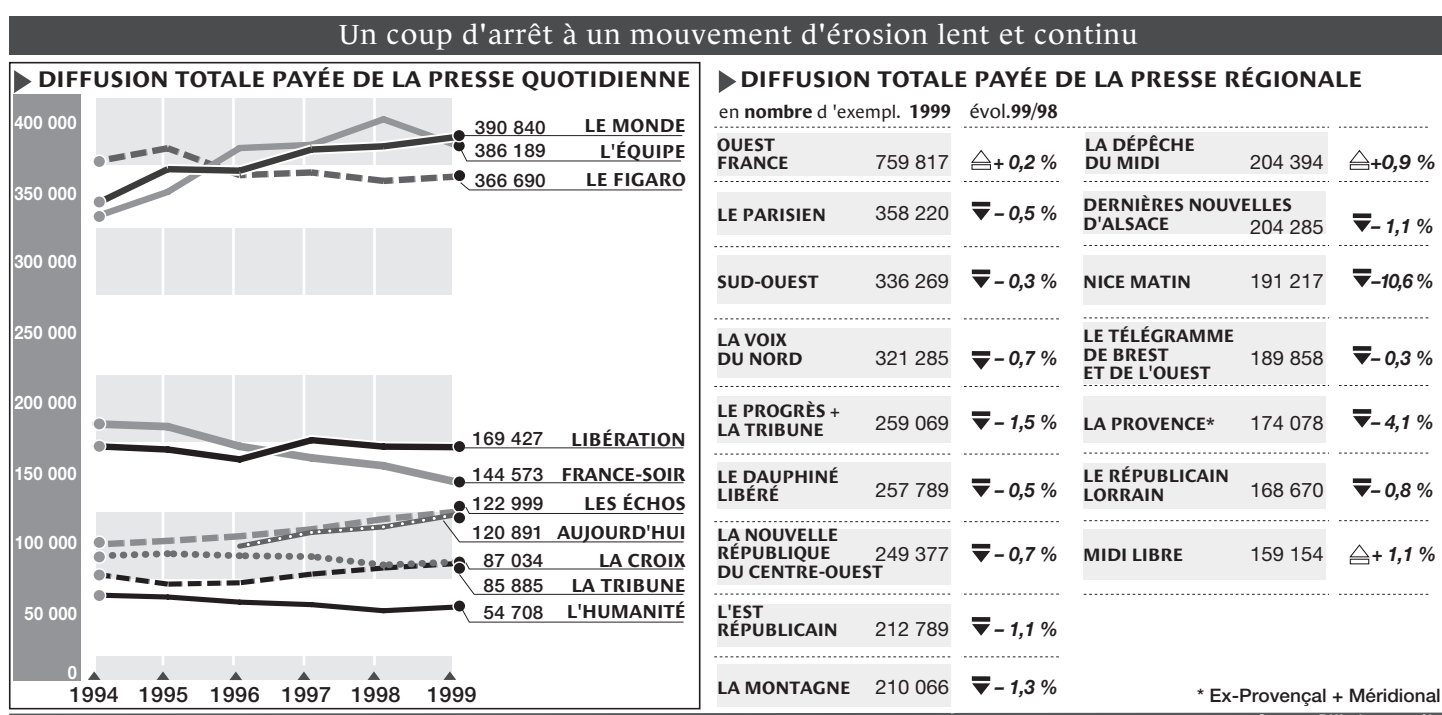
# La diffusion de la presse est restée stable en 1999

« Le Monde » devance « L'Equipe » et « Le Figaro », selon les chiffres publiés par Diffusion-Contrôle (OJD). L'an dernier, les quotidiens nationaux ont confirmé leur bonne tenue, tandis que la presse régionale était en léger recul

**FAUT-IL** s'en réjouir ou le déplorer ? Pour la seconde année consécutive, la diffusion de la presse en France a affiché une très grande continuité en 1999. Environ 0,2 % d'écart avec 1998. « En plus ou en moins », peine encore à déterminer avec précision Diffusion-Contrôle (OJD), qui vient de publier les chiffres de l'année écoulée. Par rapport aux 4,3 milliards d'exemplaires vendus en 1998, la différence est infime.

Cette stabilité apparente devrait rassurer ceux qui redoutent les conséquences négatives de l'intrusion d'Internet dans l'univers des médias : l'effet Web n'a encore que peu d'incidences sur la lecture de la presse. D'autres remarqueront que le mouvement de déclin brutal enregistré au milieu des années 90, notamment pour la presse grand public, paraît en partie enrayé. Sur une plus longue période, les chiffres de 1999 traduisent une pause dans un phénomène d'érosion lent et continu qui affecte certaines familles de journaux et magazines, au premier rang desquelles la presse quotidienne régionale.

Avec ses 12 titres qui totalisent 2 323 431 exemplaires chaque jour sur le territoire, la presse quotidienne nationale regagne progressivement du terrain (+ 0,34 %). En dix ans, la croissance atteint 4 %, après avoir compensé la chute de 1994 (2 199 128 exemplaires). En diffusion totale payée, incluant les ventes à l'étranger, *Le Monde*, avec 390 840 exemplaires (+ 1,4 %), re-



trouve la première place parmi les quotidiens nationaux et enregistre un nouveau résultat positif consécutif qui lui a permis de gagner 43 922 acheteurs depuis 1995 (*Le Monde* du 30 mars).

Il devance *L'Equipe*, en baisse de 4,5 % pour 386 189 exemplaires. Le quotidien sportif avait gagné un peu plus de 17 000 lecteurs en 1998, l'année de la Coupe du monde de football. En l'absence d'événements majeurs, il les a re-

perdus l'année suivante. Cette chute est partiellement compensée par l'implantation durable d'une édition du dimanche, qui atteint 271 810 exemplaires.

#### LES EFFETS DE LA RÉNOVATION

Pour la première année depuis longtemps, *Le Figaro* semble avoir enrayé une chute qui paraissait inexorable. Grâce à la promotion liée au lancement de la nouvelle formule à la fin du mois de no-

vembre, ainsi qu'aux ventes en nombre aux compagnies aériennes, il termine l'année sur une moyenne de 366 690 exemplaires (+ 1,7 %). Si *Aujourd'hui en France*, l'édition nationale de *Parisien*, réalise la plus forte progression de tous les titres (+ 7,74 % avec 120 891 exemplaires), *Le Parisien* enregistre, lui, une légère diminution de 0,5 % pour 358 220 numéros.

Alors que *Libération* reste stable

(169 427 exemplaires, soit -0,2 %), deux titres bénéficient, à leur échelle, des effets de la rénovation engagée au cours de l'année : *La Croix* gagne 2,5 % (87 034 exemplaires) et *L'Humanité* stoppe sa chute avec 54 708 numéros (+ 5 %).

Enfin, l'amélioration de la situation profite essentiellement aux deux quotidiens économiques et financiers : *Les Echos* (122 999 exemplaires, soit + 7,3 %), qui creuse encore un peu plus

l'écart avec *La Tribune* (85 885 exemplaires, soit + 3,8 %).

Avec 6 013 249 exemplaires, la diffusion de la presse quotidienne régionale baisse de 0,39 % après, il est vrai, un pic spectaculaire de 7,85 % l'année précédente. *Ouest-France* reste, de loin, le premier quotidien national avec 759 817 exemplaires (+ 0,2 %). La plupart des autres grands titres ont subi une légère érosion : *Sud-Ouest* (- 0,3 %), *La Voix du Nord* (- 0,7 %), *Le Progrès* (- 1,5 %), *La Nouvelle République du Centre-Ouest* (- 0,7 %), *Le Dauphiné libéré* (- 0,5 %), *L'Est républicain* (- 1,1 %), *La Montagne* (- 1,3 %), *Les Dernières Nouvelles d'Alsace* (- 1,1 %), *Le Télégramme de Brest* (- 0,3 %), *Le Républicain lorrain* (- 0,8 %).

Dans ce paysage, les titres en augmentation - *La Dépêche du Midi* (+ 0,9 %) et *Midi libre* (+ 1,1 %) - sont rares. La restructuration des titres des grands groupes n'a pas donné que des résultats positifs. Pour Hachette, la fusion du *Provençal* et du *Méridional* dans *La Provence* s'est traduite par une perte de 4,1 %. Si *Var-Matin* a gagné 20 %, *Nice-Matin*, de son côté, a perdu 10,6 %, avec au total un solde négatif d'acheteurs. Dans l'Ouest, les trois titres de la Socpresse - *Le Courrier de l'Ouest* (- 2,4 %), *Le Maine libre* (- 3,7 %) et surtout *Presse Océan* (- 8,4 %) - subissent le contrecoup de projets de réorganisation.

Michel Delberghe

## Les magazines à gros tirage n'ont pas enrayé la baisse de leurs ventes

**LES FRANÇAIS** aiment les magazines. Les chiffres de diffusion confirment même qu'ils en ont acheté un peu plus encore au cours de l'année 1999. Mais la situation est très contrastée à l'intérieur de chaque catégorie de publications.

D'une manière générale, et à quelques exceptions près, les titres à très gros tirage de la presse télévisée ou de la presse féminine subissent la concurrence de nouveaux titres ou de l'offre de suppléments des quotidiens nationaux et régionaux. Ils pâtissent aussi de l'usure de formules qui vieillissent avec leur public et ne se renouvellent pas suffisamment pour séduire la clientèle - infidèle - des jeunes gé-

nération. Des groupes de presse comme Prisma ou Bayard-Presses ont été particulièrement affectés par cette tendance, qui confirme un phénomène déjà enregistré en 1998.

● **Les news magazines.** Selon Diffusion contrôlée, la vente des « news » a légèrement fléchi (- 2,76 %), après une très bonne année en 1998 (+ 4,68 %). Sur la France, les trois titres phares continuent de progresser : *Le Nouvel Observateur* (+ 1,6 %), *L'Express* (+ 0,3 %) et *Le Point* (+ 2,2 %), alors que *Courrier International* réalise une percée dans un secteur réputé difficile en gagnant 7,1 % de lecteurs par rapport à 1998, tout

comme *Le Monde diplomatique*, qui a franchi pour la première fois de son histoire la barre des 200 000 exemplaires (+ 7,81 %).

De son côté, *Marianne* plafonne aux alentours des 200 000 exemplaires et enregistre un recul significatif de 6,1 % sur les deux dernières années. Cette évolution, plutôt inquiétante, justifie la réflexion engagée dans les colonnes de l'hebdomadaire de Jean-François Kahn en vue de l'élaboration d'une nouvelle formule.

*Paris-Match* (764 325 exemplaires) a, partiellement, enrayé sa baisse de 3,2 % en 1998, mais la courbe descendante commence à devenir inquiétante pour un titre qui atteignait encore 833 028 exemplaires en 1996. C'est pire encore pour *VSD*, qui continue de plonger avec 8,4 % de baisse, après 19 % l'année précédente.

● **Les « féminins ».** Les traditionnels gros tirages de la presse féminine ou de mode ont pris de plein fouet la concurrence des suppléments magazines de la presse quotidienne (*Femina hebdo* du groupe Hachette ou *Version Femme* de la Socpresse). Ils peinent également à renouveler leur public face à des titres qui ont su attirer la relève des jeunes générations. Ainsi le « leader » *Femme actuelle* a perdu 147 193 acheteurs, soit 7,7 %, depuis 1995. De même, *Prima*, autre titre du groupe Prisma, chute de 14,4 % en deux ans, tout comme

Les leaders fragilisés

LES 10 PREMIERS MAGAZINES		LES VENTES DES "NEWS"			
en nombre d'exempl. 1999*	évol.99/98	en nombre d'exempl. 1999**	évol.99/98		
TÉLÉ 7 JOURS	2 486 520	▽-5,5 %	PARIS-MATCH	621 297	▽-0,7 %
TÉLÉ Z	2 267 428	△+0,6 %	LE NOUVEL OBSERVATEUR	452 280	△+1,6 %
TÉLÉ STAR	1 883 306	▽-4,6 %	L'EXPRESS	421 791	△+0,3 %
FEMME ACTUELLE	1 752 439	▽-2,9 %	LE POINT	301 423	△+2,2 %
TÉLÉ LOISIRS	1 838 113	△+7,3 %	VSD	215 443	▽-8,4 %
TÉLÉ POCHE	1 115 309	▽-4,7 %	MARIANNE	201 044	▽-1,1 %
PRIMA	1 008 372	▽-7,6 %	COURRIER INTERNATIONAL	103 505	△+7,1 %
NOTRE TEMPS	977 457	▽-6,2 %			
PLEINE VIE	943 819	△+14,4 %			
PARIS-MATCH	764 325	▽-1,0 %			

\* DIFFUSION TOTALE PAYÉE  
\*\* DIFFUSION FRANCE PAYÉE

*Modes et Travaux*, qui diminue encore avec 631 338 exemplaires (- 5,9 %), alors que ce magazine dépassait encore la barre du million il y a dix ans. La désaffection affecte aussi *Bonne Soirée*, du groupe Bayard, déjà en forte régression, dont la transformation en *Côté*

*femmes* lui a fait perdre 45 107 acheteurs (- 17,6 %) en un an.

Autre titre en recul, *Marie-Claire* est descendu sous la barre des 500 000 exemplaires (- 3,2 %). Des 603 626 exemplaires de 1989, il n'en reste plus que 484 382 dix ans plus tard. L'équipe du journal détenu en majorité par L'Oréal a tiré les conséquences en nommant récemment une nouvelle rédactrice en chef aux côtés de Tina Kieffer.

En revanche, *Elle*, du groupe Hachette, poursuit sa remontée avec près de 350 000 exemplaires (+ 2,2 %). Signe du rajeunissement de la clientèle, des magazines comme *Biba* augmentent leur diffusion de 23 %, *Girls* de 18 % et *Jeune et Jolie* de plus de 12 %.

Dans le secteur proche de la presse familiale, les deux « fleurons » du groupe Bayard sont en forte régression. *Notre temps* descend pour la première fois sous la barre du million d'exemplaires (- 6,2 %), alors que son concurrent direct *Pleine Vie* s'en rapproche (+ 14,4 %). Avant le lancement de sa nouvelle formule, *Le Pèlerin Magazine* chutait de près de 6 %.

● **La presse télé.** Les grandes tendances de l'année 1998 se confirment. Les positions des principaux titres s'affirment. C'est le cas de *Télé 7 jours*, *Télé Star* et *Télé Poche* qui ont, récemment, redressé le cap avec de nouvelles formules pour tenir compte des attentes des lecteurs et de l'évolution du paysage audiovisuel (*Le Monde* du 5 mai). A l'inverse, *Télé Z* reste stable mais se maintient en deuxième position tandis que *Télé Loisirs* gagne plus de 7 % sur un marché où le supplément *TV Magazine* de la Socpresse dépasse les 4 millions d'exemplaires et celui d'Hachette, *TV hebdo*, les 2 millions.

● **Les « économiques ».** Le secteur reste prospère, profitant de la vague actuelle et d'un intérêt croissant pour les titres de conseils et de services. Ainsi *Le Particulier*, *Mieux vivre votre argent*, *Investir*, comme *Challenges*, *L'Expansion* et *Le Nouvel Economiste* poursuivent leur progression, alors que *Capital* s'esouffle (- 4,8 %). Dans le secteur professionnel, les revues d'informatique doivent affronter la concurrence d'Internet qui a, par ailleurs, généré de nouveaux titres, dont certains ont allègrement franchi la barre des 100 000 exemplaires en quelques mois. En revanche, la presse agricole, naguère prospère, est profondément affectée par la baisse des ventes.

M. De

GRAND JURY  
RTL Le Monde LCI

VALÉRY  
GISCARD D'ESTAING

Débat animé par  
OLIVIER MAZEROLLE

avec PATRICK JARREAU - LE MONDE  
et ANITA HAUSSER - LCI

DIMANCHE  
18H30

SUR

RTL & LCI

## M<sup>me</sup> Tasca veut des origines diversifiées à la télé publique

**LA MINISTRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION**, Catherine Tasca, a demandé à Lionel Jospin de publier un décret modifiant le cahier des charges de France 2 et France 3. Elle précise que « ce texte doit rappeler avec force les objectifs prioritaires qui doivent animer l'action des chaînes publiques et leur programmation pour tenir compte de la richesse et de la diversité des origines et des cultures constitutives de la société française, lutter contre la discrimination et faciliter une approche citoyenne de la société contemporaine, particulièrement pour les jeunes ». M<sup>me</sup> Tasca avait auparavant saisi le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), qui a rendu un avis favorable, mardi 16 mai. A l'origine de cette initiative, le collectif Egalité, qui avait interpellé la précédente ministre, Catherine Trautmann, lors de la dernière cérémonie des Césars en février, avait aussi été reçu par le CSA (*Le Monde* du 9 octobre).

■ **AFFICHAGE :** Dauphin, filiale du groupe américain Clear Channel, reprend 80 % de France Rail Publicité, concessionnaire publicitaire de la SNCF, selon un communiqué publié jeudi 18 mai par Dauphin et la SNCF, qui conserve 20 % du capital (*Le Monde* du 8 décembre 1999). Les deux entreprises étaient en négociation exclusive depuis un mois et demi. Le montant de l'opération n'a pas été rendu public.

## Spécial Festival de Cannes

Tous les jours sur le web du 10 au 21 mai

Télérama  
fr

Cannes sur le Web

A découvrir et à écouter :

- > Des rencontres exclusives
- > Les ambiances de la croquette
- > Les critiques film par film
- > Demain le palmarès en direct

www.telerama.fr





## TABLEAU DE BORD

## AFFAIRES

## INDUSTRIE

● **COMPAGNIE NATIONALE DU RHÔNE** : Denis Cohen secrétaire général de la Fédération CGT Mines-Energie a demandé, jeudi 18 mai, la réunion d'une table ronde sur l'avenir de la CNR, réunissant « pour la première fois » tous les acteurs pour « un débat transparent » sur l'avenir de la CNR. Face à l'hostilité des salariés, le gouvernement a demandé à cette entreprise publique exploitant 18 barrages sur le Rhône de « suspendre » les négociations en vue d'une entrée de Suez Lyonnaise dans le capital.

● **AVENTIS PHARMACEUTICALS** : la filiale pharmaceutique du groupe franco-allemand compte lancer treize produits d'ici à 2004, a indiqué jeudi 18 mai Richard Markham, son directeur. Les produits considérés comme stratégiques devraient alors représenter 60 % des ventes contre 35 % en 1999. Fort d'un budget en recherche et développement de 2,4 milliards de dollars, le groupe espère annoncer « une alliance significative dans les prochains mois » avec une société de biotechnologie.

● **UNION FENOSA** : le numéro trois du secteur électrique en Espagne, a annoncé jeudi la réussite de son offre publique d'achat (OPA) amicale lancée sur la totalité du capital du groupe britannique Cambridge Water. Fondée en 1853, cette firme distribue de l'eau dans la région de Cambridge (250 000 clients) et a débuté il y a deux ans la commercialisation d'électricité et de gaz (25 000 clients).

● **BASF/DUPONT/DOW CHEMICAL** : les trois groupes chimiques ont annoncé leur intention d'établir un joint-venture au mois de juillet pour acheter et vendre des produits chimiques via Internet. La mise de fonds atteint « plus de 150 millions de dollars » a précisé BASF. Bayer, BP Amoco, Sumitomo Chemical et Rhodia seront également membres du joint-venture.

● **BP AMOCO** : le pétrolier britannique a annoncé vendredi 19 mai qu'il avait obtenu un feu vert sans conditions des autorités européennes de la concurrence pour le rachat de son compatriote Burmah Castrol, spécialisé dans les lubrifiants. Annoncée en mars, cette offre qui valorise Burmah Castrol à quelque 4,7 milliards de dollars,

devrait être finalisée au troisième trimestre.

## SERVICES

● **VIRGIN MOBILE ASIA** : Singapore Telecommunications Ltd. (SingTel Mobile) et Virgin Management, du groupe britannique de Richard Branson, ont annoncé vendredi avoir formé une joint-venture à 50/50, au capital de 1 milliard de dollars, pour distribuer de la téléphonie mobile et des services Internet en Asie. Le joint-venture sera baptisé Virgin Mobile Asia.

● **DEUTSCHE TELEKOM** : le groupe allemand a annoncé, jeudi, la vente de 55 % de son réseau de télévision câblée de l'État régional du Bade-Wurtemberg à l'américain Callahan. L'opération sera effective le 1<sup>er</sup> janvier 2001, sous réserve de l'approbation des autorités de la concurrence. Deutsche Telekom conservera les 45 % restants.

● **BT** : l'opérateur britannique de télécommunications a annoncé, jeudi, qu'il examinait « de manière favorable sa montée au capital de français Cegetel ». La veille, le PDG de Vivendi avait invité BT à participer au rachat de 7,5 % de Cegetel, mis en vente par Vodafone.

● **WAGONS-LITS** : la discussion a repris, vendredi 12 mai, entre syndicats et direction de la société Wagons-Lits (groupe Accor), chargée de la restauration à bord des trains, a indiqué Guillaume Pépy, directeur général grandes lignes à la SNCF, dans un entretien publié vendredi par Libération. Fin mars, Wagons-Lits avait décidé d'abandonner la restauration ferroviaire au 1<sup>er</sup> janvier 2001, en raison de l'impossibilité de négocier un plan de modernisation prévoyant la suppression de 250 postes sur 2 500. La SNCF avait alors reporté au 31 mai la décision éventuelle de lancer un appel d'offres pour trouver un nouveau prestataire.

## FINANCE

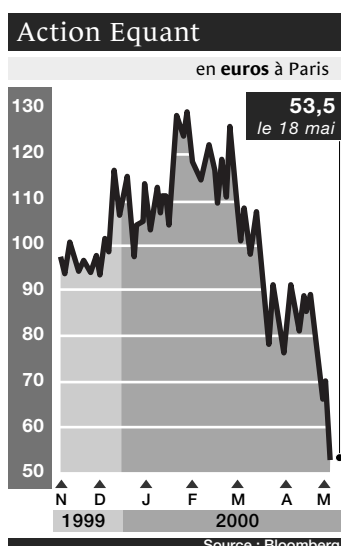
● **DRESDNER BANK** : la troisième banque privée allemande, devait annoncer vendredi, lors de son assemblée générale, la suppression de 5 000 emplois, soit 10 % de son personnel, rapporte le quotidien Herald Tribune. Le journal rappelle que du fait de l'échec de la fusion de Dresdner avec Deutsche Bank, le mois dernier, Dresdner est sous pression considérable pour réduire les coûts de sa division de banque de détail.

## VALEUR DU JOUR

## Equant tombe de haut

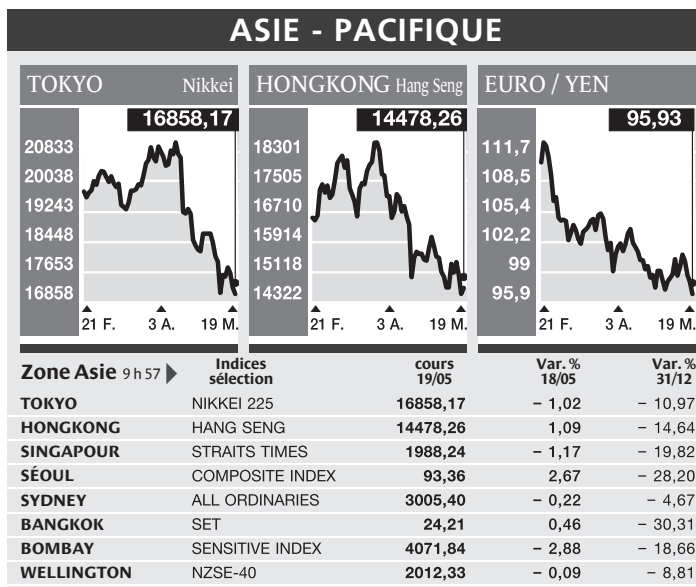
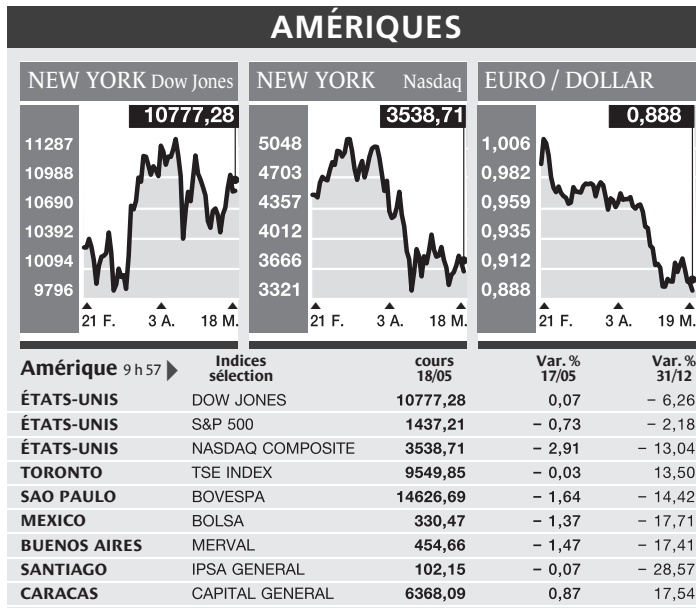
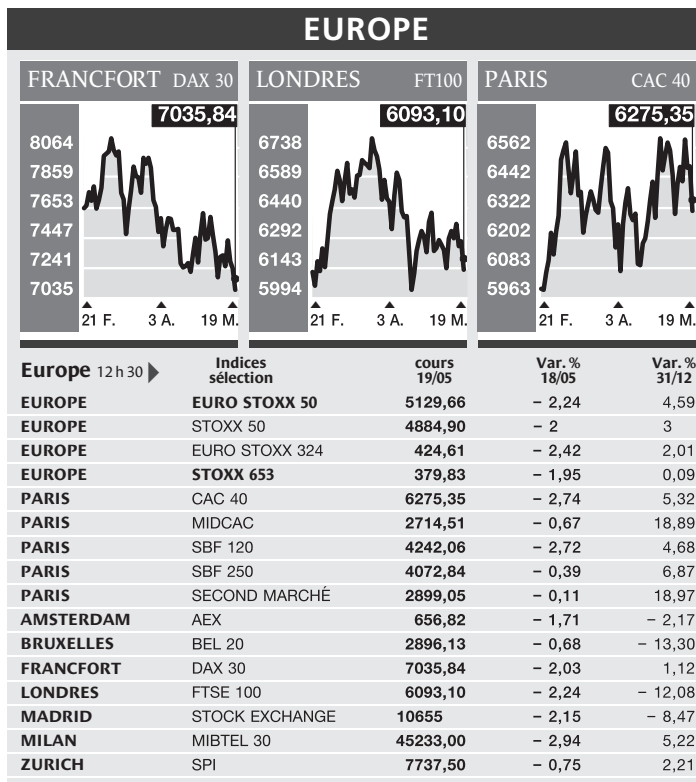
**PLUS DURE** est la chute. Jeudi 18 mai, l'action Equant, opérateur international de réseaux téléphoniques en fibres optiques, a reculé de 21,32 %, à 53,50 euros, en une seule séance. Ce groupe, qui s'est bâti à partir du réseau téléphonique des compagnies aériennes et qui a été financé par la banque d'affaire Morgan Stanley, était jusque-là la coqueluche de la Bourse. En 1999, son cours avait plus que doublé, soutenu par son introduction au sein de l'indice CAC 40 et par les rumeurs d'OPA. Le groupe, qui dispose d'un réseau dans 220 pays et territoires (soit plus que les 188 pays recensés par l'ONU) était considéré comme une cible pour Deutsche Telekom après que le groupe allemand se fut retiré de Global One, un concurrent d'Equant.

Mais aujourd'hui, les investisseurs ne veulent plus spéculer. Ils regardent les résultats concrets du groupe. Depuis une semaine, Equant avait prévenu la communauté financière que ses résultats du premier trimestre ne seraient pas bons. Jeudi, le groupe a indiqué avoir aggravé sa perte nette à 26,6 millions de dollars. Certes, des charges liées à un plan d'actionnariat ont grevé les comptes. Mais la réalité économique n'est pas plus rose. Le résultat avant intérêt, impôts et amortissement (EBITDA), mesure de la santé du groupe, est resté stable à 30,5 millions de dollars. Le chiffre d'affaires a augmenté de 50,3 %, à 316,8 millions de



dollars. Mais, dans le domaine de la transmission de données, principal métier d'Equant, les prix ont baissé de près de 60 % par an, même si le volume demandé par les grandes entreprises clientes d'Equant a augmenté encore plus. Autre problème, la demande des clients a migré vers la nouvelle technologie, Internet Protocole. Equant a donc dû beaucoup investir pour moderniser son réseau. A côté de son activité principale, Equant développe de plus en plus de services à valeur ajoutée, mais ils ne représentent encore qu'un tiers des revenus. Pour tenter de rassurer les investisseurs, Equant a souligné que son carnet de commande était en hausse de 94 %, et qu'il atteindrait 1,5 milliard de dollars de chiffre d'affaires pour 2000.

Enguérand Renault



## SUR LES MARCHÉS

## PARIS

L'INDICE CAC 40 était en forte baisse de 2,04 %, à 6 275,35 points vendredi 19 mai, à la mi-séance. Jeudi, le marché parisien s'était montré hésitant. A la clôture, le CAC 40 cédait 0,02 %, à 6 451,97 points après avoir dans l'après-midi affiché une hausse supérieure à 0,50 %.

## FRANCFORT

L'INDICE DAX des valeurs vendues allemandes cédait 1,61 %, à 7 065,89 points vers 12 heures. La Bourse de Francfort avait baissé jeudi de 0,42 %, le DAX, avait clôturé à 7 181,58 points.

## LONDRES

LA BOURSE DE LONDRES était en recul trois heures après le début des cotations après avoir ouvert en hausse vendredi, l'indice Footsie perdait 1,66 %, à 6 129,40 points. Londres avait terminé en hausse jeudi sous l'influence d'un bon début de séance à Wall Street. A la clôture, le Footsie s'établissait à 6 232,9 points, en hausse de 0,59 %.

## TOKYO

LA BOURSE DE Tokyo a fini en nette baisse vendredi en raison du dégagement opéré sur des grandes valeurs technologiques dans le sillage de la baisse de l'indice Nasdaq. L'indice Nikkei a perdu 1,02 %, à 16 858 points, son plus bas niveau depuis le 27 septembre. L'indice a atteint en cours de séance son plus bas depuis onze mois.

## NEW YORK

WALL STREET était hésitante, jeudi 18 mai, affectée par la hausse des taux d'intérêt décidée mardi par la Réserve fédérale. L'indice Nasdaq, qui retrace l'évolution des valeurs de la haute technologie, a perdu 2,91 %, à 3 538,71 points. L'indice Dow Jones a dû se contenter d'un gain de 0,07 %, à 10 777,28 points. Les investisseurs ont fait preuve de prudence, comme en a témoigné le faible volume d'activité enregistré, avec à peine plus de 808 millions de titres échangés.

## TAUX

LES RENDEMENTS de l'obligation assimilable du Trésor français émise à dix ans s'inscrivait à 5,61 %, jeudi matin, tandis que celui du bund allemand de même échéance se situait à 5,44 %. Jeudi, outre-Atlantique, le rendement moyen du bon à dix ans s'est tendu fortement à 6,546 % contre 6,463 % mercredi soir, et celui de l'obligation du Trésor à trente ans s'est relevé nettement à 6,231 %, contre 6,174 %. Le rendement des obligations évolue à l'inverse du prix.

## MONNAIE

L'EURO restait quasiment inchangé vendredi sur le marché des changes au-dessus de la barre de 0,89 dollar après les messages divergents donnés par les dirigeants européens. En début de matinée, l'euro cotait 0,8934 dollar, contre 0,8944 dollar jeudi à New York. Le billet vert cotait 108,22 yens contre 108,57 à New York jeudi soir.

## ÉCONOMIE

## La Banque du Japon perçoit une reprise

L'EMBELLIE de l'économie japonaise constatée depuis le début de l'année devient « plus nette » mais la consommation privée n'a toujours pas redémarré, a indiqué vendredi 19 mai la Banque du Japon (Boj) dans son rapport de conjoncture pour le mois de mai. Le diagnostic de la Boj sur la deuxième économie mondiale est meilleur que le mois précédent mais la faiblesse de la demande privée l'empêche d'affirmer que l'économie est entrée dans une vraie phase de reprise. « L'amélioration de l'économie du Japon est en train de devenir nette », a estimé la banque centrale. « Une reprise a été observée dans certains domaines de la demande privée tels que les investissements industriels fixes, qui continuent de s'accroître progressivement », a ajouté la Boj.

L'indice précurseur de l'économie japonaise a été révisé à 70,0 pour mars (87,5 en première estimation), annonce vendredi l'Agence de planification économique après révision de ses derniers indices mensuels. L'indice simultané, d'abord annoncé à 87,5, a été révisé en hausse à 80,0, et l'indice différé a été révisé à 50,0 contre 42,9. Un indice précurseur supérieur à 50 augure généralement une croissance de l'économie dans les mois à venir. L'indice simultané mesure les conditions économiques du moment, tandis que l'indice différé rappelle les tendances économiques des mois précédents.

Le gouverneur de la Banque du Japon, Masaru Hayami, a déclaré devant le Parlement vendredi que la banque centrale devait s'attacher à trouver le moment opportun pour mettre fin à la politique de taux zéro. « Il est nécessaire que nous trouvions le bon moment, et c'est notre responsabilité », a dit Hayami en se référant à la fin de la politique de taux mise en place il y a quinze mois. Il a ajouté que le point clé était de repérer les signes montrant que la consommation des ménages allait s'améliorer.

ÉTATS-UNIS : l'excédent du budget a atteint le record de 159,5 milliards de dollars (177 milliards d'euros) en avril, en grande partie à cause des rentrées fiscales, a annoncé le département du Trésor jeudi. En avril 1999, l'excédent était de 113,5 milliards (126 milliards d'euros). Si cette évolution se poursuit, le budget américain sera excédentaire pour la troisième année de suite à la fin de l'exercice fiscal, le 30 septembre prochain.

La Réserve fédérale n'est pas encore sûre que la politique de

hausse des taux menée depuis près d'un an ait suffi à rétablir l'équilibre entre l'offre et la demande, a déclaré jeudi William McDonough, président de la banque de réserve fédérale de New York.

Les demandes hebdomadaires d'allocations-chômage aux Etats-Unis ont baissé de 21 000 dossiers au cours de la semaine close le 13 mai, pour s'établir à 276 000 dossiers, a annoncé jeudi le département du travail.

CANADA : l'excédent budgétaire s'est élevé à près de 15 milliards de dollars canadiens (10 milliards de dollars, 11,1 milliards d'euros) pour l'exercice 1999-2000, en hausse de 56,8 % par rapport à celui de l'année précédente, a annoncé le ministère des finances.

UNION EUROPÉENNE : la Banque centrale européenne (BCE) prône entre autres mesures les garderies d'enfants à bas prix pour réduire le chômage, dans son rapport de mai, où elle détaille notamment le contenu « des réformes structurelles » régulièrement exigées des gouvernements de la zone euro. « L'insuffisance de garderies d'enfants à des prix abordables (...) réduit l'attrait du travail (...) et entraîne un accroissement du chômage », avance la BCE.

FRANCE : l'activité dans la construction devrait augmenter de 3,9 % à 5,1 % en 2000, en termes réels, et poursuivre ainsi sa croissance à un rythme élevé, après une hausse exceptionnelle de 6,2 % en 1999. Cette confirmation de l'embellie permettrait en outre de créer 30 000 emplois dans le secteur. C'est ce que prévoit la direction des affaires économiques du ministère du logement, pour qui le bâtiment et les travaux publics devraient ainsi à nouveau connaître cette année une croissance supérieure à celle de l'économie française.

POLOGNE : la balance commerciale a accusé un déficit de 4,2 milliards de dollars (4,66 milliards d'euros) au premier trimestre de 2000, contre 3,8 milliards de dollars (4,2 milliards d'euros) sur la même période de 1999, a annoncé jeudi le Bureau national des statistiques.

PÉTROLE : les cours sont repassés au-dessus du seuil de 30 dollars jeudi sur le marché à terme de New York, en raison des perspectives de maintien des quotas de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole à sa prochaine réunion le 21 juin. Les inquiétudes sur le niveau des stocks américains d'essence à l'approche de la saison des voyages estivaux continuent à soutenir la tendance.

Taux de change fixe zone Euro			Hors zone Euro		
Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Euro contre	18/05
FRANC	6,55957	EURO	0,15245	COURONNE DANOISE	7,4592
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE	8,1565
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774	COUR. SUÉDOISE	8,1870
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238	COURONNE TCHÈQUE	36,7300
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN	1,5780
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703	DOLLAR CANADIEN	1,3443
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	3,32894	DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0020
FLORIN NÉERLANDAIS (20031)	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660	DRACHME GRECQUE	336,7000
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607	FLORINT HONGROIS	258,8900
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324	ZLOTY POLONAIS	4,0058

Cours de change croisés						
19/05 12h 30	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	.....	0,92601	0,88865	0,13546	1,48270	0,57282
YEN	107,99000	.....	95,93000	14,63000	160,05000	61,83500
EURO	1,12530	1,04243	.....	0,15245	1,66845	0,64455
FRANC	7,38235	6,83520	6,55957	.....	10,94435	4,22800
LIVRE	0,67445	0,62455	0,59935	0,09135	.....	0,38630
FRANC SUISSE	1,74575	1,61645	1,55145	0,23650	2,58855	.....

Taux d'intérêt (%)					Matif			
Taux 18/05	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Cours 12h 30	Volume 19/05	dernier prix	premier prix
FRANCE	4,08	4,17	5,60	5,73	Notionnel 5,5			
ALLEMAGNE	3,90	4,44	5,42	5,62	JUN 2000	62572,00	84,99	85,22
GDE-BRETAG.	5,44	6,15	5,48	4,64	Euribor 3 mois		NC	NC
ITALIE	3,90	4,39	5,83	6,05	JUN 2000		NC	NC
JAPON	0,08	0,04	1,73	2,27				
ÉTATS-UNIS	6,41	5,93	6,53	6,21				
SUISSE	1,50	3,03	4,16	4,50				
PAYS-BAS	3,87	4,39	5,55	5,69				

Matières premières		
En dollars	Cours 18/05	Var. % 17/05
MÉTALUX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS	1834,50	+ 0,14
ALUMINIUM 3 MOIS	1523	.....
PLOMB 3 MOIS	421,50	- 0,59
ÉTAIN 3 MOIS	5445	- 0,27
ZINC 3 MOIS	1176,50	- 0,04
NICKEL 3 MOIS	10305	+ 0,34
MÉTALUX (NEW YORK)		
ARGENT A TERME	5,04	- 0,20
PLATINE A TERME	132900,00	+ 1,97
GRAINES DENRÉES		



VALEURS EUROPÉENNES

● La distribution a profité jeudi 18 mai du désengagement sur les valeurs technologiques. L'action **Ahold** a pris 3,23 %, le britannique **Dixons** 6,37 %, l'allemand **Metro** 0,24 %, mais le britannique **Tesco** a cédé 1,31 %.

● Les valeurs de télécommunications ont perdu du terrain jeudi. L'opérateur britannique **British Telecoms** a cédé 7,26 % après avoir annoncé un résultat annuel avant impôt en baisse de 32 %. Le géant allemand **Deutsche Telekom** a perdu 2,64 %. L'action **Telecom Italia** a terminé par un recul de 3,82 %.

● Le concepteur de logiciels néerlandais **Baan** a abandonné jeudi 13,73 %, un nombre croissant

d'investisseurs ne croyant plus à une reprise du groupe avant sa faillite.

● Les valeurs pétrolières ont profité jeudi de la bonne tenue du cours du pétrole et la vigueur du dollar de l'absence de perspectives nouvelles sur le marché. **Repsol YPF** a progressé de 0,64 %, **BP Amoco** de 3,29 %, **Royal Dutch Shell** de 2,08 % à Amsterdam et de 3,7 % à Londres et **Eni** a progressé de 1,17 %.

● Après l'annonce du calendrier de la privatisation de **Fimmeccanica**, l'action du groupe industriel termine sur une hausse légère de 0,55 %, à 1,635 euro. L'offre publique de vente se déroulera du 29 mai au 2 juin.



Code	Pays	Nom	Changement
KLM	NL	*	23 + 1,77
HILTON GROUP	GB		4,40 ....
LVMH / RM	FR	*	450,60 - 3,98
MOULINEX / RM	FR	*	6,13 - 1,61
PERSIMMON PLC	GB		3,20 - 1,53
PREUSSAG AG	DE	*	38,35 + 0,13
RANK GROUP	GB		2,32 ....
SAIRGROUP N	CH		202,14 + 0,16
SAS DANMARK A/S	DK		9,79 ....
SEB / RM	FR	*	69,20 - 1
SODEXCO ALIANC	FR	*	168,50 - 0,88
THE SWATCH GRP	CH		1364,75 - 2,08
THE SWATCH GRP	CH		278,42 - 2,04
VOLVO -A-	SE		25,16 - 1,67
VOLVO -B-	SE		26,02 - 1,39
WWW UK UNITS	IR	*	1,05 - 0,94
WILSON BOWDEN	GB		9,64 + 0,17
WOLFORD AG	AT	*	34 - 1,45
<b>DJ E STOXX CYC GO P</b>			<b>186,83 - 2,08</b>

**PHARMACIE**

ASTRAZENECA	GB		44,49 ....
AVENTIS / RM	FR	*	65,35 + 0,54
GLAXO WELLCOME	GB		32,56 ....
NOVARTIS N	CH		1551,44 - 1,51
NOVO NORDISK B	DK		178,97 ....
ORION B	FI	*	24 ....
ROCHE HOLDING	CH		13615,30 + 2,67
ROCHE HOLDING G	CH		11352,52 - 0,65
SANOFI SYNTHELA	FR	*	44,29 - 1,14
SCHERING AG	DE	*	154,80 - 0,29
SMITHKLINE BEEC	GB		13,88 ....
UCB	BE	*	38 - 0,52
QUIGEN NV	NL	*	....
BB BIOTECH	CH		981,72 - 0,13
<b>DJ E STOXX HEAL</b>			<b>439,64 + 0,18</b>

**ÉNERGIE**

BG	GB		5,55 ....
BP AMOCO	GB		9,97 ....
D'ETEREN SA	BE	*	283,10 - 2,04
GAZ ET EAUX / RM	FR	*	60,30 - 1,79
GBL	BE	*	268 - 0,37
GEVAERT	BE	*	41,05 - 0,36
HAGEMEYER NV	NL	*	22,69 + 2,90
INCHCAPE	GB		4,75 + 1,06
INVESTOR -A-	SE		15,39 - 0,79
INVESTOR -B-	SE		15,82 - 0,38
MYTILINEOS	GR		12,77 + 2,75
NORSK HYDRO	NO		43,95 - 0,97
UNAXIS HLDG N	CH		254,28 - 1,74
ORKLA -A-	NO		17,96 + 1,03
SONAE SGPS	PT	*	45,25 - 3,46
TOMKINS	GB		3,08 ....
VEBA AG	DE	*	56,95 - 0,07
<b>DJ E STOXX CONG P</b>			<b>329,98 ....</b>

**New Beetle à partir de 109 900 F\***

\*Tarif (hors options) de la New Beetle 1.6 au 01.04.2000, AM 2000. Modèle présenté : New Beetle TDI 90, 134 000 F (hors options) au 01.04.2000, AM 2000.

SAIPEM	IT	*	5,40 - 1,10
SHELL TRANSP	GB		9,44 ....
TOTAL FINA ELF	FR	*	171,30 - 1,04
COFLEXIP / RM	FR	*	122 - 2,71
<b>DJ E STOXX ENGY P</b>			<b>368,62 + 0,47</b>

**SERVICES FINANCIERS**

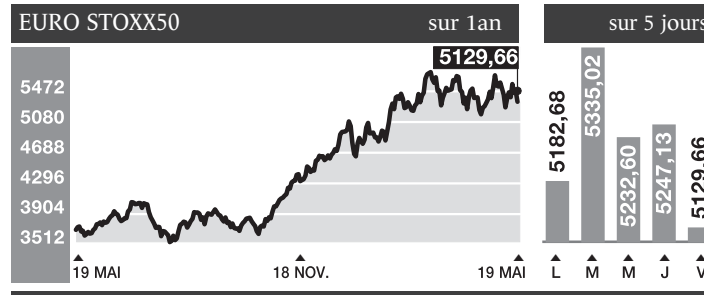
3I	GB		19,94 ....
ALMANIJ	BE	*	43,16 - 1,12
ALPHA FINANCE	GR		58,84 - 0,08
AMVESCAP	GB		13,68 ....
BPI R	PT	*	3,60 + 0,56
BRITISH LAND CO	GB		7,24 ....
CANARY WHARF GR	GB		6,14 + 0,82
CAPITAL SHOPPING	GB		6,18 + 1,08
CLOSE BROS GRP	GB		16,51 + 0,32
COBEPA	BE	*	59,65 - 0,67
COMPART	IT	*	1,39 - 1,42
CONSORS DISC-BR	DE	*	106,70 - 8,41
CORP FIN ALBA	ES	*	27,88 - 0,07
CS GROUP N	CH		218,23 - 0,15
EUROFRANCE / RM	FR	*	461,40 - 0,47
FORTIS (B)	FR	*	28,83 + 0,10
FORTIS (NL)	NL	*	29,05 + 0,48
GECINA / RM	FR	*	107,90 - 0,09
HAMMERSOEP	GB		6,97 + 1,45
ING GROEP	NL	*	62,79 - 0,35
REALDANMARK	DK		36,06 ....
LAND SECURITIES	GB		13,28 ....
LIBERTY INTL	GB		7,34 + 0,68
MEDIOBANCA	IT	*	9,35 - 1,79
MEPC PLC	GB		7,65 ....
METROVACESA	ES	*	19,18 - 0,21
PROVIDENT FIN	GB		9,82 ....
RODAMCO CONT. E	NL	*	40,05 - 0,62
RODAMCO NORTH A	NL	*	40,10 - 2,31
SCHROEDERS PLC	GB		20,28 ....
SIMCO N / RM	FR	*	77,70 - 1,27
SLOUGH ESTATES	GB		6,13 + 1,09
UNIBAIL / RM	FR	*	143,80 - 0,83
VALLEHERMOSO	ES	*	7,14 - 2,19
WCM BETEILIGUNG	DE	*	31,50 - 0,94
WOOLWICH PLC	GB		5,05 ....
DIREKT ANLAGE B	DE	*	42,80 - 2,95
<b>DJ E STOXX FINS P</b>			<b>259,93 - 0,71</b>

**ALIMENTATION ET BOISSON**

ALLIED DOMECQ	GB		5,75 ....
ASSOCIAT BRIT F	GB		6,49 ....
BASS	GB		13,38 ....
BBAG OE BRAU-BE	AT	*	39,90 - 0,50
BRAU-UNION	AT	*	44,85 + 1,82
CADBURY SCHWEPP	GB		7,45 ....
CARLSBERG -B-	DK		34,19 ....
CARLSBERG -A-	DK		32,18 ....
DANISCO	DK		33,92 ....
DANONE / RM	FR	*	265,30 - 0,11
DELTA HOLDINGS	GR		18,71 + 0,80
DIAGEO	GB		8,89 ....
ELAIS OLEAGINOU	FR	*	27,03 + 1,11
ERID.BEGH.SAY /	FR	*	103,20 - 1,71
HEINEKEN HOLD.N	NL	*	38,25 + 1,73
HELLENIC BOTTL	GR		18,31 - 0,16
HELLENIC SUGAR	GR		19,22 + 0,31

**ASSURANCES**

AEGON NV	NL	*	82 + 0,86
AEGIS GROUP	GB		2,90 ....
ACF / RM	FR	*	55 - 0,45
ALLEANZA ASS	IT	*	12,37 - 1,43
ALLIANZ N	DE	*	408,70 - 2,22
ALLIED ZURICH	GB		11,28 ....
ASR VERZEKERING	NL	*	55,20 - 0,54
AXA / RM	FR	*	142,80 - 2,72
BALOISE HLDG N	CH		954,04 - 1,66
BRITANNIC	GB		14,74 ....
CGU	GB		14,74 ....
CNP ASSURANCES	FR	*	34,11 + 0,62
CORP MAPFRE R	ES	*	15,57 - 1,46
ERGO VERSICHERU	DE	*	113 + 0,89
ETHNIKI GEN INS	GR		30,05 + 0,85
CODAN	DK		75,38 ....
FALCK	DK		172,27 ....
<b>DJ E STOXX IND GO P</b>			<b>572,92 - 2,88</b>



Code	Pays	Nom	Changement
GENERALI ASS	IT	*	31,60 - 0,78
CANAL HLD VI	AT	*	160,25 + 1,89
INTERAM HELLEN	GR		25,96 - 0,11
IRISH LIFE & PE	GB		9,77 + 1,72
FONDIARIA ASS	IT	*	5 - 1,96
LEGAL & GENERAL	GB		2,85 ....
MEDIOLANUM	IT	*	17,50 - 0,28
MUENCH RUECKVER	DE	*	305 - 1,45
NORWICH UNION	GB		7,32 ....
POHJOLA YHTYMAE	FI	*	64 - 0,39
PRUDENTIAL	GB		15,88 ....
RAS	IT	*	12,41 - 1,51
ROYAL SUN ALLIA	GB		5,55 ....
SAMPO -A-	FI	*	49,50 - 0,50
SWISS RE N	CH		1967,30 - 0,26
SEGURIS MUNDIAL	PT	*	59,20 - 0,02
SKANDIA INSURAN	SE		27,48 - 1,75
STOREBRAND	NO		7,23 - 0,84
SUN LF & PROV H	GB		8,15 ....
SWISS LIFE REG	CH		625,08 + 0,10
ZURICH ALLIED N	CH		516,93 - 1,47
EULER	FR	*	55,75 - 0,45
<b>DJ E STOXX INSU P</b>			<b>414,09 - 0,97</b>

**BIENS D'ÉQUIPEMENT**

ABB N	CH		136,31 - 1,05
ADECCO N	CH		921,21 - 0,49
ALSTOM	FR	*	29,96 - 0,13
ALUSUISSE LON G	CH		700,40 - 0,18
ASSA ABLOY-B	SE		22,78 - 0,80
ASSOC BR PORTS	GB		5,13 - 1,90
ATLAS COPCO -A-	SE		25,77 - 0,71
ATLAS COPCO -B-	SE		24,73 - 0,25
ATTICA ENTR SA	GR		14,26 + 1,05
BAA	GB		7,12 ....
BBA GROUP PLC	GB		7,58 ....
BRISA AUTO-ESTR	PT	*	7,98 - 0,25
CAPITA GRP	GB		27,49 ....
CMG	GB		65,24 ....
COOKSON GROUP P	GB		3,28 ....
DAMPKIBS -A-	DK		10188,76 ....
DAMPKIBS -B-	DK		11194,23 ....
DAMSKIBS SVEND	DK		15537,86 ....
ELECTROCOMPONEN	GB		11 ....
EUROTUNNEL / RM	FR	*	1,09 ....
FINNLINES	FI	*	18 - 2,70
FKI	GB		3,83 ....
FLS IND.B	DK		16,89 ....
FLUGHAFEN WIEN	AT	*	35,80 + 1,39
GKN	GB		15,12 ....
DORTSCHE PETRO	NL	*	54 ....
ENI	IT	*	5,86 + 1,38
ENTERPRISE OIL	GB		8,05 ....
LASMO	GB		1,87 ....
OMV AG	AT	*	91,70 - 0,82
INVESTOR -B-	SE		15,82 - 0,38
PETROLEUM GEO-S	NO		19,25 - 4,85
REPSOL	ES	*	23,41 + 0,56
ROYAL DUTCH CO	NL	*	69,95 + 0,97

**MEDIAS**

B SKY B GROUP	GB		21,08 ....
CANAL PLUS / RM	FR	*	193,80 - 5,46
CARLTON COMMUNI	GB		12,47 ....
ELSEVIER	NL	*	10,69 - 0,93
EMAP PLC	GB		19,72 ....
DAILY MAIL & GE	GB		28,56 ....
GRUPPO L'ESPRES	IT	*	14,39 - 5,52
HAVAS ADVERTISI	FR	*	429,90 - 7,55
INDP NEWS AND M	IR	*	8,65 - 1,14
LAGARDERE SCA N	FR	*	67 - 7,52
MEDIASET	IT	*	16,26 - 3,96
PEARSON	GB		33,10 ....
REED INTERNATIO	GB		7,65 ....
REUTERS GROUP	GB		17,85 ....
TELEVEST COMM.	GB		5,43 ....
TFI	FR	*	690 - 5,74
UNITED NEWS & M	GB		12,58 ....
UNITED PAN-EURO	NL	*	236 ....
VNU	NL	*	55,55 - 4,55
WOLTERS KLUWER	NL	*	26,53 + 2
WPP GROUP	GB		15,65 ....
<b>DJ E STOXX MEDIA P</b>			<b>507,92 - 6,14</b>

**BIENS DE CONSOMMATION**

AHOLD	NL	*	28,78 - 0,96
ALTADIS -A-	ES	*	15,03 + 0,20
ATHENS MEDICAL	GR		16,42 + 0,64
AVIS EUROPE	GB		3,31 ....
AUSTRIA TABAK A	AT	*	39,35 + 1,42
BEIERSDORF AG	DE	*	82,15 - 2,20
BIC / RM	FR	*	49,02 - 0,14
BRIT AMER TOBAC	GB		6,77 ....
CASINO GP / RM	FR	*	93,25 + 0,05
CFR UNITS -A-	CH		2681,86 - 0,57
DELHAIZE	BE	*	64,40 - 2,35
ESSILOR INTL / R	FR	*	310 - 1,27
COLRUTY	BE	*	43,10 - 3,79
FREESERVE	GB		7,52 ....
FRESENIUS MED C	DE	*	83 - 1,31
GALLAHER GRP	GB		5,68 ....
GIB	BE	*	32,96 - 0,18
IMPERIAL TOBACC	GB		8,76 ....
JERONIMO MARTIN	PT	*	17,30 - 0,06
KESKO -B-	FI	*	11,66 - 2,02
L'OREAL / RM	FR	*	774 - 1,02
MORRISON SUPERM	GB		2,50 ....
HENKEL KGA VZ	DE	*	60 - 1,64
RECKITT BENCKIS	GB		10,60 ....
SAFeway	GB		3,99 ....
SAINSBURY J. PL	GB		5,33 ....
SMITH & NEPHEW	GB		3,05 ....
STAGECOACH HLDG	GB		1,08 ....
TERRA NETWORKS	ES	*	53,35 + 2,60
TESCO PLC	GB		3,41 ....
TNT POST GROEP	NL	*	25,01 + 2,58
INTC/CLFP WT 01	DE	*	....
WORLD ONLINE IN	NL	*	12,95 - 7,50
<b>DJ E STOXX N CY G P</b>			<b>475,76 - 0,29</b>

EURO NOUVEAU MARCHÉ

19/05 12h50

Code	Pays	Nom	Changement
AIRSPRAY NV			19,25 + 6,94
ANTONOV			0,87 - 3,33
C/AC			8,55 - 4,47
CARDIO CONTROL			5,50 - 2,65
CSS			23,90 ....
HITT NV			5,90 - 9,23
INNOCONCEPTS NV			20,80 - 0,95
NEDGRAPHICS HOLD			27,15 - 2,34
SOPHEON			9 - 9,09
PROLION HOLDING			94 ....
RING ROSA			3,84 - 0,52
RING ROSA WT			0,04 ....
UCC GROEP NV			18,50 - 2,63

**BRUXELLES**

ARTHUR			12 - 1,64
ENVPICO HLD CT			1,05 ....
FARDEM BELGIUM B			22,30 ....
INTERNOC HLD			2,10 ....
INTL BRACHYTER B			12,65 + 2,43
LINK SOFTWARE B			9 - 3,12
PAYTON PLANAR			1,55 ....
ACCENTIS			8 ....

**FRANCFORT**

UNITED INTERNET			221,50 - 4,32
AIXTRON			261 - 0,80
AUGUSTA TECHNOLOGIE			104 - 1,89
BB BIOTECH ZT-D			99 - 1,88
BB MEDTECH ZT-D			13,60 + 2,26
BERTRANDT AG			14,50 - 3,



VALEURS FRANÇAISES

L'action Cap Gemini céda 1,08 %, à 201,6 euros, vendredi 19 mai lors des premiers échanges. Le prix maximum fixé pour les actions achetées dans le cadre de l'offre publique de vente à prix ouvert (OPO) est de 254,75 euros. Le prix de vente définitif sera fixé le 23 mai, selon un avis financier.

Le titre Danone perdit 0,38 %, à 264,6 euros, vendredi matin. Danone et Cadbury ont discuté de l'opportunité d'une offre commune sur les activités alimentaires de Nabisco, mais aucun accord n'est encore intervenu, a-t-on appris jeudi de source professionnelle.

L'action du Crédit lyonnais s'appréciait de 1,11 %, à 46,6 euros, vendredi lors des premières transactions. La banque a annoncé après la clôture avoir triplé son bénéfice net au premier trimestre, à 302 millions d'euros, un montant supérieur aux attentes des analystes.

Le titre Renault s'effrita de 1,47 %, à 50,3 euros, vendredi matin. Le constructeur automobile chiffre à 376,5 millions d'euros l'impact des résultats de son partenaire nippon Nissan sur ses comptes semestriels. Nissan a annoncé une perte nette du groupe de 684,36 milliards de yens sur l'exercice au 31 mars. Pour l'exercice 2000/2001, le constructeur prévoit un retour au bénéfice avec un résultat positif de 60 milliards de yens.

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 19 MAI

Cours relevés à 12 h 30

Liquidation : 24 mai

Table of French stock market data including columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Valeur nominal (1)'. Lists various companies like B.N.P. (T.P.), Renault, and others.

Table of international stock market data with columns for company names and numerical values. Includes companies like BAZAR HOT, BIC, BIS, and various international firms.

Table of international stock market data (continued) with columns for company names and numerical values. Includes companies like GROUPE PARTOUCHE, GUILBERT, GUYENNE GASCOGNE, and others.

Table of international stock market data (continued) with columns for company names and numerical values. Includes companies like STUDIOCANAL, SUEZ LYON, DES EAU, and others.

Table of international stock market data (continued) with columns for company names and numerical values. Includes companies like AMERICAN EXPRESS, A.T.T., BARRICK GOLD, and others.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLS

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; ◆ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi; % variation 31/12; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi : compensation; Vendredi daté samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

VENDREDI 19 MAI

Cours relevés à 12 h 30

Table of new market data with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Valeur nominal (1)'. Lists companies like ABEL GUILLEM, AB SOFT, ACCESS COMM, etc.

Table of new market data (continued) with columns for company names and numerical values. Includes companies like COALA, COHERIS ATIX, COIL, etc.

Table of new market data (continued) with columns for company names and numerical values. Includes companies like QUANTEL, QUANTUM APPL., R21 SANTE, etc.

Table of new market data (continued) with columns for company names and numerical values. Includes companies like GO SPORT, GRAND MARNIE, GROUPE BOURB., etc.

SICAV et FCP

Table of SICAV and FCP data with columns for 'Valeurs unitaires', 'Date cours', and company names. Includes AGIPI, BNP, and various investment funds.

Table of SICAV and FCP data (continued) with columns for company names and numerical values. Includes CAISSE D'EPARGNE, CREDIT AGRICOLE, and others.

Table of SICAV and FCP data (continued) with columns for company names and numerical values. Includes LCF E. DE ROTHSCHILD, LEGAL & GENERAL BANK, and others.

Table of SICAV and FCP data (continued) with columns for company names and numerical values. Includes POSTE PREMIERE 8 ANS, SG ASSET MANAGEMENT, and others.

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. \* Part div. par 10 au 5/99.



**SCIENCES** A mi-parcours du programme de recherche défini par la loi du 30 décembre 1991 sur la gestion des déchets nucléaires à haute activité et à vie longue, l'autorité de

sûreté estime que « des progrès réels ont été enregistrés ». Aucune solution industrielle n'est toutefois encore en vue. ● LES TROIS AXES D'ÉTUDE – transmutation, enfouis-

sement et entreposage en surface – sont « plus complémentaires que concurrents », considère l'autorité, qui invite les acteurs de la filière nucléaire à développer « une approche

globale ». ● DEVANT LES RÉACTIONS d'hostilité suscitées par les laboratoires souterrains, elle suggère la tenue d'une « conférence de citoyens ». ● LA PLUPART DES PAYS

privé le stockage géologique. Les Etats-Unis sont les premiers à l'expérimenter. La Suède, elle, a un centre d'entreposage de longue durée.

## Les recherches sur les déchets radioactifs progressent lentement

Aucune solution ne se dégage encore pour la gestion des résidus nucléaires à haute activité et à vie longue. L'autorité de sûreté considère comme complémentaires les différentes options étudiées par les chercheurs et préconise l'organisation d'une « conférence de citoyens »

**PLUS DE HUIT ANS** après le lancement du programme de recherche sur la gestion des déchets radioactifs, « aucune solution industrielle n'est encore en vue », reconnaît la direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN), qui consacre le dernier numéro de sa revue *Contrôle* à un état des lieux sur cette question.

André-Claude Lacoste, directeur de la DSIN, reste néanmoins optimiste : « Des progrès réels ont été enregistrés, après une période sans grands résultats », insiste-t-il. Ce vaste chantier n'en est pourtant qu'à ses prémices et ne laisse guère espérer de résultats opérationnels avant plusieurs dizaines d'années. D'autant que les laboratoires souterrains prévus pour certaines études se heurtent à de vives oppositions locales.

L'industrie électronucléaire a pris tardivement la mesure du problème redoutable posé par ces déchets. Non pas que les volumes soient énormes : chaque Français en produit environ 1 kg par an, à comparer à 100 kg de déchets industriels toxiques. Encore s'agit-il, à 90 %, de produits peu radioactifs à vie courte.

Mais le combustible usé déchargé des centrales recèle une petite quantité (3 %) de cendres extrêmement irradiantes, qui restent actives durant de très longues périodes. Il s'agit, d'une part, de produits issus de la fission des noyaux d'uranium, dont certains, comme le césium 135 ou l'iode 129, mettront plusieurs millions d'années à perdre la moitié de leur radioactivité et, d'autre part, d'actinides mineurs, noyaux lourds formés par la capture de neutrons lors de la réaction en chaîne, tels le neptunium 237, dont la demi-vie est de 2,1 millions d'années, ou divers isotopes de l'américium et du curium. A ces résidus, isolés lors du retraitement du combustible usé en combustible neuf, s'ajoutent ceux, moyennement radioactifs mais à vie longue eux aussi, générés eux aussi par les opérations de retraitement.

Ces déchets coriaces sont aujourd'hui coulés dans des matrices de verre ou de béton, entreposés, dans des puits ventilés ou de vastes hangars, sur les sites de La Hague (Manche) et de Mar-

coule (Gard) de la Cogema. Les experts estiment qu'ils peuvent y être conservés sans risque pendant plusieurs dizaines d'années. Mais ensuite ? Comment les éliminer définitivement ?

La loi du 30 décembre 1991 a tracé trois pistes de recherche : la séparation chimique des éléments les plus nocifs et leur transmutation, c'est-à-dire leur transformation en noyaux stables ou à vie plus courte, à l'aide de réacteurs spécialisés ; l'enfouissement dans des couches géologiques profondes ; enfin, l'entreposage en surface de longue durée. Un rapport d'évaluation devra être remis au Parlement, au plus tard en 2006.

### « AVANCEMENT INÉGAL »

A mi-parcours de cette procédure, « l'état d'avancement des études est inégal », observe la DSIN. Le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), chargé du premier axe de recherche, réalise, dans son laboratoire Atalante de Marcoule, des essais de retraitement poussés visant à isoler les produits de fission et les actinides mineurs. « La faisabilité scientifique est démontrée, il faut maintenant passer au stade de la faisabilité industrielle », indique-t-on au CEA.

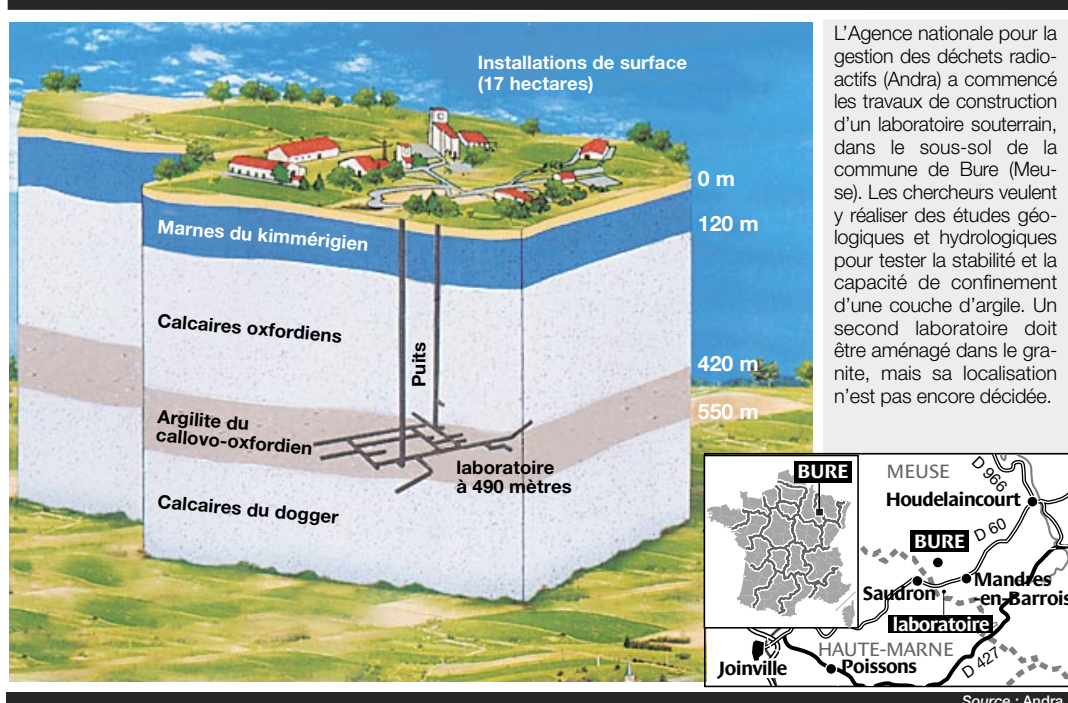
En revanche, peu de résultats ont été obtenus dans le domaine de la transmutation, faute d'outils expérimentaux. Les réacteurs à neutrons rapides Superphénix et Phénix, qui auraient pu servir à des tests d'irradiation, sont, le

### Les opposants bretons refusent le dialogue

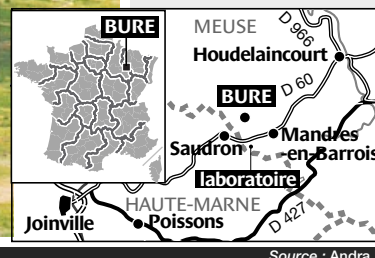
Les trois sages nommés par le gouvernement pour étudier l'implantation d'un laboratoire souterrain sur le stockage des déchets radioactifs en terrain granitique ont été reçus, mardi 16 mai, par le Conseil économique et social de la région Bretagne. Ce déplacement était d'autant plus inattendu que, trois semaines plus tôt, la « mission granite » avait déclaré annuler ses réunions de concertation en province après la virulente opposition qui s'était manifestée lors de sa venue en Mayenne.

Les collectifs anti-déchets nucléaires – qui avaient mobilisé 10 000 personnes le 15 avril à Quintin (Côtes-d'Armor) – ne désarment pas. « Nous n'acceptons pas que le débat soit posé dans les termes de la mission », a précisé André Robinard, du collectif de Fougères (Ille-et-Vilaine). Ce ne sont pas les modalités du dialogue, mais le dialogue lui-même que nous refusons. » Le collectif demande au conseil régional de se prononcer : « Nous voulons que les politiques prennent leurs responsabilités, et ne soient pas pour le projet d'enfouissement quand ils sont à Paris et contre sur le terrain. »

### Des cimetières radioactifs à 500 mètres sous terre



L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) a commencé les travaux de construction d'un laboratoire souterrain, dans le sous-sol de la commune de Bure (Meuse). Les chercheurs veulent y réaliser des études géologiques et hydrologiques pour tester la stabilité et la capacité de confinement d'une couche d'argile. Un second laboratoire doit être aménagé dans le granite, mais sa localisation n'est pas encore décidée.



premier en cours de démantèlement, le second à l'arrêt pour des travaux de maintenance. Dans le futur, des systèmes hybrides – réacteur nucléaire couplé à un accélérateur de particules de haute énergie – pourraient être adaptés à la transmutation.

Mais le CEA n'imagine pas qu'une telle technologie puisse voir le jour avant 2050. Et même si les ingénieurs espèrent un gain d'un facteur 100 sur la radioacti-

vit globale des déchets, il restera toujours des sous-produits très radiotoxiques.

Les échéances semblent moins éloignées, s'agissant de la voie de l'enfouissement en profondeur. Dans un premier temps, l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) a pour mission de valider cette solution dans des laboratoires souterrains. Elle doit y analyser le pouvoir de confinement de différents types de roches, en particulier l'absence de risque de fissurations ou d'écoulements.

### SOUS-SOL ARGILEUX

En août 1999, le gouvernement a autorisé l'implantation d'un premier laboratoire, dans le sous-sol argileux de la commune de Bure (Meuse). Le chantier, chiffré à 1,5 milliard de francs, prévoit le creusement de puits profonds de près de 500 m, où l'expérimentation scientifique doit débuter fin 2002. Si, du moins, le calendrier n'est pas mis à mal par les associations écologistes qui, hostiles à l'installation de « poubelles nucléaires », menacent d'occuper le site à partir du mois de juillet.

Un deuxième laboratoire devrait être aménagé, dans un milieu granitique. Quinze sites ont été présélectionnés, pour la plupart dans le Massif Central et en Bretagne. Mais les membres de la « mission granite » se heurtent à une hostilité farouche des riverains. Dans ces conditions, il est douteux que des conclusions définitives puissent être données au Parlement en 2006.

« Il serait déraisonnable de prétendre qu'avec seulement quelques années de mesures, nous serons à même de prévoir le comportement d'un stockage géologique dans un million d'années », admet Yves Le Bars, président de l'Andra. Des résultats auront néanmoins été acquis, d'autres demanderont à être vérifiés. Il faut avancer par étapes, en respectant l'exigence de réversibilité posée par le gouvernement. »

Quant à la troisième solution, l'entreposage en surface de longue durée, elle avait été au départ négligée. Elle bénéficie aujourd'hui d'un intérêt plus soutenu, souhaité par le gouvernement de Lionel Jospin. Le CEA y consacra cette année 460 millions de francs, soit la moitié de son budget de recherche sur les déchets.

« Quatre concepts d'entreposage pour des périodes allant de 70 à 300 ans, dont trois en surface et le dernier en sub-surface, sont à l'état d'ébauche », annonce l'organisme, qui devra présenter au gouvernement plusieurs avant-projets industriels.

### UNE SOLUTION PROVISOIRE

Compte tenu du retard pris par les recherches sur l'enfouissement et de l'horizon lointain d'une transmutation à grande échelle, cette option de l'entreposage – aujourd'hui adoptée par défaut – est sans doute appelée à perdurer encore longtemps. Elle ne peut toutefois constituer qu'une solution provisoire, permettant d'attendre que des progrès aient été réalisés dans les techniques de traitement des déchets. L'autorité de sûreté considère, en fait, que « les trois axes sont plus complémentaires que concurrents ». Il va falloir, estime-t-elle, « mettre en musique trois voies qui ne sont pas interchangeables, dans le cadre d'un plan national de gestion des déchets ».

Dans cette perspective, elle demande aux différents acteurs de la filière (Cogema, Andra, CEA) de se concerter pour mettre en œuvre « une approche globale des colis de déchets », qui devront pouvoir passer d'un site d'entreposage à un stockage géologique ou à un réacteur de transmutation. L'échéance de 2006 n'apparaît plus, dès lors, comme une date-butoir pour le choix d'un mode de gestion définitif : il s'agira plutôt de réaliser un bilan scientifique approfondi.

D'ici là, la DSIN suggère, devant « le scepticisme, voire le rejet » du public pour les projets de laboratoires souterrains notamment, la tenue d'une « conférence de citoyens ». Plusieurs pays nordiques ont donné l'exemple et la France a connu un précédent, en 1998, sur un sujet tout aussi sensible, celui des organismes génétiquement modifiés.

Pierre Le Hir

★ Les rapports de l'autorité de sûreté nucléaire peuvent désormais être consultés sur son site Internet ([www.asn.gouv.fr](http://www.asn.gouv.fr)).

### Inventaire imprécis

On distingue, en France, quatre types de déchets radioactifs :

● **Très faiblement actifs (TFA)** : béton, gravats et ferrailles issus du démantèlement des réacteurs ; 1 à 2 millions de m<sup>3</sup> d'ici à 2070. Un centre de stockage spécifique doit ouvrir en 2003, à Soullaines (Aube).

● **De faible ou moyenne activité à vie courte (A)** : filtres, gants et petit matériel provenant de l'exploitation des centrales, des laboratoires de recherche ou des hôpitaux ; 15 à 20 000 m<sup>3</sup> par an. Ils sont stockés en surface dans deux centres, à La Hague (530 000 m<sup>3</sup>, site saturé depuis 1994) et à Soullaines (capacité de 1 million de m<sup>3</sup>).

● **De moyenne activité à vie longue (B)** : déchets technologiques provenant principalement des usines de retraitement (boies, gaines de combustible) ; 56 000 m<sup>3</sup> au terme de l'exploitation du parc actuel.

● **De haute activité (C)** : « cendres » (produits de fission et actinides) de la combustion nucléaire ; 3 500 à 5 000 m<sup>3</sup> au terme de l'exploitation du parc actuel, selon que le combustible usé sera ou non entièrement retraité. Les déchets concernés par la loi du 30 décembre 1991 sont ceux de catégories B et C. Le plutonium, recylé en combustible neuf, n'est pas comptabilisé dans les déchets. L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra), critiquée pour le manque de précision de son inventaire, doit remettre dans les prochaines semaines, un rapport plus fiable.

## La plupart des pays privilégient le stockage géologique

« CHAMPIONNE » du retraitement, la France est l'une des rares nations, avec le Japon et le Royaume-Uni, à mener des recherches sur la séparation et la transmutation des déchets nucléaires. Dans la plupart des autres pays, les programmes de gestion des produits radioactifs à vie longue prévoient, *in fine*, leur dépôt dans des couches géologiques profondes. C'est notamment le cas des Etats-Unis et de la Suède, qui ont choisi tous deux de ne pas retraiter leur combustible usé, mais qui mettent en œuvre des stratégies différenciées.

Les Etats-Unis sont les premiers à avoir mis en service, en mars 1999, dans le désert du Nouveau-Mexique, un dépôt géologique pour des déchets à vie longue : le Waste Isolation Pilot Plant (WIPP). Cette installation, creusée dans une couche de sel vieille de 250 millions d'années, accueille des vêtements, chiffons, instruments et autres débris issus des sites militaires américains et recelant surtout du plutonium. Les matières très irradiantes en sont toutefois exclues. Le site comprend 55 chambres souterraines, à 650 m de profondeur, qui pourront recevoir 180 000 m<sup>3</sup> de matériaux, soit la moitié des déchets d'origine militaire des Etats-Unis pour les trente-cinq années à venir.

Pour leurs résidus à haute activité, les Etats-Unis n'en sont encore qu'au stade des études, qu'ils mènent dans des galeries percées dans des tufs

volcaniques, à Yucca Mountain (Nevada). Le site devait être transformé en centre de stockage, mais le président américain, Bill Clinton, vient d'opposer son veto, à la suite de l'observation de migrations rapides de radionucléides dans la roche (*Le Monde* du 4 mai).

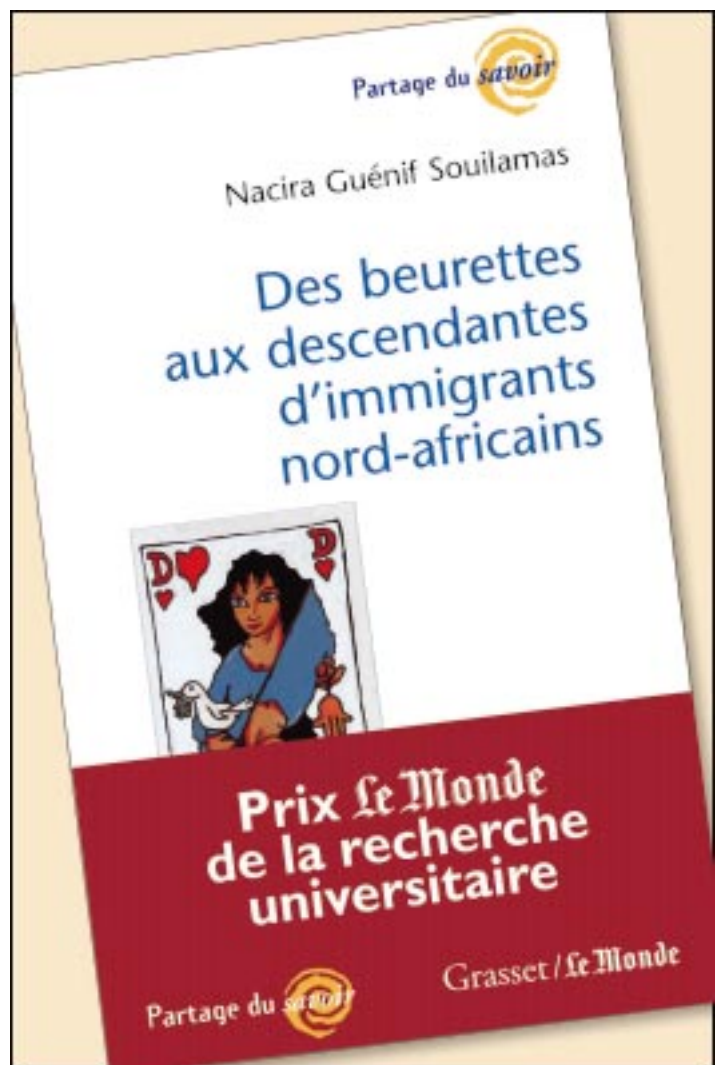
### REFROIDIS EN PISCINE

La Suède, de son côté, a opté pour une solution transitoire. Depuis 1985, elle exploite une installation d'entreposage temporaire de son combustible irradié, le CLAB, construite près de la centrale nucléaire d'Oskarshamn. Les assemblages de combustible y sont mis à refroidir dans des piscines creusées dans le roc, à environ 25 mètres au-dessous du niveau du sol. Ils doivent y rester pendant trente ou quarante ans, le temps qu'ils aient perdu 90 % de leur radioactivité et de leur cha-

leur. Il est ensuite prévu de les enfermer dans des caissons en cuivre, qui seront enterrés dans le socle cristallin du site, à 500 mètres de profondeur. En attendant, la compagnie suédoise pour la gestion des déchets a entrepris d'agrandir le CLAB, qui sera saturé d'ici à 2004, et dont la capacité doit être portée de 5 000 à 8 000 tonnes.

Parallèlement, la Suède mène des études sur le stockage géologique dans deux laboratoires souterrains, à Aspö et à Stripa. L'Allemagne, la Belgique, la Finlande, la Grande-Bretagne, la Suisse, le Canada et le Japon possèdent également des centres de recherche, aménagés dans des milieux géologiques divers : argile, granit, sel, minerai de fer... Mais aucun pays n'envisage un stockage définitif avant 2020.

P. L. H.



**Jacques Gautier**  
Bijoux d'art

36, rue Jacob 75006 Paris - Tél/Tax 01.42.60.84.33

**PERRON - BIJOUX**

Anciens - Occasions - Argentierie  
Pierre précieuses - Brillants  
Création et transformation  
Achats, Ventes,  
Echanges, Réparations

Sélectionné par le guide «PARIS PAS CHER»

OPERA angle bd. des Italiens  
4, chaussée d'Antin  
ETOILE 37, avenue Victor Hugo  
ouverts du mardi au samedi



# George Coste victime du ras-le-bol des joueurs du Stade français

Avec le départ de son entraîneur, la formation parisienne traverse la crise la plus grave de son existence depuis que le président Max Guazzini a décidé d'en faire un exemple de professionnalisme bien conduit

Alors que le Stade français s'apprête à accueillir, sur sa pelouse du stade Jean-Bouin, le Stade toulousain, samedi 20 mai, à l'occasion de la 19<sup>e</sup> journée du championnat de France (Elite 1), le club parisien est en proie à

une grave crise de croissance. Le départ de l'entraîneur Georges Coste (qui avait succédé à Bernard Laporte, appelé à la tête du XV de France) pour cause d'incompatibilité avec les joueurs fait douter le président Max Guazzi-

ni. « Les joueurs et les dirigeants sont-ils vraiment professionnels ? », s'interroge-t-il, avant d'évoquer une « période de veuvage » et de menacer : « Je ferai en sorte que cela se termine à la fin de la saison. » Toujours est-il

que, éliminé en Coupe d'Europe et en Coupe de France, malmené en championnat, le Stade français doit encore prouver qu'il est l'exemple de professionnalisme que le rugby national attendait.

**C'ÉTAIT UN JOLI MOIS** de mai. Il y a deux ans, le 16 mai, le Stade français-CASG s'offrait son premier titre de champion de France de rugby de l'ère moderne en triomphant de Perpignan. On saluait alors l'avènement d'un nouvel entraîneur, Bernard Laporte, l'incroyable

réussite de la bande de grognards reconstituée par un président new look, Max Guazzini, et la belle leçon de professionnalisme assénée à un rugby français jusque-là timoré dans son passage à l'ère nouvelle.

Deux ans plus tard, le Stade français-CASG expérimente le revers de la modernité. Éliminé en Coupe de France, éliminé en Coupe d'Europe, moins bien classé que prévu en championnat de France au moment de recevoir le Stade toulousain, samedi 20 mai, au Stade Jean-Bouin, le club parisien traverse une crise qui ne veut

pas dire son nom. A l'image de ce qui se passe dans les sports professionnels, le passage à vide a fait une victime, l'entraîneur Georges Coste, poussé à la porte par les joueurs moins de six mois après son arrivée à Paris. Son adjoint, Pierre Trémouille, a suivi le même chemin. Officiellement, les deux hommes ont démissionné. « Il n'y a eu ni putsch, ni bagarre, ni mots », insiste Max Guazzini. Ses joueurs ont demandé le pouvoir, ils l'ont obtenu.

## AUTOGESTION SILENCIEUSE

Depuis le 12 mai, les Parisiens expérimentent une nouvelle stratégie de groupe : l'autogestion et le silence sont de règle depuis qu'ils ont obtenu le départ de leur coach. « Son message ne passait plus. » Point. La communication de crise s'interrompt derrière ces quelques mots. « Les joueurs ne voulaient pas se disperser avant le match décisif contre Toulouse. Ils s'expliqueront ensuite », indique Thomas Lombard. Blessé au genou depuis le mois de mars, le centre du Stade français ne s'est

pas astreint au mutisme. Selon lui, cette décision était « la meilleure chose à faire, pour le respect du club et de Georges Coste ». « Les joueurs ont pris leurs responsabilités, c'est tout à leur honneur d'assumer leur ras-le-bol », assure-t-il.

George Coste, l'homme et ses compétences, ne serait pas en cause : « Il n'est pas arrivé à un moment facile, poursuit Thomas Lombard. En décembre, les internationaux revenaient de la Coupe du monde fatigués, et les autres joueurs étaient sur le qui-vive depuis le mois de juillet. Tout le monde se plaignait déjà du calendrier. Comme Coste n'avait que six mois pour faire ses preuves, il nous a fait énormément travailler pour installer son système de jeu. C'est un passionné, il nous parlait sans arrêt de rugby. Son message demandait beaucoup d'attention et d'investissement de chacun. Il voulait responsabiliser les joueurs alors que nous, on n'avait plus la tête au rugby. »

Pendant quelques semaines, les joueurs ont pourtant bien accueilli le remplaçant de Bernard Laporte. Jusqu'en février, ils ont multiplié

les victoires. Tout allait bien, jusqu'à l'élimination en Coupe de France, fin février, face à Brive. « Une grosse désillusion », se souvient Thomas Lombard. La « morosité » s'est installée. Les blessures – est-ce un hasard ? – se sont multipliées. Les joueurs sont allés voir leur président. « Ils ne m'ont jamais dit : "Virez les entraîneurs !" », assure Max Guazzini.

## « HISTOIRE D'AMOUR »

Si ses joueurs avancent volontiers leur malaise et leur ras-le-bol du rugby, le président du Stade français interprète cette chute comme « un problème psychologique » : « Inconsciemment, ce groupe de joueurs qui avait été forgé par Bernard Laporte s'est retrouvé très nostalgique de son discours. Au bout d'un moment, personne n'a accepté le départ de cet entraîneur pas comme les autres. Ces joueurs étaient marqués au fer rouge par un homme, ils n'auraient accepté aucun discours. C'est l'histoire de la vie. C'est comme une grande histoire d'amour. »

Plutôt fataliste, Max Guazzini

s'interroge sur les réalités du professionnalisme dans le rugby français : « Les joueurs et les dirigeants sont-ils vraiment professionnels ? Je n'en suis pas convaincu. » Il évoque « une période de veuvage » nécessaire pour oublier le départ du mentor du club, et il se fait soudain plus menaçant : « Il faut que cela se termine. Je ferai en sorte que cela se termine à la fin de la saison. »

A deux journées de la fin de la saison régulière, les champions de France 1998 sont encore en lice pour se qualifier directement pour les phases finales du championnat de France. Après leur coup de force, les joueurs savent qu'ils n'ont plus le droit à l'erreur : « Si on se manque, il va y avoir du changement, prévoit Thomas Lombard. Après ce que nous avons fait, on ne peut pas se permettre de tout envoyer balader et de dire : "Je ne suis pas responsable." Si on est vraiment intègres, il faudra aller voir Max Guazzini et proposer notre démission. »

Eric Collier

# Lassé par son statut de joker, David Trezeguet brigue une place de titulaire avec les Bleus

**TIGNES (Savoie)**  
de notre envoyé spécial  
La démarche timide et la voix fluette campent bien mal le personnage. A vingt-deux ans, David

Trezeguet affiche ses certitudes, loin des précautions oratoires d'usage dans ce milieu aseptisé. A

Tignes (Savoie), où douze internationaux achèvent leur stage d'oxygénation, le meilleur buteur de l'AS Monaco (22 réalisations cette saison) a tracé, jeudi 18 mai, le portrait-robot de l'avant-centre titulaire de l'équipe de France qui lui ressemble à s'y méprendre : « Un avant-centre n'existe que s'il marque des buts. Je suis le seul dans l'effectif à avoir le profil d'un véritable n° 9. Ma mentalité me porte toujours à guetter une balle de but. » Si, à moins de quatre semaines du début de l'Euro 2000, le sélectionneur Roger Lemerre n'en est pas encore à dissenter sur son équipe type, le joueur d'origine argentine a décidé de prendre les devants.

Depuis sa première sélection en janvier 1998 face à l'Espagne (1-0) pour l'inauguration du Stade de France, David Trezeguet a marqué 5 buts pour 16 apparitions avec les Bleus. Ce pécule ne lui a pas permis, à ce jour, de s'affranchir du statut de joker qui déboule en cours de partie pour désamorcer les situations désespérées. Même son but décisif pour la qualification au championnat d'Europe, le 9 octobre 1999, devant l'Islande (3-2), s'est révélé comme un bonheur furtif. Fort de son doublé lors du match amical contre la Slovaquie (3-2), le 26 avril, le jeune homme revendique désormais davantage de considération.

« Il m'est devenu difficile d'accepter un rôle de remplaçant, assène-t-il. Dans l'effectif, je suis le seul à avoir le profil de l'avant-centre type. » La remarque n'est pas fortuite à l'heure où l'on célèbre les talents de finisseur de Thierry Henry à Arsenal et le retour au premier plan de Nicolas Anelka, le « garnement » amendé du Real Madrid. Voilà peu, le trio imprimait le destin glorieux de l'équipe de France des moins de 20 ans et partageait les mêmes centres d'intérêt. Conséquence d'une concurrence implacable, leur connivence s'est érodée. Insensiblement, David Trezeguet a fini par se détacher de ses deux anciens complices.

La direction technique nationale

dirigée par Aimé Jacquet n'y est pas restée insensible. Selon l'un des responsables, l'éventualité d'un conflit interne pendant l'Euro 2000 serait lié au comportement des trois attaquants. Avant France-Slovénie, Thierry Henry, alors en période d'efficacité ininterrompue avec son club, avait délimité son territoire : « Avec Arsenal, je joue désormais en pointe et non plus sur le côté comme avec Monaco. Je compte m'épanouir à ce nouveau poste, y compris avec l'équipe de France. »

Titularisé au centre de l'attaque pendant la première mi-temps face aux Slovènes, Thierry Henry n'avait pas déçu mais c'est David Trezeguet qui devait scorer à deux reprises. Pour ce dernier, la morale de l'histoire est simple : « Thierry a trouvé une équipe et un championnat qui conviennent à son style. Arsenal pratique le contre ce qui lui permet d'exprimer sa vitesse. C'est plus compliqué en Italie où il y a moins d'espaces. Thierry ne l'ignore pas puisqu'il a connu des problèmes à la Juventus avant d'aller en Angleterre. »

## FAIRE FACE AU MARQUAGE

Trezeguet n'a pas cru bon d'ajouter ce qui lui paraît une évidence : dans une compétition aussi relevée qu'un championnat d'Europe, le marquage serré exercé sur les attaquants et les systèmes défensifs préconisés par les sélectionneurs ne convient pas à des avants de contre-attaque.

Pour faire bonne mesure, le Monégasque n'a pas été plus magnanime avec Nicolas Anelka. « Il a le même style que Thierry Henry. Il bouge beaucoup et va sur les côtés pour être servi en profondeur. Au Real, Nicolas a beaucoup souffert alors qu'à Arsenal, il s'était imposé. Mais en Angleterre le jeu est moins tactique qu'en Espagne ou en Italie. » Pour conclure sa démonstration et appuyer la pertinence de sa candidature dans le onze français, David Trezeguet a rappelé sa détermination à quitter l'AS Monaco. Pour l'Italie, bien sûr.

Elie Barth

■ **Zinedine Zidane** a annoncé, jeudi 18 mai, à Tignes, où il est en stage avec l'équipe de France, son intention de rester au moins une année de plus à la Juventus Turin. « Je ne veux pas quitter un club avec lequel je viens de perdre le titre de champion d'Italie lors de la dernière journée de championnat, a déclaré le meneur de jeu des Bleus. Je ne partirai pas sur un échec et j'espère gagner en 2001 la Ligue des champions avec la Juve. »



Quoi de plus troublant qu'un nouvel Häagen-Dazs?

Caramel Cream. Troublant ce ruban de caramel fondant dans une onctueuse crème glacée au caramel au lait.

Eperdument Häagen-Dazs.

Häagen-Dazs est une marque déposée de The Pillsbury Company. Pillsbury France RCS Versailles B 319 673 825. Crème glacée au caramel.



# La panoplie du petit jardinier

Prendre soin de son petit espace vert mérite un équipement approprié : tablier, gants, sac, ceinture à outils, sabots, bottes... des accessoires pratiques qui n'ignorent pas la coquetterie

**PREMIER RÉFLEXE** du jardinier amateur avant de se mettre à l'ouvrage : enfiler des vieux vêtements. Mais pas n'importe lesquels. Il choisit, en général, parmi ceux qu'il a beaucoup aimés, qu'il n'a pu se résoudre à jeter, et dans lesquels il se sent à l'aise, presque en confiance.

Car le jardinage est affaire d'affectif et de bien-être. Une étude réalisée, en 1998, par Promojardin révélait que le jardin s'inscrivait, de plus en plus, pour les Français, « dans une approche d'amélioration du cadre de vie : un lieu où l'on est bien, que l'on a envie de montrer, où l'on reçoit,

qui est facile d'entretien. Bref, un lieu où l'on s'attache à des notions d'agrément, de plaisir, de décoration et de contact avec une nature bénéfique ».

## ÉLÉMENTS DE BASE

En la matière, le plaisir rime d'abord avec confort. Et passe par des vêtements et des chaussures agréables, des accessoires pratiques, capables de faciliter travail, d'économiser les mouvements et les déplacements.

La panoplie de l'amateur jardinier se limite le plus couramment à quelques éléments de base : le tablier, la ceinture porte-outil,

les gants, le sac, les sabots ou (et) les bottes. Peu de choses en somme, mais des « incontournables », comme les qualifient les spécialistes. Fabricants et distributeurs ne s'y trompent pas qui, chaque année, enrichissent leur gamme, de nouveaux produits.

Malgré leurs formes quasi-similaires (longues et larges) et leurs vastes poches, les tabliers de jardin ont de quoi surprendre. En toile de jute ou toile de bâche, simples et colorés ou plus sophistiqués en chevrons bordés de cuir, ils perpétuent, chez le Prince Jardinier, les codes classiques du charme d'antan. Chez Nature et découvertes, ils jouent la carte du naturel rustique pour les adultes (tablier en chanvre) et l'efficacité pour les enfants (tabliers en tissu imperméable plastifié). Tandis qu'il se pare, chez Pierre Frey, de toutes les qualités de la nouvelle fibre polyester dans laquelle il a été réalisé. Une

fibre qui résiste « à l'eau, la moisissure, le soleil et la lune » et qui signe la nouvelle collection de tissu Veranda, pour le jardin, de l'enseigne.

Jardiner, c'est aussi se protéger les mains (gants au grain fin, en cuir lavable, chez Nature et découvertes ; ou ceux en cuir souple, lavables eux aussi, du Prince jardinier) et la tête. Contre les attaques du soleil, on peut choisir la casquette, le bob ou... plus chic, le panama. Chez Michael Aja (importateur), le célèbre couvre-chef en paille d'origine équatorienne, déploie une jolie gamme de couleur (chocolat, marron glacé, jaune maïs, safran, café) et possède toutes les qualités requises (finesse du tissage, légèreté, et souplesse), le tout à un prix fort séduisant (250 F, 38 €).

Enfin, la marque Easycare s'est inquiétée des problèmes de dos



## Adresses

● **La boutique du Prince jardinier** : 37, rue de Valois, 75001 Paris. Tél. : 01-42-60-37-13.

● **Nature et découvertes** : le Carroussel du Louvre, 99, rue de Rivoli, 75001 Paris. Tél. 01-47-03-47-43 ; 61, rue de Passy, 75016 Paris. Tél. : 01-42-30-53-87.

● **Boutique Pierre Frey** : 2, rue de Furstenberg, 75006 Paris. Tél. : 01-46-33-73-00.

● **Michael Aja, show-room de la société Ouroboros** : 15, rue Molière, 75001 Paris. Tél. : 01-49-26-93-82.

● **Jardinerie Truffaut** : 85, quai de la Gare, 75013 Paris. Tél. : 01-53-60-84-50.

● **Magasins Aigle** : 48, rue de Passy, 75016 Paris. Tél. : 01-46-47-75-75 ; 139, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris. Tél. : 01-46-33-26-23.

● **Seconde nature** : points de vente au 01-64-57-42-66.

● **Pylones** : 52, galerie Vivienne, 75002 Paris. Tél. : 01-42-61-51-60 ; 7, rue Tardieu, 75018 Paris. Tél. : 01-46-06-37-00.

**Chez le Prince jardinier : manteaux cache-poussière en toile de bâche (760 F ; 115,8 €) ou en lin (1 220 F ; 186 €) ; à gauche, sac-seau porte-outils (300 F ; 45,8 €).**

Il est naturel  
d'être attiré par le Nord.

Costa  
CROISIÈRES

dont se plaignent fréquemment jardiniers et jardinières et a sorti une ceinture porte-outils confort « qui prévient et soulage les douleurs lombaires », grâce à son textile élastique et son coussin renforcé. Cette ceinture (distribuée dans les hypermarchés Auchan, les magasins Truffaut, Botanique, Nature et découvertes...) a été conçue pour le jardinage mais aussi le bricolage, la voiture et la maison. Elle est pourvue, pour chacune de ces activités, de poches, de pochettes, d'anneaux et de housses appropriés.

« Être bien dans ses sabots », telle est la devise du fabricant Aigle qui a mis au point trois modèles de chaussures de jardin équipées d'une semelle à cramponnage arrondi et profilé. Et ce pour satisfaire un utilisateur qui reprochait principalement à ses « chaussants » de jardin de « trop

pointe » de la mode-chic-au-jardin auront, peut-être déjà adopté la panoplie vestimentaire du Prince jardinier : la chemise en coton (en bleu ou vert, jaune, rose, beige, rouge...) qui est à l'origine celle des vigneron ; le gilet en jute doublé coton, avec col droit, que portent les fermiers d'Asie ; la veste en toile de bâche de coton qui se décline, cette saison, en couleurs joyeuses teintées, telles que le vert pistache, le violet, le rouge et... la noisette, pour les plus sages. On retrouve ses couleurs

## Fête des jardins

La 7<sup>e</sup> édition de l'Art du jardin qui se tiendra à l'hippodrome de Longchamp, à Paris, du vendredi 26 au lundi 29 mai, présentera à travers ses 350 exposants, le nécessaire à la création d'un jardin, l'aménagement d'un balcon ou d'une terrasse, la décoration d'une maison... Cette année, un atelier gourmand sera mis en place pour initier les amateurs à la cuisine des fleurs : jus de géranium, sucre de violette, beignet de fleurs de courgettes, salade de soucis, etc. Sera aussi présentée une exposition de tabliers de jardin, imaginée et orchestrée par la journaliste de France-Info Yolaine de la Bigne qui a demandé à 25 créateurs de réaliser une pièce unique de cet accessoire. Résultat : des tabliers, souvent drôles et surprenants, signés Hermès, Nina Ricci, Chantal Thomass, Christian Tortu, Louis Vuitton, Olivier Lapidus, Stéphane Plassier, Yvonne Cabanis, Pucci di Rossi, 1 et 1 font 3...

★ L'art du jardin, hippodrome de Longchamp, 75016 Paris. Du 26 au 29 mai de 10 à 20 heures (nocturne jusqu'à 22 heures, le samedi 27). Entrée : 60 F (9,15 €) pour les adultes, 30 F (4,58 €) pour les enfants de 12 à 16 ans.

marquer le sol » (d'où le cramponnage arrondi) et « d'emmagasiner trop de terre sous la semelle » (d'où le profilé).

## NOUVEAU MÉLANGE

Cette nouveauté se retrouve dans le modèle Clog (type sabot suédois), Pollen (chaussure de jardin qui tient bien le talon) et Gardens (boots élastiquées). La marque, leader européen de la botte en caoutchouc, a également inventé un mélange de caoutchouc, le Gomma Plus, résistant aux fumiers de toutes origines (équine, porcine, bovine...), réputés pour être abrasifs et corrosifs. Le mélange mis au point par Aigle permet de retarder les effets du vieillissement et de l'usure de la botte.

Pour ceux qui voudront mettre l'humour à leur pied, le marché leur propose des modèles du genre. Notamment les bottes anglaises aux bouts à tête de grenouille (Nature et découvertes) ou les sabots en caoutchouc (rouge, jaune, marron, vert, noir), décorés, sur le dessus, de feuilles et de fleurs (dahlia, marguerites...), de fruits (raisin, fraise, citron, pomme...) ou de cochenilles en tissu plastifié (Seconde nature). Ces sabots kitch existent en version translucides dans les boutiques Pylones.

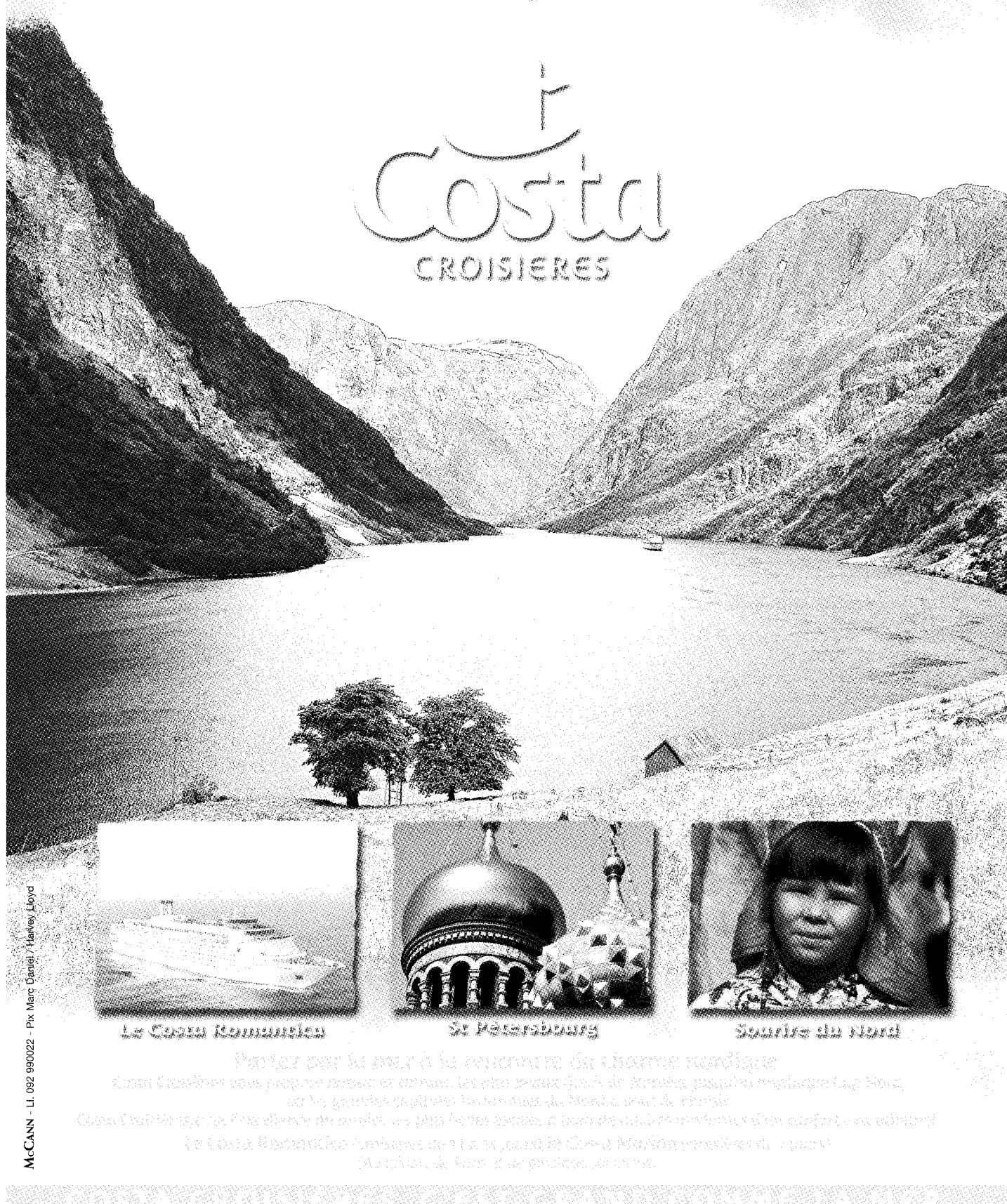
Les amateurs les plus « en

dans les salopettes aux poches généreuses et revers doublés de délicats madras, dans les chapeaux toujours en toile de bâche, les gilets et les manteaux cache-poussière, inspirés des grandes blouses de sculpteur.

Les collections du Prince jardinier, qui reposent sur un subtil mélange de rusticité et d'élégance, sont conçues pour être bien plus que des tenues appropriées au jardinage. Elles s'apparentent, en effet, à tout style de vie à la campagne, où il est de bon ton, de s'habiller « pratique » sans avoir, pour autant, l'air « négligé ». Ce qui, du coup, justifie, chaque article. La veste en bâche de coton colorée, qui ne semble pas indispensable pour jardiner, peut en revanche devenir d'un excellent secours, en cas de visite imprévue. Enfilez-la en hâte et elle vous sauvera de la honte que vous pourriez ressentir à vous présenter en chemise pleine de terre et de sueur.

On l'aura compris : être dans son jardin ou, plus largement, à la campagne, n'implique pas forcément le renoncement à tous les codes du raffinement et de la distinction. Le prince jardinier fait gracieusement passer le message.

Véronique Cauhapé



Le Costa Romantica



St. Petersburg



Sourire du Nord

Partir par la mer à la rencontre du charme nordique

Costa Croisières vous propose des voyages en mer à deux fois de plaisir : à bord de nos plus belles croisières du Nord, pour le plaisir

de la grande culture, de la gastronomie et de la découverte.

Costa Croisières vous propose des voyages en mer à deux fois de plaisir : à bord de nos plus belles croisières du Nord, pour le plaisir

de la grande culture, de la gastronomie et de la découverte.

Costa Croisières vous propose des voyages en mer à deux fois de plaisir : à bord de nos plus belles croisières du Nord, pour le plaisir



# Légère amélioration

**SAMEDI.** Dans le flux d'ouest frais, la France bénéficie ce samedi d'une amélioration légère avec un temps globalement sec et quelques éclaircies au Nord, un soleil dominant au Sud. Dimanche, quelques pluies faibles arrosent temporairement les régions du Nord.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** Nuages et éclaircies. Toutefois, le ciel du Finistère grisonne au fil des heures, la pluie fine arrive en soirée. Les températures s'échelonnent de 14 à 18 degrés des côtes vers l'intérieur.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** Le temps n'est pas désagréable avec des nuages qui laissent par moments passer le soleil. Cependant, une averse reste possible le matin près de la frontière belge. Il fait de 14 à 19 degrés du nord au sud.

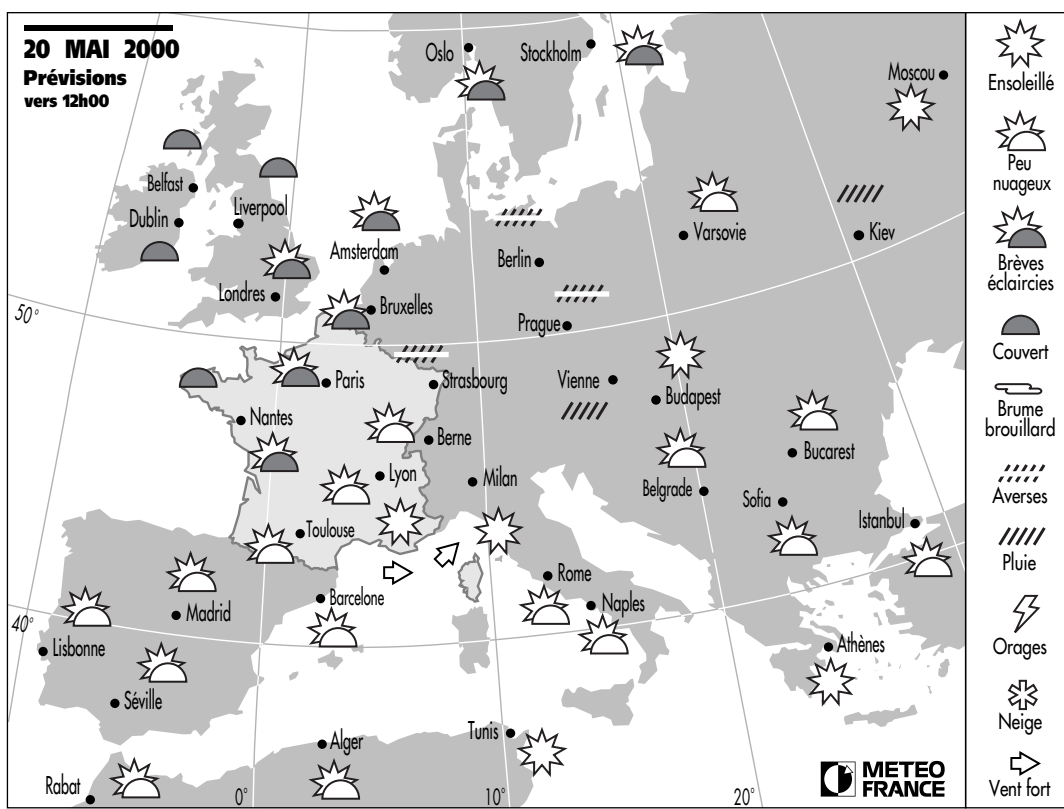
**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** Nuages et éclaircies se partagent le ciel. Une averse de courte durée peut contrarier la matinée. Fini les

chaleurs d'antan, pas plus de 15 à 18 degrés l'après-midi.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** Un peu de grisaille en Poitou-Charentes le matin, puis le ciel s'éclaircit. Le soleil est plus matinal dans le bassin aquitain, dissipant rapidement les bancs de brume. Quelques cumulus sur les sommets pyrénéens l'après-midi. Il fait de 18 à 22 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** De l'Auvergne aux Alpes, le soleil n'est pas trop dérangé par des bancs nuageux dissimulés. Le Limousin doit d'abord se débarrasser d'une grisaille matinale qui peut même laisser échapper quelques gouttes. Il fait de 18 à 22 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** Le soleil tient encore la vedette, ainsi que le vent d'ouest qui atteint 80 km/h entre Corse et continent. Températures agréables, 22 à 26 degrés, localement 30 dans l'arrière-pays provençal.

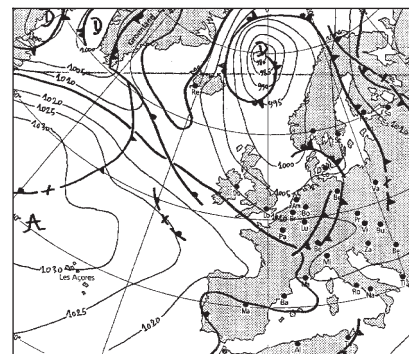


## PRÉVISIONS POUR LE 20 MAI 2000

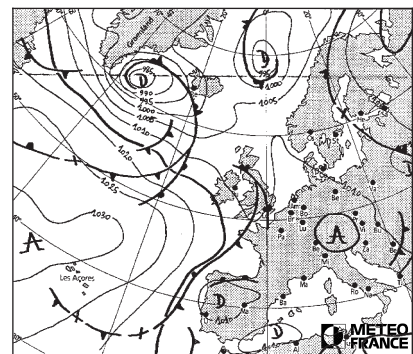
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

FRANCE métropole			
AJACCIO	14/22 S	NANCY	7/16 P
BIARRITZ	9/19 S	NANTES	9/18 N
BORDEAUX	9/22 N	PARIS	8/19 N
BOURGES	8/18 N	PAU	5/19 S
BREST	9/14 C	PERPIGNAN	13/22 S
CAEN	9/13 N	RENNES	7/17 N
CHERBOURG	6/14 N	ST-ETIENNE	7/17 S
CLERMONT-F.	7/18 S	STRASBOURG	8/15 P
DIJON	7/17 S	TOULOUSE	9/22 S
GRENOBLE	11/22 N	TOURS	7/17 N
LILLE	7/17 N	<b>FRANCE outre-mer</b>	
LIMOGES	7/18 N	CAYENNE	24/26 P
LYON	9/19 S	FORT-DE-FR.	25/30 C
MARSEILLE	15/24 S	NOUMEA	22/26 S

PAPEETE	23/30 S	KIEV	14/19 P	VENISE	13/20 S	LE CAIRE	20/31 S
POINTE-A-PIT.	24/31 C	LISBONNE	15/24 S	VIENNE	10/15 P	NAIROBI	15/27 C
ST-DENIS-RE.	21/27 S	LIVERPOOL	7/14 C	<b>AMÉRIQUES</b>			
<b>EUROPE</b>				LONDRES	6/17 N	BRASILIA	15/28 S
AMSTERDAM	9/13 N	LUXEMBOURG	6/16 N	BUENOS AIR.	12/17 S	RABAT	15/22 S
ATHENES	18/26 S	MADRID	15/26 S	CARACAS	25/28 S	TUNIS	18/27 S
BARCELONE	15/21 S	MILAN	14/25 S	CHICAGO	8/17 S	<b>ASIE-Océanie</b>	
BELFAST	6/10 C	MOSCOU	4/17 S	LIMA	16/20 S	BANGKOK	27/34 C
BELGRADE	13/24 S	MUNICH	6/13 P	LOS ANGELES	17/26 S	BEYROUTH	18/23 S
BERLIN	9/14 P	NAPLES	15/22 S	MEXICO	15/19 P	BOMBAY	28/31 S
BERNE	7/17 N	OSLO	7/19 N	MONTREAL	6/18 S	DJAKARTA	27/29 S
BRUXELLES	8/14 N	PALMA DE M.	15/26 S	NEW YORK	11/17 C	DUBAI	26/36 S
BUCAREST	13/27 S	PRAGUE	7/14 P	SAN FRANCISCO	14/22 S	HANOI	19/26 C
BUDAPEST	8/22 S	ROME	13/21 S	SANTIAGO/CHI	5/18 C	HONGKONG	22/25 C
COPENHAGUE	7/13 P	SEVILLE	16/26 S	TORONTO	7/17 S	JERUSALEM	17/27 S
DUBLIN	6/10 C	SOFIA	14/25 S	WASHINGTON	16/21 P	NEW DEHLEI	30/39 S
FRANCFORT	6/16 P	ST-PETERSB.	6/19 S	<b>AFRIQUE</b>			
GENEVE	11/19 N	STOCKHOLM	7/17 N	ALGER	15/27 S	PEKIN	15/26 S
HELSINKI	11/18 S	TENERIFE	13/17 S	DAKAR	20/24 S	SEOUL	16/22 S
ISTANBUL	15/26 S	VARSOVIE	8/17 S	KINSHASA	21/29 P	SINGAPOUR	28/31 P
						SYDNEY	11/19 S
						TOKYO	16/19 P



Situation le 19 mai à 0 heure TU



Prévisions pour le 21 mai à 0 heure TU

## OBJETS

**CE NE SERA PAS** l'événement de l'été 2000, mais le fait ne saurait être négligé. Dans les prochaines semaines, la maison Ricard installera une collection inédite de doseurs dans les bistrotis et les bars. Le traditionnel doseur mural à armature apparente, qui accueille la bouteille la tête en bas, disparaîtra au profit d'une coque jaune (tirant, comme il se doit, sur le bouton d'or) des plus élégantes, réalisée par RADI Designers. Ce groupe de créateurs très en vue s'est inspiré « d'une forme élancée qui évoque une robe longue décollée ». « En transformant l'aspect technique, RADI Designers a réussi à faire du doseur un objet contemporain, poétique et ludique », se réjouit un communiqué de Ricard.

Simultanément, apparaît une collection de trois bouteilles vendues au même tarif (99 F, environ 15 €) que le modèle standard et portant les œuvres sérigraphiées de Titouan Lamazou, François Boiron et Matali Grasset. Cette série limitée « Créations et saveurs » entend « faire partager à un large public la passion de Ricard pour l'art contemporain ».

Oubliés, le « bob » et la casquette Ricard comme la partie de

pétanque à l'heure du pastis, au camping des Flots-Bleus. Place à l'avant-garde branchée. Ainsi donc, la marque dont chaque bouteille porte avec fierté l'inscription « Pastis de Marseille » jette aux orties les clichés et le folklore qui lui sont si souvent associés. Et ce n'est pas tout. Après avoir sévèrement reloué la carafe (galbe sensuel et soleils en relief), le cendrier (une jolie toupie jaune et bleue) et la pendule Ricard (une demi-sphère), Elisabeth Garouste et Mattia Bonneti ont imaginé une superbe « bouteille du troisième millénaire » recouverte d'une fine pellicule de porcelaine « d'un jaune solaire éteint ». Autre designer à succès, Olivier Gagnère a fourni un nouveau verre pour les cafés. Celui-ci « exalte le rituel qui suit le moment où le Ricard change de couleur au contact de l'eau ». On ne le fait pas dire.

### GÉRER L'APRÈS-68

Depuis quelque temps, le changement d'image, entamé à partir de 1984 avec le slogan « Un Ricard sinon rien », s'est radicalisé. Rue Royale, à Paris, l'Espace Paul-Ricard organise chaque mois un « Rendez-vous de l'imaginaire ». A



l'ordre du jour, « des conférences-débats socio-philosophiques » en compagnie d'intellectuels de renom sur le thème du temps de vivre ou du retour du tragique, au milieu d'expositions de peinture, de sculpture ou de photographie. Champagne ou pastis ? A force de guetter l'air du temps, on finit par se demander si Ricard n'en fait pas un peu trop. « Une entreprise doit être le reflet de la société où elle

vit », répond Jean-Paul Richard, directeur du marketing, qui rappelle que Paul Ricard passa par les Beaux-Arts et se défend de toute dérive élitiste. « Désormais, poursuit-il, les Français conçoivent différemment leur façon de sortir ; ils apprécient les bars à thème et le design, qui donne du sens à un produit. Or, nous cherchons à refléter un art de vivre fait de convivialité et d'optimisme, à épouser l'ambiance "carpe diem" que l'on sent flotter dans l'atmosphère. »

Chez Ricard, on reconnaît toutefois que la marque n'a pas su parfaitement gérer l'après-68. Pendant que la société poursuivait son urbanisation, que les cohortes d'étudiants grandissaient, que l'influence de la culture anglo-saxonne progressait et que le modèle traditionnel du café à la française entraînait en crise, la bouteille de Ricard s'est laissée enfermer dans l'univers gentiment déshéant du Tour de France et sa caravane, d'Yvette Horner et son accordéon, de Raimu et son débardeur blanc. Le ton empreint d'un humour décalé employé dans les messages publicitaires et le lancement d'une vaste opération de rajeunissement ont permis de moderniser l'image

d'un produit qui occupe aujourd'hui 40 % du marché des anisés et fait mieux que résister à la concurrence du whisky. Présent dans un foyer sur deux, Ricard a renouvelé sa clientèle en progressant sensiblement parmi les moins de trente-cinq ans.

### LE GOÛT DES CONGÉS PAYÉS

La bouteille de Ricard, que l'on croyait marquée par un double tropisme populo-marseillais, est la mieux représentée parmi les catégories socioprofessionnelles supérieures et, par rapport à ses rivales anisées, elle est moins bien implantée en Provence qu'au nord de la Loire (ce qui, du reste, fut toujours le cas). Pourtant, le breuvage à base de badiane, une fleur d'anis récoltée en Chine et au Vietnam, créé en 1932 par Paul Ricard et qui, pour beaucoup, gardera toujours le goût des premiers congés payés, reste encore largement prisonnier de son statut de boisson quasi nationale.

« Lorsque l'on interroge les consommateurs sur l'image de la marque, le cliché pastis-pétanque-cigale ressort encore très régulièrement », constate un publicitaire. Le Ricard ne s'est pas encore imposé

comme un apéritif aussi statutaire que le whisky. Il n'est pas non plus parvenu à pénétrer dans l'univers des boîtes de nuit. »

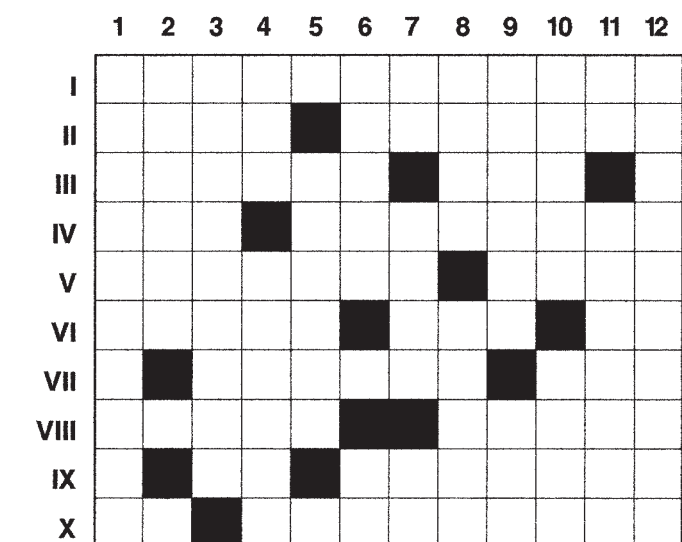
Au-delà de la problématique propre à l'histoire du « pastis de Marseille », ce discours très branché correspond aussi aux évolutions qui marquent le rapport à l'alcool. Dorénavant, vanter les mérites d'une boisson alcoolisée impose de prendre quelques précautions. A cause de la réglementation mais aussi de la sensibilité du public qui, tendanciellement, consomme moins qu'autrefois et préfère des produits plus haut-de-gamme. En France, où le marché est stagnant, on ne prend plus guère l'apéritif le midi mais le soir, et surtout en fin de semaine. Les spécialistes de l'anisette observent également que les boissons anisées se prêtent aux pratiques plus « soft » des moins de trente ans, qui ont souvent tendance à diluer le Ricard dans sept ou huit volumes d'eau alors que la référence usuelle est plutôt de cinq. Les gardiens du temple, quant à eux, veilleront à ne pas « noyer le petit jaune ».

Jean-Michel Normand

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 120

Retrouvez nos grilles sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)



### HORIZONTALEMENT

I. Toujours prêt à partir. - II. Plate-forme au sommet du bâtiment. Servait à boire et à manger. - III. Imposé le silence. Page d'histoire. - IV. Un grammaire au kilomètre. Assurent de bonnes liaisons. - V. Appréciée à table, on ne la voit plus beaucoup en France. En Allemagne. - VI. Un raccourci en direction de longues études. Cheville. Belle Citroën. - VII. Tout à fait ordinaire. Après l'inflammation. - VIII. Pour mettre dehors. Son vol est tombé à l'eau. - IX. Le

prix du silence. Atteinte à l'extrémité. - X. Conjonction. En général, ils font court dans le journal.

### VERTICALEMENT

I. Protège la flamme. - 2. Fait circuler la désinformation. - 3. Du latin qui ne fait pas dans le détail. - 4. Inspira Debussy puis Trenet. L'un des douze. - 5. Nettoie après le battage. - 6. Pour se faire bien voir à l'exposition. Interjection. - 7. Arrose le Nord. Prit un repas liquide. Pour associer. - 8. On l'a à l'œil. Connu pour son Meurtre dans

la cathédrale. - 9. Souillée. Pour faire appel. - 10. Née à Lesbos, elle rétablit le culte des images. Préparé pour la friture. - 11. Préposition. Supporter dans des conditions difficiles. - 12. Répétées et entendues trop souvent.

Philippe Dupuis

### SOLUTION DU N° 00 - 119

#### HORIZONTALEMENT

I. Protège-tibia. - II. Remodèle. IGN. - III. Embrocations. - IV. Sort. Keuf. OE. - V. Ere. Moi. Sam. - VI. Natte. SF. Pic. - VII. Tête. Reine. - VIII. Opérette. Sir. - IX. Io. Riante. En. - X. Remilitarisé.

#### VERTICALEMENT

1. Présentoir. - 2. Rémore. Poe. - 3. Ombrette. - 4. Tort. Terri. - 5. Edo. Méteil. - 6. Gecko. Etaï. - 7. Elæis. TNT. - 8. Têtu. Fréta. - 9. Ifs. Er. - 10. Bio. Apis. - 11. Ignominies. - 12. Anse. Cerne.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.

ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde  
12, rue M. Gunsbourg  
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

## PHILATÉLIE

# L'automobile en couverture de « Timbres Magazine » de mai

**AUCUN VÉHICULE** automobile commercialisé auprès du grand public n'avait trouvé grâce aux yeux des services philatéliques de La Poste, jusqu'à la mise en service, le 5 mai, d'un feuillet de dix timbres réunissant Bugatti 35, Cadillac 62, Coccinelle Volkswagen, Citroën Traction et DS, Renault 4 CV, Peugeot 203, Simca Chambord, Hispano-Suiza et Ferrari 250 GTO.

Pourtant, si l'automobile est une invention française, comme en témoigne un timbre paru en 1984, qui rend hommage au prototype de Delamarre-Debouteville (1884), la première apparition d'une automobile sur un timbre - un véhicule électrique - revient aux Etats-Unis... le 1<sup>er</sup> mai 1901. Un timbre dont il existe une très rare version imprimée par erreur avec centre renversé, ce qui lui confère une cote de près de 90 000 francs.

L'événement philatélique que représente l'émission de ce feuillet justifie que le numéro de mai de



Timbres Magazine publie un dossier de cinq pages sur le thème de l'automobile, qui rappelle que, sur les

dix modèles représentés sur le feuillet, les présences de la Simca Chambord et de la Peugeot 203 constituent une première. Après la Corèze, le mois dernier, la Haute-Saône fait l'objet d'une étude mettant en relief sa sous-représentation sur les timbres français, que seule la chapelle de Ronchamp signée Le Corbusier, sauve d'un quasi-néant.

Enfin, Timbres Magazine propose, pour la première fois, une sélection de timbres du monde entier, en vente dans un cahier de 16 pages intitulé « Idées de collection », où chacun pourra trouver son bonheur... à prix doux.

Pierre Jullien

★ Timbres Magazine, 132 pages, en vente en kiosque, 30 francs.

### EN FILIGRANE

■ **Oblitérations de Paris.** Vincent Pothion, membre de l'Académie de philatélie et négociant à l'enseigne de La Poste aux lettres (Paris, tél. : 01-47-70-74-57), vient de publier une nouvelle édition de son catalogue sur les oblitérations de Paris de 1849 à 1876. Cet ouvrage, qui s'adresse aux spécialistes des marques postales sur lettres, répertoire, décrit et cote tous les cachets utilisés durant

cette période (96 p., 175 F franco). ■ **Tous les timbres.** Le catalogue allemand de cotation de timbres Michel a calculé que, en 1998, 13 140 timbres (1 000 de plus qu'en 1997) et 1 186 blocs avaient été émis par 264 opérateurs postaux. Les records appartiennent à la Guinée (309 timbres) et au Guatemala (1 timbre). La France arrive au 32<sup>e</sup> rang des programmes les plus coûteux.

Le Monde  
Président-directeur général : Dominique Alduy  
Directeur général : Stéphane Corre  
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218  
75226 PARIS CEDEX 05  
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26



**CANNES 2000.** de nos envoyés spéciaux. Présent à Cannes en 1999 avec *Kadosh*, Amos Gitai revient cette année avec *Kippour*, un film de guerre insolite et splendide. A partir

de l'offensive surprise de l'Égypte et de la Syrie contre Israël le 6 octobre 1973, le cinéaste israélien mêle réalisme dans sa reconstitution des combats et abstraction dans sa des-

cription de l'état d'esprit des soldats de Tsahal. ● DEUX FILMS asiatiques, de bonheur inégal, ont été présentés : *Eureka*, du Japonais Shinji Aoyama, fantasmagorie baignant

dans une splendeur visuelle inouïe, et, hors compétition, *Tigre et dragon*, du Chinois Ang Lee, qui alterne le pire (récit académique) et le meilleur (hommage drôle et virtuose au

genre du kung-fu). ● ARMÉ d'une caméra digitale, le Mexicain Arturo Ripstein a réussi, avec *C'est la vie*, une transposition déroutante de *Médée* au pays des mariachis.

## Le silence de la guerre dans les boues du Golan

**Kippour.** Amos Gitai signe une reconstitution méticuleuse de l'état d'esprit des Israéliens, surpris par l'offensive de l'Égypte et de la Syrie le 6 octobre 1973, jour du Grand Pardon

**Sélection officielle/En compétition.** Film israélien d'Amos Gitai. Avec Liron Levo, Tomer Ruso, Uri Ran Klauzner, Yoram Hattab, Guy Amir. (2 h 03.)

Israël, 6 octobre 1973, jour de Kippour. Personne dans les rues silencieuses et vides des villes. Pourtant, ce jour du Grand Pardon, lors duquel les Juifs ont l'habitude de passer la journée à la synagogue, ne ressemblera à aucun autre. A 14 heures, toutes les sirènes du pays se mettent à hurler. La Syrie et l'Égypte viennent de lancer une offensive surprise sur les frontières nord et sud du pays – le plateau du Golan et le désert du Sinaï.

L'action de *Kippour* se passe durant les six premiers jours du conflit, à un moment où les soldats israéliens, mal informés du déroulement des opérations, peinent à renverser une situation militaire extrêmement défavorable. Cette attaque provoque rapidement de lourdes pertes chez les forces israéliennes, faisant du quatrième conflit israélo-arabe le plus meurtrier de l'histoire de la région. Les soldats Weinraub (nom de la famille d'Amos Gitai) et Ruso se précipitent dans une vieille guimbarde, à la recherche de leur unité, quelque part sur le plateau du Golan. La panique liée à la mobilisation générale les empêche de parvenir à la trouver, d'autant que les Syriens pilonnent les positions avancées de Tsahal. En chemin, ils rencontrent Klauzner, un médecin

dont la voiture est tombée en panne. Les trois hommes se replient sur la base aérienne de Ramat David, où ils intègrent une unité de l'armée de l'air composée de sept hommes, chargée de la récupération par hélicoptère des blessés et des pilotes abattus.

### STATUES DE GLAISE

« Cette fois-ci, c'est notre guerre », dit Ruso à Weinraub en rejoignant le front. Son sourire exhibe sa confiance dans l'issue favorable et rapide du conflit. Le cinéma américain l'a souvent montré : les générations se distinguent en fonction des guerres qu'elles ont livrées, qu'il s'agisse des deux conflits mondiaux, de la Corée ou du Vietnam. Cette distinction, désormais impensable en Europe, était au cœur de la guerre du Kippour, après celle menée pour l'indépendance, en 1948, celle du Sinaï, en 1956, et la guerre de six jours, en 1967. L'inscription d'un Israélien dans la jeune histoire de son pays passait, à tort ou à raison, par des faits d'armes.

A la fois réaliste et méticuleux dans sa restitution des combats et abstrait dans sa description d'une armée qui combat avec ardeur sans bien comprendre ce qui se passe, Amos Gitai saisit avec intelligence la dimension symbolique d'une guerre qui a débuté bien avant 1973. Ainsi, Weinraub se réveille une nuit en sueur à la suite d'un cauchemar où il est brûlé vif à l'intérieur d'un tank – une fin métaphorique de la déportation. Le



Des soldats épuisés avant d'avoir combattu dans une guerre sale, au sens propre.

médecin Klauzner, fils de déportés, adopté en Belgique à l'âge de deux ans par une famille qui se refusera à lui révéler ses origines juives, tente d'échapper à un passé qui, selon ses propres termes, finit par le rattraper. Mal habituée aux combats, l'armée israélienne était donc composée de survivants et de soldats épuisés avant même d'avoir combattu.

*Kippour* est un film sur la fusion

qui s'effectue progressivement entre le soldat et les éléments. Il y a d'abord cette image surprenante de Weinraub et de sa fiancée en train de faire l'amour badigeonnés de peinture – en Israël aussi, c'était les années 70... Puis ce plateau du Golan, de plus en plus boueux, gagné par une pluie d'abord sporadique, plus tard incessante, qui transforme le paysage en tableau et les personnages

en statues de glaise. Sous les caméras de Renato Berta, déjà directeur de la photo de *Kadosh*, précèdent film de Gitai présenté à Cannes en 1999, *Kippour* baigne dans une lumière morne qui annonce le déluge qui emportera les soldats. La guerre est sale, dit le cliché. Gitai applique littéralement ce cliché à ses personnages. Leur enlèvement dans la terre qu'ils défendent et qui semble les avaler les

rend méconnaissables. L'expérience du soldat Gitai, admirablement restituée par le cinéaste Gitai, participe pleinement de la réussite de *Kippour*.

Les personnages du film font la guerre du ciel – dans la position particulière de voyeurs – et à même le sol, dans le vif des douleurs et des pertes. *Kippour* est donc aussi une affaire de perspective – Amos Gitai était étudiant en architecture, en 1973, avant de devenir cinéaste. Contre toute apparence, il y a un continuum entre le rituel de Kippour et le film d'Amos Gitai, l'un des films de guerre les plus silencieux jamais réalisés. Tandis que Steven Spielberg, dans *Il faut sauver le soldat Ryan*, installe le spectateur au milieu d'un dispositif de guerre de manière à en faire l'un des acteurs des combats, Amos Gitai adopte une position inverse : la création d'une frontière invisible entre les protagonistes et le spectateur, témoin d'une guerre dont ni les enjeux ni le déroulement ne font l'objet d'un début d'explication.

« Chaque minute de silence est un trésor à mes yeux », dit Weinraub à la fin du film. Il y a de nombreuses minutes de silence dans *Kippour*, film de guerre curieux et magnifique, qui montre à quel point un rituel interrompu par le début des hostilités est devenu l'une des caractéristiques de la guerre elle-même. Ces longues minutes de silence font tout le prix de ce film.

Samuel Blumenfeld

## Tableau après le massacre

### Eureka. Un conte fantastique porté par une splendeur visuelle impressionnante

**Sélection officielle/En compétition.** Film japonais de Shinji Aoyama. Avec Koji Yakusho, Aoi Miyazaki, Masaru Miyazaki, Yo-hichiroh Saitoh. (3 h 37.)

Le film est à peine commencé, il ne s'est rien passé ; on est dans un bus qui roule dans la campagne japonaise. Pourtant, on sait déjà l'essentiel : l'extraordinaire beauté du sixième film de Shinji Aoyama. Ensuite, un forcené prendra le bus en otage. Sur un parking désert se jouera un affrontement en forme d'hommage fulgurant, ironique et épuré au cinéma noir, tournant au bain de sang. Au massacre surviendront deux jeunes adolescents, frère et sœur, et le chauffeur. La manière dont, bien plus tard, ces trois-là se retrouveront, habiteront ensemble, puis partiront pour un long périple, est le matériau narratif d'*Eureka*, qui recourt aussi à une série de crimes mystérieux pour alimenter sa fiction. L'essentiel ne change pas : la splendeur qui, sa durée comprise, hante le film et le construit bien davantage que son scénario.

Celui-ci multiplie les étrangetés, comme ce grand chalet à l'écart du village où vivent seuls les enfants,

comme l'installation en leur compagnie du chauffeur réapparu après avoir quitté sa propre famille, puis l'irruption d'un cousin venu de la ville. On dirait qu'Aoyama n'utilise les situations dramatiques de toute nature, empruntant à de nombreux genres, du drame familial au thriller en passant par la comédie et la chronique provinciale, que pour trouver l'occasion de montrer son savoir-filmer. La beauté du film ne tient pas au caractère particulièrement séduisant de ce qui est montré. Et si le Scope noir et blanc (traité dans une teinte chaude particulièrement valorisante) magnifie l'image, la qualité de celle-ci tient à des vertus strictement cinématographiques.

### MOMENTS INOUBLIABLES

Le cadrage imparable, l'utilisation de légers mouvements de caméra animant imperceptiblement des plans-séquences à la durée calibrée au plus juste, le sens de la disposition, des proportions, des tonalités, le rapport à la musique (que le réalisateur cosigne) font d'une attente au commissariat, du travail d'un bulldozer, d'une rencontre entre un homme et une ancienne femme dans un décor au modernisme glacé – scène digne

du meilleur Antonioni – ou du sommeil d'enfants enfermés dans leur cauchemar, d'inoubliables moments de cinéma. Plus le film progresse, plus son caractère fantasmagorique s'affirme : Aoyama fait du fantastique avec rien, avec sa caméra et sa bande-son, et le visage de ses acteurs.

L'histoire reste en arrière, et les rares moments d'explications psychologiques ou de réflexions morales sont les seules faiblesses du film. Lorsqu'il ne se soucie pas d'expliquer son histoire (presque tout le temps) ni de conclure, le cinéaste construit un univers de solitude, saturé de signes inexplicables, dans lequel des forces sensibles cherchent en vain, comme des fantômes laissés sans sépulture par la raison et le bon droit. Le film lui-même semble inventer ses errances, ses espaces, ses retours, selon un mouvement intérieur plus impérieux que les réactions psychiques, les métaphores sur l'état du Japon ou les réflexions sur la liberté ou la rédemption. Il se boucle sur lui-même, en beauté, avant de se doter d'un épilogue dérisoire, comme pour déjà se faire regretter.

Jean-Michel Frodon

## Shinji Aoyama, cinéaste

### « Dans mon esprit, le noir et blanc donne une plus grande liberté »

« Depuis 1995, vous avez tourné à un rythme élevé, en multipliant les expériences, de genre, de support, de format.

– Oui. Dans le milieu assez étroit dans lequel on travaille, on trouve un certain nombre de théories un peu standardisées sur le cinéma. Alors, je me suis dit qu'il fallait trouver ma voie en dehors de ce qui existe déjà. Expérimenter le plus possible.

– Comment est née l'idée d'*Eureka* ?

– Il y a deux ou trois ans, j'étais hospitalisé et je me demandais ce que je voulais vraiment exprimer. En réfléchissant à ce que représentaient les années 90 dans l'histoire du Japon, j'en ai conclu que c'était tous ces faits divers, et leur impact sur la société japonaise. Puis j'ai rencontré l'acteur Koji Yakusho. Comme moi, il est originaire de Kyushu, et m'a dit qu'il voulait jouer dans un film sur cette région. Et puis, par hasard, Takenori Sento, le producteur, m'a proposé qu'on refasse un film ensemble.

– Vous êtes l'auteur du scénario, le réalisateur du film et l'avez également monté...

– L'écriture du scénario est importante pour moi. J'y bâtis l'histoire du début à la fin, sinon, j'ai

trop d'appréhension lorsque j'arrive sur le tournage. Mais, sur le tournage, je dois détruire ce que j'ai construit au scénario. Après, je réfléchis de nouveau au film et, lors du montage, intervient alors une nouvelle destruction, ou une reconstruction.

– Qu'est-ce qui vous a fasciné dans cette situation post-traumatique d'individus qui ont survécu à un drame ?

– Je ne saurais vraiment expliquer par des mots ce qui peut se passer dans la tête des gens et c'est pour ça que je fais un film. Pour montrer les comportements, les réactions qui peuvent surgir après un choc. Je n'ai pas voulu donner une réponse définitive, mais montrer une des possibilités de convalescence, une des façons de renaître.

– *Eureka* apparaît seulement dans le générique de fin, comme un cri de joie. Signifie-t-il que les personnages ont trouvé la sortie du labyrinthe dans lequel ils évoluent pendant le film ?

– Il y a un espoir qu'ils aient découvert quelque chose, même si ce n'est qu'une étape. Ce qui est sûr, c'est qu'il faut avancer pour trouver quelque chose, pour arriver à une situation où, tout à coup, on

peut crier sans souci : « Eureka ! »

– Pourquoi le Cinémascope et le noir et blanc ?

– J'avais essayé divers supports. Pas encore ce format. Mais c'est aussi lié au contenu. Le noir et blanc, c'est pour donner de la liberté au spectateur, pour qu'il puisse en quelque sorte choisir les couleurs qu'il souhaite voir. C'est aussi pour exprimer le deuil. Le Cinémascope, ça s'est imposé de soi-même.

– A la fin, le film retrouve ses couleurs, et la petite fille la parole. Est-ce pour renforcer le sentiment de libération ?

– Le passage à la couleur a un effet visuel fort, mais en fait on a moins de latitude, la couleur est imposée en quelque sorte. Dans mon esprit, le noir et blanc donne une plus grande liberté. Le fait que la petite fille recouvre la parole signifie qu'elle est à même de revenir vers la société, mais qu'elle devra aussi se plier à des contraintes sociales. Je me suis posé la question jusqu'au dernier moment de savoir si je devais imposer au spectateur la couleur, c'est-à-dire cette privation de liberté. »

Propos recueillis à Tokyo par Brice Pedroletti

### ÉCHOS CROISSETTE

## John Travolta dans la tourmente

*BATTLEFIELD EARTH*, sorti le 12 mai sur les écrans nord-américains, est au centre d'une controverse : le film est adapté d'un roman de Ron L. Hubbard, le fondateur de l'Église de scientologie. La star en est John Travolta, l'un de ses membres éminents. Sur le papier, la production des studios Warner semble une saga de science-fiction. En l'an 3000, les Psychos ont colonisé la Terre et réduit l'espèce humaine à l'esclavage. Terl (John Travolta) est le chef de la sécurité, cruel et implacable. Un jeune chasseur d'une tribu humaine réfugiée dans les Rocheuses, Johnny Goodboy Tyler, tente de sauver l'humanité de l'extermination. Le film suscite des réactions sur Internet. Ainsi, FACTNet, un groupe antisectes, affirme qu'il « contiendrait des images subliminales ». John Travolta s'est lancé dans une tournée de promotion dans quinze grandes villes des États-Unis. L'acteur a mis quinze ans à monter le projet et accepté de réduire son cachet à 16 millions de dollars (117 millions de francs). Cela ne suffira pas à amortir, aux États-Unis, l'échec du film, qui devrait sortir en juin en France. S. Bd



Avec « Capitaines d'avril », Maria de Medeiros est passée derrière la caméra pour filmer la « révolution des œilletons »

## Incertains regards

À CANNES, tout est affaire de regard : celui que les films portent sur le monde, celui que les festivaliers portent sur les films, et celui que le monde porte sur les festivaliers. On n'en sort pas. Mais le regard est plus encore le maître étalon des puissances qui s'y mesurent. Ici, les choses s'inversent. La puissance y est proportionnelle à la capacité des êtres de susciter le regard. Plus on est l'objet du regard, plus puissant on est. Le vrai pouvoir est d'être le centre de tous les regards et de rendre visible son désir de s'y soustraire. Voilà pourquoi les vedettes se cachent, tandis que M. Tout-le-Monde sort de son insignifiance en arborant incessamment des lunettes de soleil. Ainsi le point de mire est-il la règle, au détriment du point de vue. Pendant ce temps, ailleurs, la vie continue. A Nice, par exemple, dans le quartier Sainte-Marguerite, où un jeune homme a été mortellement poignardé, voilà quelques jours, par un voisin. Interpellé par la police, le meurtrier a expliqué son geste ainsi : « Il m'a mal regardé, on s'est battu, et je l'ai poignardé. » J. M.



## LA PHOTOGRAPHIE DE DEREK HUDSON

### Les baigneuses

18 mai. Morgane More et Nina Meurisse s'amusent comme des gamines dans la Méditerranée avant de revêtir une toilette plus adéquate pour fouler le tapis rouge du Palais des festivals. Les deux actrices jouent aux côtés d'Isabelle Huppert dans « Saint-Cyr », le film de Patricia Mazuy, présenté dans Un certain regard.

## Médée et les mariachis

C'est la vie. Les vœux de mariage du théâtre et du cinéma renouvelés devant une caméra digitale

Un certain regard. Film mexicain d'Arturo Ripstein. Avec Arcella Ramirez, Patricia Reyes Spindola, Ernesto Yañez. (1 h 38.)

En présentant son film au public cannois, Arturo Ripstein a prévenu : « Ce n'est plus du cinéma. » Tourné en vidéo digitale, *C'est la vie* porte les marques des conditions de sa création : une étrange lumière jaune, mordorée, une caméra incroyablement fluide qui permet de faire durer les plans tout en donnant l'illusion du montage. Mais pour en faire quoi ? Cette fois, Paz Alicia Garcadiago, la collaboratrice du cinéaste mexicain, a écrit une adaptation de la *Médée* de Sénèque. Du matériau d'origine ne semblent demeurer que la trame et le principe tragiques : dans un quartier populaire mexicain, Julia pleure le départ prochain de son mari, qui la quitte pour la fille du caïd local. Elle pleure et se venge du père de ses enfants, à la manière de Médée.

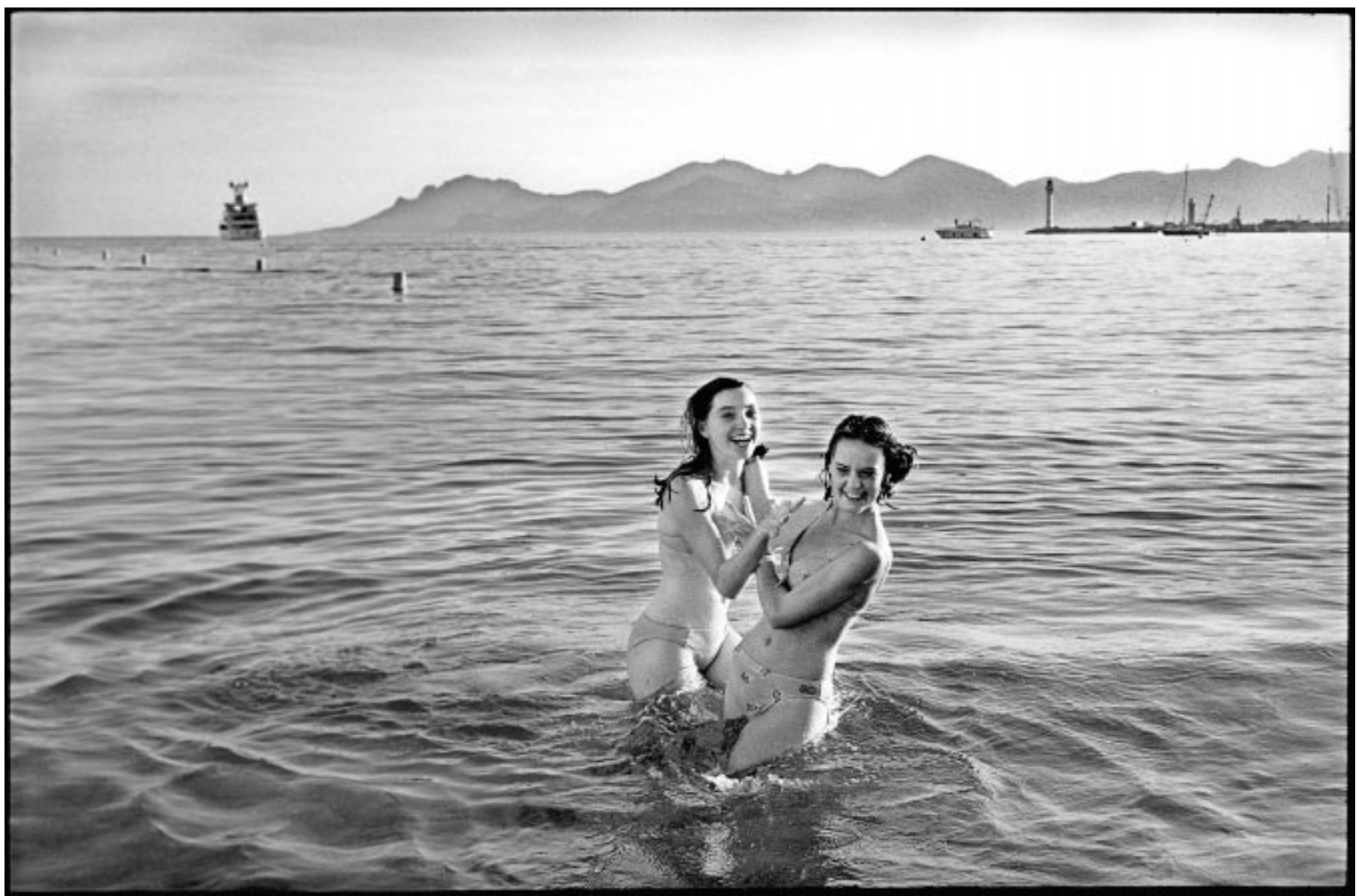
La tragédie est trop associée au théâtre pour que Ripstein fasse comme si de rien n'était. Seuls quelques plans d'un magnifique fourgon chromé qui roule sur les autoroutes viennent briser l'unité de lieu. Les entrées et les sorties de champ des personnages obéissent souvent à une dramaturgie qui n'est pas celle du grand écran. Mais Ripstein, après avoir organisé l'expulsion du cinéma côté cour, organise son retour triomphant côté jardin. On a déjà évoqué l'éloquence des mouvements de caméra, il faut aussi dire l'idée brillante qui transforme le chœur antique en quintette de mariachis aperçus puis cadrés sur l'écran de la télévision vieillotte de Julia. Enfin, le jeu des acteurs, naturaliste, appartient plus au mélo de cinéma qu'à la scène. Dans le rôle de la *marrana*, le tyran obèse, Ernesto Yañez est impressionnant de cruauté impavide.

Lors de sa présentation, Arturo Ripstein a imploré les spectateurs : « Ne partez pas, ne sortez pas, vous verrez, tout va s'arranger. » Sans doute voulait-il dire : s'arranger à la mode grecque, en poussant le conflit au paroxysme, jusqu'à l'amorce de la reconstruction sur les décombres. A Cannes, beaucoup sont sortis avant la fin ; les autres sont allés au bout d'un film déroutant et obsédant.

Thomas Sotinel

## DÉPÊCHES PALMARÈS DE LA CRITIQUE

■ C'est le privilège d'être une semaine plutôt qu'une quinzaine ou tout un festival : la Semaine de la critique a présenté, jeudi 18 mai, le palmarès de sa sélection, obtenu grâce au vote des journalistes présents à Cannes. Le film mexicain *Amores Perros* (*Amours chiennes*), d'Alejandro Gonzalez Inarritu, a remporté le Prix du meilleur long métrage et les deux autres prix attribués dans le cadre de la Semaine, celui de la (toute) jeune critique et celui des chemins cinéphiles. Premier long métrage d'Inarritu, *Amores Perros* a trouvé un distributeur à Cannes et devrait sortir prochainement en France.



## CECIL B. DEMENTED

Sélection officielle/Hors compétition. Film américain de John Waters. Avec Melanie Griffith, Stephen Dorff, Alicia Witt. (1 h 28.)

*Pecker*, le précédent film de John Waters, théorisait le malaise d'un cinéaste underground désarmé de voir son univers repris par d'autres pour atteindre un public très large. *Cecil B. Demented* synthétise les griefs du cinéaste contre l'establishment hollywoodien, critique surprenante de la part d'un homme qui ne s'en préoccupait guère. Sinclair Stevens, alias Cecil B. Demented, est un cinéaste terroriste et fou qui capture, avec ses assistants, une authentique star hollywoodienne (Melanie Griffith) pour la contraindre à jouer dans l'un de ses films. Cecil B. Demented et sa bande, qui se sont fait tatouer sur le bras les noms de leurs réalisateurs préférés (Samuel Fuller, Kenneth Anger, David Lynch), font irruption dans les salles coupables de passer de mauvais films, ou sur des tournages dont le projet leur paraît absurde. Cette satire de l'industrie hollywoodienne est trop superficielle pour faire mouche. Des personnages caricaturaux, un humour potache ôtent au film une partie de sa crédibilité. La force de Waters résidait dans sa marginalisation. En devenant artiste kitsch officiel, il a perdu une partie de son inspiration.

S. Bd

## L'AFFAIRE MARCORELLE

Quinzaine des réalisateurs. Film français de Serge Le Péron. Avec Jean-Pierre Léaud, Irène Jacob, Mathieu Amalric. (1 h 34.)

François Marcorelle est juge d'instruction dans une petite ville de province. Ancien militant, membre du Syndicat de la magistrature, il tente d'exercer son activité sans déroger à ses principes de jeunesse. Des rêves récurrents de culpabilité symbolisent sa mauvaise conscience diffuse. Persuadé (mais personne ne le prend au sérieux) d'avoir tué un proxénète polonais en tentant de défendre une jeune femme qui l'avait emmené chez elle, il est pris au centre d'une machination qui vise à le discréditer. Dit comme cela, le film de Serge Le Péron pourrait ressembler à ces films de dénonciation politique qui tentaient d'utiliser toutes les ficelles du cinéma commercial au service d'un discours idéologique. C'est bien autre chose. D'abord parce que le réalisateur, en confiant le rôle principal à Jean-Pierre Léaud, introduit son film dans une dimension de rêverie somnambulique, d'onirisme discret, étrangeté paradoxale nourrie de référence au passé (Mai 68) et au présent politique (les « affaires »), et accentuée par la musique d'Antoine Duhamel. *L'Affaire Marcorelle*, malgré une légère baisse d'intérêt lorsque le scénario entreprend de décrire les étapes du complot, met en place une subversion discrète des clichés attendus.

Jean-François Rauger

## EN AVANT !

Quinzaine des réalisateurs. Programme de dix-sept courts métrages. Sous ce titre volontariste se cache une initiative originale : ouvrir la programmation cannoise à de nouveaux supports (principalement la vidéo) et à une pratique cinématographique élaborée dans les confins du système dominant, qu'il s'agisse du cinéma expérimental ou des arts plastiques. Cette démarche, sur laquelle d'autres festivals, comme Rotterdam, fondent leur renommée grandissante, est totalement inédite à Cannes. D'aucuns penseront qu'elle n'y a donc pas sa place, ce qui incline à penser que ce programme d'un peu plus d'une heure, composé de dix-sept courts métrages, constitue un discret mais subversif ballon d'essai. En dépit d'une facture inégale et de la brièveté un peu handicapante des films présentés, l'expérience mérite d'être encouragée. Pour *Look at Me*, du Néerlandais Peter Stel, qui fonctionne comme un commentaire au ralenti de l'hystérie cannoise ; pour *Derailed*, de Christoph Girardet et Matthias Müller, montage magnétique et quintessencié de la peur hitchcockienne, ou pour la série de portraits drôles et cruels réalisés par Valérie Mrejen autour de la névrose ordinaire. Ici et ailleurs, s'ouvrent de nouvelles perspectives qu'il faut garder à l'œil.

J. M.

## ACTEURS DU SIÈCLE

■ Après les actrices du siècle (*Le Monde* daté 14-15 mai), le sondage réalisé sur Internet par FilmFestivals.com/Novametrie a classé les acteurs. Chez les femmes, le tiercé gagnant était Meryl Streep, Jodie Foster et Jeanne Moreau. Chez les hommes, c'est Robert De Niro qui sort vainqueur, choisi par 15 % des internautes, devant Al Pacino (8 %) et Mel Gibson (6 %). Viennent ensuite des stars de la grande période hollywoodienne, Cary Grant et Marlon Brando (5 %). Pour les Européens, le quatuor gagnant, avec chacun 2 %, réunit Marcello Mastroianni, Alain Delon, Philippe Noiret et Michel Serrault.

## DINOSAURE ET NUMÉRIQUE

■ Les studios Walt Disney affirment leur position dans l'ère du numérique, avec l'aventure préhistorique virtuelle *Dinosaur*, un film de 200 millions de dollars – l'une des œuvres les plus chères de toute l'histoire du cinéma. Avec ce film, qui sort vendredi 19 mai sur les écrans nord-américains, les studios qui règnent en maître sur le monde du dessin animé traditionnel depuis plus de 60 ans ont pris un pari commercial risqué, en investissant plusieurs dizaines de millions de dollars dans une nouvelle subdivision de conception numérique baptisée The Secret Lab (le « laboratoire secret »). – (AFP)

## LA CGT SUR LA CROISSETTE

■ Le secrétaire général de la CGT, Bernard Thibault, a fait étape, le 18 mai, sur la Croisette à Cannes, « à l'invitation du président du festival », Pierre Viot, a-t-il précisé, et dans « le souci de défendre une certaine idée de la culture pluraliste ». Le patron de la CGT a monté les marches du Palais des festivals pour assister à la projection du film *Tigre et Dragon*, du Taïwanais Ang Lee, avant de rejoindre son hôtel, le Majestic, l'un des palaces de la Croisette, où il a noté que, « comme par hasard, 80 % des salariés de cet hôtel sont syndiqués à la CGT ». Il devait les rencontrer le 19 mai au matin.

## Kungfu virtuel et danse du sabre

Tigre et Dragon. De magnifiques scènes de combat rendent séduisant le retour d'Ang Lee au cinéma chinois

Sélection officielle/Hors compétition. Film américain d'Ang Lee. Avec Chow Yun-fat, Michelle Yeoh, Zhang Zhi-yi, Chang Chen, Cheng Pei-pei. (1 h 59.)

Qu'attendre d'un habile fabricant de films, d'origine chinoise, parti depuis 1992 (*Le Garçon d'honneur*) travailler à Hollywood et qui revient au pays prendre en charge le genre national par excellence, le *wu xia pian*, le film d'arts martiaux ? Exactement *Tigre et Dragon*, pour le meilleur et pour le pire. Mais, et c'est la bonne surprise réservée par le film d'Ang Lee, dans des proportions très inégales. Le pire, c'est l'académisme du récit, qui aplanit l'étrangeté des relations entre personnages. S'inspirant du même univers narratif, celui des grands récits de chevalerie version chinoise, Wong Kar-wai avait donné en 1994 avec *Les Cendres du temps* un sublime et indéchiffrable poème visuel.

Ici, les liens d'affection, de respect, d'opposition entre les protagonistes sont posés de manière binaire, afin de ne jamais dérouter le spectateur. Le scénario en est réduit à infliger de bizarres revirements au déroulement de l'histoire, à force de vouloir toujours simplifier en bons ou méchants, amis ou ennemis, une histoire profondément ambiguë et complexe.

*Tigre et Dragon* raconte le combat forcé de Li Mu-bai, maître inégalé des arts martiaux, secondé par la combattante de choc Shu Lien – qui l'aime sans le dire, et réciproquement –, pour récupérer l'épée parfaite volée par Jen, jeune noble experte, elle aussi, en techniques de combat. Car elle est devenue la disciple secrète de Jade la renarde, meurtrière du maître spirituel de Li, qui n'a pas renoncé à se venger tout en voulant cesser de se battre, etc.

Ce tourbillon d'événements, de rebondissements, de références et d'allusions – auquel s'intègre un long flashback épique et sentimental dans le désert du Xingiang – est entravé par des scènes de dialogues au jeu appuyé, guère inspirées malgré quelques répliques à l'emporte-pièce (« *Quand il s'agit d'amour, un super-héros peut se comporter en parfait crétin* »). Mais il y a le meilleur, c'est-à-dire la splendeur visuelle des morceaux de bravoure que sont les grandes scènes de combat, réglées par Yuen Wo-ping. Avant de mettre au point les cascades de *Matrix*, ce dernier avait réalisé une série de films de genre mémorables à Hongkong, dont *Drunken Master*.

## BAGARRE DANS UNE BAMBOUSERAIE

Sans doute ces séquences d'affrontement affichent-elles un peu trop explicitement ce qu'elles doivent à l'influence des jeux vidéo dans la composition de chaque ensemble comme un tout fermé – *Tigre et Dragon* est d'ailleurs une succession de séquences qu'un film, d'où la faiblesse des scènes de transition supposées

asseoir la psychologie, voire la légitimité historique ou métaphysique de l'affaire. Et sans doute le recours aux effets spéciaux digitaux, surenrichissant sur les traditionnels trucages visuels des films de kung-fu, prennent parfois un déplaisant aspect nouveau riche. Il n'empêche : les grands moments de ce film constituent un ensemble qui rend hommage, souvent non sans humour, aux situations canoniques du genre, avec une indéniable et réjouissante virtuosité.

On retient surtout le duel féminin archistylisé et rythmé par des tambours implacables, suivi par un affrontement très complexe et ultra rapide à cinq protagonistes, puis une poursuite dans les montagnes – époustouflante de beauté naturelle –, ensuite une bagarre seule contre tous dans une auberge, d'une irrésistible drôlerie. Et surtout, un magnifique affrontement sur les cimes flexibles des arbres d'une bamboueraie, le sommet graphique du film, qui procure un plaisir visuel et sensitif impeccablement orchestré.

J.-M. F

## EMIR KUSTURICA & THE NO SMOKING ORCHESTRA

EN CONCERT LE 31 MAI

À L'OLYMPIA  
BRUNO COQUATRIX  
DIRECTION : PAULETTE ET PATRICIA COQUATRIX



FONDS DE SOUTIEN  
CHANGON-VARETTES 2000  
subventionné par la Mairie de Paris



# « La Terre vue du ciel » triomphe en librairie

L'album de photographies de Yann Arthus-Bertrand approche les 500 000 exemplaires vendus

OÙ S'ARRÊTERA le phénomène Yann Arthus-Bertrand ? Ce photographe de 53 ans, spécialiste de la vue aérienne, a publié en septembre *La Terre vue du ciel*, dans lequel il témoigne des merveilles de la planète, débordant de couleurs féériques et de formes monumentales. Quatre-vingts pays au compteur, sur les cinq continents. *La Terre vue du ciel* est en passe de devenir le livre de photos le plus vendu de l'histoire. 430 000 exemplaires ont été écoulés dans le monde en huit mois. « *Nous serons à 500 000 début juin et nous atteindrons un jour le million* », affirme Hervé de La Martinière, l'éditeur.

Ce triomphe écrase les 100 000 exemplaires de *Caravanes de Tartarie*, de Roland et Sabrina Michaud (Chêne, 1977), considéré comme le *best-seller* du livre d'aventure. *La Terre vue du ciel* est un épais album de 400 pages enrichi par des données économiques et géographiques. Il est vendu 295 F (91,47 €) en France, un prix très attractif dans un marché du livre illustré où les 600 F sont la règle. « *Je n'ai jamais vu ça, commente Hervé de La Martinière. C'est hallucinant. Les rotatives ne cessent de tourner depuis septembre et nous n'arrivons pas à suivre la demande.* »

Pour se rendre compte du phénomène, il faut voir l'exposition (gratuite) sur le même thème qu'Arthus-Bertrand présente au Musée du Luxembourg. L'auteur souhaitait un lieu plus prestigieux. « *Une seule personne de la photo intello a cru à mon travail, Robert Delpière. Pour les autres, je ne fais que des jolis paysages.* » Robert Delpière a choisi cent vingt photos parmi les

livre pour les transformer en spectacle visuel au moyen de tirages numérisés de très grands formats proches de l'affiche. Les photos ne sont pas seulement dans le musée mais dans les jardins et dans la rue, fixées sur les grilles du palais du Luxembourg.

La foule est massive sur le trottoir, s'arrête, lit les longues légendes. Soixante-dix mille personnes sont entrées dans le musée en quinze jours, où quatre spécialistes délivrent au public des informations sur les sites survolés. Dans les jardins, une immense carte du monde a été installée au sol, sur laquelle le public est invité à marcher pour y découvrir les photos en tirage carte postale, scotchées à l'emplacement de la prise de vue. Un panneau indique : « *Afin de ne pas polluer la planète, merci d'enlever vos chaussures avant de faire le tour du monde.* »

Dès qu'ils reconnaissent Arthus-Bertrand, les gens se jettent sur lui, pour faire dédicacer le livre. Un couple : « *Vous nous donnez du bonheur. Nous allons montrer votre livre à nos petits-enfants.* » Une dame : « *Merci pour cette émotion...* » Un touriste américain lui fait même signer quatre photographes.

## TOURNAGE HOLLYWOODIEN

Comment expliquer un tel succès ? Ce projet *La Terre vue du ciel* est le résultat de six ans de travail, suivant une méthode proche d'un tournage hollywoodien, avec un aréopage d'assistants qui ont multiplié les recherches et les démarches – la photo aérienne est tenue pour de l'espionnage par nombre de pays. Un film, projeté



Des couleurs de feu dans le parc Yellowstone aux Etats-Unis.

dans l'exposition, montre cette machine et le photographe au travail. « *J'ai la chance d'avoir une femme qui a accepté que je parte quinze jours par mois pendant cinq ans.* »

Les photos sont spectaculaires, surfent sur la vague écologique en mettant en avant des grands espaces magnifiés, des zones urbaines flamboyantes, une planète qui fait rêver. Des flamants roses au Kenya, le Musée Guggenheim de Bilbao, une forêt en forme de cœur en Nouvelle-Calédonie – la couverture du livre et l'emblème du projet –, une barrière de corail en Australie, des couleurs de feu dans le parc Yellowstone aux Etats-Unis, un glacier qui se déverse dans l'océan en Argentine...

Le public raffole de cette beauté classique. Arthus-Bertrand corrige : « *On me dit que ce sont des tableaux, mais je n'ai fait que restituer des couleurs et des formes qui, souvent ne se voient pas au sol. Je ne modifie rien. Simplicité et authenticité sont mes deux mots-clés.* »

La pédagogie est aussi un souci du photographe qui dépose un as-

sistant sur un iceberg pour donner l'échelle et traduire le gigantisme. Le succès du livre est le même dans une dizaine de pays tant les images sont universelles. La langue ou la culture ne sont pas des obstacles pour les apprécier. « *Les écoles viennent en masse et les enfants adorent.* »

## « LOIN DES PROBLÈMES »

Il y a quelques drames dans les photos : un camp de réfugiés kosovars en Albanie, le tremblement de terre en Turquie, Tchernobyl en ville morte, une décharge d'ordures à Mexico. Il commente : « *On marche sur cette terre depuis six millions d'années mais on n'est capable de la détruire que depuis cinquante ans.* » Mais c'est bien une vision rassurante du monde qui domine, l'impression que tout n'est pas perdu. Photographier depuis le ciel accentue le phénomène : « *C'est vrai qu'on est loin des problèmes, en recul de la mort et de la misère.* »

Yann Arthus-Bertrand préfère suivre sa bonne étoile. « *La chance me suit* », dit ce Parisien élégant qui

a réalisé une soixantaine de livres dont quinze sur la photo aérienne en France. Il a d'abord travaillé dix ans dans une réserve zoologique de l'Allier tout en gagnant sa vie comme pilote de montgolfière. « *C'est là que j'ai pris goût à la photo aérienne.* » Il a ensuite étudié et photographié le comportement des lions au Kenya. *Géo* et d'autres magazines ont publié ses images. Arthus-Bertrand était lancé.

« *Cette exposition sera présentée dans les grandes villes du monde.* » Il y a du Salgado dans la vision globale d'Arthus-Bertrand. Dans son fonctionnement aussi. Les deux photographes s'apprécient. Ils ont le même éditeur, Hervé de La Martinière, qui confirme : « *Ce sont deux communicateurs extraordinaires.* »

Michel Guerrin

★ « *La Terre vue du ciel* », Musée et jardin du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard, Paris 6°. Tous les jours, de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 18 juin.

## Bebel Gilberto digne héritière de la musique populaire brésilienne

Fille de la chanteuse Miucha et de Joao Gilberto, un des pères de la bossa-nova, elle sort son premier album

EN 1998, Joao Gilberto, l'un des créateurs de la bossa-nova, un genre qui a bouleversé le paysage musical mondial à la fin des années 50, donne un concert à Carnegie Hall (New York). Le temps d'une chanson, *Carinhoso*, du compositeur Pixinguinha (1928), il invite à ses côtés une jeune femme brune au large sourire, Bebel, sa fille. Bebel a la voix juste. Affinée comme celle de son père. Grave et forte, comme celle de sa mère, Miucha, figure importante de la chanson brésilienne, l'une des plus proches complices de Tom Jobim. On peut aussi déceler chez Bebel un art de l'esquive chantée cultivée par son oncle, Chico Buarque de Hollanda, le petit frère de Miucha. Avec un tel héritage familial à porter, Bebel Gilberto avait de quoi s'effaroucher. Ce qu'elle fit, se réfugiant à New York, où elle est née il y a une trentaine d'années, et flirtant avec la frange brésilianiste de l'avant-garde new-yorkaise - Vinícius Cantuária, Arto Lindsay, David Byrne, etc.

Comme toute la famille Buarque,

comme son père Joao Gilberto, Bebel connaît par cœur les richesses de la *Musica popular brasileira* (MPB), la chanson. Appartenant à une génération plus axée sur le rock et les musiques électroniques, elle ne pouvait cependant pas faire ses choux gras des classiques laissés en l'état. Mais il eût été contre sa nature de ne pas puiser dans les ressources d'un répertoire qu'elle a appris à chanter, avec un évident plaisir, au berceau. En optant pour une absolue transparence quant à son identité musicale et en cherchant de jeunes musiciens capables d'établir les traits d'union entre les générations, Bebel Gilberto a fait de *Tanto Tempo*, son premier album, un modèle d'exigence.

Quand Bebel Gilberto reprend des standards de la MPB – *Samba da Benção* (Baden Powell/Vinícius de Moraes), *So Nice* (Marcos Valle/Paulo Sergio Valle et Norman Gimbell), *Bananeira* (Joao Donato/Gilberto Gil), ou encore *Samba e Amor* (Chico Buarque) –, elle y apporte une dimension américaine. Anglo-

phone, et profondément brésilienne, Bebel Gilberto rend ces chansons universelles, tandis qu'elle écrit et compose ici souvent avec Suba, le producteur de l'album des chansons rigoureusement classiques. Ces thèmes amoureux, où le hasard gouverne, se déroulent avec la même sensualité, les mêmes balancements que ceux d'hier, mais s'habillent de tous les sons contemporains. Suba y est pour beaucoup : il n'a pas oublié les langueurs savantes de la guitare, des flûtes, ou des claviers de la bossa, mais l'électronique, distillée au gramme près, favorise un découpage d'ambiances peu commun.

## MARIAGES AVEC L'ÉLECTRONIQUE

Serbe né à Novi Sad en ex-Yougoslavie, Suba s'était installé à Sao Paulo en 1990, après un long séjour à Paris. Musicien en pointe, producteur recherché, Suba publie fin 1999 un album très urbain, *Sao Paulo Confessions* – une chanteuse, Cibelle, un percussionniste, Joao Parahyba et des machines. Comme le

groupe brésilo-néerlandais Zucco 103 (également chez Crammed Disc), il dessine les mariages de la musique brésilienne avec l'électronique européenne. Mais quelques mois plus tard, Suba meurt asphyxié dans l'incendie de son appartement de Sao Paulo. On croit le master du disque de Bebel Gilberto perdu, mais Suba, précautionneux, l'avait mis en sécurité au studio. Suba était un fan de Joao Gilberto. C'est à sa fille Bebel qu'il envoie un jour une bande magnétique sur laquelle il a samplé le « *dim, dam, dim, dam, dom* », phrase incantatoire du plus classique des classiques de la bossa-nova, *La Fille d'Ipanema*. « *J'ai mis le casque sur les oreilles de mon père, raconte Bebel. Il m'a dit : c'est beau, non ?* » Quel plus beau compliment pourrait-il y avoir dans la bouche de ce père fantasque, musicien d'exception, cultivant la folie quotidienne au nom de l'exigence artistique ? Approuvé, Suba appuie alors les voyages transatlantiques de la chanteuse, en commençant par Ni-

na Miranda et Chris Franck, de Smoke City. Elle frappe aussi à la porte du DJ britannique et néanmoins brésilien Amon Tobin, l'un des artistes du label londonien Ninja Tune. Ciseleur d'atmosphères distinguées, de boucles légères, Amon Tobin lui offre une bande instrumentale extraite de son album *Permutation* afin qu'elle y inscrive ses mots : « *C'était exactement le climat, genre musique de film, petit vent dans les palmiers, la mélodie de Samba da Benção, une des chansons phares de la bossa.* »

Légère, coulante, svelte, cette nouvelle *Samba da Benção* a été accueillie à bras ouverts par la critique brésilienne, pourtant prête à en découdre avec la fille de... Déjà, on ne compare plus Bebel à ses ascendants, mais on l'identifie à la force transfrontalière de la musique populaire brésilienne.

Véronique Mortaigne

★ 1 CD Crammed Disc ZIR05. Distribué par Warner Music France.

# CANALPLUS.FR

IL Y A UNE VIE SUR LE WEB

CHAQUE JOUR EN DIRECT DU FESTIVAL DE CANNES

LES RÉALISATEURS VOUS CUISINENT TOUTES SORTES DE CHOSES... SAUF LES NAVETS.

Découvrez en temps réel et en vidéo le sujet d'un grand réalisateur filmé en direct, dialoguez avec lui par "chat" et dès le lendemain visionnez le film monté accompagné de son making of.



# Le dramaturge Lars Noren met en pièces le modèle social suédois

Jean-Louis Martinelli prend congé du Théâtre national de Strasbourg avec un texte fleuve de sept heures

**CATÉGORIE 31, de Lars Noren.** Mise en scène : Jean-Louis Martinelli. Avec Eric Caruso, Delphine Chuillot, Alain Fromager, Christine Gagnieux, Dominique Jacquot, Nathalie Kousnetzoff, Daniel Laloux, Antoine Mathieu, Sylvie Milhaud, Michèle Oppenot, Mounia Raoui. **THÉÂTRE NATIONAL DE STRASBOURG, 1, avenue de la Marseillaise, Strasbourg.** Tél. : 03-88-24-88-00. Intégrale vendredi 19 et 26, à 18 heures ; samedi 20 et 27, à 17 heures ; dimanche 21 et 28, à 15 heures. Première partie : mercredi 24, à 20 heures. Seconde partie : jeudi 25 à 20 heures. De 20 F (3,05 €) à 140 F (21,34 €). Durée : sept heures. Jusqu'au 28 mai. Le texte de la pièce est publié aux éditions de l'Arche (238 p., 95 F, 14,98 €).

## STRASBOURG

de notre envoyée spéciale

Pour sa dernière création au Théâtre national de Strasbourg, dont il quittera la direction le 30 juin, Jean-Louis Martinelli n'a pas choisi la facilité. Il lance sur la scène une foule isolée dans la ville, soudée par la misère : les personnages de *Catégorie 31*, de l'écrivain suédois Lars Noren.

La *Catégorie 31* est le nom que la police de Stockholm donne à tous les marginaux qui se retrouvent à Sergelstorg, une place du centre, sur laquelle donne le Beaubourg suédois, un bâtiment qui regroupe des salles de ciné-

ma, le grand théâtre municipal, une bibliothèque. Une autoroute urbaine contourne la place battue par les vents, qui s'enfoncent dans une galerie marchande souterraine avec accès à la gare. Sergelstorg est un point névralgique de Stockholm. Beaucoup de monde y passe, les gens qui rentrent chez eux, les jeunes qui se retrouvent au McDonald's. C'est là que les marginaux ont élu domicile, dans ce va-et-vient urbain où s'inscrit la faille du modèle social suédois. La police patrouille, une boutique pour drogués côtoie les magasins de vêtements, l'indifférence se mêle à l'affluence.

## LES STIGMATES DE LA MISÈRE

Lars Noren (né en 1924) a passé des semaines en compagnie des marginaux de Sergelstorg. Il en a retiré une pièce en rupture avec le théâtre de « boulevard macabre » dans la lignée de Strindberg, auquel il nous avait habitués, et qui lui a valu sa réputation de dramaturge de première grandeur sur les scènes européennes. *Catégorie 31* force les normes, par sa durée et son ampleur. Jouée dans son intégralité, la pièce dure huit heures. Elle met en scène vingt-cinq personnages – plus la foule des passants – dont les solitudes et les paroles se croisent. C'est une œuvre complexe, qui réinvente une modernité aux *Bas-Fonds*, de Gorki. Elle commence au ras du bitume et s'élève jusqu'au lyrisme ; elle

est à la fois très construite et « déstructurée » – comme un matériau dans lequel chaque metteur en scène peut aller puiser.

Jean-Louis Martinelli a choisi de présenter *Catégorie 31* au Studio Kablé, beaucoup plus brut que la salle du TNS. La pièce est jouée soit en deux soirées, soit au cours d'intégrales de sept heures – avec entractes et restauration pour les spectateurs. Dix-huit comédiens se partagent les rôles. Ils habitent la place à laquelle ils accèdent par des marches qui semblent s'enfoncer dans des abîmes. Cartons posés sur le sol, lumière jaune. La mise en scène de Jean-Louis Martinelli s'attache à la succession des scènes. Elle montre la lassitude d'une silhouette, la cruauté d'un corps de femme nu, usé, les spasmes du manque et les stigmates de la misère. Elle se fait encore plus sombre vers la fin, où l'on voit les habitants de la place gisant sur des matelas, au bord d'une étendue d'eau glauque. Et ce n'est pas le cœur d'un fœtus qui bat – dernière image – qui viendra mettre un peu de baume au cœur.

Sans doute aurait-il fallu tailler beaucoup dans la durée pour que la représentation strasbourgeoise de *Catégorie 31* n'épuise pas la mise en scène et les comédiens. On aurait alors mieux entendu l'écriture en forme d'écoute de Lars Noren.

Brigitte Salino

## Humour et couleurs au festival Choré-Graphique de Tours

+ **QU'HIER.** Daniel Larrieu (chorégraphie). Romain Armita (décor). Lou Dark (lumières). Le 19 mai à 19 heures au Gymnase Bialy. Le 20 mai à 17 heures au Lycée Grandmont. Le Choré-Graphique, 47, rue du Sergent-Leclerc 37 000 Tours. Jusqu'au 21 mai. Tél. : 02-47-36-46-13. 80 F (12,02 €). Prochains spectacles : Christian Bourigault les 20 et 21 mai. Stuart Sherman, Jérôme Bel les 20 et 21 mai.

## TOURS

de notre envoyée spéciale

Les chorégraphes Daniel Larrieu et Dominique Boivin ont bien des affinités. Poètes du geste, ils irradient cette légèreté qui sied aux âmes pudiques. La légèreté étant d'abord élégance faite à l'autre dans un monde de brutes, ils passent parfois, qui pour un dandy, qui pour un joyeux luron. Tous les deux aiment les gens, le « fait maison » avec deux bouts de

laine, la chansonnette française à l'ancienne, la fête, le populaire. L'un a dansé pour l'autre, et réciproquement.

Pour le *Cabaret, la Belle Etoile* (1993) de Boivin, Daniel Larrieu imagine un duo avec une poupée de chiffons jaune qui sert aujourd'hui de préambule à sa nouvelle pièce + qu'hier, échantillonnage de danses de son répertoire. Dominique Boivin présente *Conte sur moi*, à visée apparemment autobiographique. Rhabillées aux couleurs d'aujourd'hui – rose fuchsia, vert menthe, turquoise flashy –, ces deux entreprises de mémoire lissent le passé pour tracer un impeccable défilé de danses. Dans *Conte sur moi*, pour la première fois de sa carrière, Dominique Boivin n'apparaît pas sur scène. Dommage, tant ce délicieux personnage sait l'art de tout dire avec trois fois rien : un bonnet pour les ballets russes, un foulard... et Isadora Duncan est parmi nous dans son solo best-seller

La Danse, une histoire à ma façon.

Conte sur moi donc, mais sans moi. Qu'à cela ne tienne, les pétaradants Christine Corday et Philippe Priasso entraînent la troupe dans la sarabande. Personnages gentiment excentriques, numéros de danses, se télescopent dans la profusion. Mais l'absence de Boivin se fait sentir à plus d'un titre. Retranché de la pièce, on dirait qu'il s'en est volontairement détaché, tirant sa fable vers un optimisme de comédie. Lui qui nous a habitués à des spectacles montagnés russes avec secousses émotionnelles, nous livre un bouquet de belles images sages.

En s'affrontant à un grand plateau, ce qui n'est pas son sport quotidien, Dominique Boivin semble régler un plan de circulation, certes complexe, mais un peu systématique. Dans le même temps, il redécouvre la danse, plutôt passée aux oubliettes chez lui, et règle des variations abstraites joliment savantes.

## UN CORPS HEUREUX

Fidèle à lui-même dans + qu'hier Daniel Larrieu pose sur un tapis de scène rouge cerise un traité de style, déclinant les figures qui ont labellisé son écriture depuis vingt ans. Identifiables au premier coup d'œil, les hanches souples, les épaules qui roulent, les moulinets de bras, les bascules au sol, ces petits sauts de cabri, ces gestes faussement quotidiens qui font du bien. Pour les connaisseurs, des noms de pièces anciennes remontent à la mémoire : *Chiquenaudes* (1982), *Les Bâtisseurs* (1989), *Emmy* (1993), *Delta* (1996). Ce mixte de géométrie et de rondeur affirme le désir d'un corps heureux, jouissant du mouvement avec une discrète volupté.

L'origine de cet exercice interprété par sept danseurs dont Larrieu lui-même ? Le souci de répondre au désir de nombreuses petites municipalités de la région Centre d'accueillir une production du chorégraphe. Daniel Larrieu a donc conçu, sans décor ni lumières, ce + qu'hier comme une sorte de carte de visite à glisser dans les jardins, sur les places des villages, et pourquoi pas dans les champs. Pour cette septième édition du Choré-Graphique, placée sous le signe de l'humour, il jouera dans un gymnase et un lycée.

Rosita Boisseau

## SORTIR

### PARIS

**Philadelphia Orchestra**  
Dvorak : *Carnaval*. Bartok : *Concerto pour piano et orchestre n° 3*. Strauss : *Sinfonia domestica*. Yefim Bronfman (piano), Wolfgang Sawallisch (direction). L'Orchestre de Philadelphie est l'une des formations les plus célèbres du monde. Forcée par le légendaire Leopold Stokowski, elle a développé un son rond, chaleureux, suave. Les chefs qui ont succédé au Britannique (Eugene Ormandy, Riccardo Muti) et aujourd'hui Wolfgang Sawallisch ont capitalisé sa réussite. Le programme qu'ils présentent à Paris est à marquer d'une pierre blanche.  
*Châtelet. Théâtre musical de Paris. 1, place du Châtelet, Paris 1<sup>er</sup>.*  
M<sup>o</sup> Châtelet. Le 20, 20 heures. Tél. : 01-40-28-28-40. De 50 F à 350 F.  
**Tom Harrell Octet**  
**Benny Golson All Stars Quintet**  
Non loin du lac de la Vallée des fleurs, avec en vue les plantes grimpanes, les pivoines, œillets ou tulipes printanières parmi les nombreuses variétés du Parc floral, le Delta, vaste tente blanche, attire un public d'amateurs de jazz et de flâneurs avertis. Bel endroit et programmation de qualité (Charles Lloyd y a joué avec toute sa folie poétique le 14 mai). Le trompettiste Tom Harrell, soliste intense, présentera un octet avec une section de cuivres et d'anches de haute tenue (Conrad Herwing au trombone, Don Braden et Greg Tardy aux saxophones...) le 20 mai ; Benny Golson lui succédera en quintet le 21. Le saxophoniste, ancien directeur musical d'Art Blakey, cofondateur du Jazztet avec Art Farmer, compositeur de « tubes » comme *Blues March*, *Stablemates* ou *Whisper Not*, sera notamment accompagné de Mulgrew Miller (piano) et de Buster Williams (contrebasse). Excellent.  
*Parc floral de Paris. Bois de Vincennes, Paris 12<sup>e</sup>.*

M<sup>o</sup> Château-de-Vincennes. Les 20 et 21, 16 h 30. Entrée au Parc floral 10 F, accès libre au festival en fonction des places disponibles.  
**Sheikh Ahmad al-Tuni**  
Ce munshid, maître de cérémonie soufie, est l'un des plus appréciés en Egypte, où ses cassettes sont très prisées. Ses longues déclamations, son chant habité, tendu de feu, suggère tantôt la transe orageuse, tantôt le total apaisement (CD chez Long Distance).  
*Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4<sup>e</sup>.* M<sup>o</sup> Châtelet. Le 20, 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.

### RÉGION PARISIENNE

**Festival de musiques et danses du monde de Ris-Orangis**  
Situé à 25 km au sud de Paris, le parc entourant le lac de Courcouronnes, dans l'Essonne, est un cadre de verdure idéal vers lequel vont converger cette année encore les amateurs de musiques du monde, qu'elles soient des provinces de France, de Scandinavie ou du Burkina Faso. On y viendra en famille butiner d'une scène à l'autre, goûter aux plaisirs variés et cosmopolites proposés par ce festival qui, dans le genre, est un record de longévité. Au programme de cette 25<sup>e</sup> édition, près d'une centaine d'artistes et la promesse encore de curiosités musicales dépayssantes. On y entendra le groupe scandinave Loituma, Saly Velingara, du Sénégal, des chants du Soudan et de Mongolie, le groupe Musafif du Rajasthan, La Bottine souriante, du Québec... Pendant que leurs parents flâneront entre les stands du salon-marché des musiques traditionnelles, les enfants pourront, eux, virevolter avec Tourneville.  
*Courcouronnes (91). Parc du Lac. RER D Evry-Courcouronnes, navette gratuite avec le parc. Le 20, à partir de 13 heures. Tél. : 01-69-02-13-20. De 80 F à 160 F ; gratuit pour les moins de 14 ans.*

## GUIDE

### REPRISES CINÉMA

**Les Bourreaux meurent aussi**  
de Fritz Lang, avec Brian Donlevy, Walter Brennan, Hans von Twardowski, Gene Lockhart, Anna Lee. Américain, 1942, noir et blanc, copie neuve (2 h 20).  
VO : Grand Action, 5<sup>e</sup> (01-43-29-44-40).

### TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

### ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

*Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures le dimanche.*

**Flash Circus**  
de Corine Linden, Michel Klein et Ismail Safwan, mise en scène d'Ismail Safwan, avec Corine Linden, Michel Klein et Brice Berthoud.

*Maison des Arts, place Salvador-Allende, 94 Créteil. Le 20, 20 h 30. Tél. : 01-45-13-19-19. 25 F et 40 F.*

**Guy Debord et les situationnistes**  
avec Mehdi Belhaj Kacem, Jean-Paul Curnier, Georges Lavaudant, Jean-François Violeau et Giorgio Agamben. *Odeon-Théâtre de l'Europe, 1, place Paul-Claudel, Paris-6<sup>e</sup>.* M<sup>o</sup> Odeon. Le 20, 15 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. Entrée libre.

**Solistes de l'Orchestre de Paris**  
Fellini-Chaplin-Hitchcock. Sur une idée d'Eric Picard.  
*Opéra-Comique - salle Favart, 5, rue Favart, Paris-2<sup>e</sup>.* M<sup>o</sup> Richelieu-Drouot. Le 20, 11 heures. Tél. : 01-45-61-65-89. 50 F.

**Philippe Bianconi (piano)**  
Chopin : *Valse op. 18, Nocturne op. 27, n° 1*. Liszt : *Grand Galop chromatique, Les Cloches de Genève*. *Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19<sup>e</sup>.* M<sup>o</sup> Porte-de-Pantin. Le 20, 15 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. 40 F.

**Musiciens de l'Ensemble orchestral de Paris**  
Thielemans : *Blusette*. Shearing : *Lullaby of Birdland*. Ellington : *Caravan*. Ellington-Strayhorn : *Fly me to the Moon*. Strayhorn : *Take the A Train*. Piazzola : *Quatuor à cordes*. Vinao : *Thumblers*. Houllif : *Samba*. Gershwin : *Lullaby*. Franck Della Valle, Mirana Tutuianu (violin), Philippe Dussol (alto), Hugh Mackenzie (violoncelle), Jean Geoffroy (percussions). *Salle Cortot, 78, rue Cardinet, Paris-17<sup>e</sup>.* M<sup>o</sup> Malesherbes. Le 20, 17 h 30. Tél. : 08-00-42-67-57. 80 F.  
**Tranes européennes Orchestra**  
*Théâtre du Lierre, 22, rue du Chevaleret, Paris-13<sup>e</sup>.* M<sup>o</sup> Bibliothèque-F-Mit-

*terrand. Jusqu'au 20 mai, 20 h 30. Tél. : 01-45-86-55-83. De 60 F à 90 F.*

**Brad Mehldau Trio**  
*Noisiel (77). La Ferme du buisson, allée de la Ferme. Le 20, 20 h 45. Tél. : 01-64-62-77-77. De 45 F à 120 F.*

**Dance Machine 2000**  
*Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris 9<sup>e</sup>.* M<sup>o</sup> Porte-de-Bercy. Le 20, 23 heures. Tél. : 01-44-68-44-68. 120 F.

**Opérisima**  
*Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris-11<sup>e</sup>.* M<sup>o</sup> Voltaire. Le 21, 16 heures, jusqu'au 20 juin. Tél. : 01-43-14-35-35. 180 F.

**Juliette Gréco, Véronique Pestel**  
*Champigny-sur-Marne (94). Théâtre Gérard-Philipe, 54, rue du Château. Le 20, 20 h 30. Tél. : 01-48-80-96-28. 100 F.*

**Juliette**  
*Montigny-le-Bretonneux (78). Théâtre de Saint-Quentin, place Georges-Pompidou. Le 20, 20 h 30. Tél. : 01-30-96-99-00. 160 F.*

**Hacha y Machete**  
*LMP. L'Olympic, 20, rue Léon, Paris-18<sup>e</sup>.* M<sup>o</sup> Château-Rouge. Le 20, 21 heures. Tél. : 01-42-52-42-63. 40 F.

**Nadau**  
*Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-9<sup>e</sup>.* M<sup>o</sup> Opéra. Le 20, 21 heures. Tél. : 01-47-42-25-49. De 150 F à 200 F.

**Noite do Brasil**  
*Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris-9<sup>e</sup>.* M<sup>o</sup> Pigalle. Le 20, 23 h 30. Tél. : 01-44-92-77-66. 100 F.

**L'Orient Express Moving Shnorers**  
*Athis-Mons (91). Salle Lino-Ventura, 4, rue Samuel-Desbordes. Le 20, 21 heures. Tél. : 01-60-48-46-18. 90 F.*

**Taufik Bestandji et son orchestre**  
*Suresnes (92). Théâtre Jean-Vilar, 16, place Stalingrad. Le 20, 21 heures. Tél. : 01-46-97-98-10. 120 F.*

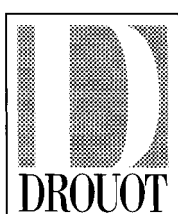
**Ensemble Jar**  
Musique traditionnelle de Russie  
*Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16<sup>e</sup>.* M<sup>o</sup> Passy : le 20, 20 heures. Tél. : 01-56-40-15-16. 50 F ; également au Centre culturel de Russie, 61, rue Boissière, Paris-16<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Victor-Hugo : le 22, 20 heures. Tél. : 01-44-34-79-79. De 50 F à 100 F.

### RÉSERVATIONS

**Belén Maya et La Yerbabuena**  
Danse flamenco.  
*Du 30 mai au 9 juin, au Théâtre des Abbesses. Tél. : 01-42-74-22-77.*  
**La Compagnie Sasha Waltz**  
*Du 24 au 28 mai, au Théâtre de la Ville. Tél. : 01-42-74-22-77.*

**Latitudes Villetle-Brésil**  
250 artistes brésiliens dont Gilberto Gil, Maria Bethânia, Lenine, Antonio Nobrega.  
*Les 26, 27, 28 mai et les 2, 3, 4 juin, à la Cité de la musique. Tél. : 01-40-03-75-75.*

**Marc Ribot et los Cubanitos postizos**  
*Le 24 mai, au Trabendo. Tél. : 01-49-25-81-75.*



## DROUOT RICHELIEU

9, RUE DROUOT, 75009 PARIS  
Tél. : 01 48 00 20 20 - Fax : 01 48 00 20 33

Calendrier des ventes au : 01 48 00 20 17  
Internet : <http://www.gazette-drouot.com>

### Expositions :

*la veille de la vente, 11h à 18h  
le matin de la vente, 11h à 12h*

Régisseur O.S.P., 47, rue Louis Blanc,  
92984 LA DEFENSE CEDEX - 01 49 04 01 83

### LUNDI 22 MAI

S.3- 14H Pierres précieuses. Me WAPLER

### MARDI 23 MAI

S.3- 14H Beaux bijoux et objets de joaillerie. Me WAPLER

### JEUDI 25 MAI

S.9- Importantes estampes modernes.  
Collection HENRI M. PETIET (21<sup>e</sup> vente). PIASA

### VENDREDI 26 MAI

S.14- Arts d'Afrique et d'Océanie. PIASA



## DROUOT MONTAIGNE

15, AVENUE DE MONTAIGNE  
75008 PARIS  
Tél. : 01-48-00-20-80

MERCREDI 24 MAI A 14H30

ARTS DECORATIFS DU XX<sup>e</sup>  
Me de RICQLES. Expert : M. Marcihac

PIASA. PICARD, AUDAP, SOLANET & ASSOCIES

5, rue Drouot (75009) 01.53.34.10.10

de RICQLES, 46, rue de la Victoire (75009) 01.48.74.38.93

WAPLER, 16, place des Vosges (75004) 01.42.78.57.10

BOX  
MAN

www.boxman.fr

COUP DE FOUDRE  
A NOTTING HILL  
(DVD) 179 F  
Prix TTC valable jusqu'au 15/06/00,  
hors frais d'expédition

Plus de musique pour plus de monde

www.boxman.fr



## DISPARITIONS

## Olivier Greif

## Excellent pianiste et compositeur talentueux

LE COMPOSITEUR et pianiste Olivier Greif est mort, samedi 13 mai, des suites probables d'une rupture d'anévrisme. Son corps a été retrouvé, mercredi 17, au pied de son piano, à son domicile parisien de la rue de Seine.

Olivier Greif était né le 3 janvier 1950 à Paris et avait très vite surpris en composant dès l'âge de sept ans puis en obtenant, dix ans plus tard, un Premier Prix de composition au Conservatoire national supérieur de musique de Paris. Il quitte la France en 1969 pour étudier avec Luciano Berio, à la Juilliard School de New York, et assiste le compositeur italien pour la création d'*Opera*, à Santa Fe, en 1970.

A cette époque, il apparaît comme un jeune homme fringant, ultra-brillant, déchiffrait sans aucun mal les partitions les plus difficiles. Il fréquente Salvador Dali, se fait connaître de Virgil Thomson et Leonard Bernstein, lequel lui écrira, en 1980 : « *Votre musique est extraordinaire.* » Olivier Greif reçoit plusieurs commandes officielles, est joué dans le cadre du Centre Georges-Pompidou, en collaboration avec l'Ircam et le Festival d'Automne à Paris (Nô, 1980), devient codirecteur artistique du Festival-Académie des Arcs, en 1983, après y avoir enseigné dix ans.

Au milieu des années 70, Greif se « cherche » et tente de faire entendre une expression tonale et lyrique. Sa quête d'identité dépasse le cadre artistique et l'amène à fréquenter un maître indien dont les principes sont fondés sur l'ouverture du cœur et l'attachement aux valeurs des arts et du sport. Il sera fidèle à cet enseignement pendant vingt-deux ans, adoptant le prénom de Haridas (« serviteur de Dieu », en sanskrit), devenant même, à Paris, le relais de ce maître installé aux Etats-Unis.

En 1998, Haridas Greif redevient Olivier Greif et rompt avec ce mouvement, cessant les pratiques méditatives sans pour autant renier cet acquis spirituel. Les amis et les relations professionnelles

d'Olivier Greif savaient que l'homme avait gardé un contact très aisé avec les valeurs du monde occidental et ne pratiquait pas le prosélytisme. Sa discrétion en ce domaine n'avait d'égale que sa modestie et la parfaite courtoisie dont il faisait toujours preuve.

Excellent pianiste, Olivier Greif est fréquemment invité à jouer sa propre musique, mais il se plaît à interpréter, plus souvent en formation de chambre qu'en solo, des œuvres françaises rares. Il signe plusieurs disques dont deux de piano seul récemment édités par le label Pianovox. Le premier est consacré à Benjamin Britten, le second est un étonnant et très personnel enregistrement de pièces pour piano de Francis Poulenc, salué par la presse et notamment récompensé d'un Diapason d'or, en 1999.

A France-Musiques, où il intervient souvent, sa réputation est celle d'un « bon client », comme le dit le jargon de la maison : à l'aise au micro, compétent et mesuré, il intervient fréquemment sur la chaîne, usant d'un ton fait d'une componction d'autant plus relative qu'elle servait de paravent à un humour malicieux et discrètement ravageur. Les producteurs de cette chaîne appréciaient grandement sa capacité à donner des exemples au piano et ses facultés de lecture à vue lui permettant à l'occasion de déchiffrer en direct et sans aucune préparation.

L'ouverture d'esprit d'Olivier Greif était fameuse. Face à l'œuvre de ses collègues, il manifestait de la bienveillance et de la clairvoyance. Il savait en particulier reconnaître le « métier » de compositeurs dont il n'approuvait pas forcément la sensibilité. Participant récemment à une émission de radio pour le programme BBC 3, il avait frappé par ses propos sincères, mesurés et justes sur la perception par les Français – et par lui-même – de la figure de Pierre Boulez.

Bouillonnant de projets, proche de nombreux interprètes (le violoncelliste Christophe Henkel, le violoniste Renaud Capuçon, le

Quatuor Vogler, le baryton Stephan Genz, la soprano Marie Devellereau, le jeune chef Jérémie Rohrer, entre autres nombreux artistes), Olivier Greif écrivait avec une constance qui semblait vouloir rattraper un temps non perdu, mais pendant lequel – les années « Haridas » – il avait quelque peu mis sa musique en veilleuse. Cette urgence était d'autant plus pressante qu'elle tenait à deux expériences de maladies très graves, un cancer du colon d'abord, puis, plus récemment, une pancréatite aiguë dont il s'était également totalement remis.

D'une affabilité et d'une urbanité merveilleuses, d'une légèreté de commerce qui était le fruit d'une épure et non d'une quelconque mondanité (Greif évoquait souvent la fragilité arbitraire de la vie), le musicien avait une manière élégante et simple de lancer les « prières d'écouter » sa musique, lyrique le plus souvent, mais âpre aussi, aiguë, profuse et douce-amère comme pouvaient l'être celles de deux musiciens qu'il admirait, Benjamin Britten et Dimitri Chostakovitch. Au sein d'un catalogue comprenant des œuvres symphoniques, des concertos (il s'appretait à écrire un concerto de violon), de la musique de chambre, ses pièces vocales paraissent les plus marquantes, notamment ses *Chants de l'Ame* (1996), un grand cycle de ce siècle, vaste composition en langue anglaise dotée d'une puissance presque magique, tour de force dont l'unité flagrante est faite d'éléments pourtant hétérogènes. Ce cycle est heureusement enregistré sur disque (1 CD Triton TRI 331101).

Olivier Greif avait récemment enregistré la bande-son d'un spectacle de danse chorégraphié par Victor Pêche (donné du 23 au 26 mai, au Sudden Théâtre, 14 bis, rue Saint-Isaure, Paris 18<sup>e</sup>), *L'amertume de la salade rend les escargots mélancoliques*, des pièces pour piano intitulées *Portraits et apparitions*.

Renaud Machart

## Julien Vartet

## Directeur de théâtre et auteur à succès

LE DIRECTEUR de théâtre et auteur dramatique Julien Vartet est mort à Paris, samedi 13 mai. Il était âgé de quatre-vingt-neuf ans.

Julien Vartet – Maurice Jean de son vrai nom – est né à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), le 29 mars 1911. Après des études littéraires, il se lance dans l'industrie. En 1939, il fonde la société d'huiles lubrifiantes Labo-Industrie, dont il restera le président-directeur général jusqu'en 1987. Sa réussite en tant qu'homme d'affaires lui a permis d'acquiescer le Théâtre Edouard-VII, puis le Théâtre des Mathurins. Il a égale-

ment tenu les rênes du Théâtre de la Potinière, de 1986 à 1993. Parallèlement à ces activités, il a écrit des romans (dont un roman policier, *Le Déjeuner interrompu*, qui lui a valu le prix du Quai des orfèvres en 1979) et une quinzaine de pièces, qu'il a regroupées en « familles » – pièces ironiques, narquoises, incisives, caustiques – à la manière de son maître, Jean Anouilh.

Certains pièces de Julien Vartet ont connu un grand succès. *Décibel*, créée en 1966 au Théâtre de la Madeleine, dans une mise en scène de Pierre Dux, a été reprise au Théâtre Edouard-VII en 1991 et

en 1994. *La Frousse*, dans laquelle jouait Odette Laure à la création, en 1976, a été rejouée en 1988-1989, puis en 1993, avec Bernadette Lafont. *Archibald*, créée en 1990, en est à sa 850<sup>e</sup> représentation depuis sa reprise, en 1996. Cette pièce, qui est actuellement à l'affiche d'Edouard-VII, met en scène une productrice de champagne (jouée par Yolande Folliot), à Reims, aux prises avec un inspecteur des impôts. Son succès témoigne de la vitalité de Julien Vartet dans le théâtre de boulevard, auquel il a voué sa vie.

Brigitte Salino

## NOMINATION

Jacques Renard, ancien membre de l'équipe de Jack Lang lorsque ce dernier était ministre de la culture, a été nommé, par décret publié au *Journal officiel* du 17 mai, président du Centre des monuments nationaux (CMN), établissements qui se substitue depuis la

fin du mois d'avril à la Caisse nationale des monuments historiques et des sites (CNMHS).

[Né le 24 mars 1949, Jacques Renard est un ancien élève de l'Ecole nationale d'administration et administrateur civil. De 1981 à 1986, il a été membre du cabinet de Jack Lang au ministère de la culture, et de mai 1988 à no-

vembre 1991 directeur adjoint de son cabinet. Jacques Renard a été aussi délégué adjoint aux arts plastiques et directeur de l'administration générale du ministère de la culture en 1992-1993, puis directeur général de l'Etablissement public de la Bibliothèque de France en mai 1993. Jacques Renard est actuellement délégué national à la culture du PS.]

## JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 19 mai sont publiés :

- **Santé** : un décret relatif à l'injonction de soins concernant les auteurs d'infractions sexuelles et modifiant le code de la santé publique.
- **Justice** : un décret modifiant le code de procédure pénale et relatif au fichier national automatisé des empreintes génétiques et au

service central de préservation des prélèvements biologiques ;

un arrêté fixant la liste des segments d'ADN sur lesquels portent les analyses génétiques pratiquées aux fins d'utilisation du fichier national des empreintes génétiques.

● **Assemblée nationale** : un décret portant convocation des électeurs de la 6<sup>e</sup> circonscription du Haut-Rhin pour l'élection d'un député.

## LE MONDE ECONOMIE

avec **Le Monde**  
DATÉ MARDI

## AU CARNET DU « MONDE »

## Naissances

Nathalie WAJEMAN  
et  
Ivan TOULOUSE  
font partager, avec sa sœur  
Constance TOULOUSE-MALIFAUD,  
la joie de la naissance de

Solal,

le 13 mai 2000, à 16 h 40.

22, rue Mouton-Duvernét,  
75014 Paris.

## Anniversaires de naissance

– Concarneau, 20 mai 2000.

Véronique, Olivier, Aymeric, Gwénoél, Charlotte et Malo,  
Marine, Jean-Eric, Romain, Alexis et Tamara,  
Séverine, Pascal, Cannelle et Perinne,  
Jérôme,  
souhaitent un merveilleux soixantième printemps à

Moune,

avec une pensée affectueuse à Josette et Michèle.

## Mariages

Arthur, Lucien, Lola, Victor,  
Sylvie et Alain GONTHIER  
souhaitent, en ce 20 mai 2000, à

Marie et Stephen

de longues et belles années de bonheur aux USA ou en France.

## Décès

– Richard Peduzzi, directeur de l'Ecole nationale des arts décoratifs,  
Et les enseignants,  
ont la tristesse de faire part de la disparition de

Christiane BAILLY,  
enseignante de conception vêtement  
à l'Ensad de 1993 à 1998.

Son souvenir restera longtemps parmi eux.

(*Le Monde* du 18 mai.)

## Madeleine GIOCANTI

nous a quittés le 16 mai 2000.

Famille et amis se retrouveront pour l'enterrement samedi 20 mai, à 11 heures, à Saint-Denis.

– Madeleine Lachaux,  
son épouse,  
François, Vincent, Frédéric,  
ses enfants,  
Guillaume et Manon,  
ses petits-enfants,  
Et toute sa famille,  
ont la tristesse de faire part du décès de

M. André LACHAUX,  
diplômé de l'Ecole nationale  
de la France d'outre-mer,  
conseiller maître honoraire  
de la Cour des comptes,  
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 17 mai 2000, en son domicile.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 23 mai, à 11 heures, en l'église Notre-Dame de la Gare, place Jeanne-d'Arc, Paris-13<sup>e</sup>.

L'inhumation aura lieu le mercredi 24 mai, à 11 heures, au cimetière de Bouquet (Gard).

7, square Dunois,  
75646 Paris Cedex 13.

– Le premier président,  
Le procureur général,  
L'Association des magistrats et anciens magistrats de la Cour des comptes,  
ont la tristesse de faire part du décès de

M. André LACHAUX,  
conseiller maître honoraire,  
officier de la Légion d'honneur.

Cour des comptes,  
13, rue Cambon,  
75100 Paris 01 SP.

– Chantal Leclaire,  
Et ses fils,  
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel LECLAIRE,  
directeur-adjoint  
à l'ABC International Bank PLC Paris,  
jusqu'en 1998,

survenu le 17 mai 2000, à l'âge de cinquante ans.

La bénédiction aura lieu le lundi 22 mai, à 15 h 30, en l'église de Survilliers (Val-d'Oise).

3, rue du Jardin-de-la-Cure,  
95470 Saint-Witz.

– L'équipe de l'Institut d'histoire du temps présent (CNRS)  
a appris avec une grande tristesse la disparition de

Claude LÉVY,

qui fut le secrétaire général du Comité d'histoire de la deuxième guerre mondiale, puis chargé de mission à l'IHTP lors de sa création.

C'était un historien de grande valeur et un homme d'une grande générosité personnelle et intellectuelle.

Nous adressons toutes nos condoléances à sa famille.

– Sara Goldberg et son époux,  
Mayer Attié et son épouse,  
Moïse Attié et son épouse,  
Joseph Attié et son épouse,  
Tania Horn et son époux,  
ses enfants,  
petits-enfants et arrière-petits-enfants,  
ont le chagrin de faire part du décès de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

Zakié,  
née DABBAH,  
épouse ATTIE,

le 17 mai 2000, à Sao-Paulo, au Brésil,  
née à Alep, en Syrie, en 1900.

Joseph Attié, Cécile et David,  
248, boulevard Raspail,  
75014 Paris.

## Remerciements

– Kémisa Oudjane  
et sa fille Somaïa,  
remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil lors du décès de leur fille et sœur

Hana,

survenu le 27 avril 2000.

M<sup>me</sup> Oudjane Kémisa,  
95, boulevard Saint-Michel,  
75005 Paris.  
M<sup>me</sup> Oudjane Kémisa,  
Collège enseignement moyen,  
Lamrani,  
Skikda,  
21000 Algérie.

## Anniversaires de décès

Robert KIÉFÉ,

décédé en 1989.

Onze ans sans toi, c'est très dur.

Mais tu resteras toujours aussi présent parmi nous.

Ta femme,  
Tes enfants,  
Et tous tes petits-enfants.

– A l'occasion du dix-huitième anniversaire du

docteur Alain RYFMAN,

sa famille et ses amis se réuniront pour la célébration d'un office religieux à sa mémoire, le dimanche 21 mai 2000.

Rendez-vous à 11 h 45, à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux.

*In memoriam.*

20 mai 1997

Baronne Clara  
SAPKAS-KELLER.

Elle aurait tant voulu voir l'an 2000. Son courage, sa générosité, son amour nous manquent.

– Le 20 mai 1993, disparaissait

Paul TAIEB,  
inspecteur général AEN.

Merci de garder encore vivant son souvenir.

## Messes anniversaires

– Il y a un an,

Marcel BORDET,  
ancien élève  
de l'Ecole normale supérieure,  
inspecteur général honoraire  
de l'éducation nationale,

quittait ceux qui l'ont connu et aimé.

Une messe sera célébrée à son intention le mercredi 24 mai 2000, à 18 heures, en l'église Saint-Etienne-du-Mont, place du Panthéon, Paris-5<sup>e</sup>.

## Souvenirs

– Le 21 mai 1965,

Pierre-Edouard HAUREZ,  
agréé de l'Université,

s'endormait dans la paix de Dieu.

Rosemonde, Olivier et Frédéric prient ceux qui l'ont aimé et connu de s'unir à eux dans le souvenir et la prière.

## Stages

**Passport pour la Chine**  
stages intensifs de chinois 30/06 au 13/07 ou 31/07 au 12/08. Cours hebdomadaires tous niveaux à partir d'octobre 2000  
Paris-6<sup>e</sup>. 01-43-29-61-98.

## Concours

**Université Paris-I - Panthéon-Sorbonne**

Préparation au concours externe d'entrée à l'Ecole nationale d'administration. Admission après examen du dossier et test d'aptitude. Renseignements et retrait des dossiers à partir du 12 juin 2000.  
CIPCEA, 12, place du Panthéon, Paris-5<sup>e</sup>.  
Tél. : 01-44-07-79-35  
Inscriptions définitives et début des enseignements : octobre 2000.

## Colloques

– Le renouveau de l'Irlande du Nord, par le professeur P.G. McKenna, 23 mai 2000, à 18 h 30, au British Council, métro Invalides. Tél. : 01-49-55-73-32.

## Soutenances de thèse

– Fabrice Etilé, ECP a soutenu, le 5 mai 2000, à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, sa thèse de doctorat en sciences économiques : **Usages des drogues et dépendance, une analyse économique.**

Le jury lui a décerné à l'unanimité le titre de docteur en sciences économiques, avec la mention Très Honorable et ses félicitations.

## Jubilé

– Présentation du livre de Jacques BENOIST, **Le Sacré-Cœur des femmes** (L'Atelier, 496 pages), présidée par Jean Guéguinou, avec Elisabeth Dufourcq, Michel Naudin, Jean-Robert Armogathe, Samuel Pruvot et Bernard Stefan.

Le samedi 27 mai 2000, à 10 heures, au Sacré-Cœur de Montmartre.

Présentation de l'auteur, interviewé par Samuel Pruvot, le dimanche 28 mai, 10 heures, à la Visitation, 68, avenue Denfert-Rochereau, Paris-14<sup>e</sup>.

**Le Père Jacques BENOIST**

nous invite aux messes de son jubilé d'argent le samedi 27 mai 2000, à 12 heures, au Sacré-Cœur de Montmartre, ou le dimanche 28 mai, à 9 heures, à la Visitation, 68, avenue Denfert-Rochereau, Paris-14<sup>e</sup>. Tél. : 01-43-22-36-97. R.S.V.P.

CARNET DU MONDE  
TARIFS AN 2000 - TARIF à la ligne

**DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 140 F TTC - 21,34 €**  
**TARIF ABONNÉS 120 F TTC - 18029 €**

**NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS 550 F TTC - 83,85 € FORFAIT 10 LIGNES**  
**Toute ligne suppl. : 65 F TTC - 9,91 €**  
**THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 F TTC - 12,96 €**  
**COLLOQUES - CONFÉRENCES :**

*Nous consulter*  
**☎ 01.42.17.39.80**  
**+ 01.42.17.38.42**  
**Fax : 01.42.17.21.36**  
**e-mail: carnet@mondepub.fr.**

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

**Le Monde**  
**DOSSIERS & DOCUMENTS**  
LITTÉRAIRES

**Claudiel**  
**ou la passion de midi**

« La joie est le premier et le dernier mot de tout Claudiel »

**Maîtres et valets, le jeu de rôle**

Molière, Marivaux, Goldoni, Beaumarchais ont tous mis en scène maîtres et valets. Des lectures « politiques » des années 70 aux versions plus contemporaines : une mise en scène de ce jeu de rôle perpétuel

**M UNE PUBLICATION DU MONDE**  
**CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX**



# « GaultMillau » s'intéresse à la malbouffe

Le magazine devient bimestriel et lance une nouvelle formule au style impertinent, en rupture avec son proche passé

L'ŒIL se fixe immédiatement sur la boîte de conserve entrouverte. Son étiquette, de couleur vert prairie, affiche un visage souriant et célèbre que soulignent des moustaches gauloises... Vous y êtes ! C'est José Bové, porte-parole de la Confédération paysanne, globe-trotter de la contestation, « garanti sans OGM », estampillé « made in Seattle ». José Bové en tête d'affiche, revue et corrigée façon Andy Warhol, à la sauce Campbell !

Pour le premier numéro d'une formule très largement renouvelée, GaultMillau frappe juste et fort, en rupture de ton avec son passé, ne

négligeant ni l'impertinence ni la distance avec le petit milieu de la gastronomie. La jeune équipe en place consacre son dossier à la bataille du goût. « Vous avez bien vu et bien lu, claironne l'éditorial. GaultMillau s'intéresse à la malbouffe. » Et d'affirmer : « Il est d'usage, dans l'univers médiatique de la gastronomie et de l'art de vivre, de ne traiter que du beau et du bon avec force recettes et paillettes. Ce choix – tout à fait respectable et respecté par un public fidèle – n'est plus le nôtre. »

Né en 1968, quasi-inventeur de la nouvelle cuisine, le GaultMillau nouveau semble ainsi désireux de



renouer avec un journalisme pétillant et insolent. Si le dossier, bâti autour des thèmes défendus par José Bové, arrive un peu tard, il a cependant valeur de manifeste « face à une stratégie de standardisation et d'uniformisation », comme l'écrit Jean-Paul Géné. Au menu : un portrait du héros international en hors-d'œuvre, un entretien point trop roboratif en plat principal et une enquête rapide sur la planète MacDo en dessert. On a goûté repas plus indigeste.

Le reste de la carte est tout aussi plaisant ou instructif. Le maga-

zine innove en publiant des fac-similés d'additions, bouscule les habitudes en laissant s'exprimer des avis contradictoires (un « Pour », un « Contre ») sur des tables renommées, réhabilite par un 18/20 le chef Jean Bardet qui officie à Tours et fut récemment étrillé pour quelques manquements à la réglementation. Loin des ménagements trop souvent lus ici et là, les chroniqueurs donnent également leur point de vue résolument. Le restaurant Georges, suspendu au sixième étage du Centre Georges-Pompidou, est tancé pour le « coup de masse qu'on reçoit en déchiffant l'addition ». Tel autre est réprimandé pour la fadeur de son pain. Un traitement de choc revigorant qui n'exclut pas, quand ils sont mérités, des compliments sur l'accueil, le décor et la... cuisine.

Les vins ne sont pas négligés, avec une belle enquête sur les vins nés dans les caves coopératives, ni le tourisme – on nous entraîne en Sicile –, ni la culture, *Vatel* oblige. Jadis mensuel, puis trimestriel, GaultMillau se présente donc désormais comme un bimestriel tonique dans sa nouvelle livrée. Il lui reste encore à opérer quelques réglages de maquette, à développer certaines rubriques comme les voyages, les itinéraires de week-end, et à veiller lui-même à la modération de son prix de vente (30 francs). On attend le prochain numéro, qui devrait proposer une carte de France des marchés bio.

Laurent Greilsamer

## DANS LA PRESSE

### LA TRIBUNE

Gilles Bridier

■ Si l'emploi est au rendez-vous de l'année 2000, encore plus riche en créations de postes que 1999, année pourtant historique, la France tout entière aurait bien tort de boudier son plaisir (...). Mais rien n'est encore gagné : si, à force de s'être plaint du contraire, on se plaît à souligner les renversements de tendance dans tel secteur d'activité où le marché du travail tourne à l'avantage des candidats à l'embauche, il reste malgré tout en France 10 % de chômeurs, un taux toujours très lourd. Pénaliser la compétitivité retrouvée aurait tôt fait de réduire à néant des promesses encore fragiles. C'est pourquoi, sans nuire à la solidarité pour autant, la baisse de la fiscalité et des prélèvements obligatoires de-

meure, même dans un contexte favorable, toujours capitale.

### RMC

François Rachline

■ Il existe aujourd'hui dans le monde un véritable succès international, vieux de plus de cinquante années : c'est l'Europe. Or il ne s'écoule pas de semaine sans qu'on s'interroge sur l'avenir d'une construction sur laquelle personne n'aurait parié un sou au sortir de la seconde guerre mondiale (...). L'Union européenne s'est progressivement construite dans la douleur et l'adversité. La politique agricole fut cent fois remise en cause. Elle s'imposa. L'union monétaire fut cent fois branlante. Elle existe. La convergence des politiques économiques fut cent fois menacée. Elle est entrée dans les faits. La fusée Ariane fut cent fois ralliée. Elle a brisé le monopole américain,

tout comme Airbus (...). Aujourd'hui, l'Europe est entrée dans un nouveau régime de croisière historique. Comme elle ne peut plus se construire en réaction au monde extérieur, elle doit puiser au plus profond d'elle-même les ferment de son identité. C'est plus difficile mais c'est tout de même ce qu'elle fait, contre vents et marées.

### RTL

Alain Duhamel

■ Entre Charles Pasqua et Philippe de Villiers il y a, bien sûr, cette rivalité d'hommes mais aussi opposition de traditions politiques et surtout conflit de stratégies. Le duel entre le président et le vice-président du RPF est désormais ouvert, violent, pittoresque, véhérent. Charles Pasqua détient la popularité, avec sa verve truculente, mais Philippe de Villiers possède la majorité, contrôlant le

plus grand nombre de fédérations et l'argent (...). Il y a aussi des clivages plus traditionnels entre le gaullisme populaire, protestataire, nationaliste mais républicain qu'incarne Charles Pasqua et le conservatisme provincial, catholique, bourgeois et aristocratique de Philippe de Villiers : c'est casquette et blouson contre chapeau et loden. Quant au conflit de stratégies, il est devenu très visible : Charles Pasqua se rapproche symboliquement de Jacques Chirac et de Philippe Séguin. Il incarne un souverainisme protestataire mais aussi un affluent de la droite parlementaire. Au second tour de l'élection présidentielle, il soutiendra Jacques Chirac. En revanche, Philippe de Villiers personnifie l'opposition souverainiste au président de la République. Il a 51 ans seulement et il compte bien bâtir son avenir sur cette confrontation-là.

## SUR LA TOILE

### LIQUIDATION

■ Le site de commerce électronique Boo.com, spécialisé dans les vêtements de sports, a annoncé sa mise en liquidation prochaine. Créé à Londres en 1998 par deux jeunes Suédois, Boo avait levé 135 millions de dollars auprès d'investisseurs tels que Bernard Arnault, Benetton ou JP Morgan. Déçus par des ventes inférieures aux prévisions et des coûts de fonctionnement et de publicité exorbitants, les actionnaires ont refusé de lui accorder une nouvelle rallonge de 30 millions de dollars. – (AFP)

### FRAUDES

■ L'organisme de contrôle de la Bourse de Lisbonne (CMVM) a identifié soixante-trois sites Web financiers proposant aux internautes portugais des offres plus ou moins frauduleuses ou cherchant à les escroquer. – (AFP)

### e-TF 1

■ Après son site d'information (Les news) et son site pour enfants (Tfou), TF 1 ouvre un nouveau site baptisé Plurielles, destiné « à toutes les femmes ». Deux autres sites, consacrés au sport et à la Bourse, sont en préparation. – (AFP)

www.tf1.fr

# www.cplus.fr/cannes2000

Pour couvrir le Festival de Cannes, le site Web de Canal + a déployé 60 personnes sur le terrain

SATANAS est le « fou de la Croisette ». A 28 ans, ce grand brun, cheveux courts, lunettes de surfeur, arpente sans relâche les rues et les plages cannoises. Un touriste de plus ? Pas du tout. Il est l'un des dix « netmen » (dont deux sont des « netgirls ») déployés par le site web de Canal + pour couvrir le Festival de Cannes.

Avec son complice Diabolo (24 ans), il anime tous les jours l'un des nombreuses émissions diffusées exclusivement sur canal-plus.fr. Objectif : « Donner aux internautes la possibilité de voir le Festival différemment ». Les deux compères interviewent des stars, s'invitent sur les plages pour tourner concerts et shows, interpellent les passants, font de l'ambiance. Tandis que Satanas joue les journalistes-animateurs, Diabolo manie la caméra, tout en répondant aux questions des internautes qui s'affichent en direct sur l'ordinateur portable attaché à sa ceinture. On le reconnaît de loin : deux longues antennes blanches émettrices-réceptrices dépassent de



son sac à dos. Au total, un harnachement d'extraterrestre qui pèse tout de même 10 kilos.

Sur son écran, il surveille simultanément la fenêtre de lecture (ce que voit la caméra), la fenêtre d'encodage (ce que voit le spectateur sur le Web) et surtout le

« chat », le canal de dialogue. Car le réalisateur, c'est l'internaute : « C'est lui qui nous guide. Si quelqu'un nous demande de zoomer sur une jolie fille, on le fait. » Discuter, puis travailler en fonction des demandes : le netman est un journaliste-reporter d'images interactif.

Emilie Grangeray

Christian Colombani

## La peur au ventre

par Luc Rosenzweig

S'ÉTAIENT-ELLES donné le mot ? A l'orée d'un week-end de printemps météorologiquement incertain, nos grandes chaînes de télévision s'ingéniaient à nous sapper le moral. La première, tout d'abord, où le journal de PPDa ressemblait à une version moderne de l'épisode biblique des sept plaies d'Égypte. La marée noire, qui n'en finit pas de déposer ses galettes poissonneuses à Pornic, perle de la côte de Jade. Les inondations qui ruinent un pauvre pépiniériste normand. Et ce n'est pas tout : on apprend maintenant que du colza transgénique s'est introduit en fraude dans nos campagnes, venu du Canada.

Arrive ensuite l'annonce d'une vraie catastrophe pour les gourmets : l'Agence de la sécurité des aliments envisage l'interdiction de l'usage des boyaux de bovins pour envelopper l'andouille de Guéméné ou la rosette de Lyon, pour cause de prions persistants. La perspective de voir ces deux fleu-

rons de la charcuterie française ravalés au rang d'un vulgaire salami danois entouré de synthétique est de nature à en pousser plus d'un au suicide. Et ce n'est pas fini. Le téléphone portable serait porteur d'un danger pernicieux pour nos neurones, comme l'a établi, paraît-il, une étude scientifique de la revue britannique *Nature*. D'accord, il ne s'agissait que de lombrics faisant de la mauvaise graisse dans le champ des ondes hertziennes des portables. Mais ne sommes-nous pas tous, au fond, que d'humbles vermineaux sous le regard de l'Éternel ? Un zapping sur la 3 n'est pas plus rassurant : petit grain de beauté deviendra méchant mélanome si on va trop se faire bronzer.

Quant à la 2, elle va nous porter le coup de grâce avec un sujet du magazine « Envoyé spécial » consacré à la fraude aux cartes de crédit : les policiers spécialisés expliquent que le piratage de ces cartes est à la portée du moindre

imbécile, et les banquiers essaient en vain de rassurer leurs clients avec des airs de faux derches qui donnent le frisson. L'arrivée par la poste du décompte carte bleue risque de devenir un problème de santé publique, si l'on craint à chaque fois la mésaventure de ces Lyonnais qui ont, selon ce relevé, mangé dix-huit fois le même jour dans un restaurant italien pour la somme de 338,44 F...

Cette vague de pessimisme atteignait même ceux qui auraient dû, en toute logique, se réjouir de l'actualité. Ainsi, Philippe Séguin s'était fait une vraie tête d'enterrement pour commenter le retrait d'Edouard Balladur de la course à la Mairie de Paris. Pour notre part, nous restons optimiste envers et contre tous. Moins par moins donnant plus, nous envelopperons désormais notre portable dans de la peau de saucisson, et tremperons notre carte bleue dans l'huile de colza pour la protéger des pirates.

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir Le Monde pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M.  Mme Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Localité : \_\_\_\_\_

Offre valable jusqu'au 31/12/2000 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 001MQP1

### Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal Le Monde.

Je resterais libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc. : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 800 022 021 (0,99€ TTC/min)

\*Le Monde\* (USPS=0009729) is published daily for \$ 892 per year \*Le Monde\* 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices, POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919-1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

N° NATIONAL D'EMETTEUR N° 134031 ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

N° : \_\_\_\_\_ rue : \_\_\_\_\_

Code postal : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville : \_\_\_\_\_

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)

N° : \_\_\_\_\_ rue : \_\_\_\_\_

Code postal : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville : \_\_\_\_\_

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER

Code Etablissement Code Guichet N° de compte Clé RIB



VENDREDI 19 MAI

## GUIDE TÉLÉVISION

## DÉBATS

22.05 Enfants d'émigrés, quelle identité ? **Forum**

## MAGAZINES

18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Laetitia Casta ; Raoul Ruiz ; Hugh Hudson ; Kim Basinger ; Vincent Perez ; John Waters ; Melanie Griffith ; Stephen Dorff ; Milla Jovovich ; Mardî Gras BB. **Canal +**

18.50 Vendredi, c'est Julie. Invités : Roch Voisine ; Karl Zéro. **France 2**

19.00 Tracks. **Arte**

19.30 et 22.50 Rive droite, rive gauche. Cannes. **Paris Première**

20.55 Spécial sans aucun doute. Les sept péchés capitaux. **TF 1**

20.55 Thalassa. Cap sur la croisière. **France 3**

21.00 Recto Verso. Jean-Claude Brialy. **Paris Première**

21.10 Lignes de front. La Sierra Leone. **LCI**

21.30 L'Invité de PLS. **LCI**

22.05 Faut pas rêver. Espagne : Voix d'anges et Vierge Noire. Belgique : L'envoi des enfants cosmonautes. Inde : La cité du roi singe. **France 3**

22.35 Bouillon de culture. Que va-t-on chercher en Inde ? Invités : Guy Sorman ; Jean-Claude Lattès et Eric Deschodt ; Régis Airlaut ; Guy Deleury ; François Gautier. **France 2**

23.10 C'est quoi l'amour ? **TF 1**

## DOCUMENTAIRES

20.15 Reportage. Les Rois des pigeons. **Arte**

20.30 Noam Chomsky et les médias. [1/2]. **Planète**

20.30 Et Hollywood créa la femme. **Odyssée**

21.05 California Visions. **Canal Jimmy**

21.25 Football, du rêve à la réalité. Conte du Cameroun. **Odyssée**

21.50 Le Phénomène Queen. **Canal Jimmy**

21.55 Les Nubas du Soudan. **Odyssée**

22.00 Etre une femme en Terre jaune. **Histoire**

22.00 Tournage des tournages. **Paris Première**

22.10 Les Grandes Expositions. **Planète**

22.25 Sa Majesté, le roi Norodom Sihanouk. [1/2]. **Odyssée**

23.35 Légendes des tribus perdues. [7/13]. **Planète**

## SPORTS EN DIRECT

19.00 Tennis. Tournoi féminin de Rome. Quarts de finale. **Eurosport**

## DANSE

22.00 « Groosland ». Ballet. Chorégraphie de Maguy Marin. Musique de Bach. Par le ballet national des Pays-Bas. The English Concert, dir. Trevor Pinnock. **Mezzo**

22.30 « Sarabande ». Ballet. Chorégraphie de Jiri Kylian. Musique de Bach. Par le Nederlands Dans Theater. **Mezzo**

## MUSIQUE

20.59 Soirée Nice Jazz Festival. **Muzzik**

21.45 « Sonata pour piano n° 4 », de Beethoven. Avec Daniel Barenboim, piano. **Muzzik**

22.45 Queen. Montréal, 1982. **Canal Jimmy**

23.00 Claudio Abbado dirige. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin. Œuvres de Moussorgski, Stravinsky, Tchaïkovski. **Mezzo**

## TÉLÉFILMS

20.45 Mammamia. S. Nettelbeck. **Arte**

20.55 Belle de nuit. Ernst Josef Lauscher. **M 6**

## COURTS MÉTRAGES

0.20 Histoires courtes. Spécial Cannes. Les chroniques d'Histoires courtes. **France 2**

1.20 La Nuit du court métrage. **France 3**

## SÉRIES

20.50 Crimes en série. Histoires d'amour. **France 2**

22.30 Spécial séries : David MacCallum. Au-delà du réel. La porte du passé. Le sixième doigt. **13<sup>ème</sup> RUE**

22.45 X-Files, l'intégrale. L'œil de l'esprit. **M 6**

0.30 The Practice. [2/2]. Risque de précipitations. **M 6**

## FILMS

16.00 De beaux lendemains ■■ Atom Egoyan (Canada, 1997, 110 min) **O.** **Ciné Cinémas 2**

16.10 Elle et lui ■■ Leo McCarey (EU, 1938, N., v.o., 90 min) **O.** **Cinétoile**

18.15 Quand passent les cigognes ■■ Mikhail Kalatozov (Urss, 1957, N., 105 min) **O.** **Histoire**

20.30 La Clé de verre ■■ Stuart Heisler (EU, 1942, N., v.o., 90 min) **O.** **Ciné Classics**



21.05 Irma la douce ■■ Billy Wilder. Avec Jack Lemmon, Shirley McLaine (EU, 1963, v.o., 160 min) **O.** **Cinétoile**

22.00 Ange ■■ Ernst Lubitsch (EU, 1937, N., v.o., 90 min) **O.** **Ciné Classics**

22.15 Vacances prolongées ■■ Johan Van der Keuken (PB, 1999, v.o., 140 min). **Arte**

22.40 Un dimanche à la campagne ■■ Bertrand Tavernier (France, 1984, 95 min) **O.** **Ciné Cinémas 2**

23.00 Barton Fink ■■ Joel et Ethan Coen (EU, 1991, 115 min) **O.** **Cinéstar 2**

23.05 La Déchirure ■■ Roland Joffé (GB, 1984, v.o., 140 min) **O.** **Ciné Cinémas 1**

0.35 Le Songe de la lumière ■■ Victor Erice (Espagne, 1992, v.o., 145 min). **Arte**

0.35 Invasion Los Angeles ■■ John Carpenter (EU, 1988, 90 min) **O.** **Cinéfaz**

1.00 Quai des Orfèvres ■■ Henri-Georges Clouzot (Fr., 1947, N., 105 min) **O.** **Ciné Classics**

2.45 Boulevard des passions ■■ Michael Curtiz (EU, 1949, N., v.o., 100 min) **O.** **Ciné Classics**

3.10 Ne pas avaler ■■ Gary Oldman (GB, 1997, v.o., 120 min) **O.** **Ciné Cinémas 3**

## PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

## TF 1

17.35 Sunset Beach. **18.25 Excluf.**

19.05 Le Bigdil. **19.15 Hyper Net.**

20.00 Journal, Météo, Trafic infos. **20.55 Spécial sans aucun doute.** Les sept péchés capitaux.

23.10 C'est quoi l'amour ? **0.35 Les Coups d'humour.** **1.10 TF 1 nuit, Météo.**

## FRANCE 2

17.25 et 22.25 Un livre, des livres. **17.30 Nash Bridges.**

18.20 Face caméra. **18.50 Vendredi, c'est Julie.**

20.00 Journal, Météo, Point route. **20.50 Histoires d'amour.** Téléfilm. Patrick Dewolf **O.**

22.30 Bouche à oreille. **22.35 Bouillon de culture.** Que va-t-on chercher en Inde ?

23.55 Journal, Météo.

## FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion. **18.47 Un livre, un jour.**

18.50 Le 19-20 de l'information, Météo. **20.05 Fa si la Musiciens.**

20.35 Tout le sport. **20.55 Thalassa.** Cap sur la croisière.

22.05 Faut pas rêver. **23.05 Météo, Soir 3.**

23.35 Crash ■■ Film. David Cronenberg **O.**

1.20 La Nuit du court métrage.

## CANAL +

16.20 Un pont entre deux rives Film. Gérard Depardieu et Frédéric Auburtin **O.**

17.50 Blague à part. **► En clair jusqu'à 21.00**

18.15 Flush infos. **18.20 Nulle part ailleurs.**

20.30 Allons au cinéma ce week-end. **21.00 Légionnaire.** Film. Peter McDonald **O.**

22.30 Cannes 2000. **22.35 Astérix et Obélix contre César.** Film. Claude Zidi **O.**

0.25 Pêche Party Film. Christopher Cain (v.o.) **O.**

le Monde  
TELEVISION

## ARTE

20.45 Mammamia

Le jour de la Fête des mères, Paula s'apprête, après bien des hésitations, à présenter enfin son ami à ses parents. Elle appréhende leur jugement, surtout celui de sa mère. Or tout se précipite. Paula apprend qu'elle est enceinte et que ses parents vont se séparer. A un rythme soutenu, en une journée, toutes les choses de la vie se bousculent. Un téléfilm émouvant et intelligent, de Sandra Nettelbeck.

## CINÉCINÉMA 3

21.00 Tout ce que le ciel permet ■■

Le grand succès du *Secret magnifique*, de Douglas Sirk, avec Jane Wyman et Rock Hudson, avait incité Universal à reformer le trio. Ce nouveau mélodrame sentimental, réalisé en 1955, est traité avec une grande délicatesse narrative. L'amour se heurte aux conventions sociales, un accident émeut les cœurs sensibles et on ne résiste pas au charme du couple. En v.o.

## ARTE

22.15 Grand format : Vacances prolongées ■■

Ce cinquante-cinquième film du cinéaste et photographe hollandais Johan Van der Keuken vient d'être couronné au Festival de Nyon. Atteint par un cancer, il a réalisé ce long-métrage pour défier le temps autant que possible. Ecouter, regarder, arpenter la planète pour tenter « de comprendre et de se détacher, de tenir la souffrance à distance ». Superbe.

## GUIDE TÉLÉVISION

## DÉBATS

12.10 et 17.10 Le Monde des idées. **LCI**

21.00 Chorégraphie, sur la trace des pas perdus. **Forum**

22.00 La Naissance d'Israël. **Forum**

23.00 Requins, la fin du massacre ? **Forum**

## MAGAZINES

13.50 Savoir plus santé. Comment arrêter de fumer ? **France 2**

14.05 Pendant la pub. Invitée : Line Renaud. **TMC**

14.15 Bouillon de culture. Quelles leçons aller chercher en Inde ? **TV 5**

14.20 Strip-tease spécial. Les larmes de Ludovic ou le concerto imposé. **RTBF 1**

17.00 Télévision. Invité : Jacques Gaillot. **Régions**

18.15 Argent public. La guillotine des motards, Calais, gestion d'un succès. Le coût des nouveaux ministères. Les dernières heures du service militaire. **TV 5**

18.30 T.V.+. **Canal +**

18.30 Recto Verso. Jean-Claude Brialy. **Paris Première**

18.55 Union libre. Invité : Dany Brillant. **France 2**

19.00 Histoire parallèle. Semaine du 20 mai 1950 : Le pool charbon acier. Invitée : Marie-Thérèse Bitsch. **Arte**

19.30 Rive droite, rive gauche. Spécial Cannes. **Paris Première**

20.35 Le Club. Invité : Brian De Palma. **Ciné Classics**

20.55 Fallait y penser. Invitée : Chantal Lauby. **France 2**

21.00 Planète animal. Les saisons de la mer. **TMC**

21.05 Thalassa. L'homme-turbot. **TV 5**

21.25 Planète Disney. Les gros nounours. **Disney Channel**

21.40 Metropolis. Cannes 2000. Le « système Jaoui-Bacri ». **Arte**

22.15 Envoyé spécial. Alerte aux cartes bancaires. Ariane V : Vol 128. P.-s. : Les business-moines. **TV 5**

23.25 La Route. Invités : Nicolas Poincaré ; Haïm Korsia. **Canal Jimmy**

## DOCUMENTAIRES

17.30 Les Dessous du show-biz. [1/6]. La soirée des oscars. **Ciné Cinémas**

18.10 Les Îles du Nouveau Monde. [2/3]. Les petites îles Sous-le-vent. **Odyssée**

19.05 La Fascination du Grand Nord. [4/4]. Tempête sur l'Alaska. **Odyssée**

19.45 Le Requin-pèlerin, mystère des océans. **Planète**

19.55 Au cœur du Congo. **Odyssée**

20.15 Paysages. [7/7]. Portel (Alentejo, Portugal). **Arte**

20.45 L'Aventure humaine. Les Chemins de Samarcande. [3/3]. La route des cavaliers. **Arte**

21.30 Portrait de Delaney Rudd. **Pathé Sport**

22.00 L'Aventure de l'art moderne. [4/13]. L'abstraction. **Histoire**

22.50 Aux p'tits bonheurs la France. Monsieur le rabbin. **France 3**

23.00 Noam Chomsky et les médias. [1/2]. La fabrication du consentement. **Planète**

23.45 Un siècle d'écrivains. Alvaro Mutis, les éléments du désastre. **France 3**

0.10 Voyages d'Orient. La route du henné. **Odyssée**

0.45 Henri Guillemin : Pétain. [2/12]. Avant 1934. **Histoire**

## SPORTS EN DIRECT

13.30 Tennis. Tournoi messieurs de Hambourg : demi-finales. **Pathé Sport**

14.00 Boxe. Championnats d'Europe amateurs : finales 48 kg, 54 kg, 60 kg, 67 kg, 75 kg et 91 kg. **Eurosport**

14.05 Rugby. Championnat Elite 1 : Stade français - Stade toulousain. **Canal +**

15.10 Cyclisme. Grand Prix Midi libre (5<sup>e</sup> étape) : Saint-Geniez d'Olt - L'Espérou (184,5 km). **France 2**

15.55 Football. Coupe d'Angleterre (finale) : Aston Villa - Chelsea. **Canal +**

16.30 Tennis. Tournoi féminin de Rome : demi-finales. **Eurosport**

20.00 Football. Championnat D 2. Multiplex. **Eurosport**

## DANSE

0.30 Café Müller. Ballet. Chorégraphie de Pina Bausch. Musique de Purcell. **Mezzo**

## MUSIQUE

18.00 Zbigniew Preisner. Par le Sinfonia Varsovia et le Chœur de la Maîtrise de Varsovie, dir. Zbigniew Preisner. **Muzzik**

18.30 Claudio Abbado dirige. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado. **Mezzo**

20.05 Debussy. *Children's Corner.* Avec Zoltan Kocsis, piano. **Mezzo**

21.00 Previn. *Un tramway nommé désir.* Par l'Orchestre de l'opéra de San Francisco, dir. André Previn. **Mezzo**

21.00 Le Postillon de Longjumeau. Opéra d'Adolphe Adam. Mise en scène de Nina Companeez. Par l'Orchestre de la Suisse romande, dir. Patrick Fournillier. **Muzzik**

23.35 Dance machine 2000. Concert. **M 6**

23.45 Beethoven. *Sonate n° 13 en mi bémol majeur,* opus 27. Avec Georges Pludermacher, piano. **Muzzik**

23.50 Grieg. *Concerto pour piano* opus 16. Avec Arthur Rubinstein, piano. Par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. André Previn. **Mezzo**

0.05 Nice Jazz Festival 1999. Sixun-Paco Sery Group. **Muzzik**

0.55 Smetana. *Quatuor n° 1.* Par le Quatuor Prazak. **Muzzik**

## TÉLÉFILMS

17.40 Bébé express. François Dupont-Midy. **Festival**

17.50 Délivrez-les du mal. Peter Levin. **RTL 9**

18.55 Epreuves d'amour en Alaska. Michael Anderson. **O.** **Ciné Cinémas**

19.50 Le Trésor de la famille Bastable. Juliet May. **Disney Channel**

20.30 L'Île. François Leterrier. **O.** **Ciné Cinémas**

20.30 Elle voulait faire du cinéma. Festival

20.50 La Part de l'ombre. Philippe Venault. **O.** **France 3**

20.50 Séparés mais égaux. George Stevens Jr [1 et 2/2]. **Téva**

20.55 L'Ultime Voyage. Roger Cardinal [1 et 2/2]. **O.** **TF 1**

22.10 Parents modèles. Jacques Fansten. **Festival**

22.30 Secret de famille. Jack Bender. **O.** **Ciné Cinémas**

22.40 Dancing nuage. Irène Jouannet. **Arte**

23.55 Sans motif apparent. Bruce Pittman. **O.** **TF 1**

23.55 La Voyageuse du soir. Igaal Niddam. **Festival**

0.30 George Best. Mary McGuckian. **O.** **Canal +**

## SÉRIES

18.35 Les Ailes du destin. Pardons. **TMC**

20.00 Ally McBeal. In Search of Pygmies (v.o.). **O.** **Téva**

22.10 Invasion planète Terre. Ménage tes ennemis. **O.** **Canal +**

22.55 Homicide. [1 et 2/2]. Partenaire ou étranger. **O.** **Série Club**

1.20 Star Trek, Voyager. Le clown (v.o.). **Canal Jimmy**

2.10 Star Trek, Deep Space Nine. L'enfer sur Terre (v.o.). **Canal Jimmy**

## FILMS

13.05 Barton Fink ■■ Joel et Ethan Coen (EU, 1991, 115 min) **O.** **Cinéstar 1**

13.20 Mariage incognito ■■ George Stevens (Etats-Unis, 1938, N., 90 min) **O.** **Ciné Classics**

13.20 Volcano ■■ Mick Jackson (EU, 1997, v.o., 100 min) **O.** **Ciné Cinémas 3**





## Les actionnaires d'Airbus reportent encore le lancement du « super-jumbo » A-3XX

LE SUPER-JUMBO de 600 places d'Airbus n'est pas prêt de décoller. Les actionnaires du consortium européen Airbus ont, une nouvelle fois, décidé de différer le lancement de ce projet qui vise à briser le dernier monopole que détient Boeing avec le 747. La réunion du conseil de surveillance, qui devait donner son feu vert vendredi 26 mai, a été reportée sine die. Les dirigeants de European Aeronautic Defense and Space (EADS) – avec 80 % des parts Airbus, ce groupe européen doit naître de la fusion du français Aerospatiale Matra, de l'allemand DaimlerChrysler Aerospace et de l'espagnol CASA – n'ont pas voulu se prononcer sur le lancement du nouvel avion de 550 à 700 places.

« Il n'est pas sain de décider une telle décision sous la pression. Le lancement d'un tel programme doit être effectué sereinement, pour qu'il apparaisse légitime », expliquait au Monde Philippe Camus, coprésident d'EADS, quelques heures avant que la nouvelle soit connue.

Ce n'est pas du tout l'avis de Noël Forgeard, l'administrateur général d'Airbus. Il estimait réunies toutes les conditions pour lancer le programme dès la fin du mois. Quatre ou cinq compagnies de lancement devaient être présentées par le management d'Airbus à ses actionnaires, dont le groupe du Moyen-Orient Emirates et l'asiatique Singapore Airlines, qui se sont déjà engagées publiquement pour ce nouvel appareil. Emirates a exprimé une intention d'achat de 10 appareils, dont 5 commandes fermes, et Singapore Airlines est intéressé par 16 appareils, dont 10 fermes.

Cathay Pacific, Quantas, Virgin et Air France pourraient figurer parmi les autres compagnies de lancement. Avec 550 places dans la version de base, et jusqu'à 700 places dans les modèles suivants, l'A-3XX entend révolutionner le transport aérien, avec un double pont, des salles de détente et de sports, des magasins, des couchettes, voire des casinos.

Mais l'investissement fait peur

aux actionnaires. Airbus doit en effet s'assurer d'un marché suffisant pour justifier un investissement d'environ 10 milliards de dollars (plus de 70 milliards de francs). EADS, qui vient de révéler une perte de 1 milliard d'euros pour 1999, en raison des déboires sur le marché des changes d'Aerospatiale (Le Monde du 18 mai), craint la réaction des investisseurs lors de son entrée en Bourse début juillet. Une assemblée générale d'Aerospatiale Matra doit entériner le processus le 29 mai. Le lancement de l'opération doit intervenir fin juin pour être terminée avant le 8 juillet, date de la seconde assemblée générale d'Aerospatiale Matra qui doit distribuer les actions EADS à ses actionnaires, sur la base d'une action EADS pour une action Aerospatiale Matra.

### NOUVELLE VERSION DU 747

L'A-3XX ne sera probablement pas lancé avant l'introduction en Bourse. Les actionnaires d'EADS avaient déjà décidé une première fois, le 8 décembre, de reporter la décision de lancement, provoquant la fureur de M. Forgeard. Ils avaient également repoussé le choix de l'organisation industrielle de ce programme, et notamment celui du site d'assemblage final, qui se disputent Toulouse en France et Hambourg en Allemagne (Le Monde du 10 décembre).

Officiellement, les actionnaires d'Airbus étudient toujours le lancement du futur gros porteur d'ici à la fin de l'année. Mais les dirigeants d'Airbus estiment que la fenêtre de tir sera alors passée. La probable décision de Boeing de lancer une version allongée du 747, lors du salon aéronautique de Farnborough, fin juillet, risque de semer le trouble parmi les compagnies aériennes. Les atterrissements d'Airbus pourraient finir par leur faire préférer le programme – plus concret – de l'américain.

Christophe Jakubyszyn

## La ministre de l'environnement demande la destruction de récoltes de colza transgénique

M<sup>me</sup> Voynet veut savoir comment 600 hectares ont pu être accidentellement plantés

QUE FAUT-IL FAIRE des 600 hectares de colza transgénique accidentellement importé et semé en France (Le Monde du 19 mai)? Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, a demandé, jeudi 18 mai, « qu'une enquête soit entreprise sans délai pour rechercher les causes de cette dissémination d'OGM non autorisée et identifier les parcelles (...) afin de procéder à la destruction du colza en cause, accompagnée de l'indemnisation des agriculteurs concernés ». La ministre s'appuie sur le moratoire instauré en 1999 par l'Union européenne, qui prohibe la commercialisation de produits génétiquement modifiés tant que leur traçabilité ne sera pas possible.

Ce communiqué était diffusé alors que le ministère de l'agriculture venait d'affirmer que rien ne justifiait cette destruction, car le taux d'OGM ne dépassait pas 1%. La rue de Varenne s'appuie sur un autre règlement européen d'octobre 1999, qui tolère justement dans les semences 1% d'impuretés. « Dans la mesure où il s'agit d'un mélange accidentel,

comment peut-on assurer que l'on est en dessous de ce seuil? », s'interroge pourtant Bruno Rebelle, directeur de Greenpeace.

Le même dilemme vaut dans les autres pays de l'UE victimes de cette contamination accidentelle. La Suède semble décidée à détruire l'oléagineux transgénique. Après examen, l'Allemagne envisage en revanche son maintien, le colza étant principalement utilisé dans ce pays pour fabriquer du carburant. La Grande-Bretagne pense également conserver les récoltes, le gouvernement conseillant aux agriculteurs touchés de porter plainte contre l'importateur, la filiale britannique de la firme canadienne Advanta Seeds.

### LOTS DÉFECTUEUX

Mais la polémique enfle, à la fois sur l'attitude des autorités nationales et sur la transparence en matière d'OGM. Le semencier assure avoir découvert l'anomalie le 3 avril et avoir prévenu « immédiatement » les pays touchés. La nouvelle n'a été finalement divulguée, que le 17 mai par le ministre de l'agriculture bri-

annique, en réponse à une question d'un parlementaire à la Chambre des communes.

En fin de matinée, jeudi 18, la firme canadienne Advanta Seeds admettait avoir exporté vers l'Europe des lots défectueux. « Nous pensons que la Suède, la France et l'Allemagne sont [également] affectées », déclarait David Buckerige, porte-parole d'Advanta Seeds, précisant que des récoltes de l'année précédente pouvaient également avoir été contaminées. Côté français, l'information n'a été officiellement confirmée que jeudi après-midi, le ministère évoquant 600 hectares contaminés (contre 9 000 en Grande-Bretagne).

Advanta a expliqué que les graines de colza sans OGM ont été atteintes par le pollen de colza OGM situés dans des champs voisins. La société affirme avoir agi « dans le respect de la réglementation prévoyant une distance d'au moins 800 m avec des plants génétiquement modifiés ». Le ministère de l'agriculture français assure qu'aucun risque de propagation n'est possible

en France, car il ne s'agit que de semences mâles stériles. « Cette affaire ne nous réjouit pas, car si on veut vendre aujourd'hui en toute sécurité du colza sans OGM, on va devoir faire des tests », estime la Fédération des producteurs français d'oléagineux, qui estime nécessaire de « contrôler une possible dissémination avant la récolte qui se fera dans deux mois ».

Cette affaire survient alors que les producteurs français de céréales et d'oléagineux affirment avoir renoncé à toute culture OGM. En France en 1999, la surface cultivée en maïs transgénique avait chuté à moins de 80 hectares, après avoir culminé à 2 000 hectares en 1998. Seules des parcelles d'essais, destinées à la recherche, subsistent. Elles sont détruites avant la floraison pour éviter toute contamination.

Ce revirement est intervenu en raison de l'opposition grandissante aux aliments transgéniques et de coups d'éclat d'opposants, notamment la Confédération paysanne, qui ont plusieurs fois fauché des champs de plantes transgéniques. - (AFP, Reuters)

## Au Paraguay, l'armée assure avoir mis fin à une tentative de coup d'Etat

L'ARMÉE PARAGUAYENNE a mis fin, vendredi 19 mai, dans la capitale Asuncion, à un soulèvement déclenché par un groupe de militaires pour renverser le gouvernement du président Luis Gonzalez Macchi. Le porte-parole des Forces armées, le capitaine de frégate Carlos Sanchez, a annoncé que les militaires rebelles avaient déposé les armes et avaient été placés en détention.

M. Sanchez a annoncé la fin de la mutinerie lors d'une intervention diffusée sur les chaînes de radio et de télévision. Il n'a donné aucun détail sur les négociations ayant conduit à la reddition des militaires entrés en rébellion dans la nuit de jeudi à vendredi contre le président paraguayen, Luis Gonzalez Macchi, qui a décrété vendredi matin l'état de siège pour 60 jours dans le pays.

Selon des déclarations du ministre de la défense, Nelson Argana, les rebelles, dont le nombre demeure inconnu, s'étaient emparés dans la nuit du siège d'un régiment de cavalerie à 15 km d'Asuncion et d'un centre de commandement de la police. Les mutinés, qui seraient des partisans de l'ex-général Oviedo, s'étaient ensuite dirigés avec des blindés vers la capitale Asuncion.

Peu de temps après, des coups de feu étaient tirés depuis des blindés devant le siège du Parlement. Des tirs de mitrailleuses et d'armes automatiques ont été entendus pendant que des avions de la force aérienne survolaient la ville.

### « BATAILLE DÉCISIVE »

Dans une déclaration à la radio, le président du Paraguay, Luis Gonzalez Macchi, avait lancé durant la nuit un appel à la population pour « défendre la Constitution et les institutions » et faire face à ce soulèvement militaire qu'il qualifiait de « bataille décisive pour la défense de la démocratie ». Dans son intervention, il soutenait que le soulèvement en cours n'était qu'une « mini-crise ».

La police avait appréhendé il y a quelques jours plus de 250 sympathisants de l'ex-général Oviedo pour des attentats commis contre des installations électriques et des lignes téléphoniques. Au cours d'une conférence de presse, le chef de la police, Casto Dario Guillen, affirmait qu'« ils [les oviedistas] nous déclarent de toute évidence la guerre ».

Héros du putsch de 1989 pour avoir osé affronter le dictateur Stroessner et le mettre aux arrêts dans une caserne des environs d'Asuncion, Lino Oviedo avait décidé d'entrer en politique en 1996, mais n'avait pu être directement candidat à la présidentielle. Depuis, il est passé à la clandestinité. Les militaires mutinés, qui soutiennent Lino Oviedo, auraient été dirigés par un général en retraite, Victor Lopez.

L'annonce de la tentative de coup d'Etat a provoqué une réaction immédiate de la communauté internationale. Le président argentin, Fernando de la Rúa, dont le pays est membre avec le Paraguay de l'ensemble régional Mercosur, a appelé vendredi matin au respect des institutions démocratiques au Paraguay. « Il est important que se maintiennent la démocratie, les institutions et la force de la Constitution », indiquait le président argentin. Washington a immédiatement condamné le soulèvement militaire. « Si quelqu'un veut renverser le gouvernement [du Paraguay], il sera rejeté par le gouvernement des Etats-Unis », déclarait James Dickmeyer, porte-parole de l'ambassade des Etats-Unis à Asuncion. - (AFP)

Tirage du Monde daté vendredi 19 mai 2000 : 665 667 exemplaires.

1 - 3

**VENTES PAR ADJUDICATION**  
Office Spécial de Publicité  
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex  
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

Georges-André Pellier  
Mandataire de Justice  
Cabinet Verstraete et Associés  
Société d'Avocats au Barreau de Grasse  
229, route de Cannes, 06130 GRASSE - Tél. 04 93 40 44 40 - Fax : 04 93 40 48 20  
**VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES À GRASSE - JEUDI 22 JUIN 2000 À 9 H**

**CANNES, La Croix des Gardes**  
**TERRAIN EXCEPTIONNEL**  
13 hectares - Zones UHa et Nbb, Lotissement du Parc de la Croix des Gardes  
Constructible sous réserve de l'obtention du permis  
(Sté GILBERT BAROLOTTA DÉVELOPPEMENT et Sté DU PERIER)  
**MISE À PRIX : 15 000 000 de F** (baisse possible) - Consignation : 25 % de l'enchère  
VISITES LIBRES  
Consignation obligatoire pour tout acheteur par chèque de banque, caution ou attestation bancaire

92 Vente sur surenchère du 1/10<sup>ème</sup> au Palais de Justice de NANTERRE 179/191, av. J. Curie - **Jeudi 8 Juin 2000 à 14h - En 21 lots**  
**DIVERS LOTS DE COPROPRIÉTÉ**  
dépendant d'un immeuble sis à  
**NEUILLY-SUR-SEINE**  
148, avenue Charles-De-Gaulle

N° 1 - BOUTIQUE et arrière boutique Mise à Prix : 111.100 F	N° 20 - CAVE Mise à Prix : 3.300 F
N° 2 - BOUTIQUE et arrière-boutique Mise à Prix : 624.800 F	N° 17 - CAVE Mise à Prix : 3.410 F
N° 5 - APPARTEMENT Mise à Prix : 514.800 F	N° 33 - CAVE Mise à Prix : 5.610 F
N° 26 - APPARTEMENT Mise à Prix : 671.000 F	N° 37 - CAVE Mise à Prix : 3.850 F
N° 31 - APPARTEMENT Mise à Prix : 385.000 F	N° 39 - CAVE Mise à Prix : 3.410 F
N° 46 - APPARTEMENT Mise à Prix : 254.100 F	N° 49 - TERRAIN de 24 m <sup>2</sup> env. Mise à Prix : 22.500 F
N° 23 - APPARTEMENT Mise à Prix : 299.200 F	N° 50 - TERRAIN de 12 m <sup>2</sup> env. Mise à Prix : 12.100 F
N° 12 - CAVE Mise à Prix : 7.150 F	N° 51 - TERRAIN de 12 m <sup>2</sup> env. Mise à Prix : 11.220 F
N° 13 - CAVE Mise à Prix : 3.410 F	N° 52 - TERRAIN de 12 m <sup>2</sup> env. Mise à Prix : 12.100 F
N° 19 - CAVE Mise à Prix : 3.300 F	N° 53 - TERRAIN de 12 m <sup>2</sup> env. Mise à Prix : 13.200 F
	N° 54 - TERRAIN de 12 m <sup>2</sup> env. Mise à Prix : 11.110 F

S'adresser pour les renseignements : au Cabinet de Me REYNAUD-DUPORT, Avocat, 164, av. Charles-De-Gaulle (92200) NEUILLY - Tél : 01.47.47.91.10  
Au Greffe du T.G.I. de NANTERRE où l'enchère est déposée  
Visites les Jeudi 25 Mai de 9h à 11h et Mardi 6 Juin 2000 de 15h à 17h

**Invitation**  
à  
**l'Assemblée Générale Mixte**  
le  
**30 mai 2000**

**Actionnaires de Accor, vous êtes invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte de votre Société**

**Le mardi 30 mai 2000 à 10h00**  
à l'hôtel Sofitel Paris Forum Rive Gauche  
17, boulevard Saint-Jacques, 75014 Paris

Pour participer à l'Assemblée, vous devez demander à votre banque ou à votre intermédiaire financier d'immobiliser vos titres et de déposer le certificat d'immobilisation à la Société Générale, Service des Assemblées Générales 32, rue du Champ de Tir, 44300 Nantes, au plus tard le mardi 23 mai 2000.

Votre banque vous procurera les documents suivants:

- convocation à l'Assemblée Générale,
- demande de carte d'admission,
- formulaire de vote par correspondance ou par procuration.

Au cas où vous ne pourriez être présent à l'Assemblée, vous devrez renvoyer au plus vite ce formulaire à la Société Générale, après avoir immobilisé vos titres comme indiqué ci-dessus.

Les renseignements pratiques et les documents concernant cette Assemblée peuvent être obtenus auprès du service Relations Actionnaires au 0811 01 02 03 (prix appel local) ou sur internet [www.accor.com/finance](http://www.accor.com/finance), rubrique "espace actionnaires".

**Retransmission vidéo en direct sur Internet**

Si vous ne disposez pas du logiciel Real Player, téléchargez-le dès maintenant sur notre site.

**FRANCE**  
Parlementaire Officiel de  
Carré National Olympique  
et Sportif Français

### DÉPÊCHES

■ **FICHIER** : le décret relatif au fichier national automatisé des empreintes génétiques et au service central de préservation des prélèvements biologiques a été publié au Journal officiel du 19 mai. Ce fichier, mis en œuvre par la direction centrale de la police judiciaire, sera placé sous le contrôle d'un magistrat du parquet (Le Monde du 21 mars).

■ **PÉDOPHILIE** : le parquet de Chambéry a ouvert une information judiciaire dans le cadre de l'enquête sur le CD-ROM, saisi aux Pays-Bas, contenant des photos pornographiques de mineurs (Le Monde du 3 mai). Un homme de 65 ans, Jacques Dugué, placé en détention provisoire, a reconnu être l'auteur de certaines photos. Les policiers ont saisi 48 cassettes vidéo mettant en scène des enfants au domicile du prévenu, déjà connu pour des faits de pédophilie.

■ **DISCRIMINATIONS** : le numéro d'appel gratuit (le « 114 ») destiné à recevoir les plaintes de discrimination raciale, en service depuis le 16 mai, a reçu près de 9 000 appels, selon un premier bilan du ministère de l'emploi et de la solidarité. 172 plaintes ont été transmises aux Codac (commissions départementales d'accès à la citoyenneté). Depuis leur installation en 1999 par le ministère de l'Intérieur, les Codac n'avaient enregistré que 353 signalements de discrimination raciale.

■ **GRENOBLE** : à l'occasion de la publication d'un numéro spécial « Vivre à Grenoble », Le Monde a organisé, jeudi 18 mai, une série de rencontres avec ses lecteurs, au Musée de Grenoble. Après avoir pu s'entretenir avec le directeur de la rédaction, Edwy Plenel, entouré de représentants de la rédaction en chef, l'auditoire (300 personnes environ) a assisté à un débat sur le thème de ce supplément, animé par notre collaborateur Jean-Louis Saux, auquel ont participé des personnalités du monde économique, universitaire, culturel et associatif, en présence de Michel Destot, maire (PS) de la ville.